PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

OCT 30 1936

REVUE DE PARIS

15 OCTOBRE 1936

MARÉCHAL PÉTAIN.	*La Préparation militaire*	721
CLAIRE SAINTE-SOLINE.	*L'Idylle en Crète.* — II.	733
MAURICE MARTIN DU GARD.	*Une Visite au Manoir d'Anjou.*	769
COMTE DE FELS.	*Le Prolétariat et la Propriété* .	777
ROBERT DREYFUS.	*Mme Straus et Marcel Proust.*	803
MARCEL PROUST.	*Lettres à Mme Straus*	815
★ ★ ★	*Les Amitiés italiennes.*	848
Y. DE WATTEVILLE.	*Mes Amis les Éléphants*	861
ANDRÉ PIERRE.	*L'U. R. S. S. et la Mongolie.* .	875
ARMAND PIERHAL.	*Littérature hitlérienne.*	891
ED. GISCARD D'ESTAING.	*La Dévaluation du Franc*	904
FRANÇOIS PORCHÉ.	*Le Théâtre.*	925
HENRY BIDOU.	*Le Mouvement littéraire*	933
ALBERT FLAMENT.	*Tableaux de Paris*	943

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 fr. 50.

43e ANNÉE NUMÉRO 20

A NOS LECTEURS,

« Au cours de la dernière réunion du Syndicat de la Presse périodique, le plus grand nombre des revues et publications périodiques,

« Considérant qu'elles ne sont pas en état de supporter les charges nouvelles de toutes sortes qui leur incombent ;

« Considérant qu'à l'étranger les revues et publications se vendent à des prix bien supérieurs aux prix français ;

« Ont adopté la solution dont la Presse quotidienne a dû prendre l'initiative, à savoir l'augmentation des prix de l'abonnement et de la vente au numéro et décidé d'appliquer cette mesure au cours du mois d'octobre. »

En conséquence, les prix de la REVUE DE PARIS, dont le nombre de pages ne sera pas modifié, sont, à partir du 15 Octobre, fixés comme suit :

Abonnement :

	Un an.	6 mois.	3 mois.
Paris, Seine et Seine-et-Oise.	120 fr.	61 fr.	31.50
Départements et Colonies. . .	126 »	64 »	33 »
Étranger :			
Pays à demi-tarif postal. . . .	150 »	76 »	39 »
Pays à plein tarif postal. . . .	180 »	91 »	46.50

Le NUMÉRO (France) : **7** fr. **50**

LA PRÉPARATION MILITAIRE

I

NÉCESSITÉ DE LA PRÉPARATION MILITAIRE DE LA JEUNESSE

La puissance militaire d'une nation, pour s'en tenir aux facteurs positifs les plus faciles à apprécier, dépend à la fois de ses disponibilités en effectifs instruits et de la valeur de ses armements. Dans la guerre moderne, ces deux facteurs prennent une égale importance. Une armée nombreuse, même très bien instruite, demeure impuissante si elle ne possède pas le matériel qui lui est nécessaire. Mais à égalité de matériel, l'armée la mieux instruite sera toujours l'armée victorieuse. Car le soldat a confiance en lui-même dès qu'il se sent habile à se servir de ses armes. Il a confiance en ses camarades si, au cours d'un long entraînement en commun, il s'est pénétré en même temps qu'eux de l'esprit d'équipe. Il a confiance en ses chefs s'il a pris l'habitude de les comprendre et de leur obéir. Dès lors il est en mesure d'aborder l'épreuve du champ de bataille.

Mais ce n'est pas le jour de l'incorporation que le jeune Français doit commencer à apprendre ses devoirs envers la Patrie et l'Armée. Il est essentiel qu'avant de franchir le seuil de la caserne, il ait reçu une formation morale et physique qui le rende apte à s'assimiler rapidement l'instruction militaire proprement dite.

Copyright 1936 *Revue de Paris.*

C'est qu'en effet la technique militaire est devenue très complexe par suite des progrès de la science et de leur application sans cesse plus étendue au domaine de la guerre. Il ne peut plus être question aujourd'hui de pallier, en temps de guerre, l'insuffisance des contingents disponibles par de hâtives levées de conscrits comme en 1792 ou au cours de l'hiver 1914-1915. Ce serait un crime contre la jeunesse du pays que de la jeter incomplètement préparée sur les champs de bataille d'une guerre moderne. Des sacrifices sanglants et inutiles seraient sans aucun doute la conséquence de cette erreur. Il faut que les jeunes gens comprennent qu'en se préparant à leur devoir militaire, ils travaillent autant à leur propre sauvegarde qu'à celle de leur patrie.

On ne peut songer d'autre part à assurer cette instruction indispensable par la seule prolongation de la durée du service militaire. Dans cette voie, pour des raisons d'ordre moral, financier, économique, il y a une limite qui ne saurait être dépassée et qui correspond à la quantité strictement nécessaire de soldats à maintenir sous les armes pour bloquer une agression et préparer la mobilisation. La multiplication des militaires de carrière a aussi ses limites. Seule la préparation militaire obligatoire de la jeunesse est de nature à résoudre le problème, en livrant à l'armée active des hommes dégrossis dont il lui sera possible, dès lors, d'assurer la cohésion et l'instruction dans les délais prévus par la loi.

Par homme dégrossi, il faut entendre un homme dont la résistance physique le rende propre au métier des armes et qui possède les rudiments de l'instruction militaire. Mais il faut aussi que cet homme ait reçu les éléments d'une formation morale afin que l'obligation militaire au lieu d'être considérée comme une corvée inutile, prenne au contraire à ses yeux la signification d'un devoir envers la patrie.

Ainsi se dessinent les trois parties essentielles de la préparation militaire de la jeunesse, éducation physique, éducation morale, instruction militaire élémentaire. Remarquons tout de suite que ces trois parties peuvent affecter des durées diverses et se poursuivre dans des cadres différents.

On ne commencera jamais trop tôt l'éducation physique de l'enfant. La médiocrité de la valeur physique moyenne

des contingents actuels montre à quel point il est nécessaire d'orienter les masses vers la pratique rationnelle des exercices physiques et des sports, car l'instruction militaire élémentaire ne peut s'exercer avec profit que sur des jeunes gens dont la formation physique a déjà atteint un certain degré. Il s'agit d'entreprendre à cet égard une véritable rénovation de la santé de la race. Du point de vue moral, l'effort à poursuivre n'est pas moindre. Il appartient à la famille d'abord, à l'école ensuite d'en assumer la charge. Ainsi, sans gêner en aucune manière son épanouissement intellectuel, l'enfant éduqué physiquement et moralement en sa première jeunesse, sera capable, lorsqu'il deviendra un jeune homme, de recevoir les éléments de l'instruction militaire. L'armée se chargera ensuite de faire de lui un « soldat ».

En ce qui concerne la préparation militaire proprement dite, le principe de « l'obligation légale » s'impose si l'on veut que les résultats soient en accord avec les espérances. Il ne saurait être toléré que cette préparation soit le fait d'organisations à caractère politique ou confessionnel. Le seul organisateur, le seul animateur en l'espère ne peut être que l'État. Les facilités de transport qui mettent aujourd'hui les plus lointains villages en communication rapide avec les centres urbains permettent d'ailleurs la réalisation d'un plan d'ensemble de la préparation militaire de la jeunesse.

II

LA PRÉPARATION MILITAIRE A L'ÉTRANGER

Depuis la dernière guerre, la plupart des grandes puissances ont organisé sur une vaste échelle la préparation militaire de la jeunesse. En Allemagne, en Italie, en U. R. S. S., au Japon, cette préparation est centralisée entre les mains de l'État ou soumise de sa part à un étroit contrôle.

En ALLEMAGNE, la formation militaire du jeune homme commence à l'école. Il y reçoit, en plus des leçons d'entraînement

physique, l'instruction du tir qui donne lieu pour les quatre classes supérieures des lycées à une heure et demie de pratique par semaine. Les jeunes gens font en outre partie de sociétés de gymnastique et de tir qui pullulent sur tout le territoire du Reich.

La plus importante des organisations de jeunesse est constituée par la Hitler-Jugend ou jeunesse hitlérienne qui a absorbé les organisations anciennes et qui encadre plus de trois millions de jeunes garçons. La Hitler-Jugend comprend :

Le Deutsches-Jungvolk, garçons de dix à quatorze ans;

La Hitler-Jugend proprement dite, jeunes gens de quinze à dix-huit ans.

Les membres de la Hitler-Jugend pratiquent le sport en terrains variés qui, tout en favorisant leur développement physique, leur donne l'occasion d'acquérir la connaissance du terrain du point de vue tactique. Ils pratiquent également le tir aux armes de petit calibre et s'instruisent dans diverses branches de l'activité militaire, motocyclisme, radio, vol à voile, etc.

A partir de dix-huit ans, les jeunes Allemands passent de la Hitler-Jugend, d'abord dans les organisations paramilitaires, ensuite dans le Service du Travail.

Les organisations paramilitaires sont au nombre de quatre :

1° *Les sections d'assaut* : elles ont perdu de leur importance depuis la tragédie de Munich, mais elles groupent encore plus d'un million d'hommes, constituant des centres d'instruction où l'élément jeune, qui domine, s'entraîne, à la marche, au tir, au service en campagne et à de nombreuses spécialités.

2° *Les sections de protection*, troupe d'élite, en partie encasernée.

3° *Le National-Socialist Kraftfahrkorps* qui compte près de 400 000 hommes instruits dans la pratique de l'automobile et dans le service des formations motorisées.

4° *Enfin le Deutscher Luftsportverband* qui groupe toute l'aviation sportive; il compte 50 000 membres, pilotes, observateurs, radios, mécaniciens.

Ces deux dernières associations possèdent des sections préparatoires destinées à l'instruction des jeunes gens venant de la Hitler-Jugend.

Pour sanctionner les résultats obtenus par les diverses organisations, les autorités allemandes ont créé un brevet donnant droit au port d'un insigne, l'insigne de sport S. A. Ce brevet est délivré à la suite d'un examen au cours duquel sont vérifiées les qualités physiques et les connaissances militaires des candidats.

Enfin, à vingt ans, le jeune Allemand est appelé au *Service du travail*, qui est un service civil. Mais les jeunes gens au cours des six mois de ce service, reçoivent une forte instruction prémilitaire basée sur la pratique de la discipline et l'entraînement du fantassin en campagne

Venues de la Hitler-Jugend, perfectionnées dans les rangs des associations paramilitaires, rompues à la discipline par le Service du travail, les recrues de la nouvelle armée allemande sont donc des recrues de qualité, susceptibles de devenir en peu de temps des combattants et des spécialistes de premier ordre.

En ITALIE, le gouvernement fasciste a intégré tout Italien, enfant ou adolescent, dans une série d'organisations destinées à en faire un citoyen fasciste et à le préparer à son rôle militaire.

Jusqu'à huit ans, l'enfant appartient obligatoirement à des œuvres préparatoires. De huit à quatorze ans, il devient Balilla, passe par les étapes d'excursionniste et de mousquetaire. Plus de deux millions de Balillas sont ainsi soumis à une formation morale et physique. A quatorze ans, le Balilla devient avant-gardiste. Sa préparation morale et sportive continue. Il participe déjà à des marches, à des tirs, à des exercices en rang serré.

Enfin, le « citoyen » italien fait son apprentissage militaire dès sa dix-huitième année. Il est alors enrôlé dans un groupement fasciste de combat ou dans la milice universitaire qui assurent sa préparation militaire au cours d'un minimum de 40 séances de trois heures réparties sur deux ans. L'effectif de ces groupements de préparation militaire atteint 1 400 000 jeunes gens.

L'ensemble des œuvres prémilitaires est dirigé par un général de corps d'armée ou d'armée assisté de représentants

des forces armées et de dignitaires du parti fasciste. 50 000 officiers participent à l'encadrement.

Comme on le voit, la préparation militaire des jeunes Italiens, encore plus centralisée que celle des jeunes Allemands, fait converger vers l'armée italienne des classes entraînées physiquement, dégrossies militairement et moralement, prêtes à subir l'épreuve du service militaire.

En U. R. S. S., les créateurs de l'armée rouge ont jugé que la militarisation de la population et en particulier la préparation militaire de la jeunesse devaient compléter le système militaire établi depuis 1925.

Officiellement, la loi impose à tous les jeunes hommes, au cours de leurs dix-neuvième et vingtième années, un certain nombre de séances de préparation militaire et deux mois de séjour dans les camps de l'armée. En outre, les élèves des deux sexes, élèves des écoles secondaires et des écoles techniques, sont astreints à deux cent quarante heures de cours de P. M. S. réparties sur deux années.

En plus des dispositions légales, une société, de caractère officieux, l'*Ossoaviachim*, se charge de la préparation militaire de la jeunesse n'ayant pas encore atteint l'âge de la préparation militaire officielle; elle forme des tireurs, des spécialistes et des pilotes aviateurs. L'Ossoaviachim compte 13 millions de membres.

Politiquement, les enfants des deux sexes sont admis dans les « Pionniers rouges », et dans les « Jeunesses Communistes ». Un embryon d'éducation militaire leur est donné dans ces formations.

***

Au JAPON, l'instruction militaire est obligatoire dans les établissements d'instruction régis par l'État, par les Préfectures et les Municipalités. Une intense propagande étend pratiquement cette instruction à tous les élèves de l'enseignement secondaire et supérieur.

Les programmes d'instruction militaire sont établis par le Ministère de la Guerre et les instructeurs sont des officiers

de l'armée active détachés de leurs corps pendant deux ans. Le matériel est fourni gratuitement aux Écoles par les soins de l'Armée. Cinq cent mille jeunes gens suivent actuellement ces cours.

En dehors de l'École, des « Centres d'éducation de la jeunesse », où sont admis les jeunes gens de seize à vingt ans, reçoivent, sous forme d'œuvres post-scolaires, des *volontaires* qui suivent des cours à la fois militaires et professionnels. Ces centres groupent environ un million de jeunes gens.

Ainsi, l'Allemagne, l'Italie, l'U. R. S. S., le Japon ont donné à la préparation militaire de leur jeunesse toute l'extension compatible avec leurs ressources financières, sous la forme d'une veritable mobilisation morale et matérielle. Les armées de ces pays recueillent largement, du point de vue de la valeur de l'armée, le bénéfice de cette politique paramilitaire.

III

L'ORGANISATION ACTUELLE EN FRANCE ET L'ORGANISATION A RÉALISER

Pour résoudre le problème dans son ensemble, il y a lieu d'envisager en France les trois étapes suivantes :

1° *L'éducation physique et morale élémentaire* (jusqu'à quatorze ans) donnée obligatoirement à l'école par le personnel enseignant.

Ici l'armée n'a pas à intervenir. C'est au Ministère de l'Éducation nationale qu'il appartient de prendre à son compte cette double et harmonieuse formation de l'enfance.

En ce qui concerne la culture physique, celle-ci est actuellement prévue dans la réglementation universitaire. Il y aurait intérêt à en faire une obligation légale dans les établissements de tous ordres. La loi déterminerait le temps à réserver à l'éducation physique dans les programmes généraux d'enseignement.

2° *L'éducation physique et morale appliquée* (de quatorze à dix-huit ans).

Si l'éducation physique de l'enfant jusqu'à l'âge de qua-

torze ans ne présente aucune difficulté grâce à l'école, qui est un organe d'exécution tout désigné, il n'en est pas de même pour le vide à combler entre quatorze et dix-huit ans, vide très important puisqu'il correspond à l'étape essentielle de la formation de l'adolescent.

Il ne semble pas possible, en l'état actuel, d'apporter dans ce domaine une étroite réglementation. Il est cependant nécessaire que l'État, par le contrôle strict des établissements d'enseignement, par l'impulsion donnée aux sociétés sportives et l'organisation des cours communaux, assure au mieux le développement physique de l'enfant d'une manière continue, jusqu'à l'âge de la préparation militaire proprement dite.

Cette formation physique s'accompagnera de l'éducation morale : éducation de la volonté, du courage, de l'esprit d'initiative, éveil du sens patriôtique. Il serait trop tard à dix-huit ans pour l'entreprendre. C'est aux maîtres qu'il appartient de la donner avec un sens élevé de leur devoir. A l'heure actuelle, l'armée est à peu près seule à assumer cette charge, par suite de la carence trop fréquente de l'école en cette matière. Il est indispensable que la recrue arrive à la caserne avec le sentiment qu'elle y est appelée pour remplir la première de ses obligations de citoyen.

3° *La préparation militaire proprement dite* (de dix-huit à vingt ans).

La préparation militaire se donne en France à deux degrés, la Préparation Militaire supérieure (P. M. S.) et la Préparation Militaire élémentaire (P. M. E.).

a) *La préparation militaire supérieure.* — Elle est obligatoire dans les grandes Écoles de l'État et facultative dans un certain nombre d'établissements de l'enseignement supérieur. C'est le Ministère de la Guerre qui dirige son fonctionnement. Le cadre de la P. M. S. se compose d'officiers et de sous-officiers de l'armée active. Le programme d'instruction comprend deux cent quarante heures de travail réparties sur deux années. Des avantages sont conférés aux meilleurs élèves, tels que la nomination directe au grade de sous-lieutenant de réserve ou l'inscription à un peloton d'E. O. R. On peut estimer à 1 800 environ par an le nombre des élèves qui subissent avec succès les épreuves finales de la P. M. S.

La préparation militaire supérieure a un rendement appréciable mais encore incomplet.

D'une façon générale, les bases de cette organisation sont à conserver. Il conviendrait toutefois de combattre l'indifférence et la tiédeur, pour ne pas dire parfois l'hostilité, que l'on peut constater dans certains milieux intellectuels. Lorsque l'éducation nationale aura donné aux élites de la jeunesse la foi dans leur mission, la préparation militaire supérieure atteindra complètement son but et fournira à l'armée en nombre et en qualité les cadres de réserve dont elle a besoin.

b) La préparation militaire élémentaire. — Elle vise à former des élèves-gradés, des spécialistes, des recrues entraînées. Elle est confiée au Ministère de la Santé publique (Sous-Secrétariat de l'Éducation physique), qui dispose à cet effet d'un cadre militaire de direction et de contrôle, de crédits et de munitions.

L'organisation de la préparation militaire élémentaire est à base territoriale : un officier supérieur par région, un officier par département assurent le fonctionnement du service. Pratiquement, cette branche de la préparation militaire actuelle est limitée à l'activité de Sociétés dont le concours est à peu près bénévole, et de quelques centres intercommunaux encadrés pour la plupart par la gendarmerie. Aussi obtient-elle un rendement absolument insuffisant, car elle ne porte que sur le septième du contingent annuel.

Elle doit être réorganisée de manière à donner à toutes les recrues l'instruction militaire élémentaire, c'est-à-dire la discipline de l'attitude et du rang serré, la pratique du tir aux petites distances, l'utilisation du moteur, l'apprentissage du terrain et des conditions de la vie en campagne. Toute cette partie correspond aux premiers mois du dressage actuel à la caserne. Un essai d'instruction taylorisée qui a été fait pendant le service d'un an permet d'évaluer à environ cent vingt heures de travail réel (40 séances de trois heures ou 60 séances de deux heures) le temps nécessaire pour donner à la moyenne des recrues cette instruction militaire élémentaire. Ce sont ces cent vingt heures de travail réparties sur deux années que doit désormais assumer la préparation militaire.

Ce n'est guère qu'à partir de dix-huit ans que la moyenne des jeunes gens est capable de supporter l'effort physique que réclame la « préparation militaire ». C'est donc de dix-huit à vingt ans pendant les deux années qui précèdent l'appel de leur classe que les jeunes gens y seront entraînés.

La préparation militaire élémentaire doit être *obligatoire* de dix-huit à vingt ans.

Si elle restait facultative, l'armée serait astreinte à reprendre à l'origine l'instruction de chaque contingent. Mais l'expérience a montré que, lorsque les jeunes gens sont laissés libres de suivre ou de ne pas suivre les cours de préparation militaire, ils s'abstiennent le plus souvent de s'y rendre soit par nonchalance, soit par suite de difficultés d'ordre matériel, soit du fait de l'absence de moyens de transport. L'assiduité indispensable et générale ne peut naître que du principe de l'obligation

La préparation militaire obligatoire devra s'étayer sur une organisation territoriale fortement étoffée. A la base : une direction départementale, celle-ci mettant en action des centres communaux ou, selon les circonstances, des centres intercommunaux. La direction départementale aura à régler l'encadrement en utilisant les officiers et sous-officiers de l'armée active, les gardes mobiles, les gendarmes, les officiers et sous-officiers de réserve; elle aura à préparer le programme des séances, et à contrôler l'assiduité. Il appartient au Ministère de la Guerre de mettre sur pied cette organisation avec le concours étroit du Ministère de l'Intérieur.

La préparation militaire aura un caractère général et s'adressera à toutes les recrues d'un contingent sans tenir compte des affectations éventuelles à telle ou telle arme. Cependant quelques spécialistes à former de longue haleine tels que les radios-télégraphistes, par exemple, pourront être l'objet d'une instruction spéciale. En outre une préparation militaire spéciale devra être prévue pour la partie du contingent se destinant à la Marine et à l'Air.

Le procédé qui est employé dans plusieurs pays et qui consiste à réunir chaque année le plus possible de jeunes gens dans des camps d'instruction offre le maximum d'avantages. Il n'y a pas en effet de mesure plus favorable à l'instruction

prémilitaire que de faire passer les jeunes gens dans un camp pendant trois semaines au cours de la belle saison. Il n'y a pas non plus de meilleures vacances payées à offrir à des jeunes hommes. Il va sans dire que cette mesure est applicable à la P. M. S. comme à la P. M. E.

La proportion considérable des agriculteurs dans les contingents français peut rendre ce procédé d'une application assez difficile chez nous. S'il n'est pas possible de réunir chaque année dans des camps toutes les futures recrues, du moins faudra-t-il faire en sorte que toutes celles qui en seront empêchées suivent les séances d'instruction hebdomadaires dans des centres communaux ou intercommunaux.

Ajoutons qu'en matière de préparation militaire, l'attention du législateur doit se porter tout particulièrement sur la formation des futurs cadres de réserve. Il serait bon que les jeunes gens de la préparation militaire élémentaire, candidats aux grades de caporal et de caporal-chef puissent recevoir une instruction plus poussée que celle des recrues ordinaires et que pour eux, compte tenu des compensations à leur accorder, le nombre des heures d'entraînement au cours des deux années de préparation soit porté de cent vingt à deux cents heures. Les pelotons préparatoires actuels de l'armée active continuant à fonctionner, toute recrue venant de la P. M. E. pourra, si elle en est jugée digne, accéder aux grade de sous-officier et d'officier de réserve. Le cadre de réserve sera ainsi le fruit d'une meilleure sélection et présentera le maximum de garanties.

***

Ce n'est qu'au prix d'une organisation de ce genre, fonctionnant sous la direction et le contrôle de l'État, que la puissance militaire du pays sera portée au degré nécessaire.

Faute de cette organisation, la France sera peut-être dans l'obligation d'envisager une nouvelle augmentation de la durée du service.

Les efforts matériels consentis par le peuple français pour la défense de son indépendance seront inefficaces si le pays n'est pas pénétré du souci de ses devoirs et ne se plie en consé-

quence aux disciplines morales, intellectuelles et physiques indispensables. L'Allemagne de 1914 a attaqué la France parce qu'elle croyait triompher en quelques semaines d'une nation qu'elle considérait comme aveulie.

Le niveau de nos armements ne suffirait pas à nous préserver de la guerre, dans cette Europe inquiète, si l'agresseur éventuel n'avait la certitude qu'en s'attaquant à la France, il trouvera devant lui un peuple unanime, passionné jusqu'à la mort pour la défense de ses traditions, de son territoire et de son honneur.

La préparation militaire de la jeunesse est aujourd'hui de toute nécessité.

MARÉCHAL PÉTAIN

L'IDYLLE EN CRÈTE[1]

Examinés avec étonnement par les cochons qui ne reconnaissaient pas ces nouveaux villageois, ils continuèrent de descendre la rue. « La fable s'enrichit, se précise, prend une réalité, songeait Marie. La première fois qu'il a parlé de ce mariage, j'étais tout interloquée; tout à l'heure à peine ai-je été surprise; la troisième fois je trouverai la chose toute naturelle. Au bout d'une semaine, que personne n'en vienne plus douter, je suis madame... au fait comment s'appelle-t-il? Je suis madame Pierre depuis trois ans et je n'ai pas encore d'enfant. Hélas! pas un seul enfant, grand'mère! Au moment d'avouer une telle disgrâce j'ai senti le rouge me monter aux joues. »

— En veine d'invention, vous auriez bien pu nous donner une descendance, au lieu de me laisser la honte d'être une femme stérile, — dit-elle à haute voix.

Pierre se retourna, brusquement inquiet et vite rassuré par le visage joyeux de sa compagne. Ils demeurèrent une seconde ainsi, à se regarder face à face, puis soudain ils partirent ensemble d'un bel éclat de rire. Après la chaleur de la journée, le soir s'étalait, merveilleusement léger, et donnait envie de secouer la longue oppression des heures d'après-midi. Tout était piquant : l'imprévu de la rencontre, le désordre du village, l'incertitude du lendemain; enfin, profitant de l'un de ces moments où l'on tient sa jeunesse devant soi dans ses deux mains, ils se sentaient jeunes avec délices, avec arro-

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er octobre.

gance. Et le rire faisait trembler leurs épaules, élargissait leurs bouches, mouillait leurs yeux. Elle avait un rire modulé qui commençait de façon aiguë et finissait gravement. Il riait de façon saccadée sur une seule note. Chacun se demandait ce qui mettait l'autre en joie et croyait s'amuser surtout du plaisir de son compagnon. Sans se forcer à continuer, ils n'essayaient point de se retenir et s'abandonnaient tous deux à cette gaieté gratuite et généreuse.

On a vite fait le tour d'un village qui ne compte que trois petites rues sur les bords desquelles sont serrées quelques dizaines de maisons. Il suffisait aux nouveaux venus de descendre la voie principale, de tourner vers l'église et remonter jusqu'au café; à part quelques impasses et des fonds de cour, ils connaissaient tout Karoti.

Dans leur promenade, ils rencontrèrent seulement deux gamins perchés dans un figuier. La surprise les immobilisa d'abord sur les branches, mais reprenant leurs esprits et la curiosité s'éveillant, ils descendirent bien vite de l'arbre pour suivre les étrangers. Cette escorte enfantine se tenait à bonne distance : assez près pour bien voir, assez loin pour ne rien craindre.

Pierre et Marie se reposèrent sur l'un des bancs de bois avoisinant le café et attendirent. Dans la maison neuve qui faisait face et se trouvait à la bifurcation des chemins, quelqu'un chantait. C'était la voix d'une femme berçant un poupon sur un air populaire et avec des paroles improvisées :

Nani, Nani,
Que ton sommeil soit de roses.
Mon petit ange, dort.
Comment le réveillerai-je?
Ce sont des pierres de diamants
Qu'il me faudra lui jeter au visage
. . . . . .

Peu après, les volets s'ouvrirent et Aphrodite parut, tenant un enfant sur chaque bras. L'aîné, Stellio, chétif et blême, n'était visiblement pas né pour vivre, bien qu'il s'attardât sur la terre depuis deux ans. L'autre, Nico, tétait encore et regardait le monde avec sérénité. Quant à la mère, elle était pleinement belle, jeune et charnue; comme elle venait d'al-

laiter, sa gorge était découverte et, chose étrange en ce pays de sévère pudeur, elle ne semblait point se soucier de cette nudité.

— Bonsoir, — dit-elle, — vous attendez Haridimos?

Pierre expliqua qu'ils cherchaient à louer une chambre dans le village. Avant même d'avoir réfléchi, elle déclara que de chambres vides à Karoti, elle n'en connaissait point. Cependant, elle conseilla de patienter jusqu'au retour des hommes. Ceux-ci ne tardèrent pas à rentrer. La nouvelle de l'arrivée des étrangers avait déjà fait le tour du pays et sitôt l'âne déchargé, chacun se dirigeait vers le carrefour. En un instant, les bancs furent garnis, le cafetier sortit des chaises, on s'assit sur les seuils, sur les pavés, et beaucoup demeurèrent debout. L'assemblée grossissait toujours. Les femmes arrivaient par petits groupes en chuchotant. Elles se tenaient d'abord un peu à l'écart, puis, incapables de résister à l'attrait de la nouveauté, elles s'avançaient jusqu'à toucher les voyageurs. Les enfants n'ayant pas encore dix ans, garçons et filles, pieds nus, têtes nues formaient une grappe serrée, silencieuse. On n'apercevait que larges yeux et bouches béantes.

La nuit était descendue sur le village et chaque paysan qui s'approchait semblait une ombre venant se fondre à une plus lourde masse d'ombre. Lorsque Haridimos enfonça la pointe d'une lampe à huile entre les pierres de la façade, le spectacle changea. Tandis que les corps vêtus de sombre restaient indistincts et mêlés à la nuit, les visages humains surgissaient de tous côtés reflétant la lumière jaune. Visages broussailleux des hommes, visages avides et cireux des femmes, visages étonnés des enfants. La surprise de l'un des gamins semblait portée jusqu'à l'hébétude. Les yeux presque blancs à force d'écarquillement, la bouche ouverte sur un trou carré d'ombre, le front creusé de rides, il se tenait ainsi, parfaitement immobile et comme pétrifié. Marie, impressionnée, ne pouvait détacher ses regards de cet étrange masque.

Chryssi s'était accroupie près d'un seuil et, bien qu'elle ne dépassât guère les marches, elle ne permettait point qu'on l'oubliât. Le fait d'avoir été la première à rencontrer les Européens lui donnait une importance dont elle entendait profiter, elle était la seule femme qui osât prendre la parole à voix haute.

— Apporte des cafés, — dit Pierre à Haridimos.

Les hommes seuls avaient droit à cette marque de sympathie; cependant ils étaient encore trop nombreux. Le cafetier, ne possédant que neuf tasses, dut faire deux tournées. Pendant ces apprêts, Pierre répétait :

— Le village nous plaît, nous voudrions vivre quelques semaines ici. Trouvez-nous un logis, nous ne sommes pas difficiles : des murs, un toit...

— On va voir, patiente, — répondait un homme moustachu qui semblait devoir diriger les débats.

Un abri... ce n'était pas cela qui importait. Les questions succédaient aux questions sans aucun souci de retenue : Ton nom? ton pays? que fais-tu? Où vas-tu? ton âge? ta fortune? Marie et Pierre répondaient inlassablement avec un louable et vain effort de sincérité. Comme arrivait la dernière tasse, un ancêtre se leva :

— Nous vous remercions du fond du cœur d'être venus. C'est un grand honneur que vous nous avez fait de distinguer notre village parmi les autres. Que votre vie soit ici bienheureuse! vous êtes comme nos enfants.

Pierre remercia longuement. A peine la conversation avait-elle repris le tour banal et familier, avec ses répétitions, ses réponses prévues, qu'un autre vieux se dressa. Il ressemblait au premier, au point qu'on eût pu les confondre : la même face longue et osseuse au nez aquilin, la même barbe hirsute.

— C'est une grande gloire pour nous qu'un Français ait daigné arrêter son regard sur notre pays. Aussi, soyez ici les bienvenus. Ce qui est à nous est à vous. Notre volonté fléchit devant vos ordres.

Pierre remercia en termes chaleureux. Il n'en fallait pas davantage pour que s'éveillât le démon de l'éloquence. Chacun préparait un discours, mais les hommes d'âge étaient les seuls à l'oser prononcer.

— Lequel de vous a remarqué le premier Karoti? — questionna l'homme moustachu que les autres appelaient « capitaine ».

— C'est elle, — répondit Pierre.

— Ce ne pouvait être qu'elle, ma petite âme, — dit Chryssi. — Elle a vu Athènes, les Cyclades, la terre entière, mais en

passant sur la route elle a dit : « De village comme celui-là, il n'y en a pas d'autres sous le soleil. »

— Ce choix nous fait plus grands aujourd'hui que nous n'étions hier. Explique-lui cela dans sa langue, mon fils, — dit un grand-père.

— Répondez-leur que la grâce de l'accueil dépasse encore la beauté du pays, voulez-vous?

On était sur une pente où il n'était plus possible de s'arrêter. Chacun des ancêtres voulait faire un discours qui l'emportât sur le précédent; les mots : admirables, sublimes, éternels, inoubliables devenaient monnaie courante. Lorsqu'un vieillard venait de parler, il restait encore un instant debout et s'asseyait à regret, déçu d'avoir si tôt fini son oraison, déçu de ce que deux phrases aient pu suffire à exprimer tous les larges sentiments qui gonflaient sa poitrine. Celui qui préparait son compliment s'agitait sur son siège, ouvrait et fermait la main, remuait les lèvres comme pris de transes. Une voix commanda :

— Haridimos, du ouzo pour les étrangers.

Le cafetier revint avec des verres pleins d'une eau-de-vie violente et parfumée.

— J'offre aussi l'alcool aux Français.

Pierre dut refuser, car tous les paysans se seraient crus obligés de souhaiter ainsi la bienvenue.

La nuit se faisait plus noire. Le monde visible se rétrécissait en ce cercle étroit de lumière jaune où tout le village demeurait entassé. De souper, il n'était pas question. L'âtre était froid dans toutes les maisons et nul ne songeait à la faim. Les poules, les cochons étaient rentrés sans qu'on s'occupât d'eux. Sur les bras de leurs mères, les enfants même oubliaient le sommeil. Une fatigue soudaine envahit Marie; Pierre demeurait plus longtemps silencieux et répondait plus brièvement aux questions.

— Je vous en donne une peine! Ça ne finira jamais.

— C'est un pays où le temps n'a pas la même mesure qu'ailleurs. Si vous et moi nous nous lassons, c'est la preuve que nous n'avons pas encore acquis le juste rythme.

— Que veut-elle? — demanda Chryssi inquiète de toute parole qu'elle ne pouvait comprendre.

Les discours continuaient, monotones à la fin et lourds de redites.

— Le village est le plus beau village et cet accueil me touche infiniment; mais s'ils ne me trouvent pas une chambre, tout cela ne sert à rien. Voulez-vous traduire? — dit Marie.

Pierre hésita et traduisit. Il s'ensuivit un instant de stupeur

— Le village entier tient conseil, — dit enfin l'homme moustachu.

« Comment tient-il conseil? songea Marie. Personne ici ne parle de maison. Ce ne sont que palabres après palabres, questions inutiles, vains éloges. » La conversation avait repris sur la guerre :

— Nous sommes cinq ici à connaître ton pays. Trois ont combattu avec la légion crétoise. Un avec les Anglais, le dernier avec les Américains.

— L'Américain, c'est moi, — dit un grand diable sec.

« Soldiers, yes ... Well ... tesserès forès pan pan. » Il voulait absolument qu'on prît son crâne à deux mains pour sentir grelotter une balle sous ses os. Malgré la meilleure volonté, on ne percevait rien. Sans doute n'y avait-il jamais eu de balle, car la place ne manquait pas, il avait sûrement la tête vide.

— Moi aussi j'ai été blessé, — dit un autre qui semblait presque un vieillard; — mais ce qui me contrarie, c'est qu'ils nous avaient promis à chacun trois mille francs pour nous faire engager et qu'ils ne nous ont jamais rien versé. Quand tu seras de retour à Paris, mon fils, demande-leur donc pourquoi ils oublient de nous donner cet argent et dis-leur qu'ils nous le doivent, puisque c'était promis.

— Moi, là-bas, j'étais capitaine, — dit le moustachu, — et depuis j'ai fait partie de la garde personnelle de Vénizelos.

— Tu savais un peu le français?

— Pas besoin, pour boire un coup et se rendre un service : on se comprend toujours.

Cependant, ils racontèrent comment, un jour, un détachement crétois s'était égaré chez les nègres. Ces nègres parlaient nègre et ne se laissaient pas aisément toucher par les marques de fraternité. Des uniformes inconnus, un parler qui n'avait point de sonorité française, ils étaient convaincus

d'avoir affaire à des ennemis et les couteaux étaient prêts quand fort heureusement un officier passa. Ensuite, grâce à l'alcool et au vin des gourdes, la journée s'acheva sur des transports d'amitié.

— Alors, c'était ainsi, — conclut le capitaine et l'on voyait bien qu'il regrettait ce glorieux temps. — S'ils ne savaient pas demander en français le pain et le sel, ils avaient retenu des noms de villes au hasard et sans savoir où elles se situaient : Bapaume, Marseille, Château-Thierry, Verdun. Durant un moment, ce fut à qui éblouirait le plus les étrangers par des prodiges de mémoire.

Le groupe des enfants formait un chœur extasié et muet. Les femmes murmuraient à voix basse en regardant Marie : « Comment ose-t-elle se montrer les bras nus jusqu'aux épaules et marcher sans bas comme une gamine? C'est sans doute la coutume de son pays, car elle n'a pas l'air de penser au mal. Il y a déjà trois ans qu'elle a connu l'homme. Elle n'a pas encore d'enfant? »

— Non. Voilà donc pourquoi elle est si triste, pauvre petite.

Enfin le capitaine déclara, non sans vanité :

— Vous avez une maison, celle-ci, la meilleure du village. Elle appartient à Yorgos fils d'Alécos et à sa femme Aphrodite. Puissiez-vous y vivre en joie!

Où l'affaire avait-elle été discutée? Quelles conversations secrètes, quels invisibles débats avaient abouti à cette conclusion? Marie n'aurait su répondre. Apparemment, personne n'avait bougé et rien n'avait été dit concernant un toit.

— Le fruit mûrit et se détache de lui-même, — fit Pierre.

La maison de Yorgos prit soudain une importance nouvelle, un caractère exceptionnel et tous les assistants se levèrent pour la mieux voir. Même lorsque ses murs montaient lentement au-dessus du sol, même lorsqu'on avait coiffé la charpente de tuiles roses, pourtant rares dans le pays, jamais encore la bâtisse n'avait été examinée avec une telle gravité.

Aphrodite, portant toujours ses deux petits serrés contre sa poitrine, ouvrit la porte et passa la première, suivie des étrangers et de presque tout le village. Dès le seuil, quelques marches de bois conduisaient à la chambre, seule pièce de la

maison si l'on ne tenait pas compte du cellier et de l'étable formant sous-sol. Tant qu'il y avait eu de l'argent on avait bâti, mais les projets dépassant toujours les possibilités, un jour Yorgos s'était trouvé sans une drachme et la construction demeurait inachevée. De hautes poutres étaient jetées là-haut comme des passerelles; le plafond manquait on voyait la charpente et l'envers des tuiles. Les murs n'avaient été crépis que jusqu'aux solives; au-dessus, les grosses pierres et la terre gâchée étaient à nu.

La salle, de belles proportions, prenait jour par quatre fenêtres dont les châssis voilés de broderies n'avaient encore jamais serti de vitres. Une porte s'ouvrait sur une terrasse bordée de murs bas, au milieu de laquelle s'élevait une poterie sans fond, sorte de large cheminée. Quelques tomates coupées en deux, des concombres, des figues séchaient au hasard.

— Je peux prendre un fruit? — demanda Marie.

Elle avait si douloureusement faim qu'il lui était impossible de penser ou même de suivre une conversation. Elle allait absente de l'assemblée, indifférente à tout.

— Je vais commander votre souper, — dit le capitaine.

— Haridimos, tu as du feu chez toi? Fais donc vite cuire une poule.

Il n'était pas loin de dix heures du soir, la volaille était encore emplumée et bien vivante quelque part sous un toit.

— Oui, je vais la faire bouillir, — répondit le cafetier, enchanté de ce que le rôle de cuisinier lui fût confié.

Le mobilier de la pièce se composait d'un grand lit de bois au-dessus duquel un carré de toile, suspendu par quatre ficelles, formait hamac, d'un banc étroit que recouvrait un matelas de feuilles sèches, d'une table ronde, de quatre chaises et de deux malles. Au fond de la chambre, dans le coin opposé au lit, un tas de grains s'appuyait aux murs et croulait sur le parquet.

Aphrodite avait donné ses enfants aux femmes et était revenue avec un plateau chargé d'une coupe d'amandes et de petits verres de ouzo.

— Surtout, ne refusez pas, — dit Pierre en voyant Marie hésiter.

Elle prit donc un verre et commença de briser les coquilles entre ses dents.

Les habitants se divisèrent sur l'heure en deux groupes. Ceux qui avaient le droit de trinquer : Yorgos et toute sa famille, le capitaine, le soldat américain. Puis les autres, à qui la possession des étrangers échappait et qui devaient se tenir un peu à l'écart.

On leva plus de vingt fois les verres avant d'oser y porter les lèvres.

— Tout ce que tu ordonneras...

— Je bois à ce que tu désires le plus...

— De longues années pour toi.

L'instant était si cordial qu'une question d'intérêt risquait de sonner faux. Pierre n'était pas sans le redouter, mais sa nature le portait justement à aborder toute difficulté de front.

— Combien Yorgos veut-il pour un mois?

— Le dérangement est grand, — répondit le capitaine. — Il pense que cinq cents drachmes seraient une somme raisonnable pour lui comme pour toi.

Ainsi, même le prix était fixé mystérieusement.

— C'est à peu près le double de ce que ça vaut, — dit Pierre en français. — Je vais discuter.

— Laissez, — répondit Marie, — la fatigue est assez grande pour un soir et puis, il faut bien qu'ils profitent un peu de mon passage.

Les villageois furent consternés. Était-il possible que le magnifique jeu de marchandage sur lequel ils avaient compté leur fût ainsi ravi? Voyons, un marché ne se conclut pas de cette façon, surtout lorsqu'il s'agit de centaines de drachmes! Ils avaient tous la mine déçue d'enfants privés de spectacle qu'on envoie au lit trop tôt. Seul, Yorgos était ravi.

— Que ma demeure soit désormais ta demeure! — s'écria-t-il.

Mais Aphrodite se retourna pour regarder avec mépris l'homme qui disait déjà des bêtises. Elle avait immédiatement compris que la situation la rendait maîtresse et, sans tarder, elle usait de ce nouveau droit :

— Vous autres, rentrez chez vous. Débarrassez ma maison. Il faut laisser les Européens souper en paix.

Les hommes descendirent les marches, les femmes suivirent avec plus de regret; quant aux enfants, ils ne pouvaient pas renoncer au plaisir; on les chassait vers la rue, ils revenaient par la terrasse, se cachaient près de l'escalier, se dissimulaient dans les coins d'ombre. Enfin, après bien des menaces, il ne resta plus que les propriétaires du logis, leur famille, le capitaine parce qu'il avait tenu un rôle important durant toute la soirée, une femme du Pirée parce qu'elle savait mettre un couvert et Chryssi, parce que c'était Chryssi, qu'elle avait la langue agile et savait jeter ou lever les sorts.

Les femmes s'affairaient à mettre la table : une nappe tissée à la main et jaunie par le temps, deux assiettes, deux verres, une cruche de vin, un pot d'eau, le tout éclairé faiblement par la lumière de l'icône ressemblait à quelque apprêt pour un repas biblique. Cependant, Évangélia n'avait jamais admiré un tel luxe au village. Tout en faisant tremper de vieux croissants de pain noir pour les attendrir et les rendre mangeables, elle levait sans cesse des yeux émerveillés vers le rond de clarté.

Enfin, peu avant onze heures, Haridimos entra, portant triomphalement une jatte d'eau chaude et trouble, parfumée au citron. Son père suivait, chargé d'un plat où figurait un poulet blafard, étique, entouré d'un cordon de pommes de terre mal épluchées et presque crues. Quelqu'un eut la bonne idée d'apporter des piments au vinaigre et, la faim aidant, Pierre et Marie soupèrent de bon appétit sous l'œil curieux des spectateurs.

— Lorsque je suis seul, je peux oublier ce que je mange, — disait Pierre, — mais dès qu'on me voit, je sens passer chaque bouchée. Et dire que pour toute chose il en est ainsi et qu'on ne prend vraiment conscience de soi que sous le regard des autres.

Marie l'avait déjà compris, Pierre ignorait le tour des conversations banales. Les phrases toutes faites, les demandes et les réponses prévues, le mot qui s'accroche invariablement au mot, il ne savait pas user de ce jeu conventionnel pour rompre le silence et demeurer à l'écart de ce qu'il disait. Chacune de ses phrases semblait répondre à des pensées profondes. Une poussée intérieure faisait jaillir un propos; puis, gêné de s'entendre il se taisait ensuite longuement.

— Vous n'avez pas mangé, pourquoi ne partagez-vous pas notre repas? — demanda Marie aux paysans.

— Ne te fais pas de souci pour nous, ma fille, — dit Calliope. — Nous savons jeûner. Nourris-toi avec tranquillité.

Les enfants dormaient. Nico dans le hamac dont la toile serrée n'était pourtant pas étanche. La couche paternelle risquait fort d'être arrosée durant la nuit, mais qu'est-ce que l'ennui d'une chaude averse auprès de la commodité de n'avoir qu'à lever un peu la main pour balancer le bébé? Stellio reposait sur le lit et Vassili sur la banquette. Ce Vassili, l'aîné des enfants, un beau diable de quatre ans, on ne l'avait point aperçu jusqu'alors. Déjà débrouillé, il faisait bande avec les gamins du village. Il avait dû courir jusqu'à la limite de ses forces, maintenant il dormait, jambes pendantes, bras écartés, figure offerte.

— Je vais étendre pour toi une couverture sur le plancher, — dit Aphrodite.

— Merci, je préfère passer la nuit sur la terrasse, — répondit Marie en pensant que cinq personnes allaient déjà respirer sous le toit.

— Tu prendras froid au petit matin.

— Non, j'ai l'habitude du plein air.

La couverture était étroite. Une cotonnade à rayures gaufrées servit de drap, un sac de son, d'oreiller. A côté de ce lit improvisé, Pierre déroula son sac de couchage. Une fois la porte fermée, ils se retrouvèrent tous deux seuls. Sortant de cette compagnie exubérante et tapageuse, ils éprouvèrent une gêne à se sentir l'un avec l'autre et le silence leur pesa.

— Je vous ai donné bien de la peine avec cette installation.

Il se tourna vers elle et ne répondit point. Sa façon de jouer avec le silence était extrêmement pénible.

— Croyez bien que je n'avais pas prévu tant de difficultés.

Elle essaya de paraître enjouée, mais son sourire s'arrêtait au milieu des mots. Cependant elle poursuivit :

— Je n'ai pas votre patience. Au bout d'une heure, j'aurais abandonné la partie.

— Vous auriez peut-être trouvé autant de bonheur ailleurs qu'ici, mais renoncer par lassitude, cela n'est jamais permis.

Maintenant, il s'obstinait à regarder vers la vallée où

cependant on ne voyait rien que ténèbres après ténèbres. Marie s'avança vers lui.

— Il doit être tard. Bonne nuit.

Elle tendit la main et il eut encore pour la baiser ce mouvement brusque et obséquieux qu'elle détestait.

— Serviteur, mademoiselle.

Lorsqu'il eut relevé son front et redressé ses épaules, il redevint lui-même et ajouta :

— Vous pouvez dormir, vous n'aurez jamais plus beau ciel sur la tête. Attendez, vous le verrez mieux sans lumière.

Il souffla sur la petite flamme de la lampe à huile qu'Aphrodite avait piquée dans un trou de mur et demeura un moment encore à scruter l'obscurité avant de se dévêtir. Marie était déjà couchée face au ciel.

A mesure que l'on oubliait la clarté de la lampe, l'ombre pâlissait et se colorait davantage. Le rideau de nuit prenait des profondeurs d'abîme et le noir se changeait en un bleu transparent, intense à force d'épaisseur. Des étoiles flottaient dans cet azur. Des étoiles en traînées, en volées, en nuages, des poussières d'étoiles anonymes et cependant chacune centre d'un monde. Au milieu de ce pollen, quelques astres brillaient d'un plus vif éclat et jetaient des feux jaunes, blancs, rouges ou verts semblables à d'incompréhensibles et lointains signaux.

Une silhouette se dressa sur une terrasse voisine, puis une autre un peu plus loin, une autre encore, tous les toits se peuplaient silencieusement. Chaque forme demeurait longtemps immobile. On ne pouvait deviner ce qu'elle contemplait. Peut-être s'oubliait-elle en méditation ou en prières? Peut-être hésitait-elle instinctivement avant d'abdiquer, avant de confier sa faiblesse à cette immensité? Les minutes passaient sans qu'elle fît un mouvement, si bien qu'elle semblait un relief du toit. « J'ai rêvé, songeait Marie, ce n'est qu'une cheminée. » Cependant, la silhouette se penchait pour ramasser une draperie, puis s'abaissait lentement jusqu'à disparaître. L'homme s'était allongé pour dormir. Ainsi, sur chaque terrasse, sur chaque perron, des hommes reposaient, les épaules contre les dalles ou la terre tièdes. Une couverture élimée modelait étroitement leurs corps et ils ressemblaient

alors à des larves, à de pauvres larves informes et obscures.

Sitôt allongés, les paysans trouvaient d'ordinaire le sommeil; mais ce soir, l'arrivée des étrangers les avait grisés. L'un enjolivait son discours, l'autre projetait de faire un présent, l'Américain repensait à la guerre comme au seul temps où il avait vraiment vécu, Yannakis répétait : « Pourvu qu'ils ne disparaissent pas cette nuit et qu'on les retrouve au matin. » Dans les maisons, les enfants seuls respiraient régulièrement et gardaient les yeux clos. Aphrodite expliquait :

— Six cents drachmes, ils auraient encore accepté de bon cœur.

— Laisse donc, — répondit Yorgos, — puisque l'honneur est pour nous.

Tout ce monde avait gardé les vêtements de la journée; les hommes avaient seulement quitté leurs bottes, les femmes leurs bas et leurs chaussures de cuir. Chryssi n'avait même pas pris cette peine pour s'allonger sur sa banquette guenilleuse :

« Qu'elle accepte de boire ma tisane et qu'elle aille faire brûler trois cierges à la vierge de Kouffi, on verra bien si son ventre se dénoue. »

Marie était trop lasse pour trouver le sommeil. Elle écoutait le souffle puissant et profond de Pierre endormi, elle regardait encore le ciel et son écharpe laiteuse, puis les terrasses nues. L'air sentait le basilic, la figue séchée, les caroubes mûres...

DE L'AUBE AU SOIR

L'aube durait longtemps. Tout ce qu'elle touchait devenait d'un bleu subtil, léger, d'abord brumeux, puis transparent à mesure que se dissolvaient les traces de vapeur qu'avec peine la nuit avait arrachées à la terre. On ne pouvait deviner où le soleil allait paraître, car le ciel était longuement embrasé du côté de Kouffi. Enfin, la boule rouge se hissa comme une auréole à la pointe d'un mont et ses rayons obliques, effleurant les terrasses, colorèrent d'orange les murs des maisons tournés vers la vallée. Cette lumière trop vive, se glissant entre les cils de Marie, l'éveilla. Elle se reconnut d'abord elle-

même, puis elle prit conscience de ce qu'une nuit venait de s'achever, ensuite elle se rappela qu'elle était en Crète. Un mouvement éprouvant sa chair un peu meurtrie, elle retrouva la couche improvisée et brusquement l'image de Pierre lui apparut.

Son cœur se mit à battre à grands coups et sa gorge se serra comme sous l'étreinte d'une main. Elle ouvrit les yeux, se souleva sur ses coudes : plus de compagnon. Le sac, la couverture, tout avait disparu.

Un flot de sang effaça la fraîcheur de la nuit sur son visage. Elle se leva et se vêtit hâtivement.

Dans la maison voisine, une fillette se hissait de la pièce en contre-bas.

— Le bonjour à toi, petite Marie. Tu as bien dormi?

Deux femmes sortirent aussi du trou d'ombre où l'on apercevait juste les montants d'un métier à tisser.

— Ma belle, mon cœur, viens ici, viens tout près.

Marie s'avança et s'assit sur le mur bas qui séparait les terrasses. Les paysannes se mirent à lui caresser les cheveux, le cou, les bras comme si, devinant son émotion, elles eussent voulu l'apaiser à force de tendresse. Elles posaient cent questions auxquelles il n'était pas la peine de répondre. Marie se contentait de sourire et de dire « oui... oui... » par intervalle. Cependant, la plus vieille insista :

— C'est vrai, mes yeux, que tu admires notre village?

— Je n'en connais pas de plus beau.

— Tu l'as déjà dit hier au soir, mais je ne me lasse pas de te l'entendre répéter.

Les questions reprirent : « Ton âge? ta fortune? tes parents? Combien resteras-tu de mois au pays? » La fillette avait le visage délicat, les yeux larges et profonds.

— Comment t'appelles-tu? — dit Marie.

— Christina. J'ai onze ans.

On lui en aurait donné dix-huit à cause du mouchoir serré autour de la tête

— Elle sait déjà bien filer, — dit la mère. — Pétro est plus matinal que toi. Voici longtemps qu'il a sauté par-dessus le mur pour sortir par notre porte...

— Il n'avait pas de bagage sur le dos?

— Non, il marchait librement à grandes enjambées. C'est un gaillard, ton mari. Je m'étonne qu'il ne t'ait pas encore fait d'enfants.

— Tu vois bien, — dit la grand'mère, — que la petite a les hanches trop étroites.

— Où est-il?

— Je ne sais pas. Je l'ai vu monter jusqu'à l'école, puis il a tourné à droite. Ce chemin-là mène soit vers la vallée d'Episcopi, soit vers la mer. J'ai idée qu'il a plutôt pointé vers le rivage.

Marie n'eut plus qu'un désir : rejoindre Pierre. Elle entra chez Yorgos. Deux enfants dormaient encore. Aphrodite allait et venait avec Stellio sur son bras. L'enfant avait une gravité inquiétante et précoce. Jamais on ne le voyait sourire, il ne pleurait même pas et se contentait de geindre doucement; alors, pas un trait de son petit visage décoloré ne bougeait. Comme il n'avait guère de force pour tenir sa tête droite, il la laissait tomber de côté et appuyait son front contre la mantille noire de sa mère, ce qui lui donnait l'air câlin. D'ailleurs, il aimait la chaleur, les caresses, les baisers comme tous les enfants débiles.

— Je voudrais bien de l'eau pour me laver.

Aphrodite lui tendit un verre plein.

— Ce n'est pas assez.

Généreusement, Yorgos se hâta de remplir un second verre et Marie s'installa sur la terrasse. Les voisines accoururent afin d'assister à la toilette et Christina, ne voulant pas être en reste de propreté, inclina la cruche pour humecter un chiffon qu'elle se passa sur le visage.

A peine dans la rue, Marie fut mise au courant : « Ton Pétro est parti de ce côté... Je lui ai demandé où il allait, mais il m'a répondu qu'il ne savait pas... La mer semblait l'attirer... Ne suis pas ce raccourci, tu t'égarerais... Veux-tu l'enfant pour te conduire?... Prends l'âne, tu as une grande heure de marche. » Refusant guide et monture elle s'engagea seule sur le chemin. A peine avait-elle gravi, le premier mamelon qu'elle s'entendit héler : Maria! Maria! Elle s'arrêta. Une femme accourait les bras tendus :

— Ils me disent que tu n'as rien mangé. Prends au moins

cette grappe de raisin, ma petite âme, et qu'elle te porte bonheur pour la journée.

Sitôt qu'on s'éloignait un peu du village, on se trouvait dans une grande solitude. Le chemin creux bordé d'arbres menait aux vignes; mais dès qu'il avait dépassé le dernier clos, il perdait son ombrage, devenait pierreux, revêche, montait ainsi jusqu'au sommet de la colline et s'achevait là, brusquement, sans raison. Quelques sentiers le continuaient, incertains et capricieux. On pouvait hésiter pour choisir, mais il était impossible de s'égarer : la mer semblait toute proche, on distinguait les ondulations du sable, l'écume des vagues et l'on pouvait suivre jusqu'au vol rapide des goélands qui jouaient à effleurer l'eau.

Cette apparente proximité n'était qu'un leurre, il fallait descendre longtemps au milieu des cailloux et des chardons pour arriver à un terrain plat qui n'était pas encore le rivage. Le sol et les herbes se confondaient en un même gris roux, les touffes d'asphodèles ne faisaient point non plus de taches de couleur; cependant, leurs corolles gonflées de sève et leurs fleurs en boutons ressemblaient à de grosses gouttes de lait. On leur savait gré, au milieu d'une végétation courte et desséchée, de garder cette fraîcheur et de se dresser avec tant de noblesse.

Lorsque Marie arriva sur la plage, elle était déserte; soudain, une chevelure puis une face ruisselante émergèrent de la croupe d'une vague. Marie poussa un cri d'allégresse auquel Pierre répondit par un « oh! oh! » retentissant. En quelques brasses il gagna le bord et courut à la rencontre de la jeune fille. On ne pouvait s'y tromper, tout son visage exprimait le vif, le franc plaisir de la revoir. Il lui prit les mains et les serra jusqu'à les meurtrir, tandis qu'elle le contemplait presque nu, grand comme un dieu, luisant d'eau, coloré de rose dans la lumière du matin. Mais déjà, il avait repris cette politesse qui établissait les distances :

— Venez vite vous baigner, mademoiselle. Profitez de ce que le soleil n'a pas encore tiédi l'eau.

Le ton mondain, le « mademoiselle » les séparait à nouveau et Marie déçue doutait de la sincérité du premier élan.

Il nageait ainsi qu'une bête marine, c'est-à-dire sans règle

ni méthode, avec des mouvements instinctifs que nul n'aurait su décomposer ni codifier. Il se retournait sans faire de remous, plongeait, un bras en avant, jusqu'à toucher le sable et remontait tout droit comme un ludion, les yeux grands ouverts et glissait entre deux eaux, tantôt brusque et prompt, tantôt paresseux et indolent. Quant à Marie, elle ne savait qu'avancer à la brasse; mais elle atteignait ainsi une grande vitesse. Dès qu'il la vit dans la mer, il vint rôder auprès d'elle. Grossi, raccourci, avec de longs yeux verts qui ne cillaient plus, elle le trouva si monstrueux qu'elle se sauva. Lui, devinant l'effroi qu'il faisait naître y prit plaisir. Ainsi commença le jeu. Elle fuyait tandis qu'il la poursuivait. Pleine d'ardeur, elle se ramassait et se détendait sur les vagues dans l'espoir de gagner de vitesse et le distancer; mais il était toujours là, touchant ses talons, s'allongeant sous elle ou bien surgissant sur son chemin. Parfois, il s'ébrouait, battait l'eau et l'éclaboussait au point de la rendre aveugle durant tout un moment. Bien que le cœur lui battît jusqu'à la gorge, elle avait des ruses de gibier. Après avoir longtemps filé tout droit, elle se retournait brusquement pour le déjouer; mais alors qu'elle se croyait sauvée, elle voyait passer une ombre dans les profondeurs et avait grand'peine à retenir un cri. Plus que le corps déformé par la mer, les yeux verts lui faisaient peur. Ils avaient, sous le flot, une fixité, un éclat difficile à soutenir; or, elle pouvait aller à droite, à gauche, toujours elle rencontrait ces yeux luisants de bête de proie. Enfin, hors d'haleine, les muscles tremblants de lassitude, elle s'étendit sur le sable en plein soleil. Il vint s'allonger auprès d'elle. C'était fini, hors de l'eau, il ne l'effrayait plus.

— Vous m'auriez bien mangé, — dit-elle.

— Ce sera pour la prochaine fois.

Il était content et rit très fort.

Ils demeurèrent ainsi le reste de la matinée, doucement inclinés vers la mer. Le sable se modelait étroitement sur eux, prenant l'empreinte de leurs corps. « Un sarcophage », dit Pierre que le jeu avait animé et rendu bavard.

— N'évoquez pas la mort en un pareil moment.

— Pourquoi? C'est seulement sur le sable chaud que l'idée en est supportable. Déjà pris à moitié dans une terre accueil-

lante, on n'a plus la force de se révolter. On renonce, on s'abandonne, on glisse, on pèse un peu plus dans le creux, on oublie de vivre et c'est fini.

A droite, le rivage étendait à perte de vue sur plusieurs lieues son arc large et doux. A gauche, changeant de nature, il devenait escarpé et rocheux. Le fleuve aboutissait à l'endroit le plus élevé de la falaise. Il arrivait là par une gorge étroite, couleur de sang, péniblement taillée au cœur des pierres volcaniques; puis il s'étalait sur le sable, se divisait en plusieurs bras, hésitait et se perdait dans la mer. D'un horizon à l'autre la plage était déserte; mais on voyait se détacher sur le ciel, à la cime des monts, la haute silhouette de quelques bergers. Lorsqu'on les avait aperçus, à force d'attention, on distinguait aussi le troupeau : une masse rousse, de même couleur que la terre, mais piquée de taches noires et qui se déplaçait lentement.

Par des sentiers divers, hommes et bêtes se rendaient au fleuve pour se désaltérer avant la grande chaleur. Parfois, le berger s'arrêtait pour examiner les deux formes humaines allongées sur le sable, puis il repartait et s'immobilisait encore, inquiet de ces présences inaccoutumées.

Chaque troupeau, une fois rafraîchi, regagnait son pâtis en longeant le rivage et ce fut, durant plus d'une heure, un cortège presque ininterrompu de pattes fines frappant le sol avec un bruit d'averse. Les brebis avançaient en masse compacte et monotone, dans la trace les unes des autres. Elles allaient toutes, le museau bas, les yeux fixés sur le sable, indifférentes aux buissons desséchés et aux vagues qui dessinaient de grands festons sur la plage. Les chèvres avaient plus de caprice dans l'allure et plus de curiosité dans les yeux; cependant, elles ne s'égaraient pas, par crainte du chien maigre qui s'affairait le long de la colonne.

Que le berger fût un vieillard ou bien un tout jeune garçon, il lançait le même salut : « Vers le bien ». Pierre et Marie répondaient ensemble « Vers le bien ». Troublés et effrayés par la vue d'une femme à moitié nue, les jeunes, plus farouches que leurs moutons, accéléraient le pas. Les vieux, plus résolus, s'approchaient et posaient des questions : « D'où es-tu? où vis-tu? » Lorsqu'ils apprenaient que les étrangers habi-

taient Karoti, une ombre de regret passait sur leur visage.

— Je descendrai dimanche, — dit l'un d'eux.

— Eh bien! je te verrai. — Et le vieux partit tout illuminé par cette promesse.

— Voyez-vous, rien n'est changé, — dit Pierre avec véhémence en s'asseyant pour mieux s'expliquer. Tout ce que vous avez devant les yeux, c'est la Grèce d'il y a trois mille ans. La tiédeur du sable, la douceur de l'eau sont les mêmes, le bleu du ciel, la légèreté de l'atmosphère sont les mêmes, la même aussi cette montagne et là-bas la roche sanglante. Le fleuve, les bergers, les troupeaux, rien n'a changé. Nulle part ailleurs le passé n'est sans doute demeuré si vivant. Ce matin, pour sortir sans éveiller Aphrodite, j'ai traversé le cellier de nos voisines. Il y a là des cruches monumentales qu'on pourrait croire héritées directement du roi Minos. Elles contiennent le vin, l'alcool, le vinaigre, le grain, la laine, les fruits secs : elles contiennent toutes les réserves et tous les trésors de la famille, jusqu'aux vêtements des jours de fête. Si les paysans avaient de l'or, ils le confieraient aujourd'hui comme jadis à ces larges panses d'argile.

» On dit : « La Grèce antique est morte, le peuple le plus civilisé est devenu le plus primitif. » Ceux qui parlent ainsi ne pensent qu'à la machine, comme si l'évolution d'un peuple tenait uniquement à des engrenages de fer. Qu'on regarde les gens des villages et qu'on m'explique d'où leur vient cette aisance, cette noblesse, cette race. Le plus misérable peut aborder un prince sans timidité ni gaucherie; le plus ignorant, qui ne connaît que les alentours de sa chapelle, possède une philosophie et n'oublie jamais la relativité des biens, le tragique des vies humaines, la force du destin. Et ce ne sont pas là des mots mêlés par habitude à ses discours, c'est une nuance de son âme, une inclination de ses pensées. Quel moujik, quel paysan de chez vous, quel fermier saxon, a jamais contemplé l'univers avec tant d'humilité et tant d'orgueil à la fois? »

Délicieusement engourdie et molle sur le sable, Marie suivait les propos de Pierre sans y répondre. Les mots semblaient venir de loin et lui arriver avec retard. « Comment peut-il encore réfléchir et s'agiter? » songeait-elle, tandis que, secouant

la tête, il faisait tomber une pluie de sable de ses cheveux. Lourde, les yeux à demi fermés, elle paraissait cependant attentive. Ainsi qu'une eau tranquille, émue par le moindre souffle, son visage changeait sans cesse d'expression. Il semblait à Pierre que chacune de ses paroles pénétrait cet être sensible et s'installait en bonne place dans une chair merveilleusement douée pour tout comprendre. Comme rien n'encourage plus à poursuivre que d'être bien écouté, il continua :

— On prétend aussi que c'est le pays de la beauté. Or, je ne vois pas que la nature y soit plus belle qu'ailleurs. La Suisse est plus pittoresque, l'Italie plus harmonieuse, la France plus variée. La Grèce, c'est la contrée du dépouillement, le royaume de l'esprit. Ici, le sol est encore quelque peu aimable et boisé, mais en Attique ou dans les Cyclades, on ne voit que la pierre nue, la pierre sans couleur. En vain l'œil cherche-t-il un ornement, une parure, il n'y en a pas. Tout est dans la juste proportion, dans la pureté de la ligne.

Soudain, réalisant qu'il monologuait depuis longtemps, il questionna :

— Mais je crois que vous avez habité Paros. Vous avez bien travaillé là-bas?

— Mal. Pour un peintre, l'ensemble ne compte guère, c'est le détail qui importe : un coin de rue, une façade, deux arbres, un tournant de chemin...

— Et vous n'avez pas su trouver cela?

— Non, la campagne était vide, inhumaine, les villages trop blancs. En vérité, j'ai peut-être été gênée seulement par une lumière implacable qui durcissait les contours et mangeait les volumes.

Elle parlait lentement, avec effort.

— Je ne peux croire que vous ayez bien vu. J'aurais aimé être avec vous là-bas.

Ces mots suffirent à ramener Marie dans le présent. Elle réalisa que Pierre n'avait pas toujours été auprès d'elle et qu'il allait repartir. Après avoir eu un goût d'éternité, l'heure redevenait précaire.

— Où pensez-vous aller maintenant?

— Je ne sais pas. Il me plaît de rester libre. Si j'avais eu

un itinéraire fixé d'avance, je ne serais pas avec vous sur la plage, ce matin; et je le regretterais.

— Moi aussi, je le regretterais.

Elle se reprocha d'avoir mis trop de gravité dans ces paroles.

Ils revinrent en plein milieu du jour. Or, midi sur la montagne, c'est le soleil tout autour de soi. Le sol rayonne plus de chaleur que le ciel et les lézards gris eux-mêmes suffoquent sur les cailloux. Les vibrations de l'air rendent le paysage si dansant que le voyageur ne sait plus qui chancelle de la terre ou de lui. Un chien squelettique, attaché au pied d'un caroubier, hurlait de rage et de faim. Tantôt il courait comme un forcené, traçant de grands cercles autour du tronc, tantôt il se dressait, la narine retroussée, l'œil luisant.

— Espérons que la corde est solide, — dit Marie.

— Ne craignez rien. Je suis là.

Elle s'accoutumait trop vite à ce compagnon hardi, à cette haute silhouette qui la devançait sur le sentier.

« Quand il partira, comme je serai seule! » pensa-t-elle et il lui parut que jamais elle n'avait encore connu solitude pareille à celle qui allait venir. Cependant, elle ne s'attardait pas à l'idée qu'il pouvait demeurer. L'homme n'était visiblement pas de ceux qui restent sous un toit et reçoivent chaque soir avec tranquillité une assiettée de soupe des mains d'une femme. Celui-là avait de grands gestes avides d'espace et un front découvert que toute muraille ombrageait lourdement. Au reste, que savait-elle de lui? Rien. Il semblait avoir entrepris un travail sur les prolongements de l'antiquité dans la Grèce moderne; mais de sa nationalité, de sa religion, de son foyer, elle ne savait rien. On devinait qu'il eût méprisé toute enquête sur ce sujet. Par une étrange contradiction, lui qui s'ingéniait à chercher dans un peuple la trace d'une civilisation passée, se croyait sans racines, sans lien, orgueilleusement seul sur la terre.

« Qu'il me raconte seulement un des mille détails de sa vie, pensait Marie; un souvenir d'enfance, une histoire de famille et je commencerai de le connaître. Il fait preuve d'indépenfance, de culture, de goût. Et après? L'esprit n'est que l'écorce d'un être. A tous les beaux discours sur les races et les pays, combien je préférerais ces humbles confidences qui touchent

des fibres plus secrètes et sont la vraie nourriture de l'amitié. » Pourtant elle n'osait le questionner par discrétion et parce que la confiance est une plante fragile qui n'aime point à être forcée.

Le chemin, dépassant les vignes, s'engageait sous les oliviers; ils se prirent à marcher côte à côte.

— Après l'âpreté du sommet, voilà des pentes idylliques. Là, on pense à Théocrite. Vous connaissez Théocrite?

— Peu.

— Il faut le lire dans ce pays. J'ai les Idylles. Ce soir, après souper, je vous en traduirai quelques pages.

Plus encore que la promesse de la lecture, elle retint qu'il demeurerait encore au moins une nuit au village. Après? Après, mon Dieu! elle verrait. C'était toujours une trêve.

En rentrant, ils trouvèrent Aphrodite et Évangélia occupées à descendre la dernière malle. La chambre, presque vide, ressemblait à un grenier abandonné. Le bois de lit, la table, deux chaises, c'était tout ce qui restait; pas une tasse sur les étagères, plus un cadre au mur. Calliope dénouait les cordons qui retenaient les rideaux de cretonne brodée.

— Laisse-les contre le soleil, — dit Marie.

Puis elle contempla le lit en forme de large banquette dont les planches étaient nues.

— Il ne reste que le bois, — dit-elle.

Pierre appela Yorgos et se fâcha :

— Puisque vous ignorez ce qu'est un sommier, on ne vous en demande pas; mais le matelas, donne-lui au moins un matelas de feuilles sèches.

Yorgos embarrassé regardait sa femme. Celle-ci n'avait pas peur.

— Nous n'en avons qu'un pour les enfants et nous. Il nous le faut, comprends-tu?

— Et les couvertures?

— Hier soir tu as dit : « Nous avons seulement besoin d'un lit. » Le voilà. Que demandes-tu d'autre aujourd'hui?

Épuisante au cœur de la journée, la discussion menaçait de durer longtemps.

— Qu'ils me donnent une couverture, un drap et un coussin de son pour ma tête, je m'en accommoderai, — dit Marie.

Le drap semblait introuvable.

— Celui sur lequel j'ai dormi cette nuit?

Il semblait s'être dissous dans l'air.

— Évangélia ne peut pas m'en prêter un?

Toutes les femmes levèrent le menton et la main en signe de négation énergique.

— Ainsi que la fille, le linge du trousseau doit être neuf et immaculé, — dit la mère. — Comment peux-tu ignorer cela?

Enfin il se trouva une couverture, un petit drap gaufré, deux assiettes, deux couverts et Aphrodite accepta de préparer les repas, laver le linge et aller quérir une cruche d'eau chaque jour moyennant vingt drachmes.

Tantôt âpres, tantôt fastidieux, les pourparlers avaient suffi à ternir la splendeur de la matinée. Ils s'achevaient lorsqu'une jeune fille tenant un paquet enveloppé de toile blanche monta les marches.

— C'est pour toi, petite Marie.

Elle sortit des figues sèches taillées en trèfles, enfilées sur trois baguettes et formant ainsi une colonne triplement cannelée. Pour les rendre plus craquantes on les avait passées au four et certaines étaient dorées par le feu.

— Je m'appelle Démocratia. Tu te souviendras de moi, dis, mon cœur, et tu m'écriras de Paris?

A peine la jeune fille était-elle repartie qu'un vieux parut au sommet de l'escalier. Il portait une assiette d'une main, une corbeille de l'autre.

— Voici pour toi, Pétro, mon fils. C'est du miel de mes abeilles. Surtout ne le mange pas avec le raisin, c'est mauvais pour le ventre. Mange-le avec les noix que voici. Les noix et le miel font bon ménage ensemble.

Le bonheur est fait de peu de chose : un rien l'étouffe, un rien le ranime. Des présents rustiques, quelques mots d'amitié, il n'en fallait pas davantage pour lui redonner son éclat. Tout en partageant la salade de piments verts et de tomates, Pierre expliquait :

— Ne croyez point que celui-ci soit meilleur que les autres. Yorgos n'est pas forcément moins généreux que le grand-père. Dès qu'il y a marché et qu'on parle de drachmes, ils sont tous les mêmes et ne songent qu'à tirer le plus possible à eux.

Une affaire est une affaire, elle a ses règles et il s'agit moins d'empocher l'argent que de gagner la partie. Le Grec est d'abord commerçant par amour du jeu, le désir du gain vient ensuite. Quant à être généreux, il l'est passionnément, parce que donner le grise, lui fait oublier sa petitesse et le rend magnifique un moment. Le paysan qui vient de vous extorquer dix cents vous offrira, l'instant d'après, deux drachmes de ouzo et je ne sais pas ce qui lui procurera le plus de joie de vous voler ou de vous combler.

Tout le village voulait souhaiter la bienvenue aux étrangers par des présents. Un garçonnet de sept ou huit ans ouvrit la porte et s'arrêta sur le seuil. On voyait juste dépasser quelques mèches pâlies par le soleil.

— Viens, — cria Marie.

Il monta l'escalier avec précaution en agrippant ses orteils aux étroites marches de bois et posa sur la table un pot à moitié plein de lait.

— C'est tout ce qu'avait la chèvre. Redonne-moi le vase.

Il attendit près de la table, curieux et familier.

— Tu en as un beau couteau, mon Pétro! prête-le-moi une minute.

Il ouvrit et referma chaque lame, remercia cent fois et sortit.

Le repas d'œufs et de salade s'achevait.

— Je n'ai pas assez de vaisselle pour toi et pour moi, — dit Aphrodite en apportant un morceau de fromage de brebis.

— Ne t'inquiète pas. J'irai ce soir à Mégaliepiscopi.

— Qui t'accompagnera?

— Personne. C'est loin?

— Une demi-lieue, mais tu ne peux pas sortir seule du village.

— Je suis venue de Paris sans escorte.

— Peut-être. Sur le bateau personne ne te connaissait, tandis qu'ici, tout le monde sait qui tu es. Une jeune femme sans compagnie sur une route, ce n'est pas convenable. Et je ne veux pas qu'on médise de toi.

Pierre s'amusait :

— Ne vous inquiétez pas. Cela me fait plaisir de descendre avec vous.

Elle eut envie d'ajouter : « Et lorsque vous ne serez plus là,

comment ferai-je? » Mais elle préféra ne pas évoquer ce départ.

Pour aller à Episcopi, on prenait le petit chemin devant l'école et, tournant le dos au village, on avançait sous un couvert d'oliviers jusqu'à gagner la grand'route. Sitôt passé le caroubier du carrefour, la magie cessait. On entrait dans un monde de voitures, de camions, d'omnibus, dans un monde bruyant, roulant, pétaradant, qui sentait l'essence et la poussière. Un kilomètre de descente ainsi, sans aucun agrément, et l'on atteignait le bourg. Celui-ci, à part quelques boutiques et des maisons neuves, était bâti à l'écart de la route. Trois chapelles, une école, une poste juchée au sommet d'une volée d'escaliers : ce n'était déjà plus la campagne. Les femmes bavardaient interminablement et traînaient leurs savates de porte en porte, les enfants insolents et loqueteux rappelaient ceux des banlieues. Ce n'était pourtant pas encore la ville, car poules et cochons encombraient les rues étroites et des branches de jasmin s'inclinaient au-dessus des murailles.

Proches jusqu'à se confondre, trois cafés marquaient le centre du pays. Le consommateur distrait ne savait pas au juste, en prenant un siège sur la chaussée, s'il était le client de Dimitri, celui de Jason, ou celui de Nico. Il s'asseyait cependant, tirait son colomboï et se faisait servir nonchalamment le café d'une drachme qui devait durer jusqu'à la nuit.

Les plus belles boutiques étaient les épiceries; elles avaient des odeurs d'Orient et d'Occident mêlées : benzine et cannelle, toile neuve et olive mûre. Tout y était en vrac, sans ordre ni méthode. On mettait n'importe quoi n'importe où : par terre, sur les rayons, sur le comptoir et dans ce désarroi le tenancier n'hésitait presque pas.

— Les assiettes? Dans le tonneau, soulève les peaux de moutons. Un couteau? Attends, j'en ai un à la mode du pays. — Sa main glissait derrière les sacs de riz et revenait armée d'une lame en forme de serpe.

Pierre laissait Marie faire les emplettes et se contentait de la conseiller :

— Trop grande, la marmite... Une coupe à fruits... prenez un bol pour le déjeuner du matin.

Elle en choisit deux et aussi deux assiettes creuses, deux plates, le tout en terre vernissée et grossièrement décorée.

— Ça ne coûte presque rien, je me monte largement, — disait-elle pour s'excuser.

Ils n'avaient pas terminé leurs achats qu'un homme entra, court, épais, moustachu, les tempes déjà dégarnies et le poil grison.

— Je suis Costa, tu me reconnais?

— Oui, je t'ai remarqué hier au soir, — répondit Pierre.

Alors le nouveau venu se tourna vers l'épicier :

— Tu comprends, ils vivent au village. Nulle part ailleurs ils n'ont été tentés de s'arrêter, mais chez nous, avec nous, ils se plaisent... Oui, c'est sa femme... Je crois qu'ils sont Français tous deux.

Puis avec une familiarité assez gentille pour ne pas être indiscrète, il examina les achats :

— Trop de vaisselle, ma fille, et rien à manger. Demande des pâtes, du riz, du sucre, même du café; ce sera moins cher que chez Haridimos. Nous passerons ensuite à la boulangerie et tu achèteras une grosse boule de pain. Il se conserve moins bien que le nôtre, mais tu le trouveras meilleur. Le boucher vient de tuer un agneau, tu prendras une oke de viande. Ne crains pas d'être trop chargée, mon enfant, j'ai mon âne, il portera tes paquets et toi avec. Son échine est basse, mais solide.

Lorsqu'ils reprirent ensemble le chemin de Karoti, le soir tombait; les familles reposaient et prenaient le frais sur le seuil des maisons. Tout était calme et doux infiniment. En amazone sur un petit âne gris qui portait allégrement une charge plus volumineuse que lui et presque aussi lourde, Marie avançait la première. Pierre et Costa suivaient en bavardant. Chaque fois qu'une voiture s'annonçait, le villageois hâtait le pas et faisait ranger sa bête. Marie ne cherchait pas à suivre la conversation, elle se laissait aller à cette quiétude du soir.

« Comme on peut être heureux par instants! » songeait-elle.

L'âne était attentif à suivre la partie la plus terreuse de la route sur un bas-côté ou sur l'autre. Il traversait, retraversait, pour le plaisir de sentir un peu de poussière sous ses sabots et dès qu'il apercevait un caroubier, il y allait tout droit, passait sous les basses branches sans s'occuper de sa cavalière et,

ramassant une gousse tombée, s'arrêtait pour la déguster à loisir.

Sur le petit chemin, avant d'arriver à l'école, il fit mine de tourner vers les oliviers.

— Il veut aller à la hutte, — expliqua Costa. — C'est là que nous vivons l'été. Tu vois le toit de branchages?... Un peu plus bas, c'est le four. Je suis le potier du pays.

— C'est un beau métier. Tu m'apprendras à tourner une jarre? — dit Pierre.

— Si tu veux, mon fils, ce n'est pas difficile. Encore faut-il que la forme veuille bien sortir de tes doigts.

Marie remercia, mais tous les mots exprimaient pauvrement sa gratitude.

— Qu'est-ce que cela, ma petite âme? Rien. Fais-moi seulement l'honneur de venir sous mon abri.

Aphrodite posa le gigot piqué d'ail et frotté de citron sur les flammes du foyer. Il ne tarda pas à se couvrir d'une croûte charbonneuse et à laisser perler des gouttes de graisse qui crépitèrent sur les braises. Avec une salade de pourpier et du fromage c'était le souper, un souper primitif peut-être, mais plus exquis que bien d'autres demandant plus d'apprêts.

— Nous finirons l'agneau à nous deux, — disait Marie en se taillant une troisième tranche.

Ils se tenaient côte à côte devant la table, afin de recevoir à la fois la clarté de la lampe à huile fichée dans le mur, en face d'eux et celle de la lanterne colorée suspendue devant l'icône. Pierre ne parlait pas. Il mangeait à grosses bouchées, mastiquant lourdement, mordant la chair autour des os. Il s'arrêtait pour boire et vidait son verre d'une seule lampée, bien que le vin fût chaud, sucré et lourd en alcool. On voyait alors la gorgée gonfler son cou, puis descendre avec un bruit de source.

La lumière jaune effleurait les visages et tombait d'aplomb sur les mains. Marie oubliait le front de son compagnon pour examiner ses doigts carrés, noueux, épais. Cette vue éveillait en elle une gêne, une appréhension instinctive et profonde : « Je ne peux pas aimer un homme qui mange si gloutonnement et qui a des mains pareilles, voyons. » Elle risqua :

— Ne vous pressez pas autant. Vous vous ferez mal.

— De mauvaises habitudes de soldats... de légionnaires plus précisément.

— Vous avez été là-bas?

— Cinq ans.

— La vie y est dure, à ce qu'on dit.

— Lorsqu'on ne crève pas, rien n'est dur.

— Tout de même, vous avez quitté le régiment.

— J'ai été blessé au Maroc. Une balle dans la poitrine, six mois d'hôpital et une petite pension.

— Vous regrettez ce temps?

— Non, je ne regrette jamais rien. Le passé, c'est toujours une cendre, on a beau la pétrir, elle ne deviendra jamais vivante.

Marie comprit qu'il ne désirait pas parler davantage :

— Vous deviez me lire quelques pages de Théocrite avant d'aller dormir.

— C'est vrai. — Il se leva brusquement pour chercher dans son sac. — Vous verrez, c'est l'essence même de la nature. C'est une poésie qui n'a rien à faire avec nos petits procédés littéraires, elle tient son ampleur et son rythme de l'ampleur et du rythme même de l'univers.

Dès qu'il ne parlait plus de lui, il s'exprimait librement et avec véhémence. Pour mieux voir, il inclina sa chaise contre le mur. Ainsi sa chevelure recevait la lumière et auréolait son visage, tandis que ses mains disparaissaient dans l'ombre du livre. Il n'en fallait pas davantage pour effacer la brute et ressusciter le dieu. Un changement d'éclairage et Marie sentait à quel point elle aimait Pierre.

La rue était déserte. Les paysans n'étaient pas encore rassemblés devant le café. Les bêtes et les enfants dormaient. Dans le silence il commença :

« A l'époque du lever des Pléiades, quand les jeunes agneaux paissent à l'écart et que déjà le printemps en est à décliner, la divine fleur des héros put songer à naviguer. Ils prirent place dans Argo aux flancs creux; poussés trois jours durant par le souffle des vents du sud, ils atteignirent l'Hellespont et mouillèrent dans la Propontide, au pays où les bœufs des Cianes usent les charrues en traçant de larges sillons... »

ANTIGONE PARAIT

Il y avait trois jours que Marie était installée à Karoti... Pierre était toujours là. Il couchait sur la terrasse, sortait souvent dès l'aube et revenait au milieu de la journée, harassé de fatigue, affamé, muet. Les enfants avaient beau dire à Marie : « Il est parti vers là... prends le chemin... coupe la route... tourne à gauche, tu le verras... » elle n'essayait pas de le retrouver et se contentait d'errer aux alentours immédiats du village, en peintre, à la recherche de motifs. Elle en avait déjà découvert plusieurs, mais elle ne se hâtait pas de se mettre à l'ouvrage. « Il me faut d'abord connaître le pays et sentir son caractère profond », disait-elle, pour excuser ce retard. A la vérité, elle n'avait plus la même ardeur au travail. Les arbres, les murs, les chemins gardaient leur beauté; mais cette beauté ne la touchait plus autant. Tandis que son esprit continuait à juger de l'harmonie des choses, son cœur se taisait. Comment essayer de peindre dans de telles conditions? Sa vie était en suspens. Rien ne comptait que la présence de Pierre; elle demeurait ainsi dans une attente troublée, sans savoir pourtant ce qu'elle attendait.

Ce matin-là, elle se sentait dispose car, pour la première fois, elle avait bien dormi sur les planches. Les autres nuits, elle les avait passées, hanche et épaule meurtries, à guetter vainement le sommeil. Elle avait beau se tourner, se retourner et chercher une partie de son corps plate, unie, pour la coucher sur le bois, elle n'en trouvait aucune. Ce n'étaient partout que saillies, bosses, protubérances, qui semblaient encore accrues par la fatigue. Si bien qu'à l'aube elle pouvait se croire hérissée comme une châtaigne d'eau. Cependant, elle avait résisté, un peu par bravade, afin que Pierre ne la crût point douillette, beaucoup par un secret penchant à lutter contre la douleur. Trois nuits avaient suffi pour une victoire.

« La chair et les os sont complaisants, songeait-elle en pliant la couverture; mais je crains bien que les sentiments ne se laissent pas si facilement dompter. »

Son intimité avec Pierre n'avait presque pas fait de progrès. A peine le connaissait-elle un peu plus qu'au premier

jour. Un soir qu'elle lui reprochait sa raideur toute prussienne, il avait répondu :

— C'est possible, j'ai été trois ans au gymnase à Berlin.

Et un matin où il fredonnait une vieille chanson britannique :

— Il y avait donc des Anglais à la légion? — avait-elle demandé.

— Très peu. C'est un air de ma nourrice. Mes frères et moi nous avons été élevés par miss Corolly, une longue nurse qui s'obstinait à nous refuser le caviar, le saumon fumé et la vodka, même lorsque nous avions atteint l'âge de monter à cheval. « Laissez donc, disait mon père, il faut bien qu'ils deviennent de vrais Russes. »

— Et vous êtes demeuré un vrai Russe?

— Pas plus Russe, qu'Allemand, Anglais ou Français.

— Alors quoi?

— Un homme, simplement. Un citoyen de l'univers.

Et il souriait de sa propre emphase.

Non, elle ne le connaissait pas plus qu'à leur arrivée; mais pour ce qui est d'aimer elle l'aimait chaque jour davantage. En ouvrant les yeux, elle cherchait aussitôt le sac armé de fer et de courroies. Un matin où il avait été déplacé, elle crut Pierre parti et, retombant sur les planches, demeura sans souffle, mâchoires serrées durant tout un moment. Elle l'appelait « Pierre » et lui « Marie » avec de temps à autre quelques « mademoiselle » pour éprouver l'intimité. Il continuait ses courbettes, lui baisait la main chaque soir avant d'aller dormir et chaque midi lorsqu'il la retrouvait. Quant à la séparation, il n'en parlait jamais ouvertement, mais donnait des conseils pour le temps où il ne serait plus là :

— Ne vous attardez pas sur la plage, le soir. Vous auriez peine à retrouver votre chemin... Si vous faites l'ascension de la montagne à droite de Kouffi, prenez un âne, couchez là-haut et ne revenez que le lendemain.

De son côté, elle replaçait le linge de Pierre dans son sac et lorsqu'elle s'était servie du gobelet de métal, elle le remettait sans tarder au crochet, de façon que le bagage fût toujours prêt pour un départ. Que faisait-il au juste durant toute la journée? Elle ne le savait pas. Les paysans disaient : « Ton

Pétro a les jambes longues, il va plus loin que l'horizon »; ou bien : « Il a des bras solides, ton mari, il faut le voir débiter un olivier avec Yannakis. » D'autres fois, il revenait avec des taches d'encre sur les doigts. « Quoi que je fasse, disait-il, je me demande toujours si je poursuivrais cette tâche avec la certitude de mourir le lendemain. Je ne continue que si je me suis répondu oui. »

Donc, ce matin-là, le troisième que les étrangers passaient à Karoti, Marie rangea la chambre, avala le lait mélangé de poudre de café qu'Aphrodite lui apportait dans une grande marmite enfumée et sortit. En passant la porte à la même heure, on était assuré de ne point avoir de surprise : les mêmes gens étaient devant leurs portes : les mêmes bêtes sortaient des cours, l'ombre des maisons formait une bande violette sur les pavés ensoleillés. On était sûr de ne pas trouver un nuage au ciel et le gris des oliviers ne changeait jamais. La récolte des caroubes continuant, l'air sentait toujours le sucre, le miel et la pourriture.

Marie descendit la pente en contre-bas de l'école. Le sentier conduisait droit au fond de la vallée et débouchait devant un réservoir en maçonnerie qu'agrémentaient des touffes de fougères. C'était la vieille fontaine; au dire de tous, le meilleur ouvrage d'art du pays. A cette heure, femmes et filles allaient faire leur provision d'eau avant la pleine chaleur. Elles portaient la cruche sur l'épaule et la retenaient avec un bras passé par-dessus la tête. D'un pas balancé, amplifié par leurs jupes de coton, elles marchaient en file et parfois s'arrêtaient pour bavarder. Celles qui partaient n'étaient pas pressées, mais les autres, qui remontaient chargées, ne pouvaient guère s'attarder, car la fontaine était éloignée des maisons et la cruche pleine pesait durement sur les os. La corvée d'eau se faisait ainsi deux fois le jour : le matin, quand le soleil s'était tout juste détaché des pentes de Kouffi et le soir, lorsqu'il commençait de descendre vers la mer au delà d'Épiscopi.

Comme Marie n'avait pas envie de subir les mille questions journalières, elle s'éloigna du sentier trop passant et s'enfonça sous les arbres. Devant elle, une petite fille sautillait, pieds nus sur la terre ocrée. L'enfant se croyait seule, on le devinait à la liberté de ses mouvements, à cette jolie façon de

pencher la tête, à droite, à gauche, mollement et par jeu. Soudain, sa cheville heurtant une pierre, elle tomba. Comme elle se relevait sans grand dommage, elle aperçut Marie et demeura tout interdite. Elle avait à la fois envie de pleurer et de braver la douleur, de s'approcher et de fuir. Elle se contenta de geindre doucement ainsi qu'une vieille. Marie se tenait immobile. La petite comprit que se plaindre n'était pas suffisant. Il fallait chercher autre chose. Elle se pencha, ramassa la pierre qui avait causé le mal et la jeta au loin, puis, se tournant vers la nouvelle venue, guetta une approbation. Marie demeurait impassible. L'enfant perdit contenance. N'importe quoi plutôt que cet embarras; elle ramassa les cailloux autour d'elle et les lança rageusement de plus en plus vite, de plus en plus fort vers la vallée.

— Il y a en trop. Tu ne les jetteras pas tous.

— Santé pour toi, — dit l'enfant.

— Santé aussi pour toi, — répondit Marie. — Comment t'appelles-tu?

— Antigone.

— Et quel âge as-tu?

— Six ans.

Elle avait de larges yeux bruns, trop grands pour son visage. Des yeux pleins de douceur et de gravité. Ses cheveux raides comme l'herbe sèche étaient coupés au ras du cou et formaient sur le front une frange oblique qu'on aurait pu croire maladroite, alors qu'elle répondait à une mode audacieuse du village. Sa robe grisâtre, décolorée, avait les manches longues et découvrait des genoux pointus, de petits mollets éraflés en tous sens et des pieds aux orteils écartés. L'enfant était si menue qu'elle semblait ne pas peser sur la terre. Après l'échange de saluts elle s'avança pour mettre sa main dans celle de Marie. Ce faisant, elle avait le regard anxieux des chiens errants qui se donnent avec humilité, sans condition et qui ont cependant tellement peur d'un refus. Marie serra les petits doigts; ainsi, sans une parole, le pacte d'amitié fut conclu. La promenade continua sous les oliviers. L'enfant ne faisait aucun bruit et trottinait pour ne pas rester en arrière. Marie aurait oublié sa présence, sans le contact de la main fragile et plus chaude qu'un oisillon. Cependant, comme on arri-

vait près de l'autre versant de la colline, Antigone tira le bras de son amie : « Ma maison, là-haut, ma maison. Viens. » Elles montèrent la pente et arrivèrent près d'une hutte couverte de branchages. Costa était occupé à tourner une jarre.

— Que la joie soit avec toi, Maria, — dit-il. — L'enfant t'a bien guidée.

Et il se hâta de renverser une cruche pour faire un siège à l'étrangère.

Le hangar, largement ouvert, était partagé en deux parties. Celle du fond servait de chambre; des couvertures jetées sur les planches marquaient le lit, au-dessus duquel un bébé dormait dans un hamac de toile rouge. L'entrée, plus vaste, servait de cuisine, de salle commune et d'atelier. En avant, étaient alignés une demi-douzaine de tours portant des jarres, les unes presque achevées, les autres tout juste ébauchées et semblables à de vastes cratères. Chacune d'elles reposait sur une plate-forme dépassant à peine le sol et que Costa pouvait aisément mettre en mouvement avec les pieds. Cependant, lorsqu'une rotation plus rapide était nécessaire, l'un des fils se plaçait en contre-bas et servait de moteur.

De belles poteries, en vérité! L'ouvrier les avait voulues toutes pareilles, mais l'adorable maladresse de ses mains les avait faites différentes les unes des autres. Celle-ci plus élancée, celle-là plus pansue. Cependant le galbe ne manquait jamais de noblesse et les ventres étaient si généreux qu'ils auraient pu contenir une nichée d'enfants. Dans l'argile, la trace des doigts demeurait visible, elle formait des sortes de sillons plus lisses, qui s'enroulaient autour des panses. Un peu en retrait et bien à l'abri, il y avait les deux sortes de terre dont le mélange donnait la glaise et l'on avait peine à comprendre par quel miracle une matière si grumeleuse pouvait se transformer en cette pâte luisante et douce.

Niki, la femme de Costa, vint en courant suivie de sa fille Anna et du petit Philippo. La famille comptait encore deux enfants : Yorgi qui était allé remplir les cruches au lavoir et l'aîné de tous, Evangélos, qui récoltait les caroubes.

— Tu vois, j'ai six enfants, — dit Niki. — Que la Madone me les conserve vivants. Le plus vieux a seize ans et le plus petit qui dort là-bas a tout juste onze mois. Il n'est pas écrit

que je n'en porterai jamais d'autres. Comme le Seigneur voudra, lui qui jette un bon regard sur les grandes familles. Comment as-tu trouvé le chemin de la hutte? C'est mon Antigone qui t'a conduite? Cette petite-là, elle a plus de tête que bien des grandes personnes. Prends un peu de raisin. Tu le trouves sucré, le petit raisin de notre vigne, et la petite eau, qu'en penses-tu? Une eau pareille, c'est la santé et la richesse d'un pays.

Marie égrenait les grappes et buvait par politesse une eau tiède et lourde. Elle admirait le panier qui contenait les fruits.

— Une belle corbeille, que tu as là.

— Tu trouves, — dit Costa, — eh bien! elle est à toi.

— Non, j'ai du plaisir à la regarder, mais je ne veux pas l'accepter.

— Pourquoi? Prends-la.

— Merci.

— Tu ne m'aimes donc pas?

— Si.

— Combien m'aimes-tu?

— Mais... beaucoup.

— Alors, accepte la corbeille. Il faudrait m'aimer bien peu pour me refuser un si humble présent.

A mesure qu'on avançait vers le milieu du jour, la chaleur montait. Les oliviers se grisaient, l'ocre des pentes s'éteignait et tout le pays devenait semblable à de la cendre. Même l'ombre des branches était étouffante. Des cigales chantaient sans qu'on pût distinguer où elles se tenaient cachées, car l'air entier vibrait de leur joie stridente. Costa disait :

— Tu vois le four; quand nous cuirons les jarres, nous ferons un grand feu dont les flammes monteront plus haut que les arbres et dont la fumée couvrira tout le village, tu viendras voir. J'enverrai l'enfant te chercher.

Antigone s'affairait, pelait des pommes de terre qu'elle avait peine à tenir sans sa main, lâchait le couteau pour bercer le bébé qui commençait de geindre, puis soudain, se précipitant sur Marie, elle l'entourait de ses bras et murmurait : « Maria mienne, Maria mienne! »

Yorgi revint de la fontaine avec l'âne chargé de deux cruches, fermées par des bouchons de feuilles vertes. Marie le

reconnut, c'était le garçon aux yeux démesurés, hagards, à la bouche béante qu'elle avait remarqué le premier soir, sous la lumière de la lampe à huile.

— Pour le feu, c'est moi qui t'irai chercher, — dit-il.

— Soit, je compte sur toi. Maintenant, je dois partir.

— Pourquoi? — répondit Niki. — Si tu es bien ici, tu n'as qu'à rester avec nous.

Certes, l'heure était délicieuse. Il semblait que non seulement la journée, mais une vie entière eût pu s'écouler ainsi dans cette douceur familiale. La vallée se devinait à travers les arbres, l'air sentait l'argile mouillée. Les jarres montaient lentement. Chaque bande nouvelle se liait à l'ancienne et la continuait. Une main poussait la glaise tandis que l'autre la retenait, c'était un beau travail d'homme.

— Le soir de mon arrivée, je t'avais pris pour un boulanger à cause de ton tablier enfariné.

— A peine t'étais-tu trompée, comme lui je travaille la pâte. Mais la mienne ne vieillit pas. Elle sera jeune quand le fils de mon fils l'abreuvera de vin, à chaque automne.

— Tu penses à tout cela en travaillant?

— A quoi veux-tu donc que je pense, ma fille?

La femme cueillit la plus belle branche de basilic et Marie se leva pour prendre congé. Antigone, accroupie près d'une terrine, raclait toujours des pommes de terre. Elle se dressa, regarda les siens, puis l'étrangère et parut hésiter à choisir. Enfin, délibérément, elle vint mettre sa main dans celle de sa nouvelle amie.

— La petite n'a pas encore déjeuné?

— Qu'est-ce que ça peut bien faire? — dit la mère.

A la maison, l'enfant s'installa sur le lit, jambes pendantes, tandis que Marie mettait la table. Pierre revint peu après.

— C'est Antigone, la fille de Costa, le potier.

— Ah! fit Pierre. — On voyait que cette présence le gênait. De son côté, la petite prenait un air timide et buté.

— Viens manger avec nous, — dit Marie. — L'enfant renversa la tête en arrière comme si on lui eût proposé quelque chose de grandement incorrect ou d'impossible; puis elle se tint si tranquille qu'elle se fit oublier.

Yorgos avait apporté les œufs à la coque et la marmite de rizotto. Il servait lui-même, avec largesse.

— Une seule cuillerée, — disait Marie.

Mais il en versait trois d'autorité. Quant à Pierre, il ne se plaignait pas d'une telle abondance et mangeait solidement.

En maître d'hôtel attentif, Yorgos versait le vin, taillait le pain; puis, s'asseyant un peu à l'écart, il prenait sans façon un fruit dans la coupe et mordait dedans. La vue du repas le comblait d'aise. Ces gestes généreux, ces allures de seigneur honorant ses hôtes, lui faisaient oublier que Marie avait fourni le riz et payé les tomates.

— Je commande les cafés? — dit-il.

Et s'avançant vers la porte, il cria :

— Haridimos.

Ce ne fut pas le cafetier qui parut sur le seuil, mais son père, un vieux à barbiche grise qui marchait les genoux fléchis.

— Deux cafés. Un lourd et sucré, un léger et bouilli.

— A tes ordres, — fit le vieillard.

Peu après, il monta les marches, tenant un plateau avec deux petites tasses de café turc et deux grands verres d'eau. Il ressemblait à un Arabe par ses gestes silencieux et cette servilité qui n'exclut pas la noblesse. En dépit de guenilles passées et de bottes trouées au talon, il avait grand air et le café paraissait meilleur lorsqu'on le recevait de ses mains.

Alors qu'ils commençaient de humer la crème brune, les étrangers entendirent un bruit léger : Antigone s'était laissée glisser du lit et trottait vers la porte. Arrivée devant les marches elle se retourna :

— La bonne heure, Maria mienne.

— Vers le bien.

Pierre sourit. Tant de charme, une gravité si précoce avaient eu raison de son humeur et Marie devina que, lui aussi, avait adopté l'enfant.

CLAIRE SAINTE-SOLINE

(A suivre.)

UNE VISITE
AU MANOIR D'ANJOU

Comme nous roulions sur l'immense avenue de Tervueren, un jour que j'allais au Musée du Congo, l'ami bruxellois qui m'accompagnait me dit brusquement :

— Regardez vite, à gauche, dans ces arbres, le Manoir d'Anjou! C'est là qu'habite votre roi.

— Tout est possible aujourd'hui, — fis-je en riant. — Qu'y a-t-il de plus anachronique que la dictature, et cependant! Mais un roi en France, quel rêve!

Depuis, j'étais par là passé bien des fois, sans autrement me passionner, quand je reçus du comte de Paris un essai de critique politique. Il en paraît. Il ne paraît même que cela. C'est à qui réformera la France et l'État qui, en effet, n'ont jamais eu tant besoin d'être réformés. Des castes s'opposent, des clans, des personnes, l'argent, les masses, d'un côté l'égoïsme, ou la timidité ou l'ignorance, de l'autre l'envie et la haine; des deux côtés la sottise, qui interdit que l'on profite des bienfaits de la science, de l'abondance des produits, d'une civilisation à notre portée en somme. On critique au hasard; on remet tout en question, chacun s'aigrit dans l'insécurité. Un homme ou plusieurs, une doctrine cohérente, un ordre qui, bienveillamment, unifierait la nation divisée, voilà l'obscur souhait général. En attendant, tour à tour, l'imagination, l'expérience — et parfois la mauvaise — la sagesse ou l'arrogance, inspirent nos réformateurs, plus nombreux de jour en jour. Signé d'un si beau nom, que dis-je, d'un prénom, l'*Essai sur le Gouverne-*

ment de demain paraissait excitant. Il respire l'audace, l'espoir social, et, si au fait des réalités françaises, on n'eût jamais cru qu'il fût l'œuvre d'un exilé. Voici pourquoi, ce matin, mon pas s'allonge dans l'allée qui monte en tournant vers la demeure des Prétendants. La grille était large ouverte, et à la hauteur de l'étang le plus romanesque, je ne pensais déjà plus, je l'avoue, à la convenance d'une telle visite de la part d'un républicain.

Etait-ce pourtant ce scrupule d'une conscience mal à l'aise, était-ce la peur d'être en retard — un défilé antifasciste, drapeaux rouges en tête, m'ayant arrêté en plein Bruxelles, au sortir de mon hôtel; — était-ce l'émotion d'approcher un petit-fils de Henri IV, le conciliateur et le radical, le Français par excellence? En parvenant au seuil du manoir, j'étais fort essoufflé. C'est plutôt la villa bourgeoise que le château; une bonne et grande simplicité s'y montre au premier coup d'œil. Ne comptez pas sur moi pour décrire dans le vestibule, parmi le flot des drapeaux bleus et tricolores, le beau Louis XIII de Philippe de Champaigne. Ce que j'ai vu, c'est tout de suite un jeune homme élancé, un visage mince, des yeux bleus sous de forts sourcils, une légère moustache châtain clair, la gentillesse d'un prince bien vivant, car, sans souci du protocole, le comte de Paris, à ma rencontre, descendait vivement l'escalier. C'est l'isolement qui perdit la monarchie. La cour, déjà si néfaste à Louis XV, eut raison de Louis XVI que Marie-Antoinette devait séparer plus complètement du monde. Le comte de Paris leur donnerait quelques conseils rétrospectifs, en vivant dans l'exil plus en contact avec la France totale que ses ancêtres à Versailles. Ce ne fut pas le moindre de mes étonnements, moi qui, en dépit de son *Essai*, me le figurais tout de même étranger aux mouvements et aux hommes qui agitent la classe ouvrière, à la complexité de la politique intérieure comme de l'économie, non pas indifférent, mais étranger, je dis bien, du fait de son existence hors des frontières et d'un entourage qu'on pouvait croire à bon droit figé dans l'histoire et fermé au réel. C'était faire peu de cas, d'abord, des années que vécut le comte de Paris avant que la mort du duc d'Orléans et du duc de Montpensier ne vînt, avec son père le duc de Guise, le réduire à l'exil.

« Je suis un blédard, me dit-il; à dix-huit mois j'avais quitté la France pour le Maroc espagnol et la zone française où mes parents avaient acquis des fermes. Jusqu'à dix-huit ans je menai la vie réaliste du colon. Je sais la résistance des choses, je ne suis pas un être abstrait. La lutte quotidienne avec les éléments, je la connais. J'ai horreur de tout ce qui est artificiel et théâtral et quand je suis arrivé ici, je voulais encore toucher aux réalités. La vie vide, la vie de réception n'était pas mon affaire. Il me fallait passer au travers de la moustiquaire. Je n'avais pas été élevé dans une routine politique et sentimentale, je n'allais pas commencer. Les royalistes ne possédaient pas de réaction propre. Une passion, mais pas dirigée, verbale et littéraire. Remuer les gens de loin, quelle entreprise : il y a de tels préjugés contre la monarchie! C'est le retour des nobles et des curés, croit-on à gauche : ainsi je trouvais de ce côté la suspicion, naturellement; à droite, l'incompréhension et la passivité. Pour rétablir des privilèges enterrés et ridicules, il ne faut pas s'adresser à moi. Mais pour refaire une société, un esprit public, un sens moral, un équilibre, une base de justice, au-dessus de tous les partis. Et je crois au progrès! Quand je sortais de l'adolescence, la monarchie était devenue un système; elle n'entrait pas dans le circuit de la vie; ce n'était pas humain. La crise commençait, et l'inquiétude avec elle. J'étais enfermé dans une tour d'ivoire et je voulais m'en évader à tout prix. Je m'étais fixé une date hypothétique : après, adieu! Mais maintenant, je ne lâche plus, je crois plus que jamais. J'ai confiance. Je travaille. Je servirai. La monarchie est prête, rajeunie, moderne et bienveillante. C'est la solution rationnelle à tant de conflits qui divisent la patrie... » Le comte de Paris fit un silence, puis, dans un sourire où il y avait autant de gravité que de tendresse : « Un rassemblement populaire à mon cœur, me dit-il, avec pour pavillon la droiture. »

Le charmant prince! Et rien ne lui cache que sa maison a fondé sa force sur le moyen et petit peuple. Jusqu'à Louis XIV, les Capétiens ont, pour le protéger, lutté contre les grands. Il ne manque plus, à présent, de féodaux à mater, et qui serait plus libre pour le faire, que lui? « Le grand capital préfère le régime actuel, continuait le comte de Paris, sans geste, la voix

fière et délicate, on le comprend : il croit que tout peut s'acheter, le régime, comme le reste. Le capital est une nécessité, mais nous ne pouvons pas admettre que l'esprit de lucre le domine. La rancœur ouvrière est très explicable. Les ouvriers ne se sentent pas vivre. Pour réduire les frais généraux on met à la rue, et quand on crève de faim, comment nourrirait-on, n'est-ce pas, d'autre sentiment que la haine? La monarchie doit protéger la classe ouvrière contre le capitalisme et affranchir ce dernier des tutelles d'un État irresponsable. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas contrôler la production. Mais, avant toute chose, il faut que l'État se sache responsable. C'est tout un ordre, vraiment humain, à fonder : assurer en quelque sorte aux rapports du travail et du capital une allure familiale. Et, à chacun des Français, faire sentir une responsabilité, alors qu'aujourd'hui chacun se dérobe et que, dans le capitalisme, chacun essaie de tuer le voisin. Je vois constamment des chefs d'entreprises, des ingénieurs, des ouvriers. Des gens de métier plus que des théoriciens. Et je ne me contente pas de visiter des usines en passant. »

L'application et la conscience des Bourbons me semblaient revivre en ce jeune homme de vingt-huit ans. Il était même amusant de le voir, sans y penser, se défendre contre tout ce que sa culture économique et juridique pouvait avoir nécessairement de livresque. L'université de Louvain, le droit, les sciences, l'agronomie qu'on lui enseigna, les leçons de Charles Benoist, éducateur politique de la grande espèce, celles de M. Ernest Perrot, professeur à la Faculté de Droit de Paris, lui ont fait un esprit opulent, assuré et précis. Mais ce dont il se montrait heureux à l'extrême, c'était de son expérience personnelle, c'était d'avoir, sur le concret, vérifié quelque observation. Un moment, je ne pus m'empêcher de penser à Lyautey, qui savait tout, toujours à lire et à s'informer, et qui n'était jamais si fier que lorsqu'il vous parlait d'une technique qu'on aurait pu lui supposer étrangère, qui aimait les choses presque plus que les êtres, et l'économie, la sociologie, plus que l'histoire, fût-elle militaire. Lyautey, le Prince l'avait bien connu au Maroc. Il avait rencontré aussi François Piétri. « Je l'ai même dépanné, un jour, sur la route » fit-il en souriant. Je

n'osai répliquer : « A Votre Altesse royale rendra-t-il un jour la pareille? », me contentant de le penser à part moi.

— Voyez, — me dit le comte de Paris, — se levant pour chercher des feuillets sur son bureau, et me les tendant, — voyez l'esquisse des réformes à apporter à l'organisation de la production et aux sociétés anonymes.

— Économique d'abord, Monseigneur?

Il y paraissait, en vérité! D'ailleurs, les *Questions du jour*, la première revue du comte de Paris, le *Courrier royal*, publication d'abord mensuelle, et qui, celle-là, posa beaucoup moins confidentiellement des questions à tous les partis, fondée en décembre 1934, devenue hebdomadaire en septembre 1935, nous avaient éclairés à cet égard. Et son *Essai*, en premier lieu, *sur le Gouvernement de demain*. « A l'opposé du corps, lisais-je, c'est l'antagonisme entre les parties qui fait la loi de la grande société anonyme. Les intérêts sont opposés et cette situation conduit tout droit à la lutte des classes, et au triomphe passager, immoral et destructif d'un élément de la production sur l'autre. Transformer la société anonyme en corps exige une modification radicale de son statut et une réglementation stricte des rapports de ses différents éléments constitutifs. » Qu'est-ce à dire? On constate l'injustice de la forme de production, au point de vue social et aussi national. C'est une puissance dans l'État; et une source de perversions. Alors? Les étatiser? Mais c'est le programme communiste, où l'État assume des fonctions qui ne sont pas les siennes. Quelle solution? La corporation! Elle fait tout un chapitre de son *Essai*. Aux professionnels de s'organiser sous le contrôle de l'État, et non sous sa direction. L'inscription aux organismes corporatifs rendue obligatoire. L'Assemblée régionale décide d'accepter ou non la création d'une société que la raison et les besoins doivent toujours justifier. La corporation garantira l'intérêt des capitaux investis sous forme d'obligations à faible intérêt, établis selon l'ancienneté de l'affaire et son objet. Toutefois, le capital n'aura pas droit à la direction de l'entreprise qui sera remise à un conseil de gérance composé de gens de métier agréés par la corporation et qui désignera le directeur, de même que le personnel, cadres, maîtrise et ouvriers, sera recruté par la corporation. A chaque producteur,

fière et délicate, on le comprend : il croit que tout peut s'acheter, le régime, comme le reste. Le capital est une nécessité, mais nous ne pouvons pas admettre que l'esprit de lucre le domine. La rancœur ouvrière est très explicable. Les ouvriers ne se sentent pas vivre. Pour réduire les frais généraux on met à la rue, et quand on crève de faim, comment nourrirait-on, n'est-ce pas, d'autre sentiment que la haine? La monarchie doit protéger la classe ouvrière contre le capitalisme et affranchir ce dernier des tutelles d'un État irresponsable. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas contrôler la production. Mais, avant toute chose, il faut que l'État se sache responsable. C'est tout un ordre, vraiment humain, à fonder : assurer en quelque sorte aux rapports du travail et du capital une allure familiale. Et, à chacun des Français, faire sentir une responsabilité, alors qu'aujourd'hui chacun se dérobe et que, dans le capitalisme, chacun essaie de tuer le voisin. Je vois constamment des chefs d'entreprises, des ingénieurs, des ouvriers. Des gens de métier plus que des théoriciens. Et je ne me contente pas de visiter des usines en passant. »

L'application et la conscience des Bourbons me semblaient revivre en ce jeune homme de vingt-huit ans. Il était même amusant de le voir, sans y penser, se défendre contre tout ce que sa culture économique et juridique pouvait avoir nécessairement de livresque. L'université de Louvain, le droit, les sciences, l'agronomie qu'on lui enseigna, les leçons de Charles Benoist, éducateur politique de la grande espèce, celles de M. Ernest Perrot, professeur à la Faculté de Droit de Paris, lui ont fait un esprit opulent, assuré et précis. Mais ce dont il se montrait heureux à l'extrême, c'était de son expérience personnelle, c'était d'avoir, sur le concret, vérifié quelque observation. Un moment, je ne pus m'empêcher de penser à Lyautey, qui savait tout, toujours à lire et à s'informer, et qui n'était jamais si fier que lorsqu'il vous parlait d'une technique qu'on aurait pu lui supposer étrangère, qui aimait les choses presque plus que les êtres, et l'économie, la sociologie, plus que l'histoire, fût-elle militaire. Lyautey, le Prince l'avait bien connu au Maroc. Il avait rencontré aussi François Piétri. « Je l'ai même dépanné, un jour, sur la route » fit-il en souriant. Je

n'osai répliquer : « A Votre Altesse royale rendra-t-il un jour la pareille? », me contentant de le penser à part moi.

— Voyez, — me dit le comte de Paris, — se levant pour chercher des feuillets sur son bureau, et me les tendant, — voyez l'esquisse des réformes à apporter à l'organisation de la production et aux sociétés anonymes.

— Économique d'abord, Monseigneur?

Il y paraissait, en vérité! D'ailleurs, les *Questions du jour*, la première revue du comte de Paris, le *Courrier royal*, publication d'abord mensuelle, et qui, celle-là, posa beaucoup moins confidentiellement des questions à tous les partis, fondée en décembre 1934, devenue hebdomadaire en septembre 1935, nous avaient éclairés à cet égard. Et son *Essai*, en premier lieu, *sur le Gouvernement de demain*. « A l'opposé du corps, lisais-je, c'est l'antagonisme entre les parties qui fait la loi de la grande société anonyme. Les intérêts sont opposés et cette situation conduit tout droit à la lutte des classes, et au triomphe passager, immoral et destructif d'un élément de la production sur l'autre. Transformer la société anonyme en corps exige une modification radicale de son statut et une réglementation stricte des rapports de ses différents éléments constitutifs. » Qu'est-ce à dire? On constate l'injustice de la forme de production, au point de vue social et aussi national. C'est une puissance dans l'État; et une source de perversions. Alors? Les étatiser? Mais c'est le programme communiste, où l'État assume des fonctions qui ne sont pas les siennes. Quelle solution? La corporation! Elle fait tout un chapitre de son *Essai*. Aux professionnels de s'organiser sous le contrôle de l'État, et non sous sa direction. L'inscription aux organismes corporatifs rendue obligatoire. L'Assemblée régionale décide d'accepter ou non la création d'une société que la raison et les besoins doivent toujours justifier. La corporation garantira l'intérêt des capitaux investis sous forme d'obligations à faible intérêt, établis selon l'ancienneté de l'affaire et son objet. Toutefois, le capital n'aura pas droit à la direction de l'entreprise qui sera remise à un conseil de gérance composé de gens de métier agréés par la corporation et qui désignera le directeur, de même que le personnel, cadres, maîtrise et ouvriers, sera recruté par la corporation. A chaque producteur,

une ou plusieurs actions de travail, qui représenteront une participation à la vente. Le nombre d'actions attribuées à chaque homme sera fonction du poste occupé, du salaire minimum, de sa responsabilité, de son rang, de sa date d'entrée dans l'entreprise. En cas de renvoi, l'action sera rachetée par la société, ce rachat constituant l'indemnité de renvoi. Quant aux sociétés dont la direction possède tout le capital, il va sans dire qu'elles n'échappent pas plus que les autres au contrôle de la corporation et de l'assemblée régionale; aussi doivent-elles créer également des actions de travail pour la totalité de leur personnel. Le petit artisanat, comme bien on pense, le comte de Paris n'entend pas le sacrifier et il l'amène à se grouper en associations ayant des délégués à la Chambre régionale corporative, afin qu'il participe à l'économie générale. Les cotisations qu'il versera aux offices de l'assemblée régionale garantiront les ouvriers contre les accidents, la maladie et la vieillesse.

Reprenant sa lecture, le comte de Paris conclut : « L'appui à fournir à ces ateliers familiaux pour leur permettre de se développer, d'être à nouveau l'élément caractéristique de la production française, sera étudié à part, mais il faut bien savoir que le sens moral, la stabilité, l'amour du pays natal, la restauration de la qualité, dépendent pour une grande part de la décentralisation économique et régionale dont l'atelier familial sera la base. » Jamais l'économie politique ne m'a paru plus humaine, et, pour dire le mot, patriarcale. Séduit par toute sa personne, par la fraîcheur décidée de sa voix autant que par son programme corporatif, j'imagine, je vois aussitôt les Français s'aimant et s'entr'aidant. Quelle nouveauté, quel bonheur!

Jamais on n'aura tant voté. Pas sur la politique étrangère, bien sûr, mais sur tout le reste. Élection par métier, pour la représentation corporative, pour l'assemblée régionale qui elle-même enverra ses représentants au conseil national. Le vote féminin accordé, naturellement, et le vote familial. Au chef de famille, homme ou femme, des droits supplémentaires, car pour refaire la société à demi détruite, il faut commencer par restaurer la cellule familiale. Les lois? Proposées par la représentation corporative, un Conseil d'État économique les

étudie et les rédige. — « Et la Confédération générale du travail, Monseigneur, qu'en faites-vous? »

— La C. G. T.! Elle s'intègre tout naturellement à la corporation dans les cadres régionaux. Les syndicats ouvriers, à égalité de traitement avec le capital, jouissent de toutes les libertés que vous avez notées dans mon livre, notamment celles de discuter de leur statut professionnel, et de gérer leur patrimoine particulier.

— Et le Parlement?

— Le Parlement à élection directe est remplacé par les représentants de l'intérêt régional, quatre à six par région. Ainsi toutes les valeurs stables de la région voteront et seront entendues. Tous les élus seront maintenus sur place, en contact avec l'électeur; le souci du devoir sera fortifié par ce contrôle immédiat. Trois mois à Paris pour voter le budget économique qu'ils étudieront à fond, et voter globalement le budget de l'Armée, de la Justice, et des Affaires étrangères.

— Les ministres?

— Responsables. Choisis dans l'Assemblée ou à l'extérieur, parmi les meilleurs techniciens.

Mais le comte de Paris revenait déjà à la région. Famille, région sont les deux thèmes, les supports essentiels de la monarchie qu'il veut instaurer. Je l'entendis bientôt remettre en honneur la grande presse provinciale, et faire revivre les banques régionales. La centralisation et la concentration, dans tous les domaines, n'ont pas de plus franc adversaire.

— Il suffirait de cent hommes, avec ce programme, pour sauver la France.

— C'est qu'ils sont un peu plus de cent, Monseigneur!

Mais à l'écouter, ce jeune prince, enflammé par un tel souci d'équité, — peut-être chimérique, mais nécessaire, vous en convenez — je sentais mon scepticisme s'évanouir. Un esprit public naissait. Le patrimoine français ne courait plus de risques.

— Tout le monde a des idées, mais il faut les coordonner. Il faut créer un élan. Il faut un symbole où chacun pourrait accrocher son amour!

La passion, imprécise encore dans les citoyens, qui l'incarnera? Ce jeune homme qu'on ne peut se défendre d'aimer?

Je me disais en l'écoutant : « Quel dommage! Quel dommage qu'il soit prince et qu'il soit exilé! Le grand ministre qu'il ferait à la République rajeunie! »

— Je me suis toujours refusé à former des ligues.

— Fort bien, pensais-je en moi-même. — Mais je ne pense pas qu'il ait beaucoup d'adversaires en France et c'est... le faible de son entreprise. Peu d'argent, probablement : il n'aura jamais celui des trusts, c'est certain. Une campagne d'affiches? En huit jours cela suffit pour préparer la guerre, la paix, des alliances souvent coupables. Il ne compte que sur le prestige de ses idées. « Nous apportons notre documentation à nos syndicats », me disait-il tout à l'heure. Je ne sais ce que je dois le plus admirer en lui, cette force et cette ingénuité si touchante, ce rêve généreux qu'il poursuit héréditairement et par lequel je me sens entraîné malgré moi. Je voudrais lui dire : « Monseigneur, vous qui volez à merveille, tentez quelque nouveau raid qui parlerait à l'imagination française! » Il me répondrait probablement qu'il n'est plus un gamin et qu'à part nos protectorats, il ne saurait chez nous où se poser. Traverser l'Océan ne l'avancerait guère. Cela ne changerait rien au fait qu'il peut survoler la France, mais qu'il ne peut y atterrir. Il faudrait finir sur cette image. Elle est dramatique et pleine de mélancolie. J'aimerais donner de l'espérance au Prince s'il n'en avait plus que moi. Un roi sans royaume est émouvant, même s'il n'a la jeunesse et l'esprit de celui dont je prends congé. Régnera-t-il? Dans nos cœurs du moins, le plus charmant, le plus français, le plus équitable des hommes. Je le laisse à ses enfants, et il me semble qu'ils sont un peu les nôtres, je ne sais pourquoi.

MAURICE MARTIN DU GARD

LE PROLÉTARIAT ET LA PROPRIÉTÉ

QU'EST-CE QUE L'OUVRIER? UN PROLÉTAIRE QUE DOIT-IL ÊTRE? UN PROPRIÉTAIRE

La condition primordiale d'une solution équitable de la question ouvrière, c'est l'utilisation des propriétés de l'État français.

***

Quelle réalisation de la cité future a proposé le Ministère des Masses?

Certes il a décrété ou traduit en articles de lois la plus grande partie du programme dit « du front populaire ».

A-t-il construit la cité socialiste? En a-t-il même dessiné une ébauche? Évidemment non.

Aussi le mouvement révolutionnaire continue-t-il stupidement sous l'impulsion bolcheviste.

Où est le rôle, où est l'initiative des chefs français du socialisme?

Parvenus au pouvoir, se sont-ils inspirés des paroles prononcées en janvier 1928 au Palais-Bourbon par M. Spinasse, qui donnait alors à entendre que les intelligences se sont ouvertes à la nécessité d'assurer au producteur et à l'ouvrier la sécurité du présent et la confiance dans l'avenir, et pour y réussir ont

décidé de reviser les doctrines de haine comme les formules de stérilité?

Si l'on veut juger du manque complet d'idées constructives qui caractérise les grandes formations politiques du Front Populaire, il suffit de lire la motion suivante votée à l'unanimité par le bureau du Comité exécutif du parti radical-socialiste le 16 septembre dernier.

Le bureau rend un confiant hommage aux efforts accomplis par le gouvernement pour l'apaisement des conflits sociaux.

Fidèle à sa doctrine, il exprime le vœu que soit rétablie par des concessions réciproques, la paix sociale.

Ainsi, de son aveu même, voilà tout ce que le grand parti radical-socialiste, c'est-à-dire l'École dirigeante de la politique française, a trouvé pour rétablir la paix sociale. Des concessions réciproques.

Le patronat fera des concessions aux ouvriers, ceux-ci en feront aux patrons!

Mais d'organisation du prolétariat, de contribution du tout-puissant État capitaliste à un nouvel ordre social, nul indice, nulle trace.

Les ouvriers syndiqués, manœuvrés si habilement par la C. G. T., seront-ils encore une fois dupes de cette logomachie? N'est-ce pas, ô Daladier, ô Herriot, ô Chautemps, les provoquer à la rébellion et à la révolution que de ne leur offrir comme solution du conflit que des paroles creuses et des propositions de concessions?

***

A l'encontre des idées de haine prêchées par les marxistes, n'est-il pas évident que l'association de tous les éléments qui collaborent à la production : ouvriers, techniciens et patrons, est le seul moyen d'assurer la liberté du travail, de donner un statut légal et la sécurité aux prolétaires en vue de les protéger contre le danger bolcheviste.

Les grèves recommencent ou continuent. La situation s'aggrave avec la menace accentuée de la grève générale révolutionnaire et de l'occupation définitive des usines par les ouvriers.

La grève est devenue une nécessité tragique dans un pays où les rapports entre ouvriers et patrons ne sont pas rationnellement organisés. Elle est devenue aussi un instrument politique aux mains des adversaires de l'ordre social.

Les syndicats ont été détournés par les politiciens qui les exploitent de leur rôle naturel : celui de défenseurs des intérêts corporatifs des ouvriers.

***

L'idée d'utiliser pour le bien général du pays les richesses de l'État français n'est pas nouvelle pour nous. Voilà plus de dix ans que nous avons commencé l'inventaire de la fortune de la France. Dès le début de notre étude, nous avons assigné sa part au prolétariat français sur la liquidation des biens oisifs de l'État. Mais les apôtres de la religion marxiste ont organisé la conspiration du silence sur nos suggestions qui, à leurs yeux, avaient le tort de viser par-dessus tout la *Paix sociale*, c'est-à-dire de miner par la base les doctrines de haine et de lutte des classes dont s'alimente la propagande socialiste.

Nous avions et nous avons toujours en vue dans l'Ile-de-France et plus particulièrement dans la banlieue de Paris, l'aménagement au profit du prolétariat urbain et suburbain d'une étendue considérable de terrains dont l'État ne tire aucun profit.

Pour remédier à la grande pitié des mal-lotis, si cruellement et si injustement éprouvés, nous avions préconisé le défrichement des parties de mauvais taillis qui bordent les magnifiques forêts héritées de la Monarchie. Que n'a-t-on, quand nous le proposions, installé tant de malheureux dans ces endroits privilégiés où la splendeur du site le dispute à la sûreté de l'hygiène, au lieu de les livrer aux lotisseurs et de les laisser s'installer au sein de la plus complète anarchie édilitaire dans des taudis construits sur des terrains malsains et arides, alors que sans nuire à notre domaine forestier, il était aisé de coloniser le Mont Valérien, certaines bordures du parc de Versailles, les alentours de Meudon, Le Raincy, Maisons-Laffitte, Achères, etc., etc.

L'étude personnelle que nous avons faite ne laisse aucun doute sur la valeur sociale des terrains et taillis que l'incurie d'un État soi-disant démocratique et socialiste laisse improductifs. Loin de songer à mettre à la disposition d'un prolétariat qui aspire à jouir de l'air et de la lumière, ces conditions primordiales de l'hygiène, des biens d'un revenu nul, l'État républicain, comme autrefois la Monarchie, ne manque aucune occasion de les arrondir par de nouvelles acquisitions en vue desquelles les contribuables sont encore lésés par l'inscription au budget d'une trentaine de millions dont sont frustrés les prolétaires.

***

En l'an 1936, c'est-à-dire cent quarante-sept ans après la Révolution qui a proclamé l'égalité des citoyens français, il existe encore dans notre pays deux classes sociales antagonistes, celle des employeurs et celle des employés, des patrons et des ouvriers, dont le conflit, envenimé depuis les élections du Front Populaire, risque de déchaîner une Révolution plus atroce encore que celle de 1789.

Et pourquoi?

Parce que la Révolution de 1789 a créé le prolétariat et n'a pas apporté une solution au problème de la question ouvrière.

Qu'est-ce que le prolétariat? C'est un héritage de la civilisation romaine qui avait divisé le peuple en six classes. Les membres de la sixième et dernière classe, fort pauvres et exempts d'impôts, n'étaient utiles à la république que par les enfants qu'ils engendraient.

Malgré la prétendue égalité instaurée par la Révolution française, il subsiste tout de même deux espèces de citoyens que la loi naturelle a instituées, celle des possédants et celle des non-possédants. La première a comme ressources à la fois sa propriété et son travail; la seconde n'a pour vivre que son travail.

Lamartine a dit que le prolétariat moderne est une espèce d'esclavage tempéré par le salaire.

Eugène Pelletan a écrit dans le même sens que le prolétariat a relayé le servage sur la route de la civilisation.

Émile Littré a proclamé que le prolétariat arrive de toute part à la compétition du pouvoir.

Citons encore Émile de Girardin édictant que « la grande, mais non l'insoluble difficulté de notre temps, c'est la nécessité de faire sortir de cet immense chaos nommé le prolétariat le monde organisé qui s'appelle la démocratie ».

Si l'on considère aujourd'hui que la principale, sinon la seule différence entre les deux classes de la société française est que l'une possède un bien et que l'autre n'en possède pas, n'est-on pas amené à conclure que le principal moyen de mettre fin à la lutte des classes est d'accorder à la seconde le privilège dont jouit la première, c'est-à-dire de la faire accéder à la propriété?

Ainsi pour mettre fin à un conflit séculaire qui risque de dresser les armes à la main l'une contre l'autre les deux classes de notre Nation, il suffirait d'incorporer le prolétariat à l'ordre social par son accession à la propriété.

Nous allons voir, au cours de cette étude rapide, que tout l'effort des politiciens ambitieux qui sont les meneurs du peuple a été précisément d'entretenir la lutte des classes au lieu d'en rechercher l'entente et que les représentants de la classe capitaliste n'ont pas su prendre les dispositions nécessaires pour élever les prolétaires à la dignité de propriétaires.

En premier lieu, l'École dirigeante, qui au nom des principes humanitaires démolissait l'Ancien Régime en 1789, a immédiatement refusé aux Français le droit d'association et proclamé comme un dogme l'individualisme qui devait lui faciliter l'asservissement du peuple.

Un raisonnement logique nous conduit à dire : les prolétaires sont des gens qui ne possèdent pas. Par conséquent, s'ils devenaient propriétaires, il n'y aurait plus de prolétariat.

Certains réformateurs ont cherché des remèdes à échéance lointaine, quelques-uns preconisent des utopies.

Nous pensons, nous, qu'une politique saine doit viser à une efficacité immédiate, c'est-à-dire chercher un remède pratique et expérimental au mal qu'il s'agit de guérir.

Sans recourir à des mystiques qui engendrent des espérances et des illusions, et suscitent des expériences très coûteuses, nous estimons que pour tout problème politique, social ou économique, il faut tout d'abord concevoir et réaliser un aménagement de fait.

Dans le cas présent, le problème à résoudre est de trouver le moyen de faire accéder le prolétariat à la propriété.

Or, ce moyen est donné par une loi votée en 1920 qui n'a jusqu'ici, à notre connaissance, reçu aucune application.

En outre, il n'est qu'un pays au monde où cette réalisation soit possible, c'est la France.

L'État français, en effet, est le seul État moderne qui possède une fortune et des richesses incalculables dont ne bénéficient que quelques rares fonctionnaires privilégiés parmi lesquels on chercherait en vain un prolétaire.

Cette fortune, ces richesses doivent être distribuées aux prolétaires suivant la méthode que nous comptons indiquer.

Et tout d'abord pour éviter toute équivoque, établissons nettement qu'il y a deux catégories de propriétaires ou de possédants en France : celle des contribuables d'une part; — tout le monde la connaît; — l'autre dont on ne parle jamais et dont personne ne paraît soupçonner l'importance : c'est le richissime État français, enrichi depuis des siècles par ses prélèvements sur la fortune des particuliers.

Pourquoi la loi de 1920 dont nous parlerons plus loin n'a-t-elle jamais reçu même un commencement d'application? C'est parce qu'elle aurait mis fin à l'existence du prolétariat et que l'existence du prolétariat est indispensable aux agitateurs populaires, aux dignitaires prébendés du socialisme et du communisme.

Supprimez le prolétariat, et les Léon Blum, les Jouhaux, les Thorez et autres politiciens marxistes n'ont plus de misères et de haines à exploiter pour ruiner l'ordre social au profit de Moscou.

Dans une vraie République, il ne doit pas exister de classes. C'est ainsi que les choses se passent aux États-Unis où il n'y a ni classes, ni luttes de classes.

Dans une République de déments, celle des Soviets, les classes ont été aussi abolies pour n'en laisser subsister qu'une : celle des prolétaires.

Et voilà l'exemple qu'on propose à la France : celui d'un pays où tout le monde est prolétaire. A quoi nous répondons : non, mille fois non. Tout le monde doit être propriétaire. Au

peuple français de choisir entre notre doctrine et celle de Lénine.

La conception marxiste que l'on propose à la France d'adopter vise à transférer à l'État toutes les richesses des particuliers et à abolir la propriété privée pour qu'il ne subsiste dans le pays qu'un seul possédant : l'État. Cette politique se traduit chez nous par l'augmentation des dépenses et des impôts, grâce à quoi le transfert des richesses des particuliers à l'État et l'appauvrissement de la nation se réalisent à un rythme sans cesse grandissant.

Cette conception réalisée en Russie a ramené le peuple russe au temps de l'esclavage. Nous préconisons au contraire l'accession du prolétariat à la propriété sous ses deux formes : collective et individuelle.

Ainsi, tandis qu'en France, les sincères amis du peuple, les Lamartine, les Pelletan, les Littré, les Proudhon, les Girardin, travaillaient à l'émancipation du prolétariat, en Russie les meneurs du bolchevisme, les Lénine, les Trotsky, les Staline, ont asservi le peuple et ont ramené les Russes à la condition universelle d'esclaves commandés par des dictateurs féroces.

***

L'invention de la machine à vapeur, suivie du développement du machinisme, en attirant une partie considérable du peuple ouvrier vers le travail des usines, a eu comme principale conséquence la diminution de l'artisanat et par suite une augmentation indéfinie du nombre des prolétaires. La civilisation industrielle dont l'humanité actuelle conçoit une si grande fierté n'est donc pas étrangère à la prolifération de la classe ouvrière. Celle-ci favorisée par un certain bien-être matériel a vu sa natalité prendre des proportions inquiétantes pour l'équilibre de la société. De nouveaux problèmes sociaux ont surgi provoquant l'apparition de réformateurs spécialistes tels que les Saint-Simoniens et Proudhon en France, Karl Marx et ses disciples en Allemagne et en Russie.

Sans manquer à la justice, n'est-on pas forcé de reconnaître que la Révolution française, avec son culte de l'individualisme,

a sa part de responsabilité dans la situation faite à la classe ouvrière dans le monde moderne?

Sous l'ancien régime français, en effet, la question ouvrière avait reçu une solution, celle de l'organisation corporative qui assura l'ordre social jusqu'au jour où elle tomba en décadence et reçut un premier coup décisif sous le ministère de Turgot en mars 1776. Après ce ministre humanitaire, mais peu capable d'une réforme constructive, vint l'inévitable Révolution et au mois d'avril 1791 l'Assemblée Constituante prononcera la suppression définitive des corporations. On aurait pu espérer de l'initiative des législateurs révolutionnaires qu'ils remplaceraient par de nouvelles institutions populaires celles qu'ils avaient abolies. Il n'en fut rien. Deux mois après la suppression des corporations de l'Ancien Régime, un représentant du peuple à la Constituante, Le Chapelier, entraîna cette Assemblée à voter la loi aussi célèbre que peu connue dont voici les trois dispositions essentielles :

« Défense de rétablir, sous quelque prétexte que ce soit, comme contraire à la Constitution, toutes espèces de corporations de même état ou profession;

» Défense aux citoyens de même état ou profession, lorsqu'ils se trouveront ensemble, de nommer un bureau, tenir des registres, prendre des arrêts, *faire des règlements sur leurs prétendus intérêts communs*;

» Défense aux corps administratifs ou municipaux de tolérer toutes pétitions ou délibérations émanant des membres d'une même profession;

» Le tout, sous peine d'amende, de prison, de dégradation civile. »

Voilà comment les bourgeois de la grande Révolution comprenaient la liberté. Ne croirait-on pas, en lisant ce texte de Le Chapelier, qu'il a servi de modèle à la législation des dirigeants du Front Populaire qui se signalent par tant d'attentats à la liberté et à la propriété des Français?

Notons ainsi que la Constituante est coupable devant la postérité d'avoir achevé la destruction d'un ordre social sans doute imparfait sans lui avoir substitué aucune amélioration et d'avoir empêché, par la violence légale, une renaissance possible des corporations sous des formes nouvelles appropriées

au progrès. Ce jour-là le préjugé jacobin, si défavorable aux corps intermédiaires placés entre l'État et l'individu pour amortir les prises du premier sur le second, a entraîné la Constituante dans une faute lourde dont nous subissons encore les conséquences. Le législateur de 1791 a préparé les voies à la longue revendication de la classe ouvrière qui a abouti, nous le verrons, à la création de la Confédération générale du Travail, ce monstre moderne qui menace actuellement de subversion une société imprévoyante qui s'est dérobée à la tâche de créer dans ce pays la paix sociale par la sécurité de l'ouvrier.

Jamais législateur ne s'est mis aussi ouvertement en travers de l'évolution naturelle qui conduisait à la liberté et ne l'a condamnée avec moins de compréhension à se jeter dans les chemins de traverse de l'anarchie. Il n'y a aucune exagération à écrire que la loi Le Chapelier était grosse du socialisme révolutionnaire.

A la vérité, le nouveau régime n'a pas mieux traité les employeurs ou patrons que leurs ouvriers, puisque les articles 414 et 415 du code pénal primitif prévoient et répriment, aussi bien contre les uns que contre les autres, le délit de coalition. C'est l'individualisme obligatoire dans le moment même où les applications de la vapeur s'apprêtent à transformer le monde matériel et à remplacer par de grandes usines l'atelier familial d'autrefois.

Dès lors, inclinés l'un et l'autre sous l'inexorable loi de la concurrence, impuissants à s'en défendre par la mise en commun de leurs ressources respectives, tenus séparés l'un de l'autre par la volonté du législateur, ni le patronat ni le prolétariat n'avaient les moyens pratiques de s'unir ou de régler leurs rapports mutuels sur le pied de la justice et de la sympathie. On s'explique ainsi que tant de réformateurs et d'utopistes aient cherché à résoudre artificiellement cette question ouvrière qu'il eût peut-être suffi, dans le principe, d'abandonner à sa propre gravitation.

La Révolution, si hostile aux associations patronales et ouvrières, s'est montrée, en revanche, très favorable aux associations libérales. Successivement, les corporations d'avoués, d'huissiers, notaires, médecins et pharmaciens

recevaient l'autorisation de renaître. Ce qui s'explique par le recrutement des assemblées révolutionnaires où prédominaient les légistes et les représentants des carrières libérales.

Sous le premier Empire il n'y a pas de place pour la question ouvrière dans la trame serrée des événements. Napoléon ne s'est occupé que des bouchers et des boulangers pour réglementer l'exercice de leur profession.

Sous la Restauration et sous la Monarchie de Juillet, la question ouvrière a été surtout parlée. C'est la belle époque des assemblées délibérantes. Les corporations du bon vieux temps sont évoquées avec attendrissement, non sans que leur souvenir ait subi de poétiques déformations. Mais, entre 1818 et 1848, l'école étatiste est trop fortement ancrée sur ses positions pour s'en laisser déloger, malgré les généreux efforts des Sismondi, des Buchez, des Villeneuve-Bargemont, des Buret, des La Facelle. C'est à cette époque-là que le mot de corporation achève de se discréditer, de s'associer irrésistiblement à une pensée de rétrogradation. En fait de tentatives pour rompre le cercle d'investissement tracé par la loi autour des gens de métier, on ne voit guère que la requête, d'ailleurs inexaucée, présentée en 1829, par les entrepreneurs parisiens à seule fin d'établir entre eux une entente professionnelle.

C'est en 1848 que se noue fortement ce grand drame de la question ouvrière, dont le dénouement, ou propice ou funeste, ne saurait être désormais éludé et qu'il est encore au pouvoir des Français de 1936 de préparer et de diriger.

Au milieu du XIXe siècle a achevé de se préciser cette question ouvrière que l'individualisme révolutionnaire a jetée loin des voies amiables et conciliatrices. On n'a pas su ou voulu remplacer ce qu'on avait détruit. De par les décrets de l'Assemblée Constituante, les ouvriers, en dépit de l'égalité civile, ont été réduits à la condition de classe inférieure. La conquête de l'égalité politique ne les a pas tirés de cette infériorité. Le droit de participer au gouvernement du pays sous la direction des politiciens légistes ou lettrés ne saurait compenser pour les ouvriers la perte ou la négation du droit de se gouverner eux-mêmes. D'autre part, les immenses

transformations économiques causées par le machinisme ont commencé et ne s'arrêteront plus. Les villes et les centres industriels puisent sans compter dans le réservoir humain des campagnes. C'est l'ère des grandes migrations intérieures qui s'ouvre. Il en résulte un prolétariat, dont les effectifs ne cessent de s'accroître, et qui n'est que campé dans les milieux urbains. Le problème sera donc de l'y incorporer. Or, ce problème, nous venons de le voir, la Révolution l'a rendu insoluble. L'ouvrier et le patron sont désunis. Un législateur a pris soin qu'ils ne puissent s'unir, alors que de leur union seule dépendent et la sécurité de l'ouvrier et la stabilité de l'ordre social.

Ce qui s'en est suivi était fatal et par conséquent aurait pu être prédit longtemps à l'avance. Le fameux *Manifeste du parti communiste*, lancé par Karl Marx et Friedrich Engels, en février 1848, promulgue le dogme de la lutte des classes; il nous est présenté, à bon droit, par les écrivains socialistes comme le point de départ d'une ère nouvelle. C'est à bon droit encore que les mêmes écrivains, rappelant les idées-forces qui sont à l'origine du *Manifeste*, voient mieux qu'une coïncidence dans sa publication et dans l'immédiate éclosion d'un mouvement révolutionnaire éclatant de Paris à Vienne et de Palerme à Berlin. La Révolution de 1848 a été essentiellement socialiste.

Dès que Napoléon III en trouva l'occasion, il s'empressa de restaurer le régime parlementaire. La question sociale le hantait. Et il faut rendre cette justice au gouvernement impérial, qu'en abolissant, le 25 mai 1864, la loi sur les coalitions dont les sanctions oscillaient de deux à cinq ans de prison, qu'en reconnaissant tant aux patrons qu'aux ouvriers le libre exercice du droit de coalition, sauf seulement à en répondre dans le cas de violence ou de mesures frauduleuses, qu'en accordant trois ans plus tard aux sociétés anonymes leur charte, il avait accompli l'essentiel.

Les conséquences dont ces deux actes législatifs sont gros pourront se développer et se dérouler, mais le barrage est désormais abaissé, que le préjugé jacobin et révolutionnaire avait élevé devant l'évolution naturelle. La carrière est large ouverte devant l'idée corporative. Il ne tiendra désormais

qu'à l'intelligence et à l'énergie de la réaliser. Le droit de fédération est octroyé au capital et le droit de coalition est imparti au travail. Les deux moitiés de la corporation ont retrouvé l'existence légale. Vont-elles se réunir ou s'opposer? Encore une fois, c'est le nœud de la question. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé sans qu'il soit encore ou dénoué ou tranché.

***

Si nous suivons le prolétariat dans la lente conquête de ses revendications légitimes, nous verrons qu'il a franchi quatre étapes principales : le Second Empire lui a reconnu le droit de coalition (25 mai 1864) en vertu duquel la grève est un moyen légal si son origine et ses limites sont professionnelles; la République lui accorda le droit syndical (21 mars 1884), puis un complément de ce droit par la loi sur les associations (1er juillet 1901), enfin le droit de propriété pour les syndicats (1920).

Cette loi de 1920 sur l'extension de la capacité civile des syndicats professionnels s'exprime ainsi dans son article 5 :

« Les syndicats professionnels ont le droit d'acquérir, sans autorisation, à titre gratuit ou à titre onéreux des biens, meubles ou immeubles.

» Ils peuvent constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels ou de retraites.

» Ils peuvent en outre affecter une partie de leurs ressources à la création d'habitations à bon marché et à l'acquisition de terrains pour jardins ouvriers, éducation physique et hygiène, etc., etc... »

Avant de passer outre, admirons dans le dispositif de cet article 5 la générosité de nos législateurs qui ont accordé le droit d'acquérir des biens aux syndicats sans leur fournir aucun moyen de faire ces acquisitions, alors qu'un prélèvement sur la fortune incommensurable de l'État français eût immédiatement procuré aux syndicats cette propriété qui est restée illusoire.

Admirons aussi l'autorisation donnée aux syndicats de constituer des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites alors que l'École dirigeante se préparait à voter

les lois sur les assurances sociales qui, en spoliant les prolétaires de leurs économies, devait à tout jamais les empêcher de se prévaloir de l'autorisation qui leur était donnée.

En dehors de ces conquêtes, les syndicats sans utiliser la plus récente, celle qui les aurait rendus propriétaires, se sont accordé le droit de se fédérer. C'est ainsi qu'est née la Confédération Générale du Travail, sans avoir reçu un baptême légal. Bien mieux elle a été condamnée à être dissoute par le Tribunal correctionnel de la Seine dans un jugement rendu par la 11e Chambre sous la présidence de M. Lemercia, le 13 janvier 1921.

Ce jugement longuement et fortement motivé, rendu contre Jouhaux, Dumola et consorts, prononce la dissolution de la C. G. T., en vertu de l'article 9 de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats.

Le monde actuel est témoin en 1936 du développement monstrueux d'un abus confédératif qui continue à n'avoir aucune existence légale.

La C. G. T. organise grèves sur grèves, avec occupation d'usines, mais les ouvriers des syndicats ne sont toujours pas propriétaires tandis que les dirigeants de la C. G. T. touchent des appointements confortables.

***

Les syndicats ouvriers ont trompé l'attente de leur créateur Waldeck-Rousseau. Ils n'ont été, à aucun moment jusqu'à nos jours, dans la main du pouvoir, une organisation politico-administrative rattachée au Ministère de l'Intérieur. Le nouveau rouage ne s'est pas inséré dans la grande machine de la centralisation. Il a fonctionné aussitôt d'une façon indépendante. Dès ses premiers débuts, sauf à l'intérieur de deux ou trois professions plus enclines au réformisme, le syndicalisme a adopté une attitude de combat et s'est posé en antagoniste du patronat. Il a tendu vers une centralisation qui lui fût propre et qui ne pouvait, de fondation, que poursuivre des buts de guerre sociale plutôt que des buts d'amélioration pratique atteints à l'amiable. L'idée de la Confédération Générale du Travail, c'est-à-dire de la constitution, envers et contre la

loi écrite, d'une sorte d'État syndicaliste dans l'État, a pris corps pour la première fois à Limoges en 1895. Elle ne s'est pleinement réalisée qu'en 1902 par la conjonction de la Fédération des syndicats qui jusque-là avait évolué séparément.

La C. G. T., nous venons de le voir, a été déférée aux tribunaux à fin de dissolution et son état-major poursuivi en correctionnelle. La dissolution a été prononcée et des peines, d'ailleurs légères et théoriques, infligées aux chefs de la révolution. Le jugement a été frappé d'appel. Il l'est encore après quinze ans écoulés. *Un ordre souverain du garde des sceaux, dans ce pays où les pouvoirs sont censés séparés, empêche les magistrats d'appel de mettre l'affaire au rôle.* N'est-ce pas là le signe sensible de la victoire remportée par le syndicalisme marxiste sur l'État?

Cette victoire n'est pas la seule. Le syndicalisme en a obtenu une autre, bien plus décisive et significative que la première, en provoquant avec succès les fonctionnaires et les fonctionnarisés de tous ordres à se syndiquer envers et contre les lois existantes, à imposer aux deux Chambres et au pouvoir exécutif le respect de cette illégalité. Le gouvernement de la République a achevé de livrer l'État, qui est la chose de tous, à la Confédération Générale du Travail, avec laquelle, n'osant pas la combattre, il compose, négocie et collabore au besoin. Ce transfert de l'autorité régulière et constitutionnelle au syndicalisme n'est-il pas le gage de sa victoire définitive sur l'ordre social?

La toute-puissance de la C. G. T. illégale est officiellement reconnue par M. Léon Blum, chef du Gouvernement, dans les termes suivants :

« Si cette conduite me place en désaccord, vis-à-vis d'un problème si grave, avec vos organisations, l'arrêt du travail est bien inutile encore. La G. C. T., élément constitutif du Rassemblement populaire, n'a qu'à me faire connaître sa position. Le gouvernement examinera aussitôt les conséquences qui pourraient en résulter. »

***

La caractéristique de l'époque actuelle, du point de vue de la production industrielle, est la transformation opérée par la

vapeur et par le machinisme, la disparition du petit atelier, la création de la grande usine.

Sous le régime du petit atelier, presque pas trace d'antagonisme entre patron et ouvrier. Le travailleur, d'abord apprenti, passait bientôt compagnon, puis maître.

L'immense majorité de la population ouvrière pouvait accéder à la maîtrise. Aussi les ouvriers considéraient-ils le patron comme le véritable représentant des intérêts du métier.

Aujourd'hui tout cela est changé. Dans une usine qui occupe des centaines ou des milliers d'ouvriers, quelques-uns sans doute, par suite de circonstances heureuses, parviennent au sommet de la hiérarchie professionnelle, mais c'est l'infime minorité. La plupart demeureront toute leur vie confinés dans le prolétariat et par eux la classe patronale ne sera jamais considérée comme pouvant seule représenter les intérêts du métier; l'idée a pris corps dans l'esprit des ouvriers qu'ils avaient des intérêts distincts de ceux de leurs patrons, qu'il y avait antagonisme entre les deux classes.

Cherchant à sauvegarder leurs intérêts propres, les ouvriers se sont groupés en syndicats. Le syndicat est l'organe de défense de la classe ouvrière. Mais l'esprit de défense dégénère facilement en esprit de lutte : les syndicats ouvriers se sont dressés contre le patronat.

Pour se défendre, les patrons se sont syndiqués à leur tour, dans le but de sauvegarder leurs intérêts de classe menacés par les exigences ouvrières.

Des deux côtés, c'est donc la lutte, la lutte âpre, parfois violente, ruineuse pour tous, puisqu'elle met en péril l'entreprise industrielle : patrons et ouvriers ont perdu de vue l'*intérêt du métier*.

Cet intérêt du métier a-t-il donc disparu à mesure que la grande usine s'est substituée au petit atelier? Bien au contraire. La grande industrie a fait apparaître des intérêts nouveaux, des intérêts particuliers à chaque facteur de la production; elle n'a pu détruire la communauté d'intérêts qui lie ensemble deux classes vouées à une même œuvre.

C'est la même production qui fait vivre le patron et l'ouvrier; tous deux, par conséquent, sont intéressés à la prospérité de l'entreprise.

***

Cet intérêt professionnel commun aux patrons et aux ouvriers nécessiterait certainement la création d'un groupement nouveau qui incarnerait l'intérêt de la profession tout entière.

Cet organisme nouveau porte en Angleterre, où il se généralise, le nom de *Joint Committee*; chez nous on l'appelle la *Commission mixte*. Il est composé par parties égales de délégués du syndicat patronal et de délégués du syndicat ouvrier. Nous avons ainsi une association professionnelle parfaite où tous les intérêts légitimes des associés et du métier ont leur représentation distincte. Si on l'avait voulu, l'*association corporative* aurait été ainsi réalisée en France.

***

Un certain nombre de réformateurs, amis du peuple, ont déjà préconisé l'accession à la propriété pour les *prolétaires*, mais sans indiquer aucun moyen de la réaliser.

Jusqu'ici la question de faciliter l'accession du prolétariat à la propriété, ce qui est la seule façon de le supprimer, n'est pas sortie du domaine de la littérature. Or, il est évident encore que cela n'ait été guère aperçu de ceux qui ont décrit ou discouru sur la chose, que la propriété collective du syndicat conduirait le prolétaire à la propriété individuelle et qu'elle est le seul véhicule capable de l'y conduire, en lui communiquant l'aisance et l'indépendance qui facilitent l'acquisition des biens, meubles et immeubles, en fixant et en racinant les nomades, en créant chez les travailleurs le goût et les mœurs de la propriété.

A notre connaissance, rien de précis et de pratique n'a encore été formulé. Nous croyons, en invitant nos lecteurs à la discussion du programme que nous soumettons à l'examen et à la discussion, formuler une conception pratique et réalisable sans aucun bouleversement social et dans le cadre même des lois de la République.

Il existe deux sortes de propriété, l'une collective, l'autre individuelle. Ce n'est pas une de ces espèces de propriété dont il faille faire bénéficier l'ouvrier, ce sont les deux.

La première, la collective, il la gagnera par la simple application de la loi sur les syndicats qui leur a permis dès 1920 de devenir propriétaires.

La seconde, l'individuelle, lui sera assurée par un prélèvement à son profit sur les richesses du plus riche capitaliste du monde, l'État français.

Dans la plupart des élucubrations communistes et des discours des chefs bolcheviks français, on affirme qu'il faut prendre de l'argent aux riches. Pour quel emploi? Est-ce pour le distribuer aux pauvres? Il n'en est pas question. C'est simplement pour le verser à l'État qui est déjà colossalement riche. C'est donc pour accélérer la spoliation en vertu de laquelle, depuis déjà un certain nombre d'années, un tour de vis annuel est donné par le fisc aux impôts déjà existants et qu'il en est créé de nouveaux sur toute matière imposable découverte par les inspecteurs des finances pour transférer à l'État les richesses de la Nation. Les impôts augmentent, les souffrances du peuple aussi, car il n'a jamais retiré aucun profit de l'argent prélevé sur la fortune acquise ou en formation. L'argent qu'on lui soutire est englouti dans les caisses de l'État français devenu, aux dépens de la Nation, un capitaliste monstrueux. Aucune fortune ne peut être comparée à celle de l'État français et sa situation comme capitaliste est unique dans le monde, aucun autre État, parmi les plus riches, tels que l'Angleterre ou l'Allemagne, ne possédant un ensemble de richesses aussi fabuleux.

On devine sans effort d'imagination que la fortune de l'État français ne se compose pas seulement de centaines et de milliers d'immeubles bâtis ou non bâtis. Ce n'est qu'une fraction, considérable certes, mais non prépondérante de son avoir réparti dans toutes nos provinces. Le domaine forestier de l'État qui se chiffre par millions d'hectares n'est pas non plus sa plus grande richesse. D'autres postes d'actif achèvent de porter le total des richesses de l'État à des proportions démesurées. Citons pêle-mêle : potasses d'Alsace, héritage du Reich dans les pays recouvrés; réseaux de chemins de fer, téléphones; arsenaux de la marine, possessions coloniales, offices et monopoles divers dont celui des tabacs, monopole des allumettes et des poudres, office national d'azote syn-

thétique de Toulouse, office de l'alcool, etc...; haras, manufactures diverses et établissements thermaux de Vichy, Aix-les-Bains, Amélie-les-Bains; lais de mers, etc.

Dans cet inventaire nous voyons apparaître, outre des édifices et des terrains sans nombre, 6 millions d'hectares de forêt dont le morcellement permettrait à 30 millions de ménages prolétaires, à raison de 2000 mètres par fraction, d'édifier leur maison et de cultiver leur jardin.

Mais comme il n'y a pas en France 30 millions de ménages prolétaires, loin de là, mais tout au plus 2 millions, en accordant à chacun de ceux-ci 2 000 mètres de terrain, il suffirait de rogner les lisières des forêts domaniales d'environ quatre à six cent mille hectares pour satisfaire tous les pauvres citoyens aspirant à la propriété immobilière. Pour tenir compte de la situation des centres industriels il va de soi que certains échanges de biens entre l'État et des particuliers pourraient être envisagés.

Ajoutons qu'en cas d'utilisation d'une partie des forêts de l'État en vue de la construction de maisons pour les ouvriers, le bois lui-même provenant du déboisage et du défrichement servirait comme matériau de construction pour la maison, ce qui représenterait une économie considérable. La maison de l'ouvrier devrait être, bien entendu, un cadeau fait par l'État à l'ouvrier, devenu propriétaire sans bourse délier, d'une habitation entourée d'un jardin produisant des légumes et des fruits et d'une basse-cour avec des poules et une chèvre ou une vache.

Voilà donc dans quelle voie devrait s'engager un parti sincèrement soucieux du bonheur du peuple.

***

Quelles sont actuellement les revendications du peuple auxquelles une société organisée suivant des principes rationnels devrait donner satisfaction?

1° Le prolétaire veut cesser d'être un nomade et un déraciné. Il veut avoir, lui si souvent condamné au taudis, à ses misères et à sa promiscuité, la propriété d'un logement sain et spacieux, avec son annexe naturelle, quelques arpents de terre.

C'est un grand honneur de posséder un champ, a dit un poète. Le prolétaire aspire à cet honneur, qui seul est capable de le sacrer membre de la cité et de l'y intégrer complètement.

2° Il veut trouver dans son travail même des garanties efficaces contre le chômage, l'invalidité et la vieillesse, et n'être plus exposé, quand ses forces et ses capacités défaillent, aux incertitudes et aux humiliations de l'aumône privée ou de l'assistance administrative.

3° Il a aussi le droit au loisir, c'est-à-dire aux congés payés, conquête maintenant réalisée depuis la victoire électorale du Front Populaire.

4° Enfin le prolétaire veut être rétribué non seulement en qualité de travailleur, mais en la qualité plus noble encore de chef de famille. Nous ne voyons pas ce qu'on pourrait objecter à cette revendication. L'ouvrier qui donne à la patrie et à la société un enfant rend à la patrie et à la société un service incomparable dont elles lui ont obligation et pour lequel elles lui doivent juste rétribution.

***

Ces propriétés de l'État dont nous venons de parler et qui sont essentiellement des biens oisifs, selon l'expression si heureuse de M. Joseph Caillaux, c'est-à-dire des biens qui ne rapportent rien à personne, un promeneur n'a qu'à ouvrir les yeux pour en découvrir de tous les côtés. Il est facile de constater que le développement des villes est sans cesse arrêté par des forêts ou des terrains appartenant à l'État dont aucun aménagement n'est réalisé en faveur de la population ouvrière réduite à s'ensevelir dans de sinistre taudis, alors qu'un lotissement intelligent des bordures de bois domaniaux permettrait de donner aux ouvriers des habitations saines et des jardins d'agrément.

Nous pourrions multiplier les exemples de l'incurie de l'État qu'un promeneur a immédiatement sous les yeux dans la banlieue de Paris. Il est rare, si l'on découvre une bâtisse délabrée ou un terrain en friche, que ce ne soit pas une partie du domaine de l'État.

Citons notamment la partie du parc de Versailles entre

la pièce d'eau des Suisses, la ligne de chemin de fer et le village de Saint-Cyr, environ 80 hectares qui reçoivent en dépôt de vieux bidons d'essence, des boîtes de conserves et des débris de wagons ou de locomotives; les terrains d'Achères en bordure de la forêt de Saint-Germain, etc...

***

Venons-en maintenant à la propriété collective.

Elle est dans notre pensée essentiellement constituée par la création d'une propriété du syndicat réalisée en vertu de la loi de 1920 et que nous appellerons *le bien syndical.*

La substitution de la propriété syndicale aux assurances sociales augmente considérablement la dignité du prolétaire et en fait réellement un citoyen conscient. Il y a là un avantage moral se superposant à tant d'avantages matériels.

Les travailleurs administreraient eux-mêmes la propriété de leur syndicat.

A notre avis, le bien syndical ne doit pas être constitué, comme l'ont été les assurances sociales, par une triple cotisation de l'État, du patron et de l'ouvrier. Nous voulons que l'ouvrier touche intégralement son salaire. S'il ne se contente pas des avantages que nous entendons lui concéder par son accession à la propriété individuelle et à la propriété collective de son syndicat, le recours à la mutualité lui sera encore accessible.

Selon nous, ce sera un prélèvement sur la production qui formera le fonds du Bien syndical avec une première mise prélevée sur le formidable capital actuellement possédé et inutilisé par l'État français.

N'oublions pas la réforme corollaire qui devra être accomplie dans les société anonymes. L'homme de génie qui était un adepte de la première école socialiste française, l'École Saint-Simonienne, Ferdinand de Lesseps, lorsqu'il créa la Société du canal de Suez, avait prévu pour ses employés un prélèvement, de 2 p. 100 sur les bénéfices de l'entreprise. Ce prélèvement, grâce à quoi 11 millions sont distribués ainsi chaque année aux employés du Suez, devrait être de règle dans toutes les sociétés anonymes.

Le rédacteur de la loi sur les Sociétés anonymes se préoccupant uniquement de l'intérêt des capitalistes, actionnaires de la Société, a imposé un prélèvement annuel de 10 p. 100 pour former une réserve, mais n'a rien prévu pour les employés. Il serait temps de reviser cette loi à la fois au profit des actionnaires et des employés en réservant à ceux-ci une participation comme l'a fait Ferdinand de Lesseps et en établissant un contrôle sur les réserves dont les actionnaires sont la plupart du temps frustrés par la gestion des administrateurs à qui ils accordent une confiance aveugle. Un grand Français a donc pensé aux employés. En est-il de même de l'État? Quand celui-ci hérite d'un immeuble, ce qui arrive encore assez fréquemment, qu'en fait-il? La première idée qui devrait se présenter à l'esprit de nos législateurs plus ou moins socialisants devrait être de loger dans cet immeuble des ouvriers ou des employés déshérités en quête d'un logement. Il n'en va jamais ainsi...

Ce sera donc un prélèvement sur la production qui formera le fonds du Bien syndical avec une première mise prélevée sur les richesses de l'État français.

Ce sera en quelque sorte une participation à la prospérité de l'industrie.

A la *prospérité* ne veut pas dire aux *bénéfices*. La participation aux bénéfices implique la communication des livres, et, là surtout où le propriétaire est un *individu*, il peut voir des inconvénients à faire connaître son bilan à ses ouvriers. La question ne peut pas se poser avec une participation basée sur le produit brut; ici tout se règle à la façon d'un impôt indirect; tant par *mètre* de tissu, tant par *quintal* de fer, etc.

Ainsi, tel objet qui revient au fabricant à 95 centimes lui coûtera, par exemple, un franc, lorsqu'il sera frappé du droit syndical. Les cinq centimes seront versés à la caisse du patrimoine. Ajoutons que cette majoration du prix de revient du produit n'est qu'apparente.

Sans doute, la taxe syndicale paraît imposer au patron une charge nouvelle, mais il faut considérer que l'organisation corporative lui fait faire l'économie des versements à l'Assistance publique, aux Compagnies d'assurances ou à l'État. De sorte que ses frais généraux seront plutôt diminués

qu'augmentés. Il est donc probable que l'objet payé aujourd'hui 95 centimes ne lui reviendra plus qu'à 90 centimes et non plus à un franc comme il a été dit plus haut.

En tous cas, dans ce système, une relation étroite existe entre la prospérité de l'industrie et le patrimoine du syndicat. Celui-ci grossira d'autant plus que le travailleur produira davantage.

La *participation à la prospérité de l'industrie* est déjà pratiquée aux États-Unis, et surtout en Angleterre dans les industries du coton, du fer et des mines où elle produit les plus heureux résultats. On accorde à l'ouvrier une augmentation de salaire proportionnelle au prix courant des produits. S'il est convenu par exemple que l'ouvrier aura 2 pence par chaque shilling du prix courant de fer : la hausse de 2 shilling lui donnera une augmentation de 4 pence.

***

Il résulte de ce qui précède que la faculté accordée aux syndicats de posséder ne paraît pas avoir été utilisée jusqu'ici. Il semble même que personne n'a envisagé encore les conséquences de cette extension possible de la puissance syndicaliste. Les syndicats eux-mêmes ne paraissent pas avoir réalisé à quoi pourrait bien leur servir cette munificence législative.

Tentons d'examiner ici le parti que pourrait tirer le syndicalisme du pouvoir de posséder qui lui a été octroyé.

Il est évident tout d'abord qu'une association, quelle qu'elle soit, n'a aucun intérêt à posséder quoi que ce soit si elle n'a pas l'emploi de sa propriété. Ce bien qu'elle a acquis doit servir à des fins pratiques. Il ne s'agit pas simplement de thésauriser. Le capital mis à la disposition d'une association syndicale doit recevoir un emploi et cet emploi quel peut-il être?

Cet emploi ne peut être que de servir aux fins précises que poursuit une association en faveur de ses membres. C'est-à-dire de venir en aide à ses membres, lorsqu'ils subissent une infortune quelconque.

Le syndicat doit devenir propriétaire pour remédier aux hasards de la vie dont sont frappés ses membres, c'est-à-

dire la maladie, le chômage, l'invalidité, la vieillesse et même en allant plus loin le paiement de l'apprentissage, des candidats aux métiers, des membres de la corporation, le paiement de l'acquisition du métier.

La propriété que peut désormais constituer une association syndicale doit servir aux fins que nous venons d'indiquer. Nous avons donné au patrimoine constitué au profit de cette association syndicale le nom de Bien syndical qui nous paraît correspondre directement à sa destination.

Qu'est-ce que le Bien syndical?

Les suites de cette locution, quand nous les envisageons d'une façon concrète, nous font voir une personne morale publique autonome, empruntant tous ses attributs : propriété, continuité, collectivité, à la loi du 12 mars 1920, reconnue, contrôlée et s'il le faut subsidiée par l'État.

Qu'est-ce que le Bien syndical?

C'est, dans notre pensée, le point de convergence, le nœud social, où se réalise le syndicalisme moderne, propriétaire, titulaire de revenus, curateur et dispensateur de richesses, arbitre expert sur tous les cas, le lieu géométrique où l'État, l'employeur et le travailleur se conjoignent sur un pied de paix et d'entente perpétuelle, où s'opère la réduction de l'antagonisme social par l'harmonie et la fusion des intérêts.

Qu'est-ce que le Bien syndical?

C'est une fortune en caisse, une accumulation de capitaux mobiliers et immobiliers, une société où le prolétariat aura engagé des intérêts si considérables qu'il résultera de la gestion de ceux-ci une solidarité infiniment puissante.

Le Bien syndical naît de l'initiative des travailleurs.

Le patronat y apportera, si besoin est, son expérience administrative.

Quant à l'État, son rôle est de fournir la mise de premier établissement, car le Bien syndical doit se trouver dès ses premiers jours en possession de remplir sa mission. L'État veillera aussi sur la gestion de ce patrimoine, en vertu de son droit supérieur de regard et de contrôle, et enfin, établira, entre les biens syndicaux, les liens fédératifs nécessaires.

A quoi tend le Bien syndical?

A effectuer d'une façon pratique, cette incorporation du prolétariat à la société, dont nous avons dit qu'elle mettrait fin à la question ouvrière, et à réparer les injustices morales et sociales, dont le travailleur moderne est fondé à se plaindre.

Par la constitution de cette propriété collective que sera le *Bien syndical*, les prolétaires doivent devenir les bénéficiaires d'un ordre social qu'on leur représente comme constitué à leurs dépens.

Le Ministère des masses populaires a réalisé le programme du Front Populaire sans y rien ajouter. Or ce programme a fait la preuve de son insuffisance, puisque les conflits entre employeurs et ouvriers renaissent tous les jours. Il n'y a donc pas parmi les agitateurs et les meneurs du peuple un seul politicien qui ait présenté une idée constructive!

Nous avons énuméré plus haut les conquêtes sociales du prolétariat français : droit de grève, droit d'association, droit de syndicalisme, droit de propriété pour les syndicats. Aucun de ces droits n'est reconnu au propriétaire russe, pas plus qu'aucune des libertés dont jouissent tous les citoyens français, qu'ils soient ouvriers ou propriétaires. Ajoutons que les salaires des ouvriers en Russie sont des salaires de famine, sans aucune perspective d'amélioration et que 25 millions de Russes sont morts depuis l'avènement du bolchevisme soit qu'ils n'aient pas eu à manger, soit qu'ils aient été supprimés par le gouvernement.

***

Nous n'avons pas la naïveté de croire que le système que nous venons d'exposer ne soulèvera pas de critiques dans le Front Populaire. D'une part les radicaux et les socialistes sont unis pour défendre qu'il soit touché au patrimoine de l'État, fût-ce au profit de la nation, car ils entendent en garder la jouissance pour eux seuls. D'autre part, c'est parmi les socialistes s'inspirant le plus directement de Karl Marx que l'idée d'une pareille réforme doit rencontrer la plus vive opposition.

Témoin ce significatif passage où M. Alexandre Zévaès nous fait connaître la vraie pensée de Jules Guesde.

« Non il ne faut pas que la condition de l'ouvrier soit améliorée, il faut au contraire qu'il ait toujours plus conscience d'être malheureux. Le Maître l'a dit. Comment le prolétariat resterait-il en effet révolutionnaire, si la Révolution était totalement désarmée et désintéressée? »

Au contraire, en dehors de certaines mesures très rares, comme la journée de huit heures, qui permet à l'ouvrier de se reposer et de reprendre des forces pour la lutte, Guesde n'avait nulle confiance dans l'efficacité des réformes inscrites aux programmes radicaux, radicaux-socialistes et socialisants : « De toute amélioration à lui imposée par le législateur, le patron fera retomber la charge sur l'ouvrier dont le salaire sera diminué d'autant; à multiplier les réformes, on n'aura fait que multiplier les duperies. « Malheur à nous, s'écrie Guesde, si nous nous laissions arrêter le long de la route, attendant comme une aumône les prétendues réformes que l'intérêt même de la bourgeoisie est quelquefois de jeter à l'appétit de la foule et qui ne sont et ne peuvent être que des trompe-la-faim! »

Peut-être Jules Guesde, s'il vivait encore, reconnaîtrait-il que ce n'est pas une aumône que nous proposons de distribuer au prolétariat français en le conviant à prendre sa part des richesses de l'État.

Aujourd'hui, pour empêcher la Révolution, il faut à tout prix retirer à ceux qui la préparent, tout prétexte et toute raison d'entraîner les ouvriers à s'insurger contre l'ordre social.

Nous avons indiqué que la Révolution devait se faire aux dépens de l'État et non de la nation laborieuse, épargnante et possédante.

Souhaitons que notre appel à une réforme décisive soit entendu par toutes les classes de la nation, aussi bien par celle des prolétaires déshérités que par celles des capitalistes si souvent jusqu'ici profiteurs du système étatiste.

Parlant à Dieppe, le 20 septembre 1936, M. Daladier a cité parmi les conquêtes démocratiques de la Révolution de 1789 celle de la propriété individuelle.

Erreur manifeste. La propriété individuelle pour les Français ne date pas de 1789. C'est un droit que le peuple de notre

pays possède de temps immémorial. La Révolution a tout simplement, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, supprimé la propriété collective que nous voulons rétablir au profit des ouvriers tout en leur permettant d'accéder plus largement à la propriété individuelle. Sans doute, M. Daladier, commettant une aussi grave erreur historique, a-t-il cru parler à des auditeurs qui n'auraient pas bénéficié de l'instruction obligatoire décrétée par la Troisième République.

Par ailleurs l'éloge de la propriété n'est plus à faire. Là où l'homme possède, là est sa patrie.

Le paysan français, ce héros de nos guerres nationales, a toujours été le premier soldat du monde, parce qu'il défend le sol natal dont il possède une parcelle.

Les socialistes sont convaincus que si l'ouvrier devient propriétaire comme le paysan, il n'écoutera plus leur propagande subversive et rejettera l'utopie de l'internationalisme destructive de l'idée de patrie. Voilà pourquoi les disciples de Karl Marx et de Lénine refusent au peuple le droit à la propriété et seront par avance hostiles à la doctrine que nous venons d'exposer.

FELS

MADAME STRAUS
ET MARCEL PROUST

En lisant les lettres de Marcel Proust à madame Straus, correspondance dont la *Revue de Paris* détache aujourd'hui des fragments, je jurerais les entendre tous deux, et non pas lui seul, comme si son monologue épistolaire faisait résonner en moi les échos de leur duo ancien. Je jurerais revoir le sourire imperceptiblement mélancolique et narquois de madame Straus, au moment où, reconnaissant la longue et grêle écriture penchée sur l'enveloppe qu'elle ouvre d'un geste fatigué mais curieux, elle s'évade bien vite de son habituelle nonchalance pour saisir son face-à-main et s'apprête à lire, posément, ces pages qui vont l'entraîner dans le délicieux océan des louanges, caprices, rêveries, allusions, amusettes, perplexités et questionnaires du « cher petit Marcel », voué à devenir très grand. Mais j'abandonne ce domaine de l'imagination rétrospective qui nous rapproche comme en songe des êtres qu'on aimera toujours, pour me souvenir d'avoir réellement assisté, au moins une fois, à l'arrivée d'une de ces lettres. C'était à Trouville, où je fus si souvent l'hôte du Clos des Mûriers. Ce midi-là, madame Straus descendit comme de coutume aux approches du déjeuner. Dès qu'elle m'aperçut, elle me dit : « J'ai une lettre de Marcel!... Il est à Cabourg, trop malade pour venir ici; il écrit qu'il ne peut presque pas bouger de sa chambre d'hôtel. Et moi aussi je suis trop mourante pour aller à Cabourg... Voulez-vous y aller demain, je pourrais vous

prêter la voiture? Venez avec moi voir les roses, on n'a encore sonné que le premier coup du déjeuner et Émile est là-bas, en train de bavarder avec la femme du jardinier et l'étonnant petit Armand qui l'amuse... Tenez, voici la lettre de Marcel, ne la perdez pas, vous me la relirez en marchant. »

A-t-elle été sauvée, cette lettre? Figure-t-elle dans le nouveau trésor de correspondance proustienne que vont présenter au public madame Gérard Mante et M. Paul Brach? Je crois la reconnaître dans une des lettres de Cabourg que j'attribuerais de préférence à l'été de 1908; mais la pieuse et charmante éditrice, nièce de Marcel et fille de mon autre ami disparu, l'éminent chirurgien Robert Proust, m'assure avoir d'excellentes raisons d'indiquer l'été de 1909, et je ne me sens pas de force à soutenir une controverse avec elle, qui mériterait le diplôme d'archiviste-paléographe pour son admirable classement chronologique de cette correspondance que Proust n'a jamais datée, comme s'il avait voulu opposer son indifférence aux futurs exercices de notre « mémoire volontaire ». Bien entendu, madame Straus ne la mettait pas non plus en ordre. Mais toujours elle l'enfouissait dans ces tiroirs familiers, sacrés, où s'accumulaient pêle-mêle les symboles de ses amitiés. On y a retrouvé les lettres de Proust en très grand nombre, espacées sur beaucoup d'années, parce qu'elle l'avait élu dès son adolescence, ayant peut-être pressenti l'essor de son génie avant tout le monde (elle avait bien assez de divination et de perspicacité pour cela), et surtout captivée par la magie de l'être d'exception qui se révélait animé, comme elle, de sentiments si doux, si affectueux, si généreux, si tendres, et, comme elle aussi, d'un esprit si spontané et fantaisiste, quelquefois même si mordant.

Nous étions tous presque des enfants, quand madame Straus discerna ceux des amis de son fils que la vie destinait à devenir aussi les siens. Né de sa première union avec l'illustre musicien de *Carmen* et de *l'Arlésienne*, Jacques Bizet nous attacha tous à sa jeune et brillante mère. Au physique, il ressemblait à son père. Qu'il fut joyeux, sensible, robuste et doué! « Une force de la Nature, ce garçon-là », affirmait Louis de La Salle en accompagnant de son rire félin cette

définition que nous trouvions tous véridique. Au lycée Condorcet, Jacques Bizet, son cousin Daniel Halévy, qui était un peu notre chef de clan, et Fernand Gregh, déjà poète et critique, devinrent les animateurs du petit groupe qu'on a nommé depuis la génération du *Banquet*, cette jeune revue littéraire où débuta aussi Marcel Proust et dont les abonnés d'origine se recrutèrent surtout parmi les habitués du salon de madame Straus : on prenait un abonnement à Jacques Bizet, comme on eût remis une offrande à sa mère pour ses charités.

Marcel Proust a-t-il ressenti ou cru ressentir, en ce temps-là, comme un élan de page amoureux envers cette spirituelle protectrice, qui nous apparaissait un peu à tous comme une héroïne de Paul Bourget, alors assidu dans sa maison? C'est bien possible; à lire ses premières lettres, on croirait même le deviner confus de s'être vu vite ramené à la raison, ce qui ne fut sans doute pas très difficile. Mais lorsqu'on parcourt maintenant la brève collection du *Banquet*, on comprend surtout comment la faveur de madame Straus allait être si propice aux premières expériences et esquisses mondaines du futur peintre de la société Guermantes. C'est chez elle, auprès d'elle, qu'il avait d'abord rencontré la plupart des divinités à la mode dont il s'essaya dès le *Banquet* à interpréter les élégances et à sonder l'âme, en les désignant sous des pseudonymes athéniens un peu maniérés. Plus tard, l'une d'elles (pourquoi hésiterais-je à rappeler ici son nom, qu'elle m'a déjà permis de dévoiler dans un livre?), madame la comtesse Adhéaume de Chevigné prêtera la ressemblance physique de son visage et de sa silhouette au personnage de la duchesse de Guermantes, tandis qu'au moral, dans le portrait très composite de l'héroïne que Proust a créée et caressée de tout son rêve d'adolescent, rassemblant en elle les attraits de plusieurs belles dames de l'époque, il introduira d'importants éléments soumis à l'influence immatérielle de madame Straus.

J'ai eu le choc immédiat de cette évocation devant ces « mots d'Oriane » que le duc répand et fait valoir avec une sollicitude comparable à la touchante fierté de M. Straus divulguant « le dernier mot de Geneviève ». On verra que,

dans ses lettres, Proust annonce à madame Straus son intention de parler longuement d'elle dans son livre et de rappeler ses « mots » qui ont fait rire tout le monde. J'en ai reconnu de délicieux, mais j'avoue mon hésitation relative à l'origine de quelques autres, sur lesquels ne se serait pas extasié le mari de madame Straus, plus fin connaisseur que le duc, étant lui-même fort capable de saillies inoubliables qui, malgré sa bonté très réelle, le rendaient parfois redoutable à certains de ses hôtes (y compris, peut-être, Marcel Proust). Pourtant la ressemblance s'impose, et non pas seulement pour Oriane. Au point que le langage du duc semble parfois calqué sur divers propos de M. Straus, quand celui-ci affectait, par exemple, de « ne faire aucun cas de l'esprit », de priser très haut le ferme bon sens[1] de sa femme, mais nullement ses « facéties », qui l'enchantaient toutefois si visiblement; il se réservait ainsi l'innocente satisfaction de soutenir que « le vrai mérite de Geneviève », qui n'échappait à personne, n'était accessible qu'à lui seul. Et semblable à la duchesse, madame Straus protestait plaisamment, taquinait son mari, comme Oriane, avec « une douceur de dompteuse », mais on la devinait quand même sensible à l'hommage conjugal et grondeur.

Je ne crois pas qu'on ait jamais pu voir deux êtres aussi dissemblables et pourtant mieux faits pour se compléter et s'accorder ensemble. Lorsqu'après une dizaine d'années de veuvage, madame Georges Bizet, née Geneviève Halévy (elle fut la fille de Fromental Halévy, le compositeur de la *Juive*, la cousine germaine de Ludovic Halévy), sentit qu'il lui fallait se résoudre à choisir entre les rivaux qui exigeaient passionnément de l'aider à refaire sa vie, Jacques Bizet m'a raconté que sa mère l'interrogea : « Écoute, mon enfant : si je me remariais, qui préférerais-tu comme beau-

1. Robert de Flers (lui aussi avait collaboré au *Banquet*) écrivit au lendemain de la mort de madame Straus : « Cet esprit si délicat et si finement personnel était fait à la fois de charme *et de bon sens*. Ses reparties, où l'ironie savait si bien s'entourer de bienveillance, étaient justement célèbres. Plus d'une fut reprise dans des pièces fameuses... On citait ses traits spirituels, mais on ne citait pas ses bonnes actions. Elles étaient innombrables, seulement elle les gardait secrètes. Seuls ses obligés bavardaient. Elle apprivoisait jusqu'à l'ingratitude. » (*Figaro* du 23 décembre 1926.)

père? » Il répondit sans hésiter : « Émile!... » Elle l'embrassa et ratifia ce choix, qui était aussi le sien. Le nouveau ménage habita d'abord l'entresol en rotonde sur le boulevard Haussmann, à l'angle de l'avenue de Messine, regardant la statue de Shakespeare. La fenêtre de Jacques Bizet, à l'extrémité de l'appartement, s'ouvrit à l'occasion la nuit pour lui permettre de glisser subrepticement jusqu'au boulevard et d'aller faire ses fredaines de jeune homme, à l'insu de son excellent et vigilant beau-père. Mais M. Straus (nous l'appelions déjà, familièrement, Straus tout court) se méfiait et, levé tôt, il rôdait en observateur, guettant son retour matinal par l'antichambre. Madame Straus riait de tout cela : « Comme Émile est *théâtre*!... »

Avocat de talent, réputé au Palais et notoire partout dans la société parisienne, M. Émile Straus abdiqua peu à peu toute ambition égoïste, même strictement professionnelle, pour se consacrer au chef-d'œuvre de sa vie, c'est-à-dire à embellir sans cesse le cadre qui convenait aux préférences et aptitudes innées de madame Straus. Elle aimait alors le monde et charmait sans effort les écrivains, les artistes, les membres du Jockey-Club, les dames les plus attrayantes, les plus vives de « la caste Guermantes ». Sa beauté souple et grave, la brune magnificence de ses yeux enchanteurs et sincères, dont la lumière dorait le modelé de son visage ovale, comme dans son émouvant portrait de veuve par le peintre Élie Delaunay, qu'on peut contempler maintenant au musée du Louvre; la poésie alliée à la gaminerie de son intelligence, l'imprévu étonnant de ses reparties onduleuses, dont elle-même semblait s'amuser quelquefois par une sorte de dédoublement, mais sans jamais y insister, ce qu'elle eût trouvé de mauvais goût; et surtout cette pure, cette parfaite égalité et simplicité de ton, qui contrastait si agréablement avec un soupçon de préciosité reprochable à d'autres femmes d'esprit, ses contemporaines, — tout cela composait l'indéfinissable et toute-puissante séduction de madame Straus, justifiait l'adoration de son mari et de ses amis, ses succès, sa célébrité. Et lui, M. Straus, me semblait pareil au chevalier d'une vieille légende qui, après avoir réussi à conquérir sa princesse miraculeuse, aurait renoncé à la tentation de

l'emprisonner jalousement dans une tour dont lui seul eût détenu la clef, parce qu'il se serait senti désireux ou, du moins, moralement obligé d'ouvrir les portes du château aux admirateurs jugés dignes de l'intéresser elle-même.

Après l'appartement du boulevard Haussmann, l'hôtel de la rue de Miromesnil (au n° 104), en hiver, et, en été, le Clos des Mûriers, à Trouville, furent des demeures largement accessibles aux joies du monde et de l'amitié. A Paris, les déjeuners du dimanche groupaient d'ordinaire une douzaine de convives réguliers ou exceptionnels, dont aucun n'eût sacrifié de bonne grâce le plaisir d'y être admis. Ensuite, dans l'après-midi, l'assistance se variait, se multipliait, sans qu'il y eût jamais cohue. Je me garderai bien d'énumérer les belles visiteuses, les hôtes célèbres. Brillants ou obscurs, tous les habitués offraient ce trait commun d'être de sûrs et fidèles amis de la maîtresse et du maître de la maison, et l'atmosphère de ce salon était légère à respirer pour tous ceux qui s'y rencontraient[1]. Je n'ai jamais connu à madame Straus le moindre *snobisme*, ni littéraire, ni mondain, et ne l'ai jamais vue céder qu'à son goût impérieux pour les gens qui lui plaisaient, plutôt que pour les gens qui ne lui plaisaient pas. Elle ne pouvait réellement pas supporter les liens imposés, factices, et je me suis amusé à lui dire un jour qu'elle ressemblait comme une sœur à ce jeune homme dont Chamfort rapporte l'aveu naïvement inquiet : « Est-ce ma faute à moi, si j'aime mieux les femmes que j'aime, que les femmes que je n'aime pas? » A la vérité, on vit toujours chez elle beaucoup de femmes très séduisantes, mais il est vrai aussi qu'elle recherchait surtout l'entretien et les confidences des hommes de talent et que, s'ils étaient mariés, elle ne se croyait pas obligée d'attirer autant leurs épouses, à moins qu'elle ne leur trouvât aussi de l'agrément. Les amies vraiment adoptées et chéries par elle bénéficiaient ainsi d'une sorte de privilège enviable, tandis que d'autres dames, étonnées de sa résistance tranquille mais opiniâtre, ne parvenaient à

1. Robert de Flers a écrit que madame Straus « continuait la tradition de ces maîtresses de maison qui savaient créer autour d'elles, tout naturellement et par leur seule présence, une atmosphère d'intelligence, d'esprit, de goût, de tact, de confiance amicale et de délicieuse sécurité ».

se l'expliquer qu'en l'attribuant à un exclusivisme démenti, au contraire, par la composition du cercle de ses intimes, de sorte qu'elles n'y comprenaient plus rien. Mais je m'arrête ici, m'apercevant soudain qu'au moment où je m'évertue à reproduire l'image vraie de la merveilleuse madame Straus, je suis en train de plagier le portrait de la duchesse de Guermantes.

Il y a dans *Guermantes* certaines pages que Proust n'aurait jamais pu écrire s'il n'avait pas été imprégné de mille réminiscences du salon Straus. Je sais bien qu'il mit toujours sa coquetterie d'auteur à soutenir « qu'il n'avait pas l'esprit d'observation », que, de sa vie, il n'avait rien « noté », et je crois sans peine qu'il ne fit jamais ou presque jamais d'appel voulu et direct à sa mémoire, mais il se souvenait quand même de tout. Et puis, il ornait les visions retenues, les paroles prononcées; il modifiait le son des phrases, les retouchait, les façonnait à sa guise; il en inventait d'autres, mêlait et camouflait le tout, et, bien loin de s'embarrasser d'un scrupule de mémorialiste qui l'eût enchaîné à ses modèles, il tenait à s'en dégager pour mieux les asservir à son dessein personnel. En un mot, il faisait œuvre d'artiste. C'est pourquoi aucun de ses personnages n'est resté strictement identifiable à aucun des êtres vivants qu'il a connus, superposés, et rien ne serait plus trompeur que de tenir le personnage changeant d'Oriane pour une réplique photographique de madame Straus. Mais une partie de l'âme de madame Straus a animé Oriane, l'a rendue à son tour vivante, et le lecteur qui se sera plu à déchiffrer un peu de cette âme à travers les lettres de Proust, pourra s'aider aussi de ses livres.

Je recommanderais à ce lecteur en quête d'exégèse proustienne de se reporter de même aux très spirituels et divertissants *Souvenirs de la vie mondaine*, où M. Abel Hermant a évoqué madame Straus et son « royaume de la rue de Miromesnil » avec sa maîtrise coutumière et un accent d'émotion d'autant plus touchant qu'il n'a point coutume de le prodiguer. Son clairvoyant et pieux témoignage est à confronter avec les textes de Proust, notamment lorsqu'il souligne (comme Proust chez la duchesse) le caractère si peu *bas bleu*, si peu *littéraire* ou « intellectuel », de l'accueil de madame Straus aux écrivains

en vogue; elle leur parlait de tout, des autres personnes et d'eux-mêmes, mais le moins possible de leurs œuvres, et c'est probablement pour cela qu'ils accouraient en foule. Jamais salon ne ressembla moins à une Bourse académique. Mais cela n'empêchait pas Oriane (ni madame Straus) de savoir, « avec pertinence et simplicité » donner « à un auteur dramatique académicien quelque conseil sagace », comme de lui faire « atténuer une situation ou changer un dénouement ».

Je rapporterai ici un trait peu connu, dans un tout autre domaine. C'est encore cette sagacité, cette rectitude de jugement, unie à un sang-froid surprenant chez une grande nerveuse, qui sauvèrent sa vie à l'incendie du Bazar de la Charité; elle marcha, — ayant compris que toute autre direction serait fatale et devait aboutir à l'asphyxie contre un mur, — droit vers la flamme devant laquelle la foule des victimes fuyait avec épouvante, réussit à la franchir et put ainsi gagner une issue.

Dans son extraordinaire pastiche de Saint-Simon (voir *Pastiches et Mélanges*), Proust a imprimé le nom de « madame Straus, fille et veuve des célèbres musiciens Halévy et Bizet, femme d'Émile Straus, avocat à la cour des Aides, et de qui les admirables répliques sont dans la mémoire de tous... On ferait un volume si l'on rapportait tout ce qui a été dit par elle et qui vaut de n'être pas oublié ». Lui-même a tiré de l'oubli sa fameuse réplique à un illustre compositeur qui, un soir, à l'Opéra, traduisant en langage bizarre le jeu fantasmagorique des sons et des couleurs qui venait de hanter son imagination d'artiste, lui demandait si elle ne trouvait pas, comme lui, que la musique entendue émettait une polychromie irisée comme par un prisme octogonal; elle répondit avec élan : « J'allais le dire!... »

Moi aussi, j'aimerais sauver quelques joyaux de son esprit, mais comment choisir? J'essaierai pourtant de présenter deux ou trois échantillons inédits. Par exemple, sa maxime lapidaire sur les décorations féminines, qui étaient alors une nouveauté. Un de ces premiers rubans de la Légion d'honneur ayant été donné à une dame qu'elle n'aimait guère, madame Straus ne critiqua point le choix, il lui suffit de dire : « Je trouve que la poitrine des femmes n'est pas faite pour l'hon-

neur. » En un temps où le ton de la conversation des salons n'était pas encore aussi osé qu'aujourd'hui, elle n'hésitait pas à risquer par hasard un mot vif ou même énergique, mais murmuré à bon escient et de manière à lui ôter sa trivialité, tandis qu'une jeune femme la choquait par l'abus de ses crudités, ce qui l'amena à me dire un jour : « C'est désolant, Nicole *dilapide* les gros mots. » Elle ne les gaspillait même pas, mais elle savait les apprécier. Comme elle revenait d'un voyage aux châteaux de Bavière, un douanier français, qui avait failli recevoir une malle sur le pied, proféra devant elle une énorme imprécation, et aussitôt elle s'écria : « Enfin! j'entends la langue de mon pays!... » Mais je ne sais trop pourquoi je garde une tendresse (probablement toute personnelle) à ce fantaisiste argument que j'ai vu jaillir à une fin de journée, rue de Miromesnil, où, comme il arrivait souvent, aucun domestique ne se dérangeait malgré les appels. Straus s'impatientait : « Vous n'avez pas dû sonner, Geneviève?... » Madame Straus le regarda avec étonnement : « Mais si, j'ai sonné... *La preuve, c'est qu'on ne vient pas...* » Une de ses amies intimes, femme d'esprit réputée aussi, mais qui avait la faiblesse de tâcher de faire croire qu'elle s'habillait toujours à la dernière mode et chez les plus grands faiseurs, voulut lui faire admirer comme neuf un manteau récemment « arrangé », mais qu'on connaissait depuis plusieurs saisons déjà : « Comment trouvez-vous mon dernier petit Worth? » La réponse fut : « Je le trouve solide! »

Généreuse autant que Proust et presque aussi dépensière, elle se montrait toujours inépuisable en aumônes, cadeaux et pourboires. Au départ (non pas à l'arrivée) d'un train qui la ramenait du Midi, un conducteur de wagons-lits en fut si émerveillé qu'il lui tira sa casquette et dit : « Je vois que Madame sait voyager!... » Ce n'est pas un « mot » d'elle, si l'on veut, mais il fallait le lui entendre raconter. Comme aussi cette réflexion que lui avait faite une dame, étonnée de voir le baromètre monter pendant une saison de grosses pluies : « C'est à croire que le baromètre n'a plus aucune influence sur le temps! »

Proust avait raison, « on ferait un volume », surtout si on pouvait tout se rappeler.

On en ferait un autre avec les souvenirs du temps de l'Affaire, qui passionna madame Straus comme la duchesse Oriane, mais en sens contraire. J'ai assisté de près à toute cette animation pathétique, à laquelle elle participait avec une ardeur qui semblait tonifier sa lassitude physique, et je puis garantir qu'aucun fanatisme politique ne vint jamais corrompre l'atmosphère de sa maison. Élevée dans la tradition de cette famille Halévy où toutes les religions étaient mêlées et fraternisaient de longue date, indifférente elle-même à toute mystique et tenant pour odieux l'esprit de secte, pareille en cela à Marcel Proust, elle ne cédait qu'à sa raison et à sa sensibilité, nullement à ses origines, devant un conflit que sa raison jugeait absurde et dont la cruauté indignait son cœur. Avant tout, elle se sentait Française et je songe parfois qu'il est heureux pour elle et son mari, comme pour bien d'autres, d'être morts, car ils souffraient trop déjà d'une France ravagée par ses discordes. Enfin elle était si peu *snob* que, malgré son goût bien légitime pour certaines vedettes du camp opposé, dans le monde ou dans la littérature, elle ne chercha jamais à retenir les rares fanatiques écartés par son « dreyfusisme »; il est vrai qu'elle attirait ou gardait d'autres adeptes de marque, et même « du côté de Guermantes ». J'ai vu aussi de forcenés antidreyfusards, non moins fermes qu'elle dans leurs convictions, lui rester fidèles; le bâtonnier Ployer, par exemple, ne put jamais se résoudre à rompre avec ses vieux amis Straus et continua de venir passer la soirée rue de Miromesnil au pire de l'Affaire. Plus tard, Forain fut enchanté de se rapprocher, comme on le fut de le reconquérir, et, dans les derniers étés de sa vie, à Versailles, madame Straus fit grâce même à Arthur Meyer.

Je retrouve une lettre qu'elle m'écrivit de Trouville, le 23 août 1914, et qui va me permettre de la laisser parler elle-même :

Quels jours nous passons! nous avons par les téléphonages d'Arago toutes les nouvelles deux fois par jour. La bataille est engagée! mais, malgré tout mon espoir du bon résultat final, comme j'ai peur en ce moment de ce qui va se passer! Nous tâchons d'organiser ici des secours le mieux possible — mais quel gâchis! Je vis avec le Curé, le Maire (désormais réconciliés), la Supérieure de l'hôpital et quelques

Duchesses égarées sur la côte (qui n'ayant plus de « courses » viennent se réfugier de temps à autre chez moi pour parler « soupes ») et aussi les cocottes propriétaires qui apportent des secours plus efficaces. L'autre jour on nous a réunis chez un conseiller municipal d'Hennequeville pour prendre des « mesures ». Tout le monde parlait à la fois. C'était stupide. Une petite femme laide et simple assise à côté de moi disait seule des choses pratiques. Nous nous sommes vite entendues pour dire que les autres étaient idiotes et qu'il fallait s'arranger avec le curé et l'instituteur pour l'installation des fourneaux. C'était l'écuyère d'en haut, mademoiselle de X...! — Tout le monde veut fonder une œuvre spéciale. Les Boylesve ont pris heureusement en main la direction de l'hôpital militaire superbe, mais très pauvre, et s'en tirent bien. Il y a la « soupe » du Maire, celle des 2 curés, les goûters de Réjane, les déjeuners X..., les ouvroirs des femmes du monde... Tout marche séparément, ce qui fait que les enfants habiles peuvent aller manger 4 soupes pendant que les autres n'en ont pas!

En recopiant ces lignes de la confidente de Meilhac, de la cousine de Ludovic Halévy, qui adorait sa chère Geneviève et aurait pu être l'auteur de cette page émue, spirituelle, grave et jamais « gobeuse », j'ai mieux discerné encore leur parenté et compris pourquoi Proust a tenu à marquer le penchant d'Oriane pour « le genre d'esprit Mérimée et Meilhac et Halévy, qui était le sien » et contrastait certes autant avec l'idéal esthétique de Proust lui-même qu'avec « le sentimentalisme verbal d'une époque antérieure », comme il est dit dans *Guermantes*. Je comprends aussi pourquoi Proust m'écrivit un jour : « Ah! comme j'aimerais savoir écrire comme madame Straus! Mais je suis bien obligé de tisser ces longues soies comme je les file, et si j'abrégeais mes phrases cela ferait des petits morceaux de phrases, pas des phrases... »; et il « contemplait la concision de madame Straus comme une inattingible perfection ». Enfin, lorsque Proust évoque la jeunesse d'Oriane, « dans un milieu un peu différent et de grande culture », je devine que c'est là son moyen d'évoquer l'adolescence de madame Straus. Dans la retraite où je l'ai vue continuer de vivre plus tard, hélas! que Proust n'a pu le faire, j'ai souvent cru observer comme un retour intérieur de sa part à ses souvenirs d'autrefois, à sa prédilection instinctive pour ce temps que je n'ai pas connu, bien avant l'époque de sa gloire parisienne et mondaine.

Brisée à jamais par la mort de son fils Jacques Bizet,

survenue deux semaines avant celle de Marcel Proust, madame Straus, que l'obsession du sentiment maternel avait constamment hantée même parmi les divertissements qu'on aurait crus les plus futiles, ne fit plus ensuite semblant de vivre qu'afin de ne pas abandonner trop soudainement son mari, qui eut pourtant le malheur de lui survivre un peu. Dans les dernières années, sa porte ne s'entr'ouvrait plus qu'en faveur de quelques intimes, en automne et en hiver à Paris, puis, dès le printemps, à Versailles, dans une paisible demeure de la silencieuse rue Berthier. De même que je n'ai pas énuméré les brillants protagonistes des fêtes de jadis, de même je m'abstiendrai de nommer les derniers témoins de sa grâce et de sa mélancolie. Je crois qu'une seule de ses jeunes amies réussissait vraiment encore à la faire rire quelquefois et à absorber son attention sans arrière-pensée : il fallait être pour cela un grand poète, et madame la comtesse de Noailles était douée, comme Marcel Proust, d'un sens aigu du comique aussi agissant que les éblouissantes fusées de son génie lyrique. Mais en des heures plus douces encore peut-être ou d'une douceur plus secrète, jamais je n'ai vu le beau regard de madame Straus s'apaiser, s'attendrir, se confier davantage que pendant ses entretiens avec sa cousine, madame Ludovic Halévy, née Louise Breguet, dont la haute intelligence et la souriante sérénité établissaient une harmonie naturelle entre le présent et le passé lointain que, toutes deux, elles avaient vécu ensemble et profondément aimé.

Depuis l'heureux temps d'avant-guerre, que de disparitions elle avait eu à déplorer! Les amis qui l'entouraient encore tremblaient qu'elle ne leur manquât à son tour. Et cela est arrivé...

ROBERT DREYFUS

LETTRES A MADAME STRAUS

22 novembre 1890 [date de la poste].

Je suis d'autant plus joyeux de votre lettre que je vous croyais fâchée avec moi. Je ne sais pas pourquoi. Ne me grondez pas pour mes chrysanthèmes et pour mon amitié. Ce sont choses déjà assez mélancoliques sans cela et d'ailleurs de trop peu de prix pour que vous deviez y prendre garde. D'ailleurs vous me serez une fois pour toute reconnaissante des rares fleurs, quand vous saurez, Madame, qu'elles vous épargnent toujours une lettre de moi. Et si humbles soient-elles, elles seront toujours plus jolies et mieux nuancées que ma prose. Quand j'ai trop mal à la volonté pour concentrer des pensées affectueuses il faut que j'écrive ou fasse quelque chose. Donc je viendrai dimanche et puis plus jamais le dimanche, mais à une heure dès que j'aurai la redingote car la jaquette est trop affreuse. Je suis votre ami.

[Été 1892.]

Au moment où vous recevrez ce bouquet, madame, je serai en train de passer des examens à mon école des Sciences Politiques. Je vous l'écris parce que j'espère que cela me portera bonheur, et parce que je serai sans doute retenu trop tard pour aller vous voir. J'en ai déjà passé toute cette semaine, et je pensais avoir fini demain matin. Mais un professeur fait courir les plus grands risques à mon divin samedi, vrai jour de bonheur, en me faisant passer l'après-midi au lieu du matin. J'ai été reçu jusqu'à présent, j'espère l'être encore demain et vous montrer que vous avez bien tort de me croire paresseux, ou désireux d'être mondain. Je suis très travailleur. Je sais très bien que je suis très mal venu à faire moi-même mon

apologie auprès de vous. Mais à qui laisser ce soin? A M. Straus? Et les vertus de travail et d'application que je revendique, parce que vous les estimez, il n'est peut-être pas très mal de se vanter de les avoir, puisqu'elles impliquent une grande difficulté à comprendre et à venir à bout des choses. Je trouve Jacques très gentil en ce moment, et souhaiterais que vous ne portiez pas un jugement plus sévère sur votre respectueux, tendre et sincère [Marcel Proust].

[Printemps 1899.]

Ma chère petite madame Straus,

M. France sur la demande de M. Labori voudrait que quelques personnalités en évidence signent une adresse à Picquart, M. Labori estimant que cela pourrait impressionner les juges. Pour cela on voudrait des noms nouveaux. Et j'ai promis à M. France de m'adresser à vous pour M. d'Haussonville, à qui vous pourriez d'ailleurs très bien dire que c'est de la part de France[1]. L'adresse serait, exprès, conçue en termes si modérés que cela n'engagerait en rien les signataires sur l'Affaire Dreyfus elle-même. Et M. d'Haussonville qui a tant de cœur, d'élévation d'esprit, ne vous le refusera peut-être pas. Et M. France pense, comme tout le monde, que son nom, qui est à tous les points de vue hors de pair, aurait une importance énorme pour l'avenir, non de l'Affaire, mais de Picquart qui, paraît-il, est bien plus sombre. Je parle de son avenir, car pour lui il est d'une sérénité qui arrache à France, habituellement plus détaché, des accents attendris. Mais comme M. d'Haussonville c'est trop beau pour être vraisemblable, si vous ne réussissez pas ou même si vous ne voulez pas tenter, pourriez-vous vous rabattre sur Dufeuille, sur Ganderax, sur toute personne distinguée que vous connaissez, sur Pozzi, enfin ceux que vous pouvez sans prendre trop de peine. Mais cette peine sera pour vous un plaisir : « Puisque vous êtes belle et qu'il est malheureux. » Mais ce serait assez pressé. J'aurais bien écrit moi-même à M. d'Haussonville, mais comme je le connais à peine, j'ai peur d'être ridicule et ce qui est plus grave inefficace. Je ne vous ai plus vue depuis que l'Affaire, de

1. Malgré tant d'années écoulées, on croit se souvenir que madame Straus s'abstint de tenter cette démarche, qu'elle tenait pour chimérique.

si balzacienne (Bertulus le juge d'Instruction de *Splendeur et Misère des Courtisanes*, Christian Esterhazy, le neveu de province des *Illusions Perdues*, du Paty de Clam, le Rastignac qui donne rendez-vous à Vautrin dans des faubourgs éloignés) est devenue si shakespearienne avec l'accumulation de ses dénouements précipités. Mais n'effleurons pas ce sujet que nous traiterons ensemble à Trouville où j'espère qu'on enverra maman se guérir, ce qui est presque déjà fait.

Votre respectueux Marcel.

Ne parlez de l'adresse à Picquart qu'aux signataires possibles pour ne pas trop éventer la chose.

[9 novembre 1905[1].]

Vous comprenez bien, madame, que si je ne vous écris pas c'est que l'accumulation de mes pensées constantes pour vous déborderait vingt lettres, cent lettres, que je voudrais y mettre toute ma tendresse, toute ma gratitude, toute ma douleur et que je n'ai pas la force, je suis à bout de forces. C'est surtout, si je ne vous écris pas, parce que ma première sortie doit être pour vous et que toujours j'espère pouvoir ressortir le lendemain, et puis je ne peux pas. Sortir même si malade ce ne serait rien, mais *rentrer*, quand mon premier mot était : « Madame est là? » Et avant qu'on me répondît j'apercevais Maman[2] qui n'osait pas entrer près de moi, de peur de me faire parler si j'étais trop oppressé, et qui attendait anxieusement pour voir si je rentrais sans trop de crise. Hélas, c'est ce souci qui ajoutait à ses tristesses, qui me ronge maintenant de remords et m'empêche de trouver une seconde de douceur dans le souvenir de nos heures de tendresse que je ne peux même pas dire qui est incessant, car c'est en lui que je respire, que je pense; il est seul autour de moi. Quand l'anxiété qui s'y mêle est trop forte et me rend fou, je tâche de la diriger, de la diminuer. Mais depuis quelques jours je redors un peu. Alors dans le sommeil l'intelligence n'est plus là pour écarter un souvenir trop angoissant pour un instant, pour doser la douleur, la mêler de douceur; alors je suis sans défense aux impressions

1. Date de la poste.

2. Madame Adrien Proust, mère de Marcel et Robert Proust, mourut le 26 septembre 1905.

les plus atroces. D'ailleurs par moment il me semble que je suis habitué à ce malheur, que je vais reprendre goût à la vie, je me le reproche, et à la même minute une nouvelle douleur s'abat sur moi. Car on n'a pas un chagrin, le regret prend à tout instant une autre forme, à chaque instant, suggéré par telle impression identique à une impression d'autrefois, c'est un nouveau malheur, un mal inconnu, atroce comme la première fois. Je pense perpétuellement à votre santé, je voudrais tant savoir si le séjour en Suisse a seulement réparé le mal fait par Salsomaggiore, ou vous a remontée un peu au-dessus de l'état où vous étiez quand vous êtes partie pour Salsomaggiore; ce que je voudrais savoir c'est si vous êtes mieux que quand vous êtes revenue du premier voyage à Territet. J'ai peur que ces froids, ces brouillards, et surtout ces incessants changements de temps soient bien mauvais pour votre santé. J'aurais tant voulu vous parler de Dubois. Peut-être pourrait-il quelque chose pour vous. Mais il est bien absolu, bien peu médecin. Je n'ai pas écrit à Jacques, à M. Straus, mais je pense qu'ils comprennent. J'ai bien du chagrin (car je suis comme Maman qui continuait, dans le malheur qui l'a tuée, à sympathiser avec toutes les formes — même joyeuses — et à plus fortes raisons douloureuses, de l'intelligence de la vie) de la mort de ce pauvre Robert Fould. Ses parents doivent être dans un désespoir qui me fait bien mal à imaginer.

Votre respectueux ami Marcel Proust.

Pardonnez-moi si je ne vous écris pas de temps en temps; je vais avoir des centaines de lettres à écrire. Et malade comme je suis ce n'est pas facile.

[Vers juillet 1906.]

Madame,

Vous êtes trop gentille de m'avoir écrit de si exquises lettres et je vous en remercie de tout mon cœur. Ce que vous dites de l'Affaire Dreyfus est naturellement ce qu'on pouvait dire de plus drôle[1], de plus profond et de mieux écrit sur ce sujet.

1. Le mot « drôle » étonnera peut-être un peu, mais on est déjà en 1906, plusieurs années après le dénouement de l'Affaire, et, même pendant l'Affaire, l'esprit de madame Straus, naturellement très libre et peu « conformiste », n'avait jamais ménagé aucun des deux camps, même le sien. Un de ses traits

Vous avez l'infaillibilité de la grâce et de l'esprit. Il est curieux de penser que pour une fois la vie — qui l'est si peu — est romanesque. Hélas! depuis ces dix ans nous avons eu tous dans nos vies bien des chagrins, bien des déceptions, bien des tortures. Et pour aucun de nous ne va sonner une heure où nos chagrins seront changés en ivresses, nos déceptions en réalisations inespérées et nos tortures en triomphes délicieux. Je serai de plus en plus malade, les êtres que j'ai perdus me manqueront de plus en plus, tout ce que j'avais pu rêver de la vie me sera de plus en plus inaccessible. Mais pour Dreyfus et pour Picquart il n'en est pas ainsi. La vie a été pour eux « providentielle », à la façon des contes de fées et des romans feuilletons. C'est que nos tristesses reposaient sur des vérités, des vérités physiologiques, des vérités humaines et sentimentales. Pour eux les peines reposaient sur des erreurs. Bien heureux ceux qui sont victimes d'erreurs judiciaires ou autres! Ce sont les seuls humains pour qui il y ait des revanches et des réparations. D'ailleurs je ne sais qui, dans cette réparation, est le metteur en scène des derniers « tableaux ». Mais il est incomparable et même émouvant. Et il est impossible de lire le « dernier tableau » de ce matin : « Dans la cour de l'École Militaire, avec cinq cents figurants » sans avoir les larmes aux yeux. Quand je pense à la peine que j'ai eue à faire parvenir à Picquart, au Mont-Valérien, où il était détenu, *les Plaisirs et les Jours*, cela m'ôte presque l'envie de lui envoyer *Sésame et les Lys* maintenant, comme trop facile. Je ne peux pas arriver à trouver dans les journaux l'histoire d'un commandant de Corps d'armée, dont parlent les *Débats*, qui en prenant possession de son Corps d'armée a fait un discours sur l'Affaire Dreyfus au Président du Tribunal. Je suppose que c'est le général Gallieni, mais je n'en sais rien et ne trouve cela nulle part. J'aurais aussi voulu savoir les noms des députés qui ont voté la promotion Dreyfus-Picquart. Où je sais que je vous agacerai, mais par lettre j'espère que cela ne vous agace pas, c'est sur le chapitre Mercier. Je n'aime pas que Barthou (dreyfusard depuis quelques semaines) se soit fait une réclame en insultant ce vieillard de soixante-quinze

les plus fameux a été transposé par Proust, attribué par lui à la duchesse Oriane (Voir *Guermantes*, I, p. 216).

ans qui avait eu le courage de monter à la tribune au Sénat devant une Assemblée hurlante, sachant qu'il n'aurait absolument rien à dire, pas un argument à donner que celui, si impayable, que la Cour de Cassation avait jugé à huis clos et que la procédure n'était pas régulière! Mais pour exprimer ma pensée sur tout cela, il faudrait des pages que je vous épargne. Un homme qui doit être profondément heureux et qui le mérite, l'homme le plus enviable que je connaisse pour le bien qu'il a voulu et réalisé, c'est Reinach. Je regrette qu'on ait dans les journaux et à la Chambre le triomphe si modeste pour lui. Il a bien plus fait que Zola... Madame, au point de vue de Trouville, il serait possible que je me décide à louer avec des amis très bons pour moi près de Cabourg pour le mois d'août. C'est très incertain, mais néanmoins dès que je saurai le nom de la propriété possible, je me permettrai de vous l'écrire pour que vous puissiez par Jacques ou Robert Dreyfus ou quelqu'un demander à un agent de location de Trouville, s'il sait ce que c'est, si c'est bien, sain, etc...

Bien entendu, si j'y étais parfaitement, il serait possible que je reloue pour septembre. Mais je crois que le plus raisonnable serait Évian. Votre ami respectueux et reconnaissant.

[Versailles, août 1906.]

Madame,

Je suis si mal depuis deux jours que je ne puis vous écrire, je veux seulement vous dire que, à cause de l'état de mon oncle ne pouvant m'éloigner, je me suis installé à Versailles aux Réservoirs et y suis immédiatement tombé malade. Je ne crois pas que j'y resterai et je crois que dès que je serai en état de quitter Versailles je le ferai. Mais même si je devais aller à Trouville, ce ne serait pas immédiatement parce que je suis trop fatigué. Je vous écris vite tout cela, parce que dans votre gentillesse vous pourriez continuer à penser aux maisons pour moi et que ce serait inutile. D'ailleurs, si jamais vous apprenez par hasard que quelque chose de bien et de pas cher est à louer, vous pouvez toujours me le dire. Mais je ne crois pas que j'irai, au moins de sitôt. Chaque fois que je fais un essai malheureux je suis découragé, mais une fois que je suis remis j'oublie et je suis prêt à recommencer. J'espère que votre fatigue de

l'autre jour dont j'ai si peur d'avoir été un peu la cause (ou même entièrement), est dissipée. J'ai aux Réservoirs un appartement immense et admirable (qui maintenant me coûte beaucoup plus cher que Trouville) mais tellement triste, noir et glacé avec des tableaux, des tentures et des psychés[1]. C'est un appartement genre historique, de ces endroits, où le guide vous dit que c'est là que Charles IX est mort, où on jette un regard furtif, en se dépêchant d'en sortir et de retrouver dehors la lumière, la chaleur et le bon présent. Mais quand il faut non seulement ne pas ressortir mais accomplir cette suprême acceptation, s'y coucher! c'est à mourir. Je ne sais pas comment cela a pu être orienté pour que jamais le soleil n'y pénètre, à aucune heure. J'ai demandé si les cheminées ne fumaient pas et on m'a affirmé que non, ce qui est jésuitiquement vrai; en effet quand on allume du feu, la cheminée où on l'allume ne fume pas, mais à la même seconde toutes les autres se mettent à fumer avec une telle violence que l'appartement n'est plus qu'un nuage. Je vous demande pardon de vous décrire des choses si ennuyeuses et du reste je ne veux pas me fatiguer car j'ai une fièvre de cheval.

Votre respectueux ami.

Il paraît que mon frère qui me croyait à Trouville y est allé dimanche, il a trouvé l'hôtel de Paris parfait, et pas follement cher! Si Robert Dreyfus est auprès de vous, voulez-vous lui dire mes amitiés les plus affectueuses.

J'ai deux pianos avec un ravissant buste sur l'un, ce qui me fait espérer que si madame X..., qui est paraît-il à Versailles, découvre que j'y suis également, elle viendra me faire des exercices.

[Versailles, 10 octobre 1906.]

Madame,

Vous ne devez rien comprendre à mon silence et hélas je ne peux le rompre encore. M'étant décidé par nécessité à la séparation d'avec la rue de Courcelles, je viens depuis plus d'un mois de faire chercher tous les jours des appartements et mes hésitations, mes anxiétés, mes locations commencées, puis rompues au moment de signer m'ont enlevé tout sommeil;

1. Cf. *Du côté de chez Swann*, vol. I, p 18.

j'ai à peine la force de vous écrire. Finalement je n'ai pu me décider à aller vivre dans une maison que Maman n'aurait pas connue, et pour cette année, comme transition, j'ai sous-loué un appartement dans notre maison du boulevard Haussmann où je suis souvent venu dîner avec Maman, où nous avons vu ensemble mourir mon vieil oncle dans la chambre que j'occuperai. Par exemple j'aurai tout! La poussière affreuse, les arbres sous ma fenêtre, contre elle, le bruit du boulevard, entre le Printemps et Saint-Augustin! Si je ne peux pas rester, je partirai. Et l'appartement est trop cher pour que j'y puisse rester toujours. Mais cette année, l'ayant sous-loué à une locataire qui le payait sans l'habiter, je l'ai eu pour peu de chose, relativement. Que j'aurais de choses à vous dire, de tendresse pour vous à épancher auprès de vous, même de choses amusantes à vous raconter! Mais je suis trop fatigué et veux seulement vous dire que je ne vous ai jamais tant aimée.

Depuis deux mois et demi que je vis à Versailles j'ai réussi (*Unberufen*[1]) à ne pas voir madame X...! quelques lectures et c'est tout! Votre carte (vos cartes) de Bayeux m'ont enivré. Ah voilà la maison que je voudrais habiter. Et les cartes de Jacques, de Bretagne! Je n'ai pas eu la force de le remercier.

Vendredi [21 juin 1907].

Madame,

Pardonnez-moi de venir encore vous ennuyer : savez-vous un peu maintenant comment vous serez lundi 1er, si vous croyez que vous pourrez venir dîner ou que vous ne pourrez venir qu'après. Je sens que je suis odieux de vous tourmenter. Mais voilà, six personnes m'ont répondu comme vous. Alors si on me laisse dans l'incertitude jusqu'au dernier jour, je suis menacé, ou bien si je compte sur des gens qui ne viendront pas, de rester à peu près en tête-à-tête avec madame d'Haussonville sans son époux et madame de Clermont-Tonnerre, qui elles viennent sûrement, ce qui me sera très désagréable pour elles, comme je les connais très peu — ou bien, si pour parer à cela j'en invite en plus main-

1. En allemand dans le texte.

tenant, si au dernier moment les six viennent, d'avoir des dames que je ne saurai où placer, ou au moins que je placerai très mal. Et si vous me dites le 1er juillet à 7 heures que vous viendrez dîner, je serai ivre de joie, mais je vous placerai très mal, si les six viennent et si j'en ai invité en plus maintenant. J'avais invité madame de L... que je n'ai pas vue depuis des années, mais avec qui j'aimerais que vous fussiez amie, parce que je suis sûr qu'il pourrait en résulter des choses heureuses pour la princesse de M... Mais elle n'était malheureusement pas libre. Mes autres personnes seront toutes celles que vous connaissez. J'avais invité Dufeuille d'ailleurs en lui disant la vérité que je craignais que vous ne viendriez que le soir. Il m'a aussi répondu une lettre qui signifiait que jusqu'au dernier moment il ne savait pas s'il serait libre. Mais j'ai dû m'en tenir là et ne pas lui dire que je lui gardais sa place parce que j'avais besoin d'hommes et ne voulais pas, s'il venait au dernier moment, ne pas savoir où le placer. J'ai déjà Fauré qui n'est pas jeune, Calmette pour qui je donne le dîner, Béraud qui est très susceptible, M. de Clermont-Tonnerre qui est plus jeune mais qui descend de Charlemagne, des étrangers. Comme cela me tue d'écrire et que je fais tout cela par téléphone, ce qui me tue d'ailleurs également quoique je ne téléphone pas moi-même, je dis qu'on fasse cela pendant que je dors, de sorte qu'on en invite un second quand le premier a déjà accepté. Je me suis précautionné, pour le cas où vous vous trouveriez trop fatiguée pour dîner, de quelque chose pour le soir qui vous plaise et ne vous fasse pas parler. Et c'est pour cela que j'ai Fauré. On vous jouera des choses qui vous plairont, je pense que Fauré jouera (hélas Reynaldo sera à Londres!) et comme nous ne serons guère qu'une vingtaine de personnes, je pourrai jouir un peu de vous tout de même, de vos yeux pendant la musique.

La musique parfois me prend comme la mer
Vers ma sombre étoile
Je mets à la voile.

Mais naturellement je jouirai encore plus de vous si vous dînez. Je compte inviter Robert Dreyfus pour le soir, mais

en le suppliant de ne pas en parler, car je ne sais même pas si j'inviterai ma belle-sœur. Je veux que personne ne sache cela que les invités, j'enverrai dans tous les journaux quelqu'un pour être sûr qu'on n'en parle pas. A cause de cela et aussi à cause de la fatigue que ce serait pour moi de faire arranger mon appartement (encore dans l'état où j'y suis entré sans qu'il soit aménagé) et de faire fumer chez moi, etc., je crois que je tâcherai de trouver à Ritz ou plutôt Madrid ou Armenonville un salon bien clos où on soit chez soi, je crois que j'y étoufferai moins; j'avais pensé à inviter M. Reinach que je n'ai pas vu depuis longtemps. Mais comme M. de Clermont-Tonnerre a accepté, ce que je ne croyais pas, et qu'il paraît qu'il est très antidreyfusard et très violent, étant donné que M. Reinach incarne tellement le dreyfusisme, j'ai pensé que c'était peut-être mieux dans un dîner si peu nombreux d'éviter le choc, pour la première fois que j'avais M. de Clermont-Tonnerre qui m'a invité si souvent, et M. Reinach jamais. Si cependant cela vous était agréable, je crois que cela serait possible. J'ai toujours trois malheureux affreux petits arbres du Japon pour vous. Les ayant vus annoncés dans une vente, j'avais envoyé mon pseudo-secrétaire les acheter. Quelle déception quand je les ai vus! Mais tout de même ils deviendront gentils, et ils sont si vieux, et si petits. C'est comme quand on regarde le Mont Blanc à l'horizon, qui tient dans la lorgnette et qu'on se dit qu'il a quatre mille huit cent dix mètres. Je voulais, en vous les envoyant par ledit secrétaire qui vous les portera ces jours-ci, vous faire expliquer tout cela, parce qu'écrire me fatigue tant et j'aime tant vous écrire. Madame de Chevigné, selon la formule, m'avait dit qu'elle me priait de lui garder sa place à tout hasard. Mais depuis elle a refusé. Du reste j'en suis navré. Elle est tellement gentille. Madame Lemaire ignore si elle sera revenue de Londres, madame de Brantes si elle n'aura pas perdu un cousin, madame d'Eyragues si elle ne sera pas au bord de la Loire, M. Dufeuille si ses amis de Basse Normandie ne seront pas revenus (textuel). Ma chère petite madame Straus, n'oubliez pas cette date du 1er juillet; si vous ne vous décidez que tardivement à venir, ne m'en veuillez pas de mal vous placer, et si le malheur voulait que

vous ne vinssiez pas dîner, ne manquez pas de venir, aussitôt après, entendre Fauré et me voir. Je vous ferai dire l'endroit.

Votre respectueux ami qui voudrait vous écrire plus longuement s'il n'était si fatigué.

J'oublie que madame de Noailles est à Londres et ne sera sans doute revenue que le 2, madame de Chimay en Hollande, et ne sait encore si elle reviendra avant le 3.

Inutile de vous rappeler que mon invitation, soit à dîner soit le soir, s'applique, *avec extrême désir de l'avoir, à M. Straus.*

[Fin juin 1907.]

Madame,

Je suis tellement fatigué que je dicte ce mot au lieu de vous l'écrire. Si ce miracle se produisait (je ne veux pas vous assommer et c'est la dernière fois que je vous en parle) il me semble que cela ne vous fatiguerait pas plus de venir dîner qu'après. Ce sera chez Ritz, mais dans une salle à manger privée et vous comprenez que ce n'est pas comme chez moi, que c'est plus grand et que je peux ajouter des places au dernier moment. Si vous venez après le dîner seulement, tâchez de ne pas venir trop tard, parce qu'il y aura de jolie musique sérieuse et qu'on commencera vite pour ne pas rester trop tard et que j'aimerais bien parler un peu avec vous avant. Si vous aviez une minute, vous seriez tellement gentille de me dire comment je dois placer respectivement les non-nobles (je sacrifie les nobles) : Fauré, Béraud, Calmette et Dufeuille (ce dernier est très improbable, mais enfin à tout hasard). Et puis pendant que j'y suis oserais-je vous demander si vous voudriez me faire un menu de grand dîner, me dire ce que je dois commander (rien que des choses que vous aimiez et qui pourtant ne vous fassent pas trop de mal si par hasard vous veniez)? Est-ce que vous vous y connaissez en vins? Daignez accepter, madame, mes respectueux hommages.

[3 février 1908.]

Madame,

Vos petits almanachs m'enchantent et la pensée qu'ils viennent de vous leur ajoute tant de poésie! Enfin je suis

ravi et je vous remercie de tout mon cœur. Je suis moins bien, c'est pour cela que je ne viens pas. Et je voudrais me mettre à un travail assez long, ce qui me rendrait encore plus difficile de venir. Mais enfin j'ai si envie de vous voir, je viendrai. Vous êtes si gentille de vous défendre d'avoir eu de l'ironie à propos de cet article que maintenant moi j'ai peur de paraître en avoir un peu trop manqué (d'ironie). *Talent* est beaucoup. Je voulais dire que ce n'est pas aussi stupide que disent les gens du monde. Mais les gens du monde sont si pénétrés de leur propre stupidité qu'ils ne peuvent jamais croire qu'un des leurs a du talent. Ils n'apprécient que les gens de lettres qui ne sont pas du monde. Seulement (c'est encore un effet de leur stupidité) ils n'apprécient les gens de lettres que s'ils expriment leur mentalité à eux gens du monde. Ils trouvent les livres de madame de Noailles stupides et ceux de Bourget sublimes. Quant à A... s'il a fait quelques articles, où il y a vraiment de gracieuses velléités d'exprimer des choses que nous aimons, celui dont je parlais ne valait que par ses gentilles intentions et un parfum de vertu. Mais enfin c'est encore cela, un journaliste et un homme du monde qui ne fait pas consister la vertu dans l'antisémitisme. Et le tout compose un personnage en somme plus sympathique que son aspect physique, lequel je l'avoue est plus digne du crayon de Sem que de nos apologies. Je réfléchis qu'en disant *nous* je suis bien outrecuidant... Votre ami respectueux et reconnaissant Marcel Proust.

Je suis désespéré de ce que vous me dites des travaux qu'on fait à côté de chez vous. J'aimerais beaucoup mieux (je vous assure que c'est sincère) que ce fût à côté de chez moi et que vous n'ayez pas de bruit. Je vais penser tout le temps à cela. Hélas il n'y a sans doute rien à faire. Voulez-vous que nous louions un bateau sur lequel on ne fera aucun bruit et d'où nous verrons défiler sans quitter notre lit (nos lits) toutes les belles villes de l'univers posées au bord de la mer?

[Cabourg, été 1909.]

Madame,

Votre délicieuse carte me fait avec un immense plaisir un peu de peine parce que depuis plusieurs jours j'allais vous écrire, que ma lettre se trouve changée en réponse, que vous ne connaîtrez plus l'initiative de mon désir et l'élan de mon cœur qui va vingt fois par jour aux Mûriers et me fatigue peut-être plus dans mon immobilité anxieuse et vagabonde qu'un trajet qui du moins repaîtrait mes yeux de ce que leur peint sans cesse mon souvenir. Je suis en effet parti de Paris très souffrant et je le suis resté ici. Je me lève pourtant un peu vers neuf heures et demie le soir, mais j'ai de mauvaises chambres humides où je ne me rétablirai pas facilement. Je vais de l'hôtel au casino ce qui est deux minutes, et cela me semble si fatigant que je me demande comment j'irai à Trouville. Mais j'irai. J'aime mieux cela que vous voir à Cabourg, où la surprise de votre venue, la crainte que vous vous enrhumiez, l'étourdissement de la musique et de la foule, la commotion de vous voir sans la préparation du pèlerinage où je vous mérite peu à peu dans la méditation du chemin — m'empêchent à peu près de sentir que vous êtes là; je ne pense qu'aux courants d'air qui doivent vous gêner, au chocolat que M. Straus est allé payer en cachette, et c'est seulement quand votre automobile est parti, quand je reste seul, que je me dis : « C'était madame Straus! » Et que je prends douloureusement conscience d'un bonheur que je n'ai pas ressenti. Et j'essaye d'identifier toutes les pensées de tendresse, de beauté et d'admiration qui sont signifiées pour moi par votre nom, avec l'image qui s'enfuit et que j'ai regardée pendant une heure sans la voir. Je ne voudrais pas que vous prissiez trop au sérieux des menaces déjà proférées souvent mais peut-être effectives cette fois, mais je crois que vous me verrez assez souvent cette année à Paris. Et ayant vous me lirez — et plus que vous ne voudrez — car je viens de commencer — et de finir — tout un long livre. Malheureusement le départ pour Cabourg a interrompu mon travail, et je vais seulement m'y remettre. Peut-être une partie paraîtra-t-elle en feuilleton dans *le Figaro*, mais une partie seulement, car c'est trop

inconvenant et trop long pour être donné en entier. Mais je voudrais bien finir, aboutir. Si tout est écrit, beaucoup de choses sont à remanier. Je suis bien content, ne pouvant vous voir ni voir Helleu, que vous le voyiez. Je sais que cela le rend très heureux et il me semble qu'il doit vous plaire. Même physiquement il est charmant et Montesquiou disait avec raison que bien peu de descendants de guillotinés avaient autant de « race » que le descendant du guillotineur. Et c'est bien vrai. Je voudrais que vous vissiez son installation de Paris. Nous nous croyons blasés sur les jolies maisons parce que tout est pareil et nous ennuie. Mais il en est de cela comme des romans, on en est fatigué jusqu'au jour où paraît un livre original qui nous rend notre fraîcheur d'impression et notre désir de lire. Je suis sûr que tout cet arrangement d'un goût exquis vous plairait beaucoup et que lui aurait beaucoup de plaisir à vous le montrer. Car il a la nature très simple des vrais artistes et si très peu de personnes peuvent lui faire plaisir, de ce très peu là tout lui fait plaisir. Vous savez le mot de La Bruyère : « Être avec les gens qu'on aime, leur parler, ne leur parler point, tout est égal si l'on est avec eux » (je cite *très* inexactement). C'est malheureusement un plaisir que je n'ai pas et je ne suis jamais avec les gens que j'aime. J'ai du moins à Paris la consolation de ne pas être non plus avec ceux que je n'aime pas, et je ne l'ai pas à Cabourg.

... Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai vu personne sur la côte, puisque je ne vous ai pas vue. Si vous rencontrez les Guiche, car j'ai vu dans les journaux que vous sortiez un peu je ne tiens même pas à ce qu'ils sachent que je suis ici. Madame Greffulhe m'avait envoyé avant mon départ une superbe vigne, mais je sens que si je commence ce récit l'humidité de la chambre va tellement tremper les feuillets déjà écrits de ma lettre que je ne pourrai plus vous l'envoyer. Une feuille de papier y est bonne à jeter au bout d'un quart d'heure et les murs sont couverts de taches; je ne sais pas du tout d'où cela peut venir. Adieu madame, j'irai bientôt vous voir, et je ne cesse jamais de vous voir. Veuillez accepter, ainsi que M. Straus, mes respectueux hommages d'attachement reconnaissant et profond.

P. S. — Comme depuis que j'ai écrit cette lettre je suis obligé de rester couché tout à fait, étant repris d'un peu de fièvre, cela va peut-être me permettre de changer mes heures et d'aller bientôt à Trouville.

Dimanche.

Chère madame Straus,

Votre pensée me tient chaque jour une si délicieuse compagnie que recevoir une lettre d'une personne qui ne quitte pas mon esprit me semble quelque chose à la fois de tout naturel et de presque miraculeux. J'ai éprouvé cela quand je suis allé à Venise; que mon rêve fût devenu... mon « adresse », ma villégiature, cela me paraissait incroyable et si simple! Cela me paraissait surtout charmant. C'est ce charme à la fois aisé et mystérieux que m'a donné cette lettre. Et n'est-ce pas un peu du reste votre charme particulier à vous? Sa devise ne serait-elle pas assez bien : « Mystère et Simplicité »? Et le mystère augmentant avec la simplicité. Souvent je lis (je n'ose pas dire : « Quelquefois j'écris ») des choses qu'il me semble que vous aimeriez. Je les mets de côté. Et puis cela fait des quantités de livres que j'ai à vous apporter et des objets aussi. Et d'autres choses encore. J'en viendrai à bout! Seulement comme pour me lever une heure, chose que les autres personnes font tous les jours, il me faut un mois d'exercices préliminaires, pour faire des choses plus rares, il me faut si longtemps! Si je peux seulement ne mourir que quand j'aurai rempli mes principaux vœux d'intelligence et de cœur! Car je n'en ai pas d'autres. Ou plus d'autres. Je suis très triste que vous soyez souffrante. Pourvu que Grasse ne vous ait pas fait mal! C'est ce qui dégoûte souvent des efforts de raison, c'est que l'inertie déraisonnable nous évite presque toutes leurs infaillibles calamités. Pour les natures fragiles chaque tentative pour se bien porter est une entreprise si malchanceuse qu'on est comme les gens qui se croient obligés de travailler et de lancer des affaires pour gagner de l'argent et qui finissent en perdant chaque coup par trouver que ce qui leur coûte encore le moins cher c'est de dépenser simplement leur argent. Je ne m'étais pas levé depuis que j'étais allé chez vous, mais je me suis levé ce soir à onze heures et

je suis allé au *Figaro*. On se félicitait du résultat des élections ce qui m'a vivement inquiété étant donné les personnes qui étaient là, et que ceux qui jadis pensaient comme nous sont les pires. D'ailleurs cela n'a probablement pas beaucoup d'importance et on ne savait que quelques résultats. Je voudrais bien que Reinach soit nommé. C'est le meilleur député de la Chambre, ce n'est du reste pas une raison. Que de choses j'aurais à vous dire sur les gens, sur les livres! Il manque quelque chose pour moi même à la lecture du journal, si nous n'en bavardons pas tous les trois. C'est vous dire qu'il y manque toujours quelque chose! Et cette ironie de Cabourg, maintenant que je ne peux plus m'y lever, me rend peut-être plus cruel l'inutile et cher voisinage. Vous savez (je vous l'ai assez dit) que j'achève un long ouvrage. Je crois raisonnable, tant qu'il ne sera pas fini, de ne pas risquer de ne pouvoir le finir. Mais la dernière page finie je choisirai la folie qui me tiendra le plus à cœur et je la ferai. Et ce sera probablement tâcher de vous voir constamment jusqu'à la rupture de la corde. Et comme cette dernière page, du train de malade dont je vais, peut tarder encore plusieurs mois, peut-être plus, j'irai d'ici là vous voir un peu tard en tâchant de ne pas trop me fatiguer. J'ai fait tout ce que recommande Yvel dans *le Figaro* et cela ne me réussit pas. Les caoutchoucs, les pétroles et le reste attendent toujours le lendemain de mes achats pour dégringoler!

Adieu madame, votre respectueux ami reconnaissant.

[Fin mai ou juin 1911.]

Chère madame Straus,

La vie passe et ne fait que rendre plus cruelle pour moi cette séparation entière d'avec vous. J'attends toujours la fin de mon livre qui n'est pas encore fini. Je ne peux vous dire combien j'essaye constamment de me consoler de cette grande privation de vous en pensant aux jours plus heureux où je pouvais vous voir. Une fois j'évoque l'un, une fois l'autre, ils sont tous auprès de moi. Je vous envoie deux petites gravures; l'une n'a pas besoin d'explication, je crains bien qu'elle ne soit fort arrangée, mais comme le cadre est gentil elle pourra figurer dans un cabinet de toilette de

Trouville. Quant à l'autre voici : la première fois où M. Straus est venu chez moi boulevard Malesherbes, à l'époque où il croyait que j'avais une mauvaise influence sur Jacques (ou du moins il venait de cesser de le croire) je le reçus dans notre salon d'une laideur toute médicale que rétrospectivement je trouve plus touchante que beaucoup de beautés et où les bronzes, les palmiers, la peluche et l'acajou tenaient leurs rôles respectifs. M. Straus avait voulu dire quelque chose d'aimable, il cherchait des yeux et à ce moment il rencontrait le château Florentin; quand enfin il aperçut un petit dessin d'Henry Monnier que Caran d'Ache avait donné à Papa qui était son médecin et me dit à plusieurs reprises que c'était gentil. J'ai depuis toujours regardé avec plaisir ce médiocre petit dessin, à cause de l'époque qu'il me rappelait. Et cela me ferait plaisir qu'il fût dorénavant chez vous, dans un coin obscur, dans un couloir d'en haut. Je pense avec tant de mélancolie et avec tant de charme à ce temps plus heureux où je reçus ma première lettre de vous, que pour m'en redonner un peu à moi-même l'émotion j'avais prié Leuchars de m'envoyer du papier semblable au vôtre. Mais ce qu'il m'a envoyé il y a un mois et dont je joins à cette lettre un échantillon, pour que vous vous rendiez compte que l'ami qui ne vous voit jamais pense à vous sans cesse, est si différent du papier doublé de mauve et sentant la peau d'Espagne que jusqu'ici j'ai hésité à en faire faire. Il y avait aussi les cartes roses des Trois Quartiers. Mais plus tard. Je ne vous écris pas plus longuement, parce que à tous mes ennuis viennent s'ajouter des ennuis militaires. Un médecin-major est venu pour me visiter l'autre jour à 9 heures du matin et je suis sous le coup d'un second. Si je pouvais trouver un petit objet qui vous ferait plaisir je serais si heureux de vous envoyer un petit souvenir et ce serait tellement gentil à vous de me le dire. Ne le ferez-vous pas? J'aurais enfin quelque chose d'agréable à faire, quelque chose où je mêlerais une pensée de vous. Daignez agréer madame et partager avec M. Straus mon respectueux attachement.

[Fin 1912.]

Madame,

Je ne vous avais plus parlé de mon livre pour ne pas vous fatiguer avec toutes ces histoires professionnelles. Mais il faut que je vous dise, pour finir, les derniers « événements », détestables. L'autre jour (ceci absolument entre nous) j'ai renoncé à l'autre éditeur dont je vous avais parlé parce que j'ai senti que la dédicace à Calmette, qui est d'un autre bord intellectuel, lui déplaisait et qu'avant tout je tiens à ne pas être ingrat. Par le fait même que je rompais de l'autre côté, je me résignais aux retouches que me demandait Fasquelle. Or j'ai reçu avant-hier une lettre de lui où il me dit purement et simplement qu'il ne peut se charger d'éditer cet ouvrage (le tout entremêlé de compliments mais enfin formellement négatif et il n'y a plus à y revenir; d'ailleurs il m'a fait renvoyer mon manuscrit). Hélas je crois que j'avais raison de supposer que Calmette n'avait eu aucune *promesse* de Fasquelle, et que c'est pour cela que Calmette m'avait d'abord évité. En tous cas cela n'a plus d'intérêt et il va falloir recommencer de nouveaux stages ailleurs, ce qui est bien ennuyeux. N'y pensez plus et nous en reparlerons quand je vous enverrai l'ouvrage, dussé-je me faire imprimeur pour qu'il paraisse. Vous savez que je désire donner un petit souvenir à Calmette (qui a tout de même été *très gentil*, mais n'a pas compris que ne rien faire eût été mieux que faire à demi). Avez-vous idée de quelque chose qui pourrait lui être utile au jeu par exemple? (Une bourse? porte-cigarettes? mais fume-t-il? un jeu de bridge?) comme je n'ai plus besoin de lui, cela n'a rien d'indélicat de le lui donner maintenant. Comme je suis ruiné je ne voudrais pas mettre plus de mille à quinze cents francs. Mais si cela doit lui faire *grand* plaisir et coûter le double, je le ferai avec joie. Cette demande n'est pas en contradiction avec ce que vous m'avez dit sur les cadeaux du jour de l'an. Je n'en fais à *personne*. (Et le désir de vous montrer des intérieurs de chocolats n'avait rien d'un cadeau de jour de l'an). Mais c'est un grand désir que j'ai de donner un souvenir à Calmette. J'avais cherché à avoir un manuscrit de Sully-Prudhomme dont je sais qu'il est grand admirateur. Mais madame Cha-

ravay à qui je me suis adressé m'a répondu qu'elle n'en n'avait pu trouver. Excusez mon épuisement, si je finis si court. Votre respectueux Marcel.

Si vous m'écrivez, est-il possible que vous mettiez un petit cachet à la cire? ou sans cela, ne faites pas allusion au livre dans la lettre, car je ne veux pas que mes domestiques soient au courant de tout cela. Et n'y faites pas *d'allusion verbale* à eux ni par téléphone. Je ne me suis pas levé depuis Kismet, puisque j'ai été malade, mais je me lèverai bientôt. Malheureusement mes heures sont de nouveau si tardives!

[16 ou 17 janvier 1913.]

Madame,

Je ne vous ai pas écrit, parce que tous les jours j'espérais aller vous voir. J'espérais même sortir si tôt que j'avais tout préparé pour faire une station en plein jour devant la porte Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris où il y a depuis huit siècles une humanité beaucoup plus charmante que celle que nous fréquentons; mais jamais les yeux de ceux qui passent devant elle ne se lèvent ni ne s'arrêtent, ce sont « des yeux pour ne pas voir ». Et mes yeux peut-être, eux, regarderaient et aimeraient; mais ils ne passent pas devant elle et ils ne s'ouvrent que dans l'obscurité et ne regardent qu'un mur de liège. Mais mes projets ont été vains. Et comme enfin je suis sorti ce soir, mais trop tard pour aller chez vous (onze heures et demie comme la voiture d'Albaret, inférieure en cela à celle de l'ingénieux bègue, avait une fenêtre qui ne fermait pas et derrière, une petite lune qui n'avait aucun carreau, ce dont je ne me suis aperçu qu'après avoir pendant deux heures voulu négliger ce que je croyais une pure « sensation de froid », comme je suis rentré avec des douleurs et un peu de rhume, comme cela me force à ne pas avoir d'espoir au moins de deux ou trois jours pour Sainte-Anne et pour vous alors je vous écris. Et pendant que j'y pense, comme il ne faut jamais perdre une occasion de dire des choses des autres toujours plus intéressantes que celles qu'on trouve soi-même, en me rappelant que je viens de vous dire le mot du Psaume « des yeux pour ne pas voir », en connaissez-vous

la traduction par Corneille? Elle contient un distique que je trouve à la fois d'un comique involontaire et d'une majesté Louis XIII bien caractéristique. Vous savez l'idée « ils ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, des narines pour ne pas sentir ». Pour ce dernier sens, Corneille traduit : « Et le superbe nez planté sur leur visage ne leur sert que d'un ornement! »

Je n'ai pas du tout fait ce que vous me déconseillez pour Calmette. J'ai suivi à la lettre ce que vous m'avez dit. Je lui ai fait faire, chez Tiffany, un porte-cigarettes en moire noire avec un chiffre en brillant. C'est extrêmement simple, très joli, et coûte un peu moins de quatre cents francs. J'avais trouvé quelque chose en agate que j'aimais mieux. Mais cela coûtait huit cents francs et le souvenir de vos conseils joint à l'instinct de l'avarice m'en a détourné. Je sais que Calmette non seulement n'est pas reconnaissant des cadeaux mais que cela le rend bien moins gentil. Mais je l'ai fait pour moi. Et à ce propos laissez-moi vous dire, en vous laissant vous en faire l'application, que quelquefois la délicatesse est de laisser donner. Mon ami Reynaldo que j'aime comme un frère ne peut pas supporter que je lui donne jamais rien. Le jour où j'avais fait commander le porte-cigarettes pour Calmette, Reynaldo par hasard perdit le sien. J'en étais presque content, car j'allais pouvoir lui en faire faire un aussi. Mais il a appris que je lui en avais commandé un, et cela l'a tellement fâché que j'ai été obligé de le décommander ne voulant pas lui faire de peine. Mais c'est moi qui en ai eu beaucoup à décommander ce porte-cigarettes, car je me faisais une joie de le lui donner. Il me semble qu'il eût été encore plus gentil en l'acceptant. Et *nunc erudimini*... Pour Calmette il m'est arrivé quelque chose de terrible. Je suis passé le soir (hier soir) au *Figaro*, je suis entré deux secondes près de lui et lui ai remis tout enveloppé l'objet qu'il n'a pas vu pendant que j'étais là. Or, je me suis rappelé, une fois rentré, qu'en le recevant de chez Tiffany j'avais vu dedans une feuille avec des quantités de marques de crayon, mais comme je n'étais pas seul, je ne m'en suis pas occupé. Puis je n'y ai plus pensé et sûrement elles y sont encore. Je suis persuadé qu'elles ne doivent pas se rapporter à l'objet. Si

c'est un compte de Tiffany dont le total est peu élevé, cela ne fait trop rien. Mais si cela fait plusieurs milliers de francs, Calmette est capable de croire que c'est le prix de l'objet et me le renvoyer. J'aurais bien voulu ressortir, reprendre un instant l'objet sous un prétexte, mais je ne suis rentré qu'à deux heures et demie du matin et Calmette n'aurait plus été au *Figaro*. Je suis navré. Mais Calmette était très occupé; peut-être ne verra-t-il même jamais mon porte-cigarettes, cela passera dans le Congrès[1]. Il a été extrêmement gentil, mais ne m'a pas dit un mot de Fasquelle, ce qui continue à cadrer avec ma première impression. Je vous quitte, car je suis mort et même souffrant ce qui est pire, mais je vous quitte à regret, car j'aurais mille histoires comiques ou tristes (ce sont toujours les mêmes selon le point de vue) à vous raconter et une des personnes ridicules sur lesquelles j'aurais des histoires idiotes à vous raconter c'est... moi. J'ai été assez ridicule dernièrement et je vous l'aurais raconté comme si ç'avait été quelqu'un d'autre. Adieu madame, j'espère vous voir tout de même bientôt.

Votre respectueux ami

Mes respectueux hommages à M. Straus.

[Juin 1914.]

Chère madame Straus,

Je viens d'écrire une longue lettre à M. Straus. Et au moment, où bien fatigué, je viens de la finir, je m'aperçois *qu'au dos de la sienne*, il y avait une lettre de vous que je n'avais nullement vue. Rien ne l'indiquait. La lettre de M. Straus finissant au bas de la carte je n'avais pas « tourné ». Ou plutôt vous aviez dû écrire un mot sur la carte que j'aurai écornée car l'envers commence par « bien vos fragments ». Quel verbe faut-il restituer? Espérons que c'est « aimer », mais je suis désolé puisque vous avez eu la bonté de m'écrire de m'être tant fatigué; j'aurais gardé un peu de force pour vous répondre et quel que fût mon désir de tâcher de faire connaître Agostinelli et de répandre ses mérites j'eusse

1. Le Congrès qui allait se réunir à Versailles pour l'élection du Président de la République et qui nomma M. Poincaré.

abrégé ma lettre pour pouvoir vous remercier mieux. Les personnages que vous avez la gentillesse de désirer revoir (quoique ce soit peut-être déjà beaucoup de leur avoir consacré 500 pages — qui en font mille de texte ordinaire — dans le premier volume), reparaîtront et tiendront tout autant de place dans le troisième volume; et ils en tiennent un peu dans le second. Seulement j'ai donné de préférence des extraits de la partie du deuxième volume où ils ne figurent pas, pour que ce fût plus différent. Si j'avais publié en *Revue* tout le deuxième volume vous auriez revu Swann et Odette, et Gilberte, et madame Cottard, en attendant dans le troisième volume les Verdurin. Mais ne donnant que des fragments j'ai préféré opposer des marines aux paysages terriens de Combray et Charlus à celui que vous appelez Swann-Haas. (Quoique ce ne soit pas Haas et qu'il n'y ait nulle part clés ni portraits)[1]. Je vous enverrai le numéro de juillet de la *Revue* où il y aura pour la dernière fois des fragments, très longs encore; mais ils ont été tellement coupés, abrégés, et si maladroitement, que c'est très difficile à lire. Pourtant ne vous laissez pas rebuter, je crois que certaines parties douloureuses et amoureuses ne vous déplairont pas trop. Il y a une rupture et aussi une scène où une même femme est vue par deux hommes dont l'un l'aime et l'autre ne l'aime pas et où il me semble qu'il y a un peu de douleur et d' « humanité ». Mais je suis honteux de parler de moi de cette façon. Mettez cet orgueil tardif et ridicule sur le compte d'une inexprimable fatigue et daignez agréer mes respectueux hommages de reconnaissante admiration.

Chère madame Straus,

Je vous ai dit que j'avais une amie malade; elle a été opérée. Cela m'a fait concentrer mes sorties autour de son lit, et les multiplier aussi, de sorte que maintenant elle va bien et c'est moi qui vais très mal. De sorte aussi que je ne vous ai pas revue, ni M. Straus, que nous n'avons plus reparlé du canapé vert, etc. J'ai bien peur que ces

1. Plus tard, dans *la Prisonnière* (I, p. 273), Proust a authentifié lui-même la ressemblance entre le « cher Charles Swann » et M. Charles Haas, par l'évocation du tableau de Tissot représentant le balcon du cercle de la rue Royale.

alternatives de neige, de pluie, de gelée ne soient pas bien fameuses pour votre santé. Comme je n'ai vu personne — (aucune de ces personnes qui veulent me dire que je devrais me faire présenter à vous!) — parce que pour voir du monde il faudrait que mes crises finissent avant minuit, et que les maladies sont plus ponctuelles, plus maniaques, plus exactes à une minute prèsque les malades — je n'ai aucune nouvelle de vous, depuis que Céleste vous a téléphoné. J'ai oublié de vous remercier de tout l'argent fou que vous lui avez donné. Elle en a été confuse, mais moins que je n'en suis confus. Comme je pense à vous tout le temps, j'ai beaucoup pensé à vous cette nuit en relisant La Bruyère (les auteurs contemporains m'étant insupportables); il me semble qu'il y a des pensées que vous devez aimer et que d'ailleurs vous connaissez. Ne trouvez-vous pas que ce portrait a l'air aujourd'hui (je crois que c'était pour le mari de madame de Lafayette qui n'était princesse de Clèves que dans ses livres) : « Il y a telle femme qui anéantit ou qui enterre son mari au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention. Vit-il encore? Ne vit-il plus? Il ne lui est pas dû de douaire mais à cela près et qu'il n'accouche pas il est la femme et elle le mari, etc. ». Et ceci :

« Quelques femmes ont dans le cours de leur vie un double engagement à soutenir également difficile à rompre et à dissimuler : il ne manque à l'un que le contrat et à l'autre que le cœur. » Lire avec les yeux que j'ai est déjà fou, mais copier! C'est que ce serait amusant de lire ensemble, et comme nous sommes séparés par la distance! Mon imprimeur a licencié ses ouvriers et égaré (puis retrouvé) mon manuscrit, dont je n'ai pas le double, mon éditeur est parti pour l'Amérique. Je ne vous promets pas de *Swann* d'ici longtemps. Mais nous relirons les *Caractères* de La Bruyère.

Daignez madame agréer et faire agréer à M. Straus mes hommages de respectueuse reconnaissance et d'affection.

[Début 1918.]

Chère madame Straus,

La lettre sur le chocolat mérite autant la célébrité que la lettre sur les fauteuils. Comme disait M. de Montsaulnin

« Ne seriez-vous pas tentée d'en donner un petit recueil? » En vous lisant j'ai senti que la boîte était affreuse, le chocolat détestable (il l'est partout cette année et je ne crois pas qu'il eût été meilleur là où j'avais dit à Céleste d'aller, chez votre rivale épistolaire Sévigné, qui eût pu écrire la lettre sur les chocolats). Enfin vous m'en avez parlé comme d'une chose si encombrante que j'ai pensé que vous alliez l'envoyer aussi à l'Hôtel des Ventes, faute de place. Mais cela je suppose que c'est par amabilité que vous l'avez dit et que c'est très petit. Je me donne en ce moment des crises cardiaques affreuses (cela ne pourra pas durer longtemps!) en sortant deux fois par semaine à cause d'une personne malade. Et comme elle l'est tellement, ces jours-ci, qu'elle n'a pu me voir, j'aurais pu aller deux fois chez vous depuis que je ne vous ai vue. Mais je ne l'ai pas fait et suis rentré pour que vous ne pensiez pas à une recrudescence de tendresse à cause des canapés. « Ce mélange d'amour et de gain m'importune. » Tout de même il m'a été dur de passer jeudi devant le 104 rue de Miromesnil à huit heures et demie du soir et de ne pas sonner. Il est déjà affreux que les années recommencent (bien que depuis longtemps nous ne croyions plus au Nouvel An). Et ce scepticisme, douloureux quand on peut espérer des années meilleures, m'est plutôt doux depuis que je ne peux plus attendre que du plus mauvais. Mais que la neige et toute ces choses qui nous mettent dans un état de chagrin dont on ne trouve pas la cause, vienne s'ajouter à ces semaines-là c'est trop! Et c'est à se suicider pour le Jour de l'An. Si je ne souffre pas trop lundi soir, je viendrai ce qu'on appelait dans d'autres temps vous souhaiter la bonne année. La vie change le sens des mots, enlève tout sens aux usages, et la guerre autant que la vie. Voilà un sujet pour P... Adieu madame, daignez agréer et faire agréer à M. Straus mes hommages de profonde et respectueusement reconnaissante affection.

[Printemps 1918.]

Chère madame Straus,

Ce qu'il y a peut-être de plus gentil dans vos lettres (et pourtant Dieu sait toutes les grâces qu'elles ont!) c'est qu'on

sent si bien que votre plus grande raison de m'écrire est de tâcher que je ne vienne pas! Et c'est très sincèrement que je dis que c'est gentil, car c'est tellement vous, et (*si licet parva componere magnis*, dirait P...) tellement moi, qu'il me semble que c'est plus amical que si vous réclamiez ma visite. Quand Céleste m'a dit « madame Straus dit que monsieur pourra venir à la fin de cette semaine » je me suis reposé pour être levable à la fin de cette semaine, mais j'étais persuadé que vous m'écririez pour me dire de ne pas venir avant la fin de l'autre. Aussi j'ai mal calculé. Vous me dites le milieu. Hélas j'ai accepté pour mercredi un dîner où je ne ferai peut-être qu'aller en cure-dents, mais qui me forcera à un peu de repos ensuite. Ne craignez donc pas que je vienne troubler le vôtre avant quelque temps. Chaque fois que je vois M. Straus, je me promets de lui parler du chèque Warburg que je n'ai pu toucher à la déclaration de guerre, au Comptoir d'Escompte, histoire qu'il connaît. Mais ce qu'il ne sait pas, car je crois n'avoir pas pensé à lui en parler à l'époque, c'est que Raph.-Georges Lévy ayant vainement essayé que le Comptoir d'Escompte me paye mon chèque, m'a conseillé d'en référer à un avoué, lequel d'ailleurs n'a rien obtenu. Mais comme j'ai choisi tout naturellement l'avoué chez lequel j'avais été quinze jours quand je faisais mon droit, il se trouve que cet avoué, possesseur de mon chèque que je ne lui ai jamais réclamé, comptant qu'il s'occuperait de la chose après la Paix, est Me B..., c'est-à-dire le Conseil de Lenoir, Dessouches, etc. Dès que j'ai vu son nom dans cette affaire, il y a quelques mois, j'ai voulu raconter cette coïncidence à M. Straus pensant qu'elle l'amuserait. Mais j'ai toujours oublié. C'est beaucoup moins amusant pour moi, car si le capitaine je ne sais qui a trouvé ce chèque chez Brunet, il me croira peut-être un complice de Bolo. Mais comme j'ai gardé tous mes comptes Warburg, il ne pourra le croire que cinq minutes. Néanmoins, s'il me fait appeler, ce sera assommant. Je vous prie de ne pas raconter cette histoire qu'on déformerait en la répétant et on finirait par me croire mêlé aux affaires Bolo, parce que N... vers 1904 m'a conseillé de faire acheter par Warburg des valeurs américaines. Je suis confus que vous ayez montré mes tapis à Jansen et vous supplie

de ne les montrer à personne d'ici très, très longtemps, jusqu'à ce que nous soyons tous guéris et puissions dîner ensemble : « sur un tapis de Turquie le couvert se trouva mis, je laisse à penser la vie, que firent nos trois amis ». D'ici là n'y pensez pas. Je n'ai aucun besoin d'argent. Il me reste encore presque la moitié de celui des fauteuils, et la maison Rothschild m'annonce des comptes créditeurs. C'est la seule banque où cela arrive jamais. Si mes tapis pouvaient vous être utiles, je vous les donnerais bien volontiers. L'argent des fauteuils me suffit largement. Je suis fatigué pour vous de ce que vous avez dû dire et téléphoner aux « gens du Palais ». Je suis sûr que vous êtes une divine garde-malade, mais quel malheur — pour tous deux — que vous ayez été obligée d'être garde-malade! Vous êtes assez souffrante sans cela. Et je suis navré de penser que M. Straus a été si malade. Je ne vous faisais jamais demander vous-même au téléphone pour ne pas vous déranger, mais c'est la première chose que je demandais en me réveillant : quelles nouvelles on avait eues; Céleste envoyait téléphoner la femme de chambre d'au-dessous quand elle ne pouvait y aller elle-même. Quand nous nous verrons, vous me raconterez d'où est venue cette trachéite et toute son histoire. Je tâcherai de venir un soir sans gothas, comme vous dites, et bien que je ne me trouve jamais sorti que les soirs de zeppelins, d'orage, etc. Le soir des gothas j'étais allé entendre le deuxième quatuor de Borodine chez les Gabriel de La Rochefoucauld. Comme j'étais parti presque au moment où la sirène a commencé, j'aurais pu être rentré très vite et éviter (ç'aurait été la première fois) d'être dans la rue à ce moment-là. Mais le vieux chauffeur que j'avais pris n'a pu mettre en marche pendant une demi-heure rue Murillo, et a eu ensuite une panne d'une demi-heure avenue de Messine, de sorte que n'ayant pas la patience d'attendre dans la voiture et restant à côté d'elle, j'ai tout entendu parfaitement. Mais le vieux chauffeur devait être sourd, car quand arrivé chez moi je lui ai dit que s'il avait peur de rentrer, je pouvais le coucher dans mon petit salon, il m'a répondu : « Oh! non, je pars pour Grenelle. Ce n'est qu'une fausse alerte et il n'est rien venu du tout sur Paris. » Une bombe éclatait rue d'Athènes

à cinq minutes de chez moi pendant qu'il disait cela. Adieu madame surtout ne me répondez pas.

Votre respectueux et reconnaissant...

[Novembre 1918.]

Chère madame Straus,

Dans votre palais de féerie, de fatigue et de gloire où vous êtes comme la Belle endormie, vous vous êtes donc, entr'ouvrant vos beaux yeux, et posant sur du papier à lettre la noble mélancolie de vos belles mains qui sont tellement à elles seules un langage qu'elles semblent donner raison à madame de Thèbes, vous vous êtes donc encore occupée de moi puisque j'ai vu venir un envoyé de M. Sibilat, M. Mortier dont je pourrai plus aisément de vive voix vous raconter la visite.

Je n'ai pas encore les épreuves des pastiches où il est question de vous et que je ne pourrai du reste vous prêter qu'un jour. Je parle du reste à peine de vous (à peine, relativement, car je pense que cela fait bien une page), mais sur le ton qu'il faut il me semble et que j'emploie souvent dans le monde quand je parle de vous. Moins désabusé des vanités quand il s'agit de vous que vous-même, j'aime assez à éblouir ceux des gens des milieux Harcourt, Boisgelin, jeunes Arenberg et que vous n'avez pas eu l'occasion de voir, en leur représentant les rois et les reines assiégeant votre porte que vous tenez fermée pour essayer de dormir. Et j'ai essayé de marquer cela dans le pastiche de Saint-Simon en disant que les princesses du sang vont chez vous, sans que vous vous dérangiez pour leur rendre leur visite et (autant que je me rappelle ces lignes écrites il y a déjà assez longtemps et dont je n'ai pas le double) que sous un prétexte de maladie tourné en privilège vous ne reconduisez pas la Dauphine (la duchesse de Bourgogne) quand elle vient vous voir. Tout cela n'est naturellement pas développé, vous pensez le peu de place qu'on a dans un pastiche, d'autant plus que trop de raisons artistiques forcent à en donner surtout (de la place) à des noms du XVIIe siècle. Sans cela ce n'est plus un pastiche de Saint-Simon. Mais comme je compte écrire de longues choses sur vous (et celles-là sur le fond de

la personne), cela ne m'en a pas moins amusé, en attendant, de vous laisser apercevoir ainsi de biais, dans cette foule Louis XIV. Comme je voudrais que vous et M. Straus, soyez enfin entièrement guéris! Moi je me sens ce soir sur le point de tomber malade; et je suis si triste, si découragé que ce serait peut-être le mieux; cela m'empêcherait d'aller chercher des occasions de tristesses; et je finirais peut-être par me résigner à ignorer ce qui me peine, à mener la vie plus apparemment maladive, plus réellement saine, la vie plainte par les autres, regrettée par moi, d'autrefois. Veuillez agréer, madame et faire agréer à M. Straus mes respectueux hommages.

[Novembre 1918.]

Chère Madame,

...Votre évocation de Shakespeare à propos de la tragédie actuelle est si profonde et sent tellement sa grande tradition littéraire qu'on pense aussitôt que Sainte-Beuve appelait votre Père le plus grand lettré de son temps et que ce lettré était Secrétaire perpétuel de l'Institut. Il n'y a que dans les drames de Shakespeare qu'on voit en une seule scène tous les événements se précipiter et qu'on entend en une seule scène : « Guillaume II : « J'abdique ». Le Roi de Bavière : « Je suis l'héritier de la plus ancienne race qui soit au monde, j'abdique ». Le Kronprinz pleure, signe, ses soldats l'assassinent. Il ne faut pas récriminer contre le destin, surtout quand il nous donne par un mouvement d'horlogerie à retardement qui semblait immobile depuis quatre ans, cette cascade finale de triomphes. Pourtant moi qui suis si ami de la Paix parce que je ressens trop la souffrance des hommes, je crois tout de même que puisque on a voulu une victoire totale et une Paix dure, il eût été mieux qu'elle fût un peu plus dure encore.

Je préfère à toutes les paix, celles qui ne laissent de rancune au cœur de personne. Mais puisqu'il ne s'agit pas d'une de ces paix-là, du moment qu'elle lègue le désir de vengeance, il eût peut-être été bon de la rendre impossible à exercer. Peut-être est-ce le cas. Pourtant je trouve le président Wilson bien doux et puisqu'il ne s'agit pas, puisque par la faute de

l'Allemagne même, il n'a pu s'agir d'une paix de conciliation, j'aurais aimé des conditions plus rigoureuses, je suis un peu effrayé de l'Autriche allemande venant grossir l'Allemagne comme une compensation possible de la perte de l'Alsace-Lorraine. Mais ce ne sont que des suppositions et peut-être je me rends mal compte, et c'est déjà bien beau ainsi. Le général de Galliffet disait du général Roget : « Il parle bien mais il parle trop. » Le président Wilson ne parle pas très bien mais il parle beaucoup trop, il y a des moments dans la vie des peuples, comme dans celle des hommes (j'ai eu hélas l'occasion de l'appliquer pour moi) où la vraie devise est le vers de Vigny : « Seul le Silence est grand, tout le reste est faiblesse. » Vous savez que c'est dans la Mort du Loup et vous vous souvenez de tous ces vers saignants et stoïques. Mais moi-même en ce moment je manque trop longtemps à la loi du silence qui doit être aussi une prescription de votre médecin et je dois vous fatiguer. Aussi je vous dis adieu en vous priant d'accepter et de partager avec M. Straus mes hommages de respectueux attachement bien reconnaissant et bien vif.

8 *bis*, rue Laurent-Pichat
[11 juillet 1919.]

Chère madame Straus,

Votre ravissante lettre me désole d'abord et surtout par ce que vous me dites de votre santé. Ensuite que voulez-vous dire par « adouci »? Je n'ai pas changé *une virgule* au portrait que j'ai fait de vous et qui vous a été soumis. Peut-être dans la page qui le suit ai-je avancé un peu pour qu'il fût mitoyen au vôtre, celui de madame Standish, mais c'était pour bien montrer l'élégance de votre milieu. Un mot que vous dites me fait croire que vous faites allusion à « à la fin les nourritures, etc. ». Or non seulement cela était pareil dans ce que je vous avais envoyé (ou alors j'ai copié inexactement le morceau que j'avais fait, mais la bonne version dans ce cas est l'imprimée), mais ne savez-vous pas que « à la fin » dans Saint-Simon n'a nullement le sens actuel mais signifie : « il arrivera bientôt que ». Ainsi dans le portrait de l'Infant : « à la fin il en essuya des dégoûts, etc. ». Or je ne crois pas que

l'Infant ait actuellement plus de vingt-neuf ou trente ans, et il y a déjà plusieurs années qu'il « essuya ses dégoûts ». Je tenais à parler de votre santé pour montrer que vous en faisiez un prétexte à laisser venir la duchesse de Bourgogne sans la reconduire, etc. Il n'y a aucun adoucissement. C'est vous qui au début avez voulu des adoucissements, avant que je vous soumette le texte. Le texte que je vous ai envoyé il y a quelques mois était donc un texte adouci, mais il était identique (sauf erreur de copie) au texte imprimé. Veuillez agréer, madame, et faire agréer à M. Straus mes hommages de respectueux attachement bien reconnaissant et bien vif.

44, rue Hamelin
[adresse confidentielle.]
[1920.]

Chère madame Straus,

Hélas vous étiez si malade et je ne me doutais de rien! Peut-être mon corps, plus mystérieusement relié au vôtre (« et nous sommes encor tout mêlés l'un à l'autre » bien que n'ayant jamais dormi ensemble, ni même à des heures pareilles, et pour ma part, presque jamais dormi) savait-il, car des 40 de fièvre, que je trouve rétrospectivement bien insuffisants, suivaient sans que je le susse vos terribles 41. Je croyais seulement que vous veniez d'être saignée, qu'après cela vous vouliez de la tranquillité, que mes visites, mes lettres vous en ôteraient, j'avais du reste une heure de vitalité par quinzaine (je comprends maintenant ce que vous appeliez « morte vivante »). Aux mois affreux que j'ai passés, conséquence de tous ces déménagements, une seule chose pouvait ajouter un surcroît d'horreur c'est de savoir que vous souffriez. Et par votre lettre j'apprends que vous souffriez. Quelle bénédiction que vous soyez guérie! Quelle bénédiction aussi quand vous permettrez que j'en vienne chanter l'alleluia auprès de vous. Vous ne savez pas ce que vous êtes pour moi. Mes rares amis le savent. Pierre de Polignac, un être charmant, me disait quand il se fiança avec la petite-fille du Prince de Monaco « je pourrai peut-être aussi connaître celle qui avait son carreau à Versailles et répondit si joliment à M. de Noyon ». Au premier moment je ne compre-

nais pas qu'il s'agissait de vous, ayant oublié mes pastiches que mes amis connaissent mieux que moi. Ils retrouveront aussi dans le *Côté de Guermantes* de vos mots, dont ils ont tant ri quand je les leur ai racontés et que je fais dire à la duchesse de Guermantes (dont vous ne verrez les souliers rouges que dans le second volume), sans vous nommer, puisque vous m'avez prié de ne pas mettre votre nom dans les romans et de le garder pour les pastiches et études présents et futurs. Mais tout le monde connaît les mots et dira le nom. Ce qui m'ennuie dans ce côté de Guermantes, c'est qu'il a l'air si anti-dreyfusard, par hasard, à cause des personnages qui y figurent. Il est vrai que le tome suivant est tellement dreyfusard que cela fera compensation, parce que le prince et la princesse de Guermantes sont dreyfusards et Swann, tandis que le Duc et la duchesse ne le sont pas. Je vous parle de moi aussi naïvement. Mais j'ai peur de vous agacer en vous parlant de vous. Dites à M. Straus qui a toujours été si bon pour mes misères que je ne suis toujours pas plus avancé pour mon chèque, mais que je me suis découvert douze Royal Dutch que je ne me connaissais pas, ce qui a permis à Céleste de très vilains paradis sur son chapeau. Dites-moi surtout quand je pourrai venir et daignez partager avec M. Straus mes hommages respectueux et reconnaissants.

Votre Marcel.

44, rue Hamelin
[20 avril 1920.]

Chère madame Straus,

(Si vous ne trouvez pas trop familier que je ne me contente pas d'un : madame, qui ne suffit pas à mon cœur.) Je vous renvoie la lettre de Montesquiou, parce que je sens que vous craignez qu'elle s'égare et je comprends que vous y teniez. Je regrette seulement de vous la rendre un soir où par excès supplémentaire de fatigue je ne peux pas l'accompagner moi-même d'un mot plus long, mais moi qui ne me lève plus jamais, je suis allé à cause des heures tardives, à l'absurde soirée de gala à l'Opéra où j'étais invité. Quelle tristesse d'y apprendre — si le renseignement est exact — que Bakst qui a fait cette géniale Shéhérazade (grand ami de Montesquiou

d'ailleurs, bien digne de l'être et que Montesquiou a jugé et mis à son rang comme personne ne saura jamais le faire) serait enfermé et pour une maladie qui ne peut durer que quelques années! On ne donnait pas de beaucoup meilleures nouvelles de Nijinski qui fut le bondissant créateur de ces ballets russes. Mais ces nouvelles-là heureusement paraissent moins certaines. Que croire d'ailleurs, maintenant quand les grandes-duchesses affirment que le Tzar, sa femme, ses enfants seraient vivants, et le fils de ce malheureux grand-duc Paul! Le spectacle de l'Opéra était affreux (du moins ce que j'en ai vu, n'étant arrivé qu'à dix heures) Shéhérazade même défigurée, ce qui, si l'état de Bakst est vrai, est, devant son impuissance à défendre son œuvre, un terrible sacrilège. La seule chose belle que j'aie aperçue c'est à un fauteuil pas très éloigné de la loge (où j'étais du reste avec une de ses nièces) la silhouette et la tête de votre ami M. d'Haussonville. Je l'ai à peine entrevu (et lui ne m'a pas vu), mais il m'a semblé que les années avaient donné à sa tête, sans en modifier la cambrure[1] une majesté qu'elle n'avait pas à ce degré. Je l'ai trouvé plus viril, plus semblable à ce qu'on se figure du vieux chasseur délicieux que devait être son père, tel qu'il apparaît dans le volume de souvenirs que je vous ai autrefois fait lire. Adieu madame, je vous ai dit que j'étais trop fatigué pourr écrire une lettre et voici déjà quatre pages. Mais vous écrire, c'est croire qu'on est près de vous, c'est se leurrer de l'idée que vous aimez ce qu'on dit, que vous le communiquez à M. Straus. On ne peut vous quitter même sur le papier. Daignez agréer et faire agréer à M. Straus mon respect reconnaissant.

[Antérieure au 23 octobre 1920.]

Chère madame Straus,

40 de fièvre (*pas contagieux*) ne rendent pas très facile d'écrire. Mais je veux vous envoyer mon livre avant qu'il ait paru, et je ne veux pas vous l'envoyer tout sec (ne le donnez pas, car c'est une édition rarissime malgré le numéro arbitraire de l'exemplaire). *Tout* ce qui dedans est spirituel, est de vous.

1. Cf. *le Temps retrouvé*, vol. II, p. 218.

Vous ne m'avez pas permis de mettre votre nom au-dessus des « mots » parce que c'était un roman. Je prendrai ma revanche dans de seconds Pastiches, car vous êtes plus tolérante pour ce « genre ». Ne me croyez surtout pas devenu anti-dreyfusard. J'écris sous la dictée de mes personnages et il se trouve que beaucoup de ce volume-ci le sont (et l'étaient déjà en 1913, car de courts extraits du livre parurent alors dans la *Nouvelle Revue Française*). Comme légèrement dans le volume suivant, et énormément dans celui qui suit, mes anti-dreyfusards sont devenus dreyfusards et que d'autres qu'on croyait anti-dreyfusards sont follement dreyfusards, l'équilibre sera rétabli. Ceci dit pour vous montrer que quand je serai enfin rétabli (?), vous me trouverez inchangé. Je vous recommande un *ravissant* article de Léon Daudet qui a paru il y a une dizaine de jours dans l'*Action Française* : Un nouveau roman de Marcel Proust. Sauf une phrase injuste relative à Hervieu, et qui m'a fait de la peine, cela vous amusera beaucoup. Si vous voyez Montesquiou à qui j'enverrai aussi mon livre voulez-vous lui dire que j'ai 40 degrés de fièvre, depuis dix jours comme le roi de Grèce, et que ceci s'attaquant à quelqu'un qui vit comme le maire de Cork, je peux donner l'impression de délaissement, tout en étant la fidélité même. Daignez, chère madame Straus, partager avec M. Straus mes hommages de vif attachement respectueux et reconnaissant.

[1921.]

Chère madame Straus,

Je suis matériellement incapable d'écrire. Mais avez-vous lu dans l'*Action Française*, l'article (un chef-d'œuvre) de Léon Daudet sur Carmen. Si oui ne me répondez pas. Si non je vous l'enverrai. Si vous voulez écrire un mot à Léon Daudet, il demeure 31, rue Saint-Guillaume. Partagez tous mes respects avec M. Straus et toute ma reconnaissance. Votre admirateur et adorateur.

MARCEL PROUST

L'ÉVOLUTION DES AMITIÉS ITALIENNES

La réserve constante sur laquelle est demeurée la politique européenne de l'Italie depuis la période des sanctions a été interprétée par les uns comme une preuve de dignité, par les autres comme une habileté équivoque. Ce qui importe, c'est moins de porter un jugement moral sur cette attitude que de la comprendre.

A vingt et un mois de distance, l'accord franco-italien du 7 janvier 1935 prend sa signification véritable. Il est, dans le jeu de la diplomatie romaine, une pièce maîtresse. Qu'on se le rappelle[1], un certain nombre d'éléments de l'opinion italienne — et parmi eux les plus sentimentalement fidèles à l'amitié française — en furent quelque peu déconcertés. Ils ne comprenaient pas que le gouvernement fasciste, après une campagne de dix ans, abandonnât brusquement toutes ses revendications coloniales contre des rectifications de frontières en zone désertique qui ne trompaient personne. Ils ne comprenaient pas que l'intérêt du pacte était ailleurs et que la France se trouvait d'autant plus liée à la cause italienne qu'elle avait moins donné et plus reçu. « Il ne faut pas croire, disait M. Mussolini le jour même de la signature, que tout est fait et que rien ne reste plus à faire, non. L'amitié aussi doit être continuellement cultivée pour la synchroniser avec le développement naturel des peuples et de leurs intérêts. » C'est-à-dire qu'à partir de ce jour l'Italie allait tout faire pour

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er février 1935.

réaliser cette créance d'amitié. Et l'occasion n'allait pas tarder.

Elle devait se présenter en effet d'un instant à l'autre, puisque, au moment même où le président du Conseil français se rendait à Rome, la campagne d'Éthiopie était déjà décidée et l'accord avec la France pratiquement hypothéqué. L'Italie ne pouvait s'aventurer en Afrique en laissant en Europe une situation éminemment dangereuse puisque l'agonie de l'entente avec l'Allemagne, marquée par l'entrevue Hitler-Mussolini de juin 1934, et l'absence d'une amitié de rechange offrirait à la question autrichienne, problème central pour l'Italie, l'occasion unique de se réveiller. L'accord du 7 janvier donnait à l'indépendance autrichienne une garantie de premier ordre, la garantie française.

Cette politique de prudence, destinée à assurer ses bases, à régler au mieux la paix en Europe, au moment de se lancer en Afrique, l'Italie la poursuit méthodiquement. Elle trouve à Stresa son achèvement. Quand les délégations italienne, française et britannique se réunissent sur les bords du lac Majeur, il y a déjà deux mois, jour pour jour, que les premières divisions ont été mobilisées, que les départs de troupes ont commencé. L'Italie n'ignore pas que son expédition irritera la Grande-Bretagne; à Stresa même, dans la coulisse, des techniciens anglais et italiens s'entretiennent de l'incident de Oual-Oual, mais tout se passe comme si, dans l'esprit des diplomates romains, le communiqué de Stresa devait entraîner l'Angleterre dans le courant de la politique italienne, comme si, d'avoir apposé sa signature à côté de celle de l'Italie alors que depuis des semaines et des semaines munitions et effectifs passent par le canal de Suez, l'Angleterre allait se trouver gênée pour s'opposer éventuellement à l'entreprise d'une puissance si étroitement amie. En d'autres termes l'Italie a délibérément décidé de s'appuyer sur une politique d'amitié à l'égard de la France et de la Grande-Bretagne tant que durera la campagne d'Afrique. Elle s'imagine que seules les puissances coloniales peuvent s'opposer à ses desseins. Elle cherche à les mettre dans son jeu en liant étroitement sa politique européenne à la leur. Elle renonce sans hésitation à tous les liens qui peuvent subsister entre elle et l'Allemagne. Son choix est fait, et il est net. Elle

n'oublie qu'un élément, parce qu'elle le sous-estime comme elle l'a toujours sous-estimé, la Société des Nations. On est étonné, quand on considère avec quel soin lointain le Palais Chigi a assuré la préparation diplomatique de l'affaire éthiopienne, de voir avec quelle légèreté il a négligé Genève. Cette négligence fera que les événements suivront un cours imprévu de Rome, que des points d'appui choisis à l'avance, certains disparaîtront, d'autres fléchiront mais subsisteront, d'autres enfin seront recherchés en hâte. La bourrasque passée, le panorama des amitiés italiennes sera profondément différent de ce qu'il était un an auparavant. Il sera moins clair, moins ordonné, moins personnel. Les valeurs y seront bouleversées, mais moins peut-être par l'effet d'une volonté consciente que par celui du hasard.

***

Au premier plan de ce panorama nouveau se présente la nouvelle amitié allemande.

La dénonciation par le Reich des clauses militaires du traité de Versailles, en juin 1935, avait marqué le point culminant de la tension entre Rome et Berlin. Le fait que le gouvernement fasciste avait remis au gouvernement nazi une note de protestation parallèle à celle de la France et le même jour était significatif. L'Italie redoutait le réarmement allemand et l'influence, directe ou indirecte, qu'il pourrait avoir sur l'Europe centrale. Cette atmosphère était encore alourdie du fait que la presse allemande condamnait l'entreprise africaine.

Mais l'attitude anglaise se précise. Après avoir montré une véritable indifférence devant les préparatifs coloniaux de l'Italie, le Foreign Office s'émeut et prend position contre une expédition déjà en voie de réalisation, à une heure tardive où tout recul devient, pour un gouvernement de prestige comme le gouvernement fasciste, à peu près impossible. Son inquiétude trouve un aliment non seulement dans une éventuelle expansion africaine de l'Italie — à laquelle à cette date, et sur la foi de ses experts, il ne croit pas — mais surtout peut-être dans les progrès du rapprochement franco-italien;

le général Denain vient à Rome le 10 mai; il sera suivi bientôt du général Gamelin. La politique britannique s'efforcera d'éviter que la réconciliation latine ne se transforme en un bloc méditerranéen. Elle prendra à l'égard de l'Italie une attitude telle que Paris se trouvera en porte-à-faux entre Rome et Londres. La diplomatie italienne le comprend fort bien. Elle saisit le danger qu'il y aurait d'une adhésion française complète au point de vue anglais. Elle tendra donc à retenir la France de son côté, d'abord en lui rappelant l'accord du 7 janvier dont l'encre n'est pas encore sèche, les sacrifices communs pendant la guerre, les morts de Bligny, etc..., ensuite en agitant l'éternel épouvantail, la menace d'un retour à l'Allemagne.

Mais cette dernière arme est dangereuse, elle ne peut être employée qu'avec une extrême prudence. Tout mouvement inconsidéré risquerait de décourager les tentatives amicales de la France et de la jeter dans les bras de l'Angleterre. Le flirt avec l'Allemagne ne doit tout d'abord servir qu'à éveiller la jalousie française. Les premières œillades remontent à la fin de mai 1935. Elles sont encore bien innocentes. D'ailleurs l'Allemagne n'y répond guère. Elle est prête alors à négocier avec la Grande-Bretagne un accord naval et l'on parle déjà d'un pacte aérien. Elle ne se sent nullement disposée à se compromettre pour une puissance sur laquelle se dirigent toutes les foudres de l'Angleterre. C'est Londres qu'il faut ménager, ce n'est pas Rome. L'Allemagne ne changera d'attitude que le jour où elle jugera impossible d'obtenir plus qu'elle n'a obtenu de la Grande-Bretagne, mais pendant une longue période elle ménagera avec art ses amitiés londoniennes tout en encourageant l'Italie par sa neutralité bienveillante, c'est-à-dire en accentuant le processus de désagrégation du front de Stresa. C'est en effet une des constatations les plus tristes qui s'imposent, quand on observe cette période diplomatique sans beauté, de voir que tous les efforts ont eu principalement pour objet de détruire les rares liens qui subsistaient encore entre les puissances d'Europe. L'Angleterre travaille à éloigner l'Italie de la France, l'Allemagne à désarticuler l'accord italo-franco-britannique, l'Italie enfin à accentuer les méfiances entre Londres et Paris d'une part,

Londres et Berlin de l'autre. Seuls les rapports entre Paris et Berlin ne semblent pas l'objet de manœuvres italiennes ou anglaises. Au contraire alors qu'à Londres on souhaiterait une attitude commune de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne à l'égard de l'Italie, à Rome on caressa la chimère d'un rapprochement italo-franco-allemand, qui laisserait la Grande-Bretagne isolée. Sans doute cette chimère ne prit-elle jamais corps, mais elle flotta dans le ciel romain. Ce rêve diplomatique impliquait d'abord une entente italo-allemande.

Il faut arriver à la fin de juillet 1935 pour constater une première évolution de l'Allemagne en faveur de l'Italie. A ce moment la presse du Reich a cessé de critiquer l'aventure d'Afrique. On a enfin compris à Berlin tout le parti qu'on pourra tirer d'un imbroglio qui met aux prises trois puissances, la veille encore solidaires, de l'autre côté de la barricade. On fait savoir qu'aucune arme ne sera livrée au gouvernement d'Addis-Abeba. L'embargo que la Société des Nations décidera beaucoup plus tard, l'Allemagne est la première à l'appliquer, mais en sens contraire, c'est-à-dire en faveur de l'Italie. Cette décision ne traduit pourtant encore qu'un souci de neutralité stricte. Pendant tout le mois d'octobre, qui fut si intense et parfois si tragique, où l'ombre de la guerre planait sur l'Italie, la décision que prendrait l'Allemagne en cas de conflit demeura une inconnue. Rome n'eut jamais aucune raison de croire qu'elle aurait avec elle les armées du Reich. La réconciliation n'était toujours pas faite.

Les sanctions allaient, le 18 novembre, apporter un élément nouveau. L'Italie se pose en victime d'une coalition de cinquante-deux États. En principe une question de vie ou de mort se pose pour elle et elle déclare que ses véritables amis sont ceux qui l'aideront à traverser cette heure critique, quels qu'ils soient. L'Allemagne, qui ne fait pas partie de la Société des Nations, qui par conséquent n'a pas voté ce blocus économique et qui a tout intérêt à accroître ses échanges avec l'Italie, se trouve tout naturellement au nombre de ces États amis, sans avoir fait un geste positif d'amitié. C'est beaucoup plus un intérêt commercial réciproque qui lie les deux États que toute autre considération politique. La carte française

demeure trop belle pour l'Italie, la carte anglaise trop utile pour l'Allemagne : ni l'une ni l'autre ne veulent se dessaisir de leurs atouts. Mais la diplomatie française se lasse de cette toile de Pénélope qu'est son travail constant de conciliation vaine. Après l'échec des propositions Laval-Hoare, torpillées à la fois à Londres et à Rome, on a l'impression d'une sorte de découragement de la France. A quoi bon? Et l'Italie se rend compte qu'elle n'a presque plus rien à attendre d'une aide qui lui a évité la guerre mais qui ne peut lui assurer la victoire, et qui a désormais donné tout ce qu'elle pouvait donner. Les critiques à l'égard de l'attachement français à la politique britannique s'amplifient. On reproche à la France de n'avoir pas purement et simplement abandonné les voies qu'elle a suivies depuis la fin de la guerre pour s'engager corps et biens dans celles des intérêts italiens.

A ces reproches s'ajoutent des griefs nouveaux, en particulier celui d'avoir mené sans l'Italie des conversations internationales concernant la question danubienne. Lorsque, revenant des funérailles de George V, la plupart des hommes d'État d'Europe Centrale s'arrêtent à Paris et qu'une solution de cette éternelle question danubienne est esquissée, la susceptibilité italienne s'éveille. Mais les échanges de vues s'arrêtent vite : que pourrait-on conclure sans l'Italie? Rome se réjouit aussitôt de ce qu'elle considère comme un échec. C'est son absence qui a fait échouer cette tentative : on ne peut donc rien faire en Europe sans l'Italie et cet absentéisme, qui peut par sa seule vertu négative faire échouer tous les plans, l'Italie va désormais en jouer systématiquement.

En attendant, l'Allemagne ne manque pas d'entretenir l'irritation grandissante de Rome contre Paris. Elle parvient à la convaincre que son propre réarmement, en inquiétant Français, Anglais et sanctionnistes en général, détournera leur attention de l'affaire éthiopienne, et cela précisément à un moment où l'on parle de renforcer le blocus genevois. Il faut croire que l'argument porte en soi une force de persuasion toute puissante puisqu'en quelques semaines, en quelques jours même un rapprochement cette fois actif se dessine entre Rome et Berlin, succédant brusquement à cette neutralité réciproque qui a été jusqu'à présent observée

entre les deux capitales. Un homme est l'agent de ce rapprochement, l'ambassadeur du Reich auprès du Quirinal, M. Ulrich von Hassel. Il fait, vers la mi-février de cette année, une série de rapides voyages à Berlin, où il s'entretient avec le Führer, voyages entre lesquels il est reçu par le sous-secrétaire d'État italien aux Affaires étrangères. Le fait important de cette reprise d'activité italo-allemande, c'est que, cette fois, c'est l'Allemagne qui en a pris l'initiative. La question de Dantzig a considérablement refroidi les relations entre Berlin et Londres. M. Eden a déçu les Allemands, la ratification par la Chambre française du pacte avec les Soviets est imminente et Hitler s'apprête à répliquer par l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin et la dénonciation de l'accord de Locarno. Ce coup d'audace lui sera possible parce que le front de Stresa est déjà plus que lézardé, mais il souhaiterait davantage, il voudrait avoir avec lui l'Italie.

Il semble établi que le gouvernement de Rome a été mis au courant des intentions allemandes. Il semble même que, le 24 février, l'Allemagne a proposé à l'Italie de se joindre à elle, de faire l'opération en commun. Or l'Italie a refusé. A cette date le chancelier du Reich sait qu'il ne rencontrera, du côté de Rome, aucun obstacle imprévu et qu'un silence indulgent le paiera de celui qu'il a gratuitement gardé jusqu'alors en face des événements d'Afrique. Mais là s'arrête la connivence de l'Italie, qui, même alors — et, en février, l'indignation contre les sanctionnistes est extrême — ne veut pas rompre les ponts avec Genève et avec les anciens cosignataires de Stresa.

Cette prudence s'explique par deux raisons, l'une immédiate, l'autre lointaine. La première c'est que, par la violation de Locarno, l'Allemagne à son tour va devenir passible de sanctions et que celles-ci ne pouvant pas être appliquées à deux grands pays à la fois, Genève sera peut-être amenée à lever pour l'Italie ces mesures d'exception qu'elle ne peut infliger à l'Allemagne. La deuxième raison est plus profonde, elle est à la base même de la diplomatie italienne et c'est qu'on peut utilement menacer de claquer les portes mais qu'il ne faut jamais de sa propre main les verrouiller derrière soi. La différence entre les deux méthodes, la germanique et la latine,

éclate en cette journée historique du 7 mars, où à Berlin les ambassadeurs des puissances signataires du pacte de Locarno reçoivent notification de la dénonciation allemande, tandis qu'à Rome M. Mussolini fait savoir officiellement qu'il accepte l'appel lancé par le comité des Treize à l'Italie et à l'Éthiopie pour négocier la fin des hostilités. Le coup de théâtre, pour l'Europe entière, c'est celui de Berlin, mais psychologiquement celui de Rome n'est pas moins surprenant : l'ambassadeur d'Allemagne, dit-on, avait télégraphié à son gouvernement que la réponse italienne serait négative!

D'autres faits souligneront la différence qui sépare la méthode allemande de l'italienne, plus subtile et plus riche. Le 16 mars 1935 l'Allemagne, lasse de subir les clauses militaires du traité de Versailles, les avait dénoncées, en arguant qu'elles lui avaient été imposées par la force. Un an plus tard elle dénonçait le traité de Locarno à l'élaboration duquel elle avait pourtant librement consenti. Elle montrait, dans l'un et l'autre cas, qu'elle n'hésitait pas, dans certaines circonstances, à revenir ouvertement et publiquement sur les engagements pris. La souplesse romaine répugne à de tels actes de force. Elle ne renie aucun engagement, elle invoque simplement le cas d'exception pour ne pas s'y soumettre. Le premier cas qui se présenta fut celui de la Conférence navale de Londres. L'Italie n'avait pas refusé d'y participer : n'était-elle pas avec la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Japon et la France signataire des accords négociés au cours des conférences antérieures? Mais, après avoir pris part aux travaux jusqu'au bout, alors que le Japon s'était retiré, la délégation italienne fait savoir qu'elle ne signera pas la nouvelle convention. Elle invoque la situation générale créée par les sanctions, disant, que, dans ces conditions, le gouvernement de Rome ne peut prendre de nouveaux engagements. Et chacun comprend aussitôt que cette attitude ne vise pas seulement les accords que l'Italie se refuse à conclure, mais tous ceux qu'elle a conclus antérieurement et qui n'ont plus pour elle valeur impérative.

Quand on pense que la prise de position de la délégation italienne à Londres est du 28 février et que la dénonciation de Locarno par l'Allemagne est du 7 mars, on est frappé à la

fois par l'abîme qui sépare les deux tactiques et par la concordance presque simultanée des deux manœuvres, qui tendent l'une et l'autre au reniement des traités. Au lendemain du geste allemand, lorsque se réunissent les représentants des puissances locarniennes, l'Italie ne manque pas à l'appel. Elle reconnaît, comme la France, comme la Grande-Bretagne, comme la Belgique, « que la réoccupation de la zone démilitarisée constitue une violation évidente des articles 42 et 43 du traité de Versailles et du pacte de Locarno ». Mais son action s'arrête là. Quand il s'agit de faire jouer de façon plus effective la solidarité que prévoyait précisément le pacte rhénan de 1925, l'Italie à nouveau invoque le cas d'exception que constituent les sanctions. Il est indiscutable que la situation est paradoxale et qu'on conçoit difficilement l'Italie apportant son aide totale aux puissances sanctionnistes contre le seul des grands États européens qui l'ait matériellement soutenue dans l'isolement où elle se trouve depuis maintenant plus de quatre mois. Mais il n'en reste pas moins que désormais, soit pour valoriser toujours davantage sa collaboration aux affaires d'Europe, soit au nom de quelque entente plus ou moins tacite avec Berlin, l'Italie est amenée à prendre une attitude toujours parallèle à celle de l'Allemagne. Lorsque, le 8 juillet, elle est invitée à participer à une nouvelle conférence locarnienne à quatre, elle refuse ajoutant qu'elle ne peut s'asseoir à une table d'où l'Allemagne serait absente. Lorsque, le 24 du même mois on l'invite à nouveau, cette fois à une conférence où l'Allemagne est également conviée, sa réponse — conformément sans doute à quelque harmonie préétablie — est identique à celle de Berlin, c'est une acceptation « de principe », mais qui pose comme condition une minutieuse préparation diplomatique : c'est un atermoiement.

L'Italie, quoi qu'elle en dise et malgré les accords régionaux qu'elle a pu conclure, demeure donc absente des grandes responsabilités européennes, en principe parce qu'elle a décidé de ne point collaborer avec les puissances hier encore sanctionnistes tant que la situation créée par l'affaire éthiopienne ne sera pas complètement liquidée, mais en même temps, semble-t-il, au nom d'une solidarité italo-allemande

dont il est difficile de préciser les limites. Le retour de l'Italie dans le concert des grandes puissances qui, en dehors de leurs intérêts propres, ont des devoirs à l'égard de l'Europe est à la fois souhaitable et désiré. On aurait pu penser que la fin des sanctions, qui remettait les rapports internationaux sur la base antérieure, allait permettre à l'Italie de quitter sa position de réserve. Il n'en a rien été. L'Italie a aussitôt soulevé la question des parasanctions, c'est-à-dire des mesures prises en marge des décisions de Genève proprement dites et qui ne contribuent pas moins que ces dernières, suivant la thèse de Rome, à fausser les relations d'État à État. La première de ces mesures était la présence dans la Méditerranée de la flotte britannique. Son départ n'a rien changé. L'Italie invoquait d'autre part l'existence d'accords défensifs conclus par la Grande-Bretagne avec les diverses puissances de la Méditerranée. Après une série de dénonciations partielles, M. Eden, le 27 juillet, annonçait la fin de ces accords. Cette déclaration n'a pas réveillé l'Italie de son indifférence. Elle invoque maintenant l'accord anglo-égyptien, le fait que le roi Édouard VIII a évité au cours de sa croisière d'été de s'arrêter à Venise, pour justifier une méfiance qui la paralyse.

Mais en même temps que se prolonge ce détachement à l'égard des problèmes largement européens et surtout du problème rhénan, l'Italie prend en Europe centrale des engagements plus précis, elle y noue des liens plus étroits. Là encore une obscurité subsiste : dans quelle mesure l'Italie a-t-elle l'initiative de cette activité, dans quelle mesure n'y est-elle pas poussée par les circonstances?

Malgré la courtoisie renouvelée de ses rapports avec l'Allemagne, ceux-ci ne pouvaient qu'être provisoirement améliorés tant que l'indépendance autrichienne n'était pas assurée d'un commun accord. L'Allemagne avait eu la finesse de ne pas faire paraître ses ambitions en Europe danubienne, tant que l'Italie était occupée au loin; mais la situation était pour le moins étrange, puisque Rome entretenait avec Berlin un commerce amical, tandis que le statut autrichien demeurait garanti par l'accord avec Paris, que personne n'avait jamais dénoncé. Il suffisait d'une reprise de l'activité allemande en direction de Vienne pour que

l'Italie fût, bon gré mal gré, rejetée vers ses anciens amis de Stresa. L'accord austro-allemand du 11 juillet allait écarter ce danger.

Il fut présenté à Rome comme un succès diplomatique de l'Italie. Sans qu'aucune précision fût d'ailleurs donnée, on laissa entendre que c'était sous ses auspices que le rapprochement s'était fait et que cet accord avait pour base l'engagement pris par l'Allemagne de renoncer à ses visées sur l'Autriche. Il est certain que si cette présentation était rigoureusement exacte les mots de « succès diplomatique » seraient faibles pour définir ce tour de force. Mais on a des raisons de penser que la vérité est un peu différente. Lorsque, le 5 juin, le chancelier d'Autriche, au cours d'un prétendu voyage privé, rend visite au Duce dans sa propriété solitaire de Rocca delle Caminate, l'entente austro-allemande est déjà pratiquement réalisée. Elle ne sera rendue publique qu'un mois après, mais si l'Italie a eu son mot à dire dans la rédaction finale de l'accord — ce qui n'est pas certain — l'esprit même du document a été mis au point en dehors d'elle. L'Italie n'avait d'autre attitude à prendre que de s'insurger contre cette initiative allemande — et elle se trouvait alors isolée — ou de hurler avec les loups et de déclarer *urbi et orbi* que cet accord, c'était elle qui l'avait conçu, voulu et négocié. La manœuvre allemande réussissait donc à entraîner décidément l'Italie, à la compromettre — alors qu'elle avait jusque-là soigneusement évité de s'engager du côté de Berlin, se contentant de lui apporter une aide utile mais camouflée. Est-ce un hasard si l'accord austro-allemand n'a été connu que quatre jours avant la levée officielle des sanctions? N'est-il pas au contraire permis d'y voir, de la part du Reich, un geste de la dernière heure qui retira à l'Italie cette entière liberté d'action que l'annulation du verdict de Genève est sur le point de lui rendre?

Les affaires d'Espagne vont encore accentuer ce rapprochement italo-allemand. Depuis les élections françaises du mois de mai, la crainte des progrès du communisme en Europe s'est manifestée en Italie. Il était naturel que l'idéologie fasciste et l'idéologie national-socialiste se trouvassent d'accord pour favoriser tout ce qui pourrait faire obstacle à la vague rouge, quel que fût le secteur où elle se montrerait menaçante.

***

On est donc amené à constater une identité parfaite du point de vue italien et du point de vue allemand et une entr'aide constante, qu'il s'agisse des intérêts coloniaux en Afrique orientale, du statut de l'Europe Centrale, de la négociation d'un nouveau Locarno ou de la révolution espagnole. Cette entente est alimentée par des visites nombreuses que des personnalités allemandes font en Italie et que des « hiérarches » fascistes font en Allemagne. Les jeunes hitlériens participent aux exercices d'été des avangardistes italiens. La presse des deux pays, aux termes d'un accord fidèlement respecté, rend le même son de cloche. Les journaux de la péninsule publient les réactions allemandes aux événements politiques internationaux bien avant de donner le point de vue italien, mais l'on ne s'étonne pas de constater que ce point de vue italien, une fois connu, est conforme à celui de l'opinion allemande.

Pourtant peut-on dire que cette concordance satisfasse entièrement l'Italie? Il suffit de réfléchir que cette attitude, l'Italie ne l'a pas choisie, qu'au début la porte allemande lui a été ouverte simplement, parce que toutes les autres étaient fermées et que, même dans ces conditions, elle a longtemps hésité avant de s'y engager, qu'elle s'est trouvée poussée souvent malgré elle dans cette voie et qu'elle a toujours freiné. N'est-il pas stupéfiant qu'après une expérience de collaboration maintenant déjà longue et qui a fait ses preuves, aucun accord direct ne soit venu renforcer cette amitié? L'Italien est trop clairvoyant et trop fier pour ne pas voir et redouter que son pays risque de jouer le rôle de brillant second. Il ne se fait aucune illusion sur les intentions à longue échéance de l'Allemagne. La croisade anticommuniste de Nuremberg n'a provoqué aucun applaudissement en Italie. Le seul commentaire qui lui ait été consacré se trouve dans une revue *l'Illustrazione italiana* : il est vrai que le numéro a été aussitôt séquestré. On y lit : « Les derniers événements de la politique européenne et la situation générale, y compris celle de la Russie, ne justifient pas les alarmes du chancelier allemand. Les fins de Hitler sont exclusivement nationales et impériales. Personne ne nie que l'idéologie naziste soit par

définition anticommuniste, mais nous voulons simplement mettre en lumière son caractère d'instrument au service des desseins de la nouvelle Allemagne, lesquels sont grandioses et illimités. L'Allemagne reprend en tout et pour tout la tradition de Guillaume II sans modifications ou révisions substantielles... Or, personne, jusqu'à preuve du contraire, n'est disposé à reconnaître aux Allemands les prérogatives et la mission d'un peuple élu, destiné par définition, par loi de nature ou d'histoire, à sauver l'Europe. » On ne saurait s'exprimer plus clairement.

La collaboration italo-allemande a donc des limites. Mussolini, dont le génie est fait de bon sens, ne suivra pas Hitler le prophète dans ses rêveries ambitieuses. Rien n'est conclu entre les deux hommes. Seules des erreurs politiques de l'autre camp peuvent amener une alliance véritable. Qui jurerait qu'aucune n'a été commise?

★ ★ ★

MES AMIS LES ÉLÉPHANTS

En 1923, une jeune fille d'à peine plus de vingt ans, miss de Watteville, était allée accompagner, sur les territoires du Kenya et de l'Ouganda, son père, Bernard de Watteville, dans une expédition de chasse, qui dura deux ans et dont le but était de réunir des spécimens de la faune de l'Afrique orientale pour le Museum de Berne. Après avoir vu mourir son père des suites de morsures de lion au cours de cette expédition, miss de Watteville avait donné la mesure de sa fermeté et de son esprit de décision en prenant la direction de la caravane et en la ramenant, saine et sauve, avec ses collections.

Quelques années plus tard, ce que les Anglais nomment *l'appel de l'Afrique* exerça de nouveau son irrésistible sortilège sur miss de Watteville qui décida de retourner dans le Kenya, non plus cette fois dans un but de chasse, mais tout au contraire, avec le dessein de n'y pas tirer un coup de fusil, et d'entrer « en relations d'amitié » avec les animaux réputés les plus dangereux dont elle se proposait de prendre à très courte distance des photographies et des films. Elle se proposait, en même temps, de faire, pendant de longs mois, l'expérience de la solitude et d'une communication directe et à peu près ininterrompue avec la nature. Des dix mois passés en Afrique orientale, de ses relations avec les éléphants, les lions et les rhinocéros, et d'un séjour de deux mois sur la haute montagne de cette région du monde, miss de Watteville a consigné les souvenirs dans un livre tout imprégné d'amitié pour les bêtes en apparence les moins aimables, et d'un sentiment attachant de la nature. C'est de ce livre intitulé *Sagesse de la Terre*, que nous détachons les pages suivantes qui ont trait aux éléphants. Il n'est pas inutile de rappeler au lecteur que l'éléphant d'Afrique, — contrairement à son congénère, l'éléphant des Indes, — est un animal sauvage des plus dangereux, dont la taille, la puissance et les moyens de destruction sont considérables, et qui, d'ordinaire, charge l'homme au moindre soupçon qu'il a de sa présence.

G. J.-A.

Le soir tombait, quand je rentrai au campement. Une grande surprise m'y attendait. Asani était venu me chercher à la rivière pour m'en parler. La surprise, c'était Abdi : c'était un vieux porte-fusil nubien vigoureux et grisonnant qui avait la laideur et le charme d'un bull-terrier, et rayonnait de sourires. Son apparence me fit une très bonne impression. Il avait d'excellentes recommandations; il avait été en Rhodésie, dans l'Ouganda, le Soudan et le Congo, connaissait en somme tous les endroits que je connaissais moi-même et avait l'expérience de la chasse. C'était trop beau pour être vrai; mais je n'en bénis pas moins du fond de mon cœur le directeur du Service des Chasses.

La première nuit d'Abdi, à Namanga, lui donna un avant-goût de ce dont il était capable. Un rhinocéros chargea à travers le campement des hommes, et il fallut lui tirer un coup de fusil pour le faire fuir; et un léopard grimpa dans un arbre au-dessus de leurs têtes et leur vola la viande de leur repas.

Les rochers fourmillaient de léopards; ils étaient si audacieux que je les entendais souvent grogner en plein milieu de la journée. Le lendemain matin, je fis la chasse au voleur : sans succès, bien entendu; mais Siki, ma petite chienne, se montra très agitée, et j'eus l'impression que le léopard s'était blotti quelque part à proximité du campement. Il n'y a rien qu'un léopard aime autant dévorer qu'un chien, et je pris l'habitude, la nuit, d'attacher Siki à mon lit, de crainte qu'elle ne sortît et ne se fît prendre...

Le ciel avait un aspect renfrogné, et il soufflait un vent froid; j'étais en train d'écrire mon journal, sans grand entrain, quand le soleil fit son apparition entre les nuages, et le vacher vint m'annoncer deux éléphants.

Cela me fit plus d'effet que la quinine. J'appelai Abdi et, avec entrain, je traversai le marais et m'engageai dans la forêt. J'avançais tranquillement parmi les arbres quand je demeurai le pied en l'air, surprise par un soudain grognement hargneux, et je reculai en voyant un lion me partir littéralement sous les pieds. Il disparut d'un bond, comme une traînée jaune, dans un fourré vert et épais. Ce fourré bordait le marais et, sans autre arme que sa lance, le vacher s'y engagea pour

le suivre. La recherche fut vaine, et le vacher, m'indiquant de quel côté se trouvaient les éléphants, me déclara qu'il lui fallait revenir garder ses bêtes, car le lion, évidemment, les guettait.

J'avais maintenant grande envie de poursuivre ce lion, mais il avait disparu, tandis qu'en dépit du bruit, les éléphants ne devaient pas être bien loin, à brouter tranquillement. Après m'être assurée de la direction du vent et qu'il soufflait d'eux vers moi, je me dirigeai avec précaution entre les arbres, et je m'avançai sur la pointe des pieds pour passer sur de petites branches sèches jusqu'à une clairière où, à peine à vingt-cinq mètres de moi, se trouvaient les deux éléphants.

Abdi, qui marchait sur mes talons, ne m'avait fait encore aucun signe, et je me retournai pour voir comment il prenait la chose. Son visage, loin d'exprimer de l'horreur ou de la désapprobation, rayonnait de contentement, et il avait ce regard tendu et alerte d'un terrier qui tire sur sa laisse.

— Le vent est dans le bon sens, — chuchota-t-il. — Vous pouvez vous approcher *beaucoup* plus.

Tremblante d'émotion, j'avançai encore peu à peu de dix mètres. Je ne sentais toujours aucune main me retenir : je n'entendais aucun avertissement dans mon oreille. Je ne savais plus guère que penser. Assez bizarrement, à ne pas me sentir bridée, mon sentiment intime de précaution s'éveilla. J'hésitai, puis je fis, comme à regret, encore quelques pas en avant. Abdi ne disait toujours rien. Cela devenait plus qu'une plaisanterie. On lui avait probablement dit au campement que son succès dépendait de sa décision à marcher droit aux éléphants. De mon côté, je sentais que ma réputation en dépendait, et comme aucun de nous ne voulait céder, nous risquions de plus en plus, de nous trouver dans leurs jambes.

« Il pense que j'ai la frousse », me dis-je. Ce n'était que trop vrai, mais tout valait mieux que d'être sûre qu'il le pensait. Si Abdi, par malheur, venait jamais à avoir cette idée, c'en était fait de moi; il ne faut jamais donner à un indigène le sentiment que l'on n'est pas brave.

Tout ceci avait pris environ dix minutes, et les éléphants n'avaient toujours aucun soupçon de quoi que ce fût d'inaccoutumé dans le vent. En fait, ils m'offraient une occa-

sion splendide et peut-être unique; et je remarquai qu'à mi-chemin, entre eux et moi, se trouvait un tronc renversé. J'oubliai complètement Abdi et ce qu'il pouvait penser, et n'eus plus qu'un désir, celui d'atteindre ce tronc d'arbre. Je n'avais, jusqu'alors, jamais été qu'une seule fois à dix mètres d'un éléphant, et j'y avais dû une photographie qui m'avait fourni un magnifique frontispice pour un livre; mais, à dix mètres, la valeur d'un film d'éléphants est incalculable.

Avec autant de précautions qu'un caméléon, je mis lentement un pied l'un devant l'autre, et quoique le tronc d'arbre se montrât, en fin de compte, considérablement plus rapproché des éléphants que je ne l'avais pensé, il me donnait pourtant un sentiment de protection, tandis que j'avançais insensiblement vers lui sur ce terrain découvert. Je parvins à me blottir derrière le tronc d'arbre. M'agenouillant, j'y posai l'appareil, et regardai les éléphants. Ils avaient fini leur repas, et ils restaient tranquillement debout, côte à côte, sous un arbre, en face de moi, et l'un d'eux jouait, d'un air pensif, avec une branche verte qu'il tenait dans sa trompe. J'hésitais à les filmer, car ils étaient dans la béatitude de la digestion, un peu somnolents et en paix avec la création tout entière. Mesurant de l'œil la distance entre moi et l'éléphant le plus rapproché, je l'estimai à six mètres : si bien qu'au moindre bruit, au plus léger mouvement, il était certain qu'il m'entendrait et me verrait, et que leur tranquillité d'esprit en serait en un moment dissipée.

L'objectif n'était qu'à trois pieds au-dessus du sol, si bien qu'il me fallait relever l'appareil dans leur direction. Même pour le petit appareil dont je disposais, j'étais, cette fois, assez près. Je haletais de nervosité; ma main tremblait comme une feuille, et sans l'appui du tronc d'arbre, j'aurais été incapable de maintenir fermement l'appareil. Aussitôt que j'eus appuyé sur le bouton, les éléphants entendirent le déclic, et comprirent qu'il se passait quelque chose. Ils se raidirent, attentifs, et restèrent à regarder dans ma direction, en déployant leurs énormes oreilles. Il est certain qu'à tout moment ils pouvaient devenir dangereux; mais je ne fus frappée alors que par leur extraordinaire séduction. La façon dont ils étaient là, interdits et inquiets, clignant des yeux

dans une sorte d'énorme et muette patience, me remplissait d'un désir insensé de courir jusqu'à eux et d'essayer de tout leur expliquer.

Mais ils ne pouvaient supporter très longtemps ce bruit métallique suspect, et le plus rapproché des deux prit soudain son élan vers moi. Alors, seulement alors, Abdi fit un mouvement en avant et me toucha l'épaule, en me faisant signe de battre en retraite. Je n'avais pas eu besoin de cet avertissement, et je me sauvai tandis que l'éléphant atteignait le tronc d'arbre que j'avais utilisé comme appui; et derrière cette relative barrière, il se mit à se balancer d'un pied sur l'autre, et à secouer furieusement la tête. Il s'éloigna, mais m'apercevant encore du coin de l'œil, il fit demi-tour, s'élança de nouveau, et de nouveau, s'arrêta près du tronc d'arbre.

Nous nous défilâmes entre les arbres et nous attendîmes. Une fois débarrassé de moi, l'éléphant s'apaisa bientôt; je le vis rejoindre son compagnon et se remettre à manger : puis je repris le chemin du retour, en essayant de me consoler par l'assurance de ne l'avoir pas, après tout, rendu bien furieux.

Avant de me lever le lendemain matin, je regardai au dehors et j'aperçus un éléphant sous l'arbre, près de la tente. Il ne montrait aucune hâte et arrachait tranquillement des branches. J'enfilai rapidement ma robe de chambre et préparai l'appareil. Je m'approchai de lui, en pensant que ce devait être le plus doux des éléphants qui eût jamais existé, quand le vent tourna et la réception qu'il me fit fut fort loin d'être amicale. C'était un solitaire, d'une taille considérable et qui était pourvu d'une paire de défenses énormes et recourbées comme je n'en avais jamais vu auparavant.

Abdi vint me rejoindre et me recommanda une extrême prudence. Il n'avait pas de sympathie pour les solitaires, et celui-là ne semblait pas d'humeur à comprendre la plaisanterie. Quoique ce fût pour moi un éléphant inconnu, l'endroit lui était probablement depuis longtemps familier, et, comme tous les vieux habitués, il était indigné de voir qu'en son absence, on s'était approprié un de ses pâturages favoris. L'audace dont je faisais preuve, en allant l'ennuyer avec une infernale mécanique à bruit métallique ajoutait l'insulte à l'injustice, et il

s'éloigna vers la brousse qui s'étendait au-dessus du campement. Il me montra clairement qu'il entendait bien qu'on le laissât tranquille et que si je continuais à l'ennuyer, cela me retomberait sur la tête. Je compris parfaitement l'avis qu'il me donna : je l'acceptai et regagnai ma tente.

C'est une question psychologiquement intéressante, de savoir si la raison de la peur est un état d'esprit, à un moment donné, ou une intuition. J'avais été souvent beaucoup plus près d'un éléphant et alors qu'il se dirigeait sur moi de façon beaucoup plus déterminée, et pourtant je n'avais pas éprouvé à moitié autant de peur que j'en ressentis alors. En matière d'alpinisme, par exemple, où existe aussi une même frontière vague entre l'intrépidité et l'absurde témérité, il y a des jours où l'on se sent en sûreté dans les circonstances les plus hasardeuses, et d'autres, où une simple pente de neige ou un passage en saillie peut vous remplir d'appréhension.

En faisant une battue autour du marais, plus tard dans la journée, je tombai de nouveau, accidentellement, sur mon éléphant. Un héron s'enleva à mon approche et battit des ailes en criant au-dessus de la tête du pachyderme. Il y vit évidemment le signal d'un danger, et sans la moindre hésitation, il se retourna et vint vers moi en poussant un cri perçant et en se frayant un passage dans les hautes herbes. Bien que je fusse en toute sécurité, perchée au sommet d'une fourmilière, à cinquante mètres de là, je n'en attendis pas plus et m'enfuis en mettant toute l'étendue du marais entre nous. Abdi avait raison en ce qui concernait les solitaires, et par la suite, nous lui laissâmes le champ libre.

Le temps avait passé si rapidement à Namanga que les jours étaient déjà devenus des semaines, et je fus bien obligée de comprendre que, si nous voulions remplir notre programme avant les pluies, il était grand temps de se hâter.

Maintenant que j'étais sur le point de me séparer des éléphants, je me rappelai que je m'étais promis de faire une expérience avec un mannequin.

Un de mes amis, qui avait passé une bonne partie de sa vie à chasser l'éléphant, professait une théorie qu'il n'avait jamais eu le loisir d'expérimenter. Son idée était de placer un mannequin devant un éléphant, assez irritable, et de le faire

gesticuler au moyen de ficelles. Il déclarait que l'éléphant, dans ce cas, ne s'inquiéterait aucunement de la nature de ce contre quoi il exécuterait une charge, du moment qu'il aurait quelque chose à mettre en pièces, et qu'il ne remarquerait pas le subterfuge. Cela pourrait fournir l'occasion de photographier une véritable charge : et dans l'intérêt de la science (trop convenable excuse pour des expériences à ce point gratuites) il serait intéressant de voir, en outre, si l'éléphant s'agenouillerait, ou non, sur sa victime.

Après le petit déjeuner, le lendemain matin, je me mis en devoir de fabriquer un mannequin, fait de bouts de bois, rempli d'herbe et vêtu de plusieurs tours de cotonnade. Je lui fis également un visage en calicot, avec une belle perruque d'herbe, et je lui dessinai des traits avec de l'iode.

Encore que les moyens fussent rudimentaires, ce mannequin n'était indubitablement pas dénué d'un certain charme. Les *boys* en furent ravis, et demandèrent à venir le regarder de près. Jim, lui-même, si grave et digne qu'il fût dans son *kanzou* brun immaculé, esquissa un sourire indulgent, quoiqu'il ne daignât, cela va sans dire, prendre aucune part à des divertissements aussi enfantins. Son châtiment, vu cette attitude supérieure, fut qu'on le laissa seul à garder le campement. Karioki, le cuisinier, prit un après-midi de congé, et Mwanguno, Muthungu, Lembogi, Kabechi et le vacher, tous se présentèrent pour partir. En nous voyant si nombreux, je pris les devants avec Abdi et Asani, en ordonnant aux autres, pour des raisons de prudence, de nous suivre à cent mètres environ. Tout en marchant, je remarquai qu'Abdi tenait à la main, avec un évident plaisir et une certaine complaisance, une de mes vieilles boîtes de poudre de talc, d'où, en la retournant, il fit sortir un nuage de cendres. C'était, m'expliqua-t-il, un bien meilleur moyen de s'assurer de la direction du vent que de jeter en l'air une poignée de poussière, ou de lever un doigt mouillé et nous pouvions ainsi nous approcher sans crainte des éléphants. C'était sans doute, pour Abdi, une grande satisfaction que d'avoir trouvé à utiliser ce couvercle si nettement perforé; pourtant par la suite, il abandonna cet objet en faveur d'une simple bouteille.

Je me dirigeai vers le marais, et, en en longeant le bord,

j'en avais atteint l'autre extrémité, et j'avais presque perdu tout espoir de découvrir les éléphants, quand Abdi en aperçut quatre en train de paître tranquillement dans un endroit découvert qui s'étendait comme un pré au delà de grands roseaux. Ils nous tournaient le dos; et je demandai à Asani d'avancer avec le mannequin, tandis que je tenais l'appareil tout prêt; mais bien qu'Asani fût toujours disposé à rendre service, l'audace n'était pas son fort, et comme les éléphants commençaient à s'éloigner, sa marche timorée et hésitante ne put se maintenir à leur hauteur. Une fois parvenus à l'extrémité du champ, ils disparaîtraient dans la forêt, et voyant que l'occasion allait nous échapper, je m'emparai du mannequin, en courant aussi vite que je le pouvais. Abdi trottait derrière moi, en secouant vigoureusement au vent sa boîte de cendres, et il appréhendait que le vent ne nous faussât compagnie : tant il était capricieux et tant les cendres s'éparpillaient en s'échappant.

Le mannequin était fixé à un long bâton qu'il fallait planter dans le sol; mais, tout en courant derrière les éléphants pour aller le planter, je sentais que le terrain était dur comme de la brique, si bien que je ne pus l'enfoncer suffisamment et il trébucha et tomba à la première secousse de la corde. J'essayai de nouveau de trouver une meilleure position stratégique, et je m'élançai à la suite des éléphants, aussi près que je le pus. Chaque fois, comme le calicot flottait au vent, l'un ou l'autre des animaux se dirigea vers le mannequin, y jeta un regard, et allongeant le pas, s'en éloigna avec un positif dégoût.

Une occasion plus probante se présenta quand un éléphant se sépara du reste du groupe et s'attarda sous un couvert où le sol était humide. Comme j'avançais avec le mannequin, je vis, à travers les branches, l'animal qui me faisait face. Au même moment, il reçut une bouffée de mon vent, et se mit à charger; mais, à la vue du mannequin sur son chemin, il s'arrêta net, et balançant la tête d'un air soupçonneux, il fit demi-tour avec répugnance. Il répéta la chose à deux reprises, faisant chaque fois une charge résolue et chaque fois s'arrêtant net auprès du mannequin. Celui-ci était maintenant solidement planté et gesticulait bravement devant lui; mais quoique ses traits fussent un beau spectacle, ils ne réussirent

absolument pas à attirer son attention, qui n'était aucunement dirigée sur le mannequin, mais uniquement concentrée *sur moi*.

Voyant que le jeu avait complètement échoué, le vacher prit sur lui de créer une diversion, en courant de côté et d'autre, avec le sang-froid d'un véritable matador, et en défiant littéralement l'éléphant. Les choses auraient pu se gâter; heureusement, l'éléphant s'éloigna et nous perdîmes sa trace.

Je détestais maintenant la vue de ce mannequin : la science n'avait rien gagné à ses efforts, et j'eus l'impression d'avoir trahi les éléphants. La partie la plus réussie de cette expédition fut le moment où, en grande cérémonie, nous le brûlâmes comme une sorcière sur le bûcher.

Après dîner, le même soir, je pris un bidon de pétrole vide (dont on se servait pour faire chauffer l'eau du bain) et je m'amusai à rugir dedans. J'entendis Abdi crier : « Des lions! » d'une voix rauque et les *boys* se moquèrent de lui et lui expliquèrent que c'était seulement la *memsahib* (la dame) qui s'amusait. C'était là une jolie réussite et j'essayai de pousser une note plus grave, quand, à ma stupéfaction, deux lions me répondirent en rugissant pour de bon. Je me mis à « rugir » de nouveau : de nouveau, ils me répondirent, et ils s'approchèrent de plus en plus jusqu'à ce que, juste de l'autre côté des braises du feu de campement, ils se missent à pousser un terrible rugissement. Comparé au mien, le leur était magnifique et assourdissant : et je me mis à rugir encore de toutes mes forces, pour les encourager : ils me répondirent ensemble d'une telle voix que l'air en trembla et que les vagues splendides du son se prolongèrent en ondes dans la nuit et se répercutèrent jusqu'au dernier écho de l'amphithéâtre de rochers.

Ils étaient maintenant si près que j'entendais l'herbe sèche craquer sous leurs pas; je pouvais même les entendre reprendre leur souffle, avant de regonfler leurs poumons pour rugir encore. Abdi accourut le fusil à la main, en me disant qu'ils étaient trop dangereusement près. Je lui défendis de tirer, car j'aurais pu rester toute la vie à écouter rugir des lions si près de moi (un jardin zoologique n'offre rien de comparable

à la beauté de ce bruit en plein air); il me mit le fusil entre les mains, en me priant de tirer aussi tôt que possible, et il me laissa à mon plaisir.

Dans la brousse, les lions ne rugissent qu'après avoir mangé; jamais quand ils sont en train de chasser. Je sentais qu'il n'y avait là aucune colère de leur part. Je crois que leurs rugissements étaient l'effet d'une rivalité parfaitement amicale. Ils se gargarisaient du son lui-même pour le plaisir. Leur attitude à mon égard était celle d'un joyeux amusement. Et avec l'aimable condescendance de professionnels, ils me montraient comment il fallait s'y prendre.

Mais peu à peu, ils se rapprochèrent encore, et, à regret, je dus tirer un coup de fusil en l'air. Peut-être fis-je aussi bien; car si cela me parut d'abord de l'ingratitude et mit fin à ce divertissement, je découvris le lendemain matin que, pendant que les lions s'amusaient à rugir près de ma tente, une lionne était venue rôder à deux pas de la cuisine. Je ne pouvais admettre pareil motif; mais il était bien possible que les lions eussent rugi ainsi, uniquement pour détourner l'attention. Et quoique mon rugissement eût pu les avoir en partie attirés, l'odeur d'un mouton fraîchement tué et suspendu à la fourche de l'arbre au-dessus de la tente de la cuisine avait été, je le crains, le plus puissant attrait. Mon coup de feu avait sans doute effrayé la lionne, avant qu'elle eût pu suivre l'odeur jusqu'à sa source; mais le lendemain soir, elle revint, grimpa à l'arbre, à une hauteur de vingt pieds, et emporta le mouton, sans autre forme de procès.

Un autre jour, je trouvai les quatre éléphants que je connaissais bien, dans l'un de leurs endroits favoris, à la lisière de la forêt. C'était un jour de grosse chaleur, et ils se tenaient immobiles sous les arbres, s'éventant avec leurs oreilles. Le vent soufflait de façon trop incertaine pour permettre de les approcher de très près, si bien que je m'assis dans une clairière pendant une heure environ à attendre qu'ils s'engageassent en terrain découvert; à la fin je les vis se diriger vers la bordure de la mare pour manger de l'herbe.

Il n'y a rien au monde d'aussi satisfait qu'un éléphant en train de paître. L'air était rempli du remous de l'herbe, comme

d'un murmure de vague, tandis qu'ils broutaient et qu'ils allaient et venaient. Trois d'entre eux s'étaient engagés dans le marais : le quatrième restait au bord, et je le regardais tourner sa trompe à plusieurs reprises autour de chaque touffe d'herbe, — comme on tourne du macaroni sur une fourchette, — puis l'arracher : et l'on n'avait qu'à essayer de briser une de ces tiges d'herbe-à-éléphant pour se rendre compte de la force nécessaire pour en arracher une poignée. Et, en outre, elle était protégée par des poils rêches que je trouvais aussi difficiles à extraire de mes mains que des poils de chenilles et aussi douloureux.

Le vent s'établit si bien dans la bonne direction qu'Abdi lui-même ne prit pas la peine de s'en assurer avec sa bouteille de cendres, et je me glissai avec confiance à environ quinze mètres. L'éléphant m'aperçut parfaitement, et s'arrêta même de manger pour me regarder. Je vis dans son œil un petit clignement amusé, et il n'y a aucun doute à cet égard, il riait littéralement, comme pour dire : « Je sais très bien que tu es là! », tandis qu'il retournait à sa pitance.

J'eus l'impression que si j'avais pu voir ces éléphants chaque jour pendant une année, ils auraient fini par venir manger dans ma main. Un de mes rêves (si je deviens jamais une milliardaire excentrique) serait de faire expédier chaque jour des camions de bananes et de sucre de canne à Namanga, de façon à pouvoir faire véritablement l'expérience. L'imagination d'Abdi ne l'entraînait pas aussi loin que moi; mais il m'assura que les éléphants nous avaient déjà dit clairement qu'ils ne nous considéraient plus comme des intrus, car, un jour précédent, l'un d'eux, une éléphante, avait ramassé un petit bout de bois, à quelques mètres de nous, et s'était mise à jouer, le lançant et le rattrapant avec sa trompe; mais dès qu'elle avait aperçu un groupe de photographes professionnels, elle s'était presque élancée sur eux.

Quelques jours plus tard, j'eus une chance extraordinaire. Les *boys* me déclarèrent que c'était le meilleur signe possible pour chacun de nous individuellement et pour toute notre entreprise, et que la fortune nous souriait.

Mais j'anticipe : d'abord il faut que je dise que l'on m'avait signalé qu'il y avait cinq éléphants à peu de distance.

Comme il advient souvent quand on pense n'avoir qu'à marcher fort peu, et qu'on se met gaiement en route, au moment de la chaleur, sans même prendre une bouteille de thé froid, je marchai pendant des heures sans rien voir. Les éléphants avaient disparu dans la partie la plus épaisse du marais, et un long détour m'amena à un étang où j'avais réussi une fois à observer un troupeau de zèbres. Je découvris une meilleure cachette, et j'attendis; mais comme il n'y avait pas trace d'êtres vivants, je décidai de rentrer.

Sur ma route, je filmai deux minuscules chevriers, gardant leurs troupeaux. Ils avaient bien quatre ou cinq ans, et sifflaient avec une délicieuse gravité pour ramener les chèvres indisciplinées. J'utilisai ainsi ce qui me restait de film, et je m'assis à l'ombre pour recharger mon appareil. Ceci, en fait, fut une excellente inspiration, car j'avais à peine fini, que j'entendis les éléphants sortir des hautes herbes.

J'attendis au bord du marais, entre eux et un troupeau de vaches et d'ânes qui commençait à s'engager dans l'herbe où les éléphants étaient encore en partie cachés. Je me rapprochai, l'appareil tout prêt, me demandant ce qui arriverait quand ils se rencontreraient, et me préparant à filmer les éléphants et le bétail domestique, broutant paisiblement côte à côte. C'était un tableau incroyable, et l'on aurait pu se frotter les yeux et se demander si les temps étaient venus où le lion et l'agneau seront tranquillement couchés côte à côte. Peu à peu, les éléphants en vinrent à considérer que ce troupeau empiétait par trop sur leurs privilèges. Le plus gros d'entre eux se dégagea entièrement, marcha sur le troupeau en secouant la tête, et en faisant entendre un grognement d'avertissement, agita sa trompe comme on brandit un fouet, tout en rassemblant littéralement les vaches et les ânes égaillés, et les faisant reculer précipitamment. Après quoi, il fit demi-tour et, avec une douce lenteur, il rejoignit ses compagnons; et le troupeau se remit à paître.

Si ç'avait été l'une des histoires d'Abdi, je l'aurais trouvée excellente; mais en voyant la chose de mes propres yeux, je compris que c'était là vraiment voir enfin les éléphants tels qu'ils étaient réellement, et non pas comme ils semblent être, quand ils soupçonnent que des êtres humains les observent.

Cette façon de faire était empreinte d'une si puissante indulgence, ou je dirais plutôt, d'un sens si juste des proportions! D'un seul coup de sa trompe, il aurait pu semer la mort autour de lui, ou en avançant un peu plus vite, il aurait pu écraser une douzaine d'animaux sur son passage. Mais la compréhension mutuelle avait été parfaite; le troupeau n'avait pas été sérieusement alarmé, mais il se tint dorénavant à une distance respectueuse.

Les éléphants ont, très probablement, à une fraction près, la connaissance exacte de leur propre force. Regardez-les seulement dans un Jardin zoologique, faire craquer une noisette sous leur pied sans l'écraser : en essayant de le faire soi-même, on peut apprécier le jugement exact que cela réclame.

J'attendais encore, dans l'espoir que les éléphants se montreraient de nouveau, quand soudain, avec un bruit de vagues courant sur une grève, les hautes herbes s'écartèrent devant un éléphant qui sortait à reculons en tirant après lui derrière lui par la trompe un second éléphant. C'est alors qu'Abdi sauta presque de joie en s'écriant, en anglais : « A good luck! » (Bonne chance!) et m'expliqua que, quoique les Blancs n'en sachent rien, tous les indigènes en Afrique pensent que voir jouer des éléphants est le meilleur porte-bonheur qui existe.

Si unique que pût être le film d'une telle scène, il eût fallu plus de force de caractère que je n'en avais pour garder l'œil sur le viseur, qui rendait cette scène palpitante aussi distante que si on l'eût regardée par le gros bout d'un télescope, et je ne pus résister à la tentation d'écarter la tête de temps en temps pour avoir la satisfaction de la réalité toute proche.

A ce moment quatre éléphants étaient sortis du marais, ne laissant qu'une éléphante avec son petit à l'abri des hautes herbes; ils tournaient en rond, se séparaient, et formaient de nouveau un cercle, en exécutant une sorte d'étrange danse rythmique.

Deux d'entre eux entrelacèrent alors leurs trompes et se mirent à tirer de toutes leurs forces, chacun de son côté. Leurs trompes se transformèrent en de véritables bandes d'acier pendant qu'ils tiraient ainsi en se balançant, et l'on voyait leurs gigantesques hanches grises se tendre à l'extrême. L'un cédait d'un pas, puis l'autre, en s'efforçant de rester sur place,

lorsque tout à coup, d'une torsion, l'un d'eux réussit à reculer rapidement en entraînant l'autre sur une dizaine de mètres; puis ils démêlèrent leur étreinte et se mirent à lutter avec une violence telle qu'on entendait l'ivoire résonner. La force brutale déployée derrière leurs défenses entrechoquées me fit comprendre pourquoi tant d'éléphants ont la pointe de leurs défenses brisées; et, même dans ce jeu amical, je m'étonnai de ne pas voir éclater l'ivoire sous le choc.

Je ne sais au juste s'il s'agissait là d'un jeu, ou de la question plus grave d'évincer un plus jeune rival. Le plus vieux se montra certainement le plus fort : et il retourna au marais, tandis que l'autre restait pensivement sous un arbre.

Alors le vieil éléphant revint, passa près de lui, et vint poser doucement sa tête contre celle de l'autre. On eût dit qu'il l'assurait que tout cela n'était pas sérieux, que ce n'était là qu'un jeu. Petit à petit, le plus jeune apaisa ses sentiments froissés, et ils se mirent ensemble, en manière de jeu, à arracher un arbre. Le vieil éléphant prit une branche entre ses défenses et sa trompe, et s'en servit comme de levier; mais ils n'étaient pas d'humeur à travailler : ils y renoncèrent bientôt et nous les vîmes regagner le marais, épaule contre épaule, à travers les longues ombres bleues du soleil couchant, jusqu'à ce que les hautes herbes les eussent de nouveau engloutis.

VIVIENNE DE WATTEVILLE [1]

(Traduit de l'anglais par G. JEAN-AUBRY.)

1. Copyright by Payot.

L'U. R. S. S.
ET LA MONGOLIE EXTÉRIEURE

La pénétration rapide du Japon dans la Chine du Nord et la Mongolie intérieure, la création par Tokio de l'État du Man Chou Kouo (d'abord république depuis février 1932, puis empire constitutionnel depuis le 1er mars 1934, avec Kang Teh comme souverain), les nombreux incidents de frontière qui éclatent depuis deux ans dans ces régions extrême-orientales ont attiré dans ces derniers temps l'attention du monde sur la Mongolie extérieure qui est, comme chacun sait, un satellite de l'U. R. S. S.

Les lecteurs de la *Revue de Paris*[1] se souviennent sans doute de l'article documenté publié ici, il y a six ans, sur la question mongole par le regretté lieutenant-colonel B. Favre. L'auteur y décrivait la pénétration russe en Mongolie au détriment de la Chine et, montrant que les prétentions de la Chine sur la Mongolie sont plus fondées que celles de la Russie, il concluait : « La Chine doit se rendre compte que le temps travaille pour elle... Elle doit instaurer un gouvernement stable et énergique. Quand elle aura remis partout de l'ordre, de l'intégrité, qu'elle aura de bonnes finances, une armée solide, des voies de communication suffisantes et une industrie moderne, elle pourra ne plus se contenter des déclamations oratoires et des discussions juridiques. » Malheureusement, le gouvernement chinois n'a pas justifié ces espoirs. On assiste actuellement à un efface-

1. Numéro du 1er février 1930.

ment de la Chine comme facteur international et les deux seules puissances qui mènent le jeu et s'affrontent aujourd'hui en Extrême-Orient sont l'Union soviétique et le Japon. Il nous paraît donc nécessaire d'examiner de nouveau ici le problème de la Mongolie extérieure en raison des changements survenus dans cette partie du globe.

***

Rappelons d'abord brièvement ce que représente la Mongolie extérieure, qui officiellement s'intitule « République populaire de Mongolie » depuis 1924.

Située dans la partie septentrionale de l'Asie centrale, la Mongolie extérieure voisine au nord avec l'U. R. S. S. (sur une étendue de 1 900 kilomètres), au nord-est avec la province mongole de Barga (devenue partie intégrante du Man Chou Kouo), à l'ouest, à l'est et au sud avec les provinces chinoises du Sinkiang, du Ning-Hsia, du Soueï Yuan et du Tchahar.

Dans ce vaste pays d'un million et demi de kilomètres carrés (à peu près trois fois grand comme la France) vit une population de 900 000 habitants dont 90 p. 100 sont des Mongols. Les régions les plus peuplées se trouvent au centre et au nord. La principale source de richesse est l'élevage du bétail, qui représente environ 70 p. 100 du revenu national. Les statistiques de l'U. R. S. S. estiment à 22 millions de têtes l'ensemble du cheptel national : chevaux, bêtes à cornes, chameaux, brebis, chèvres, moutons etc. L'élevage mongol est aux mains des *arats* (paysans) nomades qui se déplacent plusieurs fois par an avec leurs troupeaux pour trouver de quoi les nourrir. L'agriculture est très peu développée : on estime à 45 000 hectares seulement les surfaces cultivées où poussent du blé, de l'avoine, de l'orge et du millet. L'industrie était absolument inexistante jusqu'en 1921. Depuis cette date, sous l'influence soviétique, quelques entreprises sont nées. C'est ainsi qu'en 1934 on a construit à Oulan-Bator[1], la capitale, un « combiné » industriel où l'on fabrique des chaussures, des tissus de laine, des manteaux en peau de mouton; on commence d'autre part à extraire du charbon à Nalaikh.

1. Nom révolutionnaire de l'ancienne Ourga. Il signifie « ville du preux rouge ».

Mais il est évident que l'industrie n'est qu'à ses débuts et qu'il n'y a pas encore de prolétariat ouvrier en Mongolie. Du point de vue administratif, la Mongolie extérieure est divisée en 12 districts. Sa capitale se trouve à 350 kilomètres des frontières de l'U. R. S. S.

La révolution russe devait avoir fatalement sa répercussion dans ce pays longtemps soumis à un régime féodal et théocratique. Les idées nouvelles venues de Moscou ne pouvaient qu'être néfastes aux princes et aux lamas des monastères qui détenaient une grande partie des pâturages, ainsi qu'aux grands négociants chinois qui avaient quasi monopolisé tout le commerce du pays. On sait que le territoire mongol fut pendant plusieurs années (de 1918 à 1921) le théâtre de furieuses guerres civiles et que les Japonais tentèrent de profiter de l'anarchie pour renforcer leur influence à Ourga. Ils soutinrent les Russes blancs de l'ataman Semenov et la « division asiatique » du fameux baron balte Ungern-Sternberg. Mais les exactions de ces chefs de bande qui rançonnaient le pays, réquisitionnaient le bétail et terrorisaient les masses paysannes ne firent qu'éveiller les sentiments révolutionnaires à la fois contre l'occupant étranger et contre les princes et lamas qui, après la prise d'Ourga par Ungern (février 1921), avaient accepté de constituer un gouvernement sous la présidence du chef suprême du clergé bouddhiste, le Khoutoukhta. Un parti « national-révolutionnaire » se constitua bientôt et ses chefs, issus du milieu des *arats*, élaborèrent un programme d'action qui peut se résumer ainsi : libération nationale et lutte contre le féodalisme. Ils organisèrent la résistance contre Ungern-Sternberg et, pour cela, sollicitèrent l'appui du gouvernement soviétique. Dès 1920, des pourparlers avaient été engagés à Moscou par un curieux personnage nommé Lama Boda. Reprenant la tradition du tsarisme qui, en 1912 et en 1915, s'était fait le champion de l'autonomie mongole au détriment de la souveraineté chinoise, le gouvernement de Moscou alla volontiers au-devant des désirs qu'exprima en avril 1921 le parti national-populaire de Mongolie (deux mois après l'occupation d'Ourga par Ungern-Sternberg) et des détachements de l'armée rouge continuèrent à chasser les Russes blancs du territoire.

Au lendemain de la libération nationale, le parti national-révolutionnaire ne prit pas aussitôt le pouvoir. Il maintint en fonctions le Khoutoukhta, mais limita considérablement son autorité. La Mongolie devenait une monarchie constitutionnelle, dont le Khoutoukhta était le « khan », mais le gouvernement proprement dit lui imposait, par le « contrat solennel » du 1er novembre 1921, l'obligation de sanctionner à peu près tous ses décrets. D'ailleurs, le Khoutoukhta mourut au mois de mai 1924 et sa disparition fut le signal d'une véritable révolution politique et sociale. Une assemblée nationale, le « Grand Khoural », fut convoquée en novembre à Ourga devenue Oulan Bator et elle confirma la décision qu'avait prise le gouvernement de supprimer la monarchie et de proclamer la République populaire de Mongolie. Cette même assemblée vota la nouvelle Constitution qui avait été élaborée avec le concours de juristes soviétiques (26 novembre 1924).

Cette Constitution est la seule au monde qui ait subi l'influence directe de celle de la R. S. F. S. R., c'est-à-dire de la première grande république des Soviets de Russie (avant la création de l'U. R. S. S.). Elle est basée sur les soviets, appelés « khourals » en Mongolie; mais elle n'est pas socialiste, la structure économique et sociale de ce pays étant trop simple pour que l'on puisse y appliquer les principes marxistes. Le pouvoir suprême est exercé par le « Grand Khoural » (qui correspond au Congrès des Soviets en Russie) et, dans l'intervalle des congrès de cette assemblée, par le « Petit Khoural » (qui, lui, correspond au Comité central exécutif russe). Ce Petit Khoural, d'une trentaine de membres, tient deux sessions par an et, entre ces sessions, le pouvoir effectif est aux mains du « bureau » permanent (trois membres) et du Conseil des ministres. Voici quelle est depuis mars 1936 la composition de ce Conseil des ministres : président du Conseil et ministre des Affaires étrangères : Amor; premier vice-président et ministre de l'Intérieur : Tchoï-Balsan; second vice-président et ministre de la Guerre : Demid. Depuis le mois de mars, M. Dokson est le président du Petit Khoural.

La Constitution de 1924 accorde les droits électoraux à tous les citoyens des deux sexes âgés de dix-huit ans et plus, à l'exclusion des individus qui « exploitent » le travail d'autrui :

seigneurs féodaux, lamas des monastères, marchands et usuriers. Le sol, le sous-sol, les eaux et les forêts sont nationalisés.

Il est impossible de décrire ici dans le détail les différentes phases d'application de cette Constitution radicale imposée par le parti national-révolutionnaire mongol. La suppression du système féodal et religieux s'est faite évidemment en plusieurs étapes. Il y a eu des résistances organisées par les anciens seigneurs et le haut clergé et, d'autre part, des excès ont été commis dans la politique de « soviétisation » du pays. Au sein du parti dirigeant, comme dans le parti communiste de la grande voisine russe, se sont constitués des courants de droite et de gauche. Après une période de socialisation radicale (1929-1932), on dut reconnaître que la Mongolie ne se prêtait pas facilement aux expériences de collectivisation agraire et que cette dernière avait abouti (comme en U. R. S. S. d'ailleurs) à diminuer le cheptel national de près de 7 millions de têtes de bétail. On rétablit en grande partie la propriété individuelle des *arats* nomades, on restaura le commerce privé, on revint aussi sur les mesures trop sectaires prises à l'égard du clergé après la séparation de l'Église et de l'État proclamée en 1926. Cet adoucissement du régime, qui est quelque peu semblable à celui qu'on observe également à Moscou, se fit sentir aux environs de 1934, après la convocation du septième Grand Khoural. Quand on connaît l'influence considérable exercée par le parti communiste et le gouvernement des Soviets de l'U. R. S. S. sur la Mongolie depuis 1921, on peut penser que les différents changements survenus dans la politique économique du gouvernement d'Oulan-Bator ont été inspirés par Moscou.

Quelle est à l'heure actuelle la situation? Voici comment la décrit la *Pravda* du 8 avril dernier, dans un article très documenté : « La révolution de 1921, qui avait commencé comme antiimpérialiste, s'est transformée après de longues luttes en une révolution antiféodale. Mais cette seconde tâche de la révolution mongole n'est pas encore achevée. La féodalité et les relations féodales ont été ébranlées, mais elles ne sont pas encore complètement liquidées. Il suffit de mentionner cet héritage sérieux de la période féodale : les monastères,

où vivent encore actuellement environ 80 000 lamas[1]. »

Toutefois, le clergé mongol a perdu son influence économique : « Les monastères, qui avant la révolution possédaient vingt pour cent du bétail du pays, n'en ont plus guère qu'un pour cent et, d'autre part, l'influence illimitée des lamas sur la population a été sérieusement réduite par le développement général de la culture. »

La *Pravda* rappelle que la Constitution de 1924 a aboli les titres et les signes distinctifs des princes et des seigneurs, ainsi que les privilèges des chefs religieux; qu'elle a ordonné la confiscation des grands pâturages et la suppression des dîmes prélevées par les monastères; qu'elle a affranchi les *chabinars* (serfs des lamasseries); qu'elle a introduit le monopole du commerce extérieur et mis un terme à l'exploitation des Mongols par les grands négociants chinois; bref, qu'elle a affranchi politiquement et économiquement les *arats* petits et moyens, mais que malgré tout cela la Mongolie n'est pas encore sur la voie qui mène au socialisme. Le journal de Moscou écrit en effet :

« La République populaire de Mongolie est une république démocratique bourgeoise. L'élevage du bétail par les nomades constitue la base de son économie nationale. A l'exception d'un petit nombre de troupeaux élevés dans les entreprises modèles de l'État, tout le bétail est la propriété individuelle des *arats*. »

Le rédacteur communiste de l'article reconnaît qu'avec ce régime de propriété privée « l'exploitation et l'enrichissement d'une partie de la population au détriment de l'autre sont inévitables », mais que le gouvernement soutient de son mieux les *arats* pauvres et moyens et qu'il limite l'enrichissement progressif des *arats* les plus aisés en les surchargeant d'impôts. Puis il conclut sur ce point en ces termes :

« Renforçant la république, luttant pour le développement maximum des forces productives du pays et pour le relève-

1. Combien y en avait-il sous l'ancien régime? Il est difficile de le savoir exactement, mais il semble que leur nombre dépassait 100 000. C'est en 1930 que l'on procéda surtout à la confiscation du bétail des lamasseries pour le donner aux *arats* pauvres et moyens; comme on promettait aux lamas pauvres une part de ce bétail s'ils renonçaient à leur vie monastique, 12 000 d'entre eux, dit-on, quittèrent les couvents.

ment de la culture des masses, déracinant les vestiges du féodalisme, bridant les éléments capitalistes exploiteurs et défendant le pays contre la menace extérieure, la République populaire de Mongolie prépare les conditions requises pour s'engager progressivement sur la voie de l'évolution non capitaliste. Ainsi, elle est une *république démocratique bourgeoise d'un type nouveau.* »

C'est la *Pravda* qui souligne ces derniers mots. On comprend donc que dans ces conditions la Mongolie extérieure ne puisse faire partie intégrante de l'U. R. S. S., comme certains l'ont cru à tort, puisque les républiques fédérées de l'U. R. S. S. sont toutes, obligatoirement, soviétiques et socialistes. Mais cela n'empêche pas le gouvernement de Moscou de régner en maître à Oulan-Bator. C'est lui qui a organisé l' « armée révolutionnaire mongole » et qui lui fournit son équipement et ses munitions. Les quelques avions militaires et civils que possède la république, les camions automobiles et les autobus ont été fabriqués dans des usines de l'U. R. S. S. C'est Moscou qui prépare tous les cadres techniques de l'industrie naissante et qui stimule le développement culturel du pays. Les jeunes Mongols viennent de plus en plus poursuivre leurs études dans les universités soviétiques et à l'Institut des langues orientales de Moscou. Périodiquement, des délégations mongoles se rendent à Moscou pour étudier le fonctionnement des différentes administrations et recevoir à cette occasion, bien entendu, des directives politiques. D'autre part, des missions scientifiques russes vont en Mongolie pour collaborer à l'exploration des richesses naturelles ou encore pour étudier la question de la langue et de la littérature mongoles : latinisation de l'alphabet, élaboration d'une langue littéraire, organisation du théâtre, du cinéma, etc.

Cette étroite collaboration entre Oulan-Bator et Moscou a été certainement fructueuse et, grâce à la colonisation soviétique (le mot n'est pas trop fort), le peuple mongol très arriéré à tous égards s'ouvre à la civilisation occidentale et se détourne de la Chine. La *Pravda* rappelle qu'avant la révolution russe il n'y avait pas d'écoles laïques en Mongolie et que les monastères étaient les seuls centres de culture : « Depuis la révolution on a couvert le pays d'un réseau d'écoles pour

le peuple. Il y a actuellement 70 écoles primaires, 5 écoles secondaires, 3 écoles techniques et plusieurs écoles professionnelles. Une bonne partie de la population adulte fréquente les centres de liquidation de l'analphabétisme. »

L'*intelligentsia* mongole est encore très clairsemée, mais on compte déjà un certain nombre d'instituteurs, d'ingénieurs, de médecins et d'infirmiers. La population, avant l'influence russe, ne connaissait pas la médecine européenne; elle était soignée par les lamas et les guérisseurs qui employaient les remèdes thibétains ou qui recouraient à des pratiques relevant de la magie et de la sorcellerie. Des médecins russes apparurent en 1923 et procédèrent à l'organisation de l'hygiène publique : il y a aujourd'hui une soixantaine de formations sanitaires fixes ou ambulantes dans le pays et ce ne sont pas seulement les *arats*, mais aussi les lamas qui vont s'y faire soigner.

C'est encore à Moscou que la Mongolie doit l'apparition de la presse. Sous l'ancien régime, il n'y avait pas de journaux. On ne lisait que les almanachs et les calendriers astrologiques des lamas. Si l'on en croit les journaux soviétiques (qui sont d'ailleurs la seule source de renseignements sur ce pays), il paraît à Oulan-Bator cinq journaux quotidiens et neuf revues en langue mongole et l'on publie en outre des brochures de vulgarisation scientifique. Il existe enfin, depuis quelques années, un théâtre national où l'on joue des pièces populaires, évoquant le passé de la Mongolie. En 1934, à l'occasion des grandes fêtes du Xe anniversaire de la proclamation de la république, la délégation soviétique que présidait M. Karakhan assista à la représentation d'une de ces œuvres dramatiques qui mettait en scène les luttes soutenues par Souhebator, le héros national, pour l'indépendance de la Mongolie.

***

L'indépendance de la Mongolie... Si étroits que soient les liens qui rattachent la Mongolie extérieure à sa puissante voisine, l'U. R. S. S. n'a cessé de proclamer son respect absolu de l'intégrité de son territoire. A la différence du Japon, l'U. R. S. S. n'a pas de programme d'expansion nationale. On sait qu'elle est « anti-impérialiste » par principe et, d'autre

part, il suffit de regarder une carte pour voir qu'elle n'est pas à l'étroit chez elle, malgré son dynamisme vital qui augmente sa population d'environ trois millions d'individus par an. Pour reprendre l'expression allemande, l'U. R. S. S. n'est pas un *Volk ohne Raum*[1]...

Depuis quinze ans, l'U. R. S. S. respecte formellement, juridiquement, le statut international de la Mongolie, statut assez spécial, car cette République, qui a proclamé son indépendance après avoir chassé les bandes d'Ungern-Sternberg en 1921, reste cependant théoriquement sous la suzeraineté de la Chine. Par le traité du 5 novembre 1921 avec le nouveau gouvernement populaire d'Oulan-Bator, l'U. R. S. S. reconnaît l'indépendance mongole. Cependant, le 31 mai 1924, la même U. R. S. S. signe avec le gouvernement de Pékin un traité par lequel elle reconnaît la souveraineté chinoise en Mongolie extérieure. On lit en effet à l'article 5 :

« Le gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques reconnaît que la Mongolie extérieure fait partie intégrante du territoire de la République chinoise et déclare qu'il y respectera la souveraineté de la Chine. »

A cette date, l'armée rouge occupe la Mongolie extérieure depuis trois ans, mais l'U. R. S. S. spécifie que c'est à la demande même du gouvernement d'Oulan-Bator que son armée est entrée en Mongolie, non pas pour supprimer son indépendance, mais au contraire pour l'aider à la défendre contre l'ennemi extérieur. Ces troupes sont maintenues tant que le danger persiste sur les frontières et c'est seulement au début de 1925 qu'elles se retirent, toujours à la demande du gouvernement mongol. Dans sa note du 27 février 1925, ce gouvernement exprime en ces termes ses remerciements à l'U. R. S. S. pour son assistance militaire :

« Au nom de tout le peuple mongol, le gouvernement, reconnaissant avec une extrême satisfaction les services inoubliables de l'armée rouge dans l'œuvre de libération du joug des brigands et dans son concours au développement culturel, économique et juridique ainsi qu'à l'instauration d'un pouvoir vraiment populaire, vous prie de transmettre aux ouvriers et aux paysans de l'armée rouge héroïque et unique au monde

1. Peuple privé d'espace.

pour la défense des masses opprimées et asservies, à ses organes dirigeants et au gouvernement de votre pays, le grand merci du peuple travailleur mongol, ainsi que l'assurance de sa reconnaissance éternelle et de son amitié inaltérable. »

A la fin de la note, on lit cette phrase :

« Le peuple et le gouvernement de notre république comptent fermement sur l'assistance de l'U. R. S. S. et de l'armée rouge si, contre toute espérance, se retrouvent plus tard des conditions analogues à celles de 1921. »

C'est en somme la reconnaissance du protectorat russe par le gouvernement révolutionnaire mongol qui, en effet, doit tout à l'armée rouge et à l'U. R. S. S. Ce protectorat, on a toujours souligné à Moscou qu'il répondait aux intérêts de la Chine elle-même. Les *Izvestia* du 8 avril dernier invoquaient à ce propos le témoignage du « grand révolutionnaire » Sun Yat Sen. Dans un communiqué publié par lui et le représentant de l'U. R. S. S. en Chine au mois de janvier 1923, il déclarait que le rappel immédiat des troupes russes de Mongolie extérieure n'était « ni absolument nécessaire, ni conforme aux intérêts véritables de la Chine, surtout en raison de l'incapacité du gouvernement actuel de Pékin d'empêcher, après cette évacuation, le renouvellement des intrigues et des actes hostiles contre la Russie de la part des Gardes Blancs, et la naissance d'une situation encore plus pénible que celle qui existe actuellement ».

Les mêmes *Izvestia* citaient encore l'article 5 du Traité de Pékin de 1924 où il est dit non seulement, comme on l'a vu plus haut, que l'U. R. S. S. reconnaissait la souveraineté de la Chine sur la Mongolie, mais aussi que les troupes russes ne quitteraient le territoire mongol qu'après la réunion d'une conférence appelée à prendre les mesures indispensables pour la sécurité des frontières. La conférence n'eut pas lieu, mais les troupes russes n'en évacuèrent pas moins la Mongolie au début de 1925.

Il faut constater que de 1925 à 1934 la Mongolie extérieure poursuivit une existence pacifique et continua d'entretenir les meilleures relations avec l'U. R. S. S. Pendant ces dix années, le calme régna sur toutes ses frontières et le gouvernement chinois, très absorbé par les luttes intérieures et

l'anarchie grandissante, ne songea nullement à combattre l'influence de plus en plus prépondérante de l'U. R. S. S. à Oulan-Bator. Mais tandis que la Chine semblait en quelque sorte résignée à la perte de la Mongolie extérieure sur laquelle elle n'exerçait plus qu'une souveraineté nominale, le Japon se substituait à la Chine défaillante en Mandchourie, créait le Man Chou Kouo (1932) et poursuivait méthodiquement un plan de pénétration dans la Chine du Nord et en Mongolie intérieure.

Cette poussée nippone allait inquiéter de plus en plus le gouvernement d'Oulan-Bator et le gouvernement de Moscou, son protecteur. A la fin de 1934, les Mongols crurent, à tort ou à raison, que le Japon et son satellite, le Man Chou Kouo, menaçaient leur indépendance; la présence de troupes nippo-mandchoues dans le voisinage de leur frontière les alarmaient. Notons en passant que la frontière entre le Man Chou Kouo et la Mongolie extérieure est purement arbitraire et qu'elle n'a pas été marquée sur le terrain, étant donné que les deux États ont toujours fait partie de la Chine et qu'en droit international ni l'un ni l'autre n'a d'existence juridique. En présence de la menace japonaise, le président du Conseil de la Mongolie extérieure se tourna vers Moscou et invoqua les promesses faites en 1925. Le gouvernement des Soviets promit son assistance en cas de nécessité : ce fut une déclaration purement verbale, le *gentlemen's agreement* du 27 novembre 1934. On peut penser que dès lors des détachements de l'armée rouge pénétrèrent en Mongolie extérieure pour renforcer l'armée mongole.

En 1935, des incidents de frontière assez graves éclatèrent, en particulier les 23 et 26 juin. Puis, le 4 juillet, le gouvernement du Man Chou Kouo et l'état-major de l'armée japonaise du Kouantoung prièrent le gouvernement mongol d'accepter leurs représentants en résidence permanente à Oulan-Bator et d'autoriser la construction d'une ligne télégraphique spéciale pour assurer la liaison entre eux et le Man Chou Kouo. Ces demandes furent repoussées : de telles exigences, répondit le gouvernement mongol, sont contraires à l'indépendance de la république populaire de Mongolie. Les incidents reprirent malgré la création d'une commission fron-

talière mixte et, à la fin de novembre 1935, les travaux de cette commission furent arrêtés. C'est alors que M. Guendoun jugea nécessaire de se rendre à Moscou à la tête d'une délégation officielle. Il y arriva fin décembre. Dans une interview accordée au représentant de l'*Associated Press*, il déclara que le péril était grave et qu'il espérait bien que l'U. R. S. S. accorderait son appui à son pays en cas d'agression nippo-mandchoue. Au cours de ses entretiens avec les membres du gouvernement soviétique, il demanda que l'on formulât par écrit l'engagement verbal de 1934. Enfin, le 25 janvier 1936, la demande d'assistance fut renouvelée plus solennellement encore dans une lettre adressée par le président du Petit Khoural Amor, et le président du Conseil Guendoun au président du Comité Central Exécutif de l'U. R. S. S., Kalinine, et au président du Conseil des Commissaires, Mototov.

Le gouvernement de Moscou accueillit favorablement la requête, mais les pourparlers demeurèrent secrets. C'est le 1er mars seulement que, dans une interview sensationnelle accordée à M. Roy Howard, président du trust américain « Scripps-Howard Newspapers », M. Staline révéla les engagements pris par l'U. R. S. S. Rappelons ici le passage et les expressions employées par M. Staline :

« M. Howard. — Quelle serait l'attitude de l'U. R. S. S. au cas où le Japon déciderait d'attaquer sérieusement la République populaire de Mongolie?

M. Staline. — Dans le cas où le Japon déciderait d'attaquer la République populaire de Mongolie et d'attenter à son indépendance, nous prêterions assistance à cette dernière. V. Stomoniakov, l'adjoint de Litvinov, a fait récemment une déclaration à ce sujet à l'ambassadeur du Japon à Moscou, en rappelant les rapports immuablement amicaux que l'U. R. S. S. entretient avec la République populaire de Mongolie depuis 1921. Nous aiderons cette République comme nous l'avons fait en 1921.

M. Howard. — Par conséquent, une tentative faite par le Japon pour s'emparer d'Oulan-Bator entraînerait une action positive de la part de l'U. R. S. S.?

M. Staline. — Oui, elle l'entraînera. »

Quelques jours après, le 13 mars, un protocole d'assistance

mutuelle était signé à Oulan-Bator par M. Tairov, représentant de l'U. R. S. S. et MM. Amor et Guendon, au nom de la République de Mongolie. Ce protocole, qui a une durée de dix ans, comporte quatre articles. Comme c'est un document court, nous nous permettons d'en reproduire ici le texte :

ARTICLE PREMIER. — En cas de menace d'agression contre le territoire de l'U. R. S. S. ou de la République populaire de Mongolie de la part d'une tierce puissance, les gouvernements de l'U. R. S. S. et de la République populaire de Mongolie s'engagent à examiner en commun sans délai la situation créée et à adopter toutes les mesures qui pourraient être nécessaires pour assurer la sécurité de leur territoire.

ART. 2. — Les gouvernements de l'U. R. S. S. et de la République populaire de Mongolie s'engagent, en cas d'agression militaire contre l'une des parties contractantes, à se prêter mutuellement toute assistance, y compris l'assistance militaire.

ART. 3. — Les gouvernements de l'U. R. S. S. et de la République populaire de Mongolie considèrent qu'il est entendu que les troupes de l'une des parties se trouvant, en vertu de l'entente mutuelle, sur le territoire de l'autre partie pour l'exécution des engagements exposés aux articles 1 et 2, seront évacuées du territoire respectif aussitôt après que leur présence aura cessé d'être nécessaire, comme cela a eu lieu en 1925, lors de l'évacuation des troupes soviétiques du territoire de la République populaire de Mongolie.

ART. 4. — Le présent protocole est rédigé en deux exemplaires, en langue russe et mongole et les deux textes font foi. Il entre en vigueur dès le moment de sa signature et restera valable durant dix ans.

On voit que le protocole prévoit deux cas : la « menace d'agression » (art. 1er) et l' « agression militaire » (art. 2). L'article premier permet donc à l'U. R. S. S. de faire entrer ses troupes en Mongolie extérieure, dès que la menace paraît suffisante aux deux parties contractantes. Il va de soi, d'autre part, que l' « assistance mutuelle » est une pure formule diplomatique traditionnelle et que l'assistance ne peut jouer que dans un sens : U. R. S. S. vers la Mongolie extérieure...

Le document ne fut publié officiellement dans la presse soviétique que le 8 avril, soit près d'un mois après sa signature, mais une copie avait été remise le 2 avril à la Chine. Le gouvernement de Nankin protesta le 7 avril en déclarant que le nouveau pacte violait le traité sino-soviétique du 21 mai 1924

dans lequel l'U. R. S. S. reconnaissait à la Chine pleine et entière souveraineté sur la Mongolie extérieure. La réplique de M. Litvinov ne se fit pas attendre. Dans sa note du 8 avril, il soutint que la protestation chinoise n'était pas fondée : aucun article du protocole soviéto-mongol du 12 mars ne porte atteinte à la souveraineté de la Chine et ne comporte de prétention territoriale ni à l'égard de la Chine ni à l'égard de la Mongolie; le traité du 31 mai 1924 reste en vigueur; quant au droit formel de conclure des accords avec des parties autonomes de la République chinoise, il suffit de rappeler, dit M. Litvinov, la conclusion par l'U. R. S. S. avec le gouvernement des trois provinces orientales de l'accord de Moukden du 20 septembre 1924, accord qui n'a provoqué aucune protestation de la part du gouvernement chinois; bien plus, ce dernier l'a reconnu comme ayant autant de valeur que le traité de Pékin du 31 mai; enfin, le protocole soviéto-mongol n'est dirigé contre les intérêts d'aucune puissance, puisqu'il ne s'applique que si l'U. R. S. S. ou la République populaire de Mongolie sont l'objet d'une agression et sont obligées de défendre leurs territoires.

Les arguments de la note soviétique sont si convaincants, écrivent les *Izvestia* (9 avril), que la question se pose de savoir pourquoi le gouvernement de Nankin a jugé nécessaire de remettre une pareille protestation. Ce document a été écrit « sous la pression du Japon ». Le peuple chinois, continue l'organe du gouvernement de Moscou, sait parfaitement que « l'U. R. S. S. est son amie, que les peuples de l'U. R. S. S. veulent voir la Chine forte et capable de défendre son indépendance et qu'ils seraient très heureux si la Chine pouvait garantir aux autres pays que le territoire placé sous sa souveraineté ne deviendra pas le centre d'une attaque contre eux. Malheureusement, la Mandchourie est devenue une place forte de l'impérialisme japonais et le peuple chinois n'a pas été en état de l'empêcher. » La *Pravda* du même jour, qui intitule son article « Protestation sous la pression de Tokio », rappelle que la conférence prévue par l'accord de Pékin pour la discussion des mesures assurant la sécurité des frontières mongoles ne s'est pas encore réunie et que, par conséquent, le gouvernement de l'U. R. S. S. avait le droit, à la demande des autorités

locales ou chinoises, de faire entrer ses troupes en Mongolie extérieure, aussi bien pour la défense des frontières mongoles que de celles de l'U. R. S. S. Ce journal affirme que la Mongolie extérieure est une place d'armes rêvée pour les militaires japonais : sa conquête constituerait une menace directe contre la région du Baïkal, contre le Transsibérien et tout l'Extrême-Orient soviétique.

La Chine renouvela encore le 15 avril sa protestation, mais l'incident n'eut pas d'autres suites. Le gouvernement de Pékin ne déposa pas de plainte contre l'U. R. S. S. à la Société des Nations, alors qu'il avait protesté à Genève, on s'en souvient, après la déclaration de l'indépendance du Man Chou Kouo et la conclusion d'accords entre le nouvel État et le Japon. Cela prouverait qu'il aurait été touché par les arguments de l'U. R. S. S. qui, somme toute, se substitue à lui dans la défense de l'intégrité du territoire chinois contre l'expansion japonaise.

***

Il nous reste maintenant à examiner une question : les craintes de l'U. R. S. S. et de la République populaire de Mongolie sont-elles fondées? Le Japon a-t-il réellement inclus ce dernier pays dans son programme d'expansion?

Certains pessimistes font entendre que le Japon, reprenant le projet que le fameux Ungern-Sternberg avait rêvé de réaliser avec leur concours en 1921, songerait à créer un État mongol qui réunirait tous les Mongols disséminés dans le Man Chou Kouo, la Mongolie intérieure et la Mongolie extérieure. Il doit y avoir en effet au Japon des adeptes de ce panmongolisme. Dans un article envoyé de Tokio à la revue anglaise *Spectator* (du 13 mars), M. William Henry Chamberlin, un spécialiste de ces questions, écrit qu'un certain nombre d'officiers de l'armée du Kouantoung, notamment le lieutenant-colonel Terada, sont devenus des connaisseurs de la question mongole, qu'ils ont appris la langue et se sont familiarisés avec la religion et les coutumes des Mongols :

« Il n'est guère douteux que quelques-uns de ces officiers rêvent d'un État panmongol protégé par le Japon, libéré

de toute influence bolchéviste et fondé sur les coutumes ancestrales de la tribu et sur le lamaïsme, qui est depuis longtemps la religion prédominante en Mongolie. La Mongolie extérieure serait partie intégrante de cet État et il est très concevable que les autorités militaires japonaises consentent à ce que soient détachées du Man Chou Kouo, du point de vue administratif, des provinces mongoles situées à l'ouest des monts Khingan, à condition que l'influence japonaise sur le nouvel État mongol envisagé soit assurée et indiscutable. »

Mais que pense de tout cela le gouvernement de Tokio? Un éminent spécialiste français des problèmes d'Extrême-Orient, M. André Duboscq, s'efforce de nous rassurer[1]. « La Mongolie extérieure, — écrit-il — ne figure pas actuellement au programme japonais. »

Souhaitons que l'optimisme de M. André Duboscq soit confirmé par les événements. En tout cas, le Japon est prévenu, depuis le 12 mars, des conséquences que pourrait avoir un geste d'agression en direction d'Oulan-Bator. L'U. R. S. S. s'est montrée très conciliante jusqu'ici en Extrême-Orient, mais son attitude inflexible au sujet de la Mongolie extérieure est un avertissement qui a été certainement retenu au Japon où l'on désire poursuivre un vaste programme de pénétration en Chine, tout en évitant soigneusement la guerre. Comme l'U. R. S. S. semble pour sa part animée d'intentions pacifiques et qu'elle veut simplement maintenir son protectorat sur la République populaire de Mongolie *pour sa propre sécurité*, il est probable que le conflit russo-japonais, si souvent prédit, n'éclatera pas de sitôt, à moins qu'une conflagration européenne, dans laquelle serait engagée l'U. R. S. S., ne vienne modifier les données de la situation en Extrême-Orient au profit du Japon.

ANDRÉ PIERRE

1. *Le Temps* du 20 mai 1936.

LITTÉRATURE HITLÉRIENNE

La littérature spécifiquement hitlérienne est par essence une littérature de propagande. Elle présente donc tous les caractères de ce genre faux, et facile dans ses effets, avec ses falsifications de la vérité d'une naïveté parfois désarmante. On ne s'en étonnera guère, si l'on songe que cette propagande est faite en faveur d'une idéologie, qui tient l'intérêt pour le fondement même du droit : « Le droit, c'est l'intérêt du peuple. » *Recht ist was dem Volke nützt*, a proclamé le 30 septembre 1933, au Congrès des Juristes allemands de Leipzig, le docteur Frick[1], ministre de l'Intérieur du Reich. Et depuis lors, ce dogme est devenu la pierre angulaire de la nouvelle législation nationale-socialiste.

Les ouvrages que nous allons passer en revue sont des livres de grande vente dans le IIIe Reich. Ils ont été écrits pour la masse, par des hitlériens convaincus; quelques-uns portent, comme les ouvrages catholiques, un véritable *imprimatur* du parti national-socialiste : *Gegen die Herausgabe dieses Buches bestehen seitens der N. S. D. A. P. keine Bedenken.* « Le parti national-socialiste n'élève aucune objection contre la publication de ce livre. » En cela, le national-socialisme, qui est une religion, continue d'appliquer la tactique qu'il a toujours suivi, et qui consiste à battre l'ennemi avec ses propres armes, en copiant ses méthodes.

Nous avons choisi ces ouvrages parmi les plus orthodoxes.

1. Pour des oreilles françaises, un nom prédestiné.

Ainsi serons-nous assurés que la note qu'ils nous rendent est bien pure. La biographie que M. Hans Heinz Ewers a écrite du héros nazi Horst Wessel a eu un gros succès en Allemagne. Succès parfaitement justifié, si l'on considère l'habileté avec laquelle le feuilletoniste « décadent » de la *Mandragore*, promu par la volonté d'Adolphe Hitler au rang de panégyriste officieux, a su se mettre dans la peau de son nouveau rôle. On retrouve dans son livre tous les défauts de la littérature édifiante; ses personnages ont cette mollesse, ce caractère simplifié, conventionnel, des figures qui ont été imaginées beaucoup plus pour symboliser une entité abstraite que pour recréer un être véritablement vivant. (Mais c'est cette simplification même qui plaît à la foule.) Ce jeune nazi Horst Wessel était peut-être, dans la réalité, un de ces types hauts en couleur comme il en surgit à toutes les époques troublées. Nous aurions voulu le connaître et, le connaissant, peut-être nous serions-nous mis à l'aimer; en tout cas, nous lui aurions rendu justice. Nous le cherchons en vain à travers ces pages. Nous n'y trouvons qu'un personnage assez falot, sorte de belle image sainte qui ne nous inspire qu'une certitude : c'est qu'elle est certainement maquillée et ne ressemble pas à l'original.

Les écrivains anti-hitlériens affirment que Horst Wessel fut un vulgaire souteneur. La fille publique, aux crochets de laquelle il vivait, espionnait pour lui dans les milieux communistes. D'autre part, au cours du procès qui eut lieu en 1931, le parti communiste protesta qu'il n'était pour rien dans l'assassinat du jeune nazi. Le crime aurait été le résultat d'un « règlement de comptes » d'une nature spéciale : en effet, l'assassin, un certain Ali Höhler, était lui-même un souteneur notoire.

A priori, un lecteur qui n'est point partie dans le débat sera tenté de penser qu'un jeune homme qui est devenu une sorte d'idole pour des millions de ses compatriotes, qui a été l'auteur du chant national d'un régime, pouvait difficilement être ce pour quoi ses ennemis le font passer. En ouvrant le livre de M. Ewers, ce lecteur s'attend à voir les légendes propagées par les adversaires des nazis pulvérisées par le biographe. Or il est tout surpris de lire que Wessel, que l'on avait inscrit à l'université de Berlin, abandonna ses études pour faire de l'agitation politique; qu'il quitta le foyer maternel pour aller

vivre avec une fille publique; que cette fille, une certaine Erna, faisait effectivement de l'espionnage pour le compte de Wessel dans les milieux communistes; que c'est dans la chambre même de cette fille que Wessel fut assassiné.

Cependant, M. Ewers nous affirme que son héros n'a jamais accepté de l'argent d'Erna; au contraire c'est lui qui lui en donnait. Il nous fait de la première rencontre du jeune nazi avec sa future amie un récit qui ne déparerait pas un bon scenario de cinéma. Un soir que Wessel rentre tard chez lui — il ne déteste pas d'accompagner dans les endroits élégants de jolies Germano-Américaines — comme il passe devant un cabaret mal famé il voit un homme en train de battre sauvagement une pauvre fille. Sauter sur le lâche individu, le mettre en fuite de deux swings et d'un crochet au foie (*sic*) demande au chevaleresque S. A. moins de temps qu'il n'en faut à son biographe pour l'écrire. Horst relève la femme, la fait entrer dans le cabaret pour lui offrir un cordial et, comme au cours de la conversation elle lui avoue, avec son véritable métier, qu'elle n'a pas de quoi payer sa chambre et qu'elle risque d'être jetée à la rue, il vide son portefeuille dans le sac d'Erna. Il la laisse s'en aller. Mais à quelque temps de là il la retrouve par hasard et, cette fois, il la ramène chez lui.

Tels furent les débuts de leur liaison. Nouveau Nékludov, il veut racheter cette fille déchue, qui n'a que dix-huit ans et de si beaux yeux bruns. Il loue une chambre au dehors et va y habiter avec sa nouvelle amie. Erna lui fait sa popote, prend soin de son linge. Elle le « renseigne » aussi sur ce qui se passe dans les milieux communistes qu'elle fréquente. Car elle appartient à la « Ligue rouge des femmes et des jeunes filles ».

On peut s'étonner que les communistes continuent à recevoir parmi eux une fille dont ils savent qu'elle tient le ménage d'un chef des S. A. L'objection est si évidente que l'auteur l'a prévue : « Bien entendu, dit-il, on savait qu'elle habitait avec l'étudiant, mais personne ne s'en formalisait dans le camp rouge. On croyait la tenir bien en main, et on lui faisait confiance, après comme avant. » La mère de Horst sait que son fils vit avec Erna, et quelle est la véritable qualité de celle-ci; mais elle ne proteste pas quand Horst vient la voir; car le jeune homme n'a pas rompu pour cela avec sa famille :

« Madame Wessel comprenait et se taisait! » dit M. Ewers. Madame Wessel était une veuve de pasteur.

M. Ewers ne doute pas un instant que nous ne soyons convaincus de la vérité évidente de tous les faits qu'il rapporte. Si certains de ces faits peuvent paraître contradictoires aux lecteurs impartiaux, il ne s'en inquiète pas. Ce n'est pas à eux qu'il pensait en écrivant son livre, mais à des prosélytes convaincus d'avance. Toutefois, on aurait aimé lire une justification, tout au moins sur le plan psychologique, qui est celui du romancier, des actes de son héros. On ne peut s'empêcher de penser que l'apparence des faits corrobore étrangement la thèse des adversaires des nazis. Comment le désir de racheter une pauvre prostituée — ce sentiment tout tolstoïen — a-t-il pu germer dans le cœur d'un jeune homme, que son biographe nous dépeint par ailleurs comme le modèle de cette nouvelle génération, froide, lucide, réaliste, implacablement résolue, et qui ne voit dans l'idéal humanitaire que veulerie? M. Ewers ne nous l'explique pas. Il se borne à l'affirmer et il nous faut bien le croire sur parole. Certes, la chose n'est pas impossible, car la vie ne s'embarrasse pas de nos catégories logiques, mais on ne peut y croire que par un acte de foi.

Or voici qui nous rendra cet acte de foi plus difficile encore à accomplir : M. Ewers a tenu — et semble-t-il à dessein — à conclure son livre par ces lignes :

« Si jamais un jeune Allemand a faite sienne cette parole de Hitler : *Oubliez tout, situation sociale, profession, origine, oubliez même votre religion et votre éducation, mais n'oubliez jamais l'Allemagne!* — c'est bien Horst Wessel. »

Horst Wessel! quelqu'un qui a « tout » oublié, « tout » sacrifié, « situation sociale, profession, origine » à l'Allemagne. Et alors, nous autres qui n'avons pas de raisons d'imposer silence à notre faculté critique par égard à la mystique nationale-socialiste, nous entrevoyons une image de Horst Wessel qui a des chances d'être plus proche de la réalité que le portrait « arrangé » de M. Ewers : un nazi authentique, qui se rit des scrupules de la morale bourgeoise, et pour qui seul le but compte. Tous les moyens sont bons et l'on n'hésitera pas à aller vivre avec une petite prostituée, si cela permet d'avoir sur l'adversaire des renseignements de première main. Peut-

être même que beaucoup de nationaux-socialistes savent à quoi s'en tenir sur la nature véritable des relations d'Erna et de Horst. Mais eux aussi, comme Wessel, jugeraient comique de trouver là matière à scandale. « On ne fait pas des S. A. avec de petites oies blanches, mais avec de rudes guerriers! » a dit Hitler.

***

Le livre de M. Ewers est surtout intéressant, du reste, par ces lumières qu'il jette, souvent à son insu, sur certains traits du caractère allemand. Voici, dans cet ordre d'idées, une scène qui nous paraît riche d'enseignements. Wessel et ses amis ont organisé une expédition contre les communistes d'une petite ville de Poméranie. Cernés par leurs adversaires, les S. A. — ils sont bien cent vingt — se sont barricadés dans un stand de tir et ils s'y défendent avec vigueur, contre les rouges d'abord, puis contre les gendarmes. Voyant que l'affaire se gâte, le bourgmestre fait appel à la Reichswehr. Le chef des S. A. observe l'approche des soldats :

« A leur tête s'avançait un capitaine. Un regard suffisait : cet homme-là savait ce qu'il voulait! Toute résistance s'avérait inutile. La troupe était armée de carabines, de grenades à main. Que pouvaient contre ces armes leurs quelques revolvers? Il s'avança jusqu'à la porte, entendit le capitaine qui leur ordonnait de se rendre :

— A la Reichswehr, tout de suite! — répondit-il.

Et de s'empresser de sortir, d'aligner ses hommes en une formation impeccable devant l'officier.

Il n'est pas dans notre intention de faire l'éloge de la témérité. La témérité, qui est une vertu quand elle pousse l'homme à tenir tête à un adversaire apparemment, ou manifestement supérieur, parce qu'elle permet parfois des victoires inespérées, la témérité peut devenir un défaut quand elle tourne au goût de combattre pour des causes qu'on sait perdues d'avance. Il est des cas où le plus courageux s'incline devant un ennemi dont la supériorité est écrasante; mais il le fait la rage au cœur. Au lieu que ces jeunes S. A., non seulement se rendent à la première sommation, mais ils se mettent spontanément au

garde-à-vous devant le chef de leurs adversaires, et lui donnent du « Mon Capitaine » long comme le bras, lorsque celui-ci les interroge. Sans doute faut-il faire la part de ce respect enraciné chez l'Allemand pour l'uniforme et pour le plus beau de tous : le militaire. Mais cela va plus profond. La force provoque chez l'Allemand une admiration spontanée, qui est bien près de tourner à l'amour.

Qu'on nous permette ici une digression. On a pris l'habitude de parler *du* Français, de *l'*Allemand, de *l'*Anglais, abstractions redoutables, alors que dans la réalité il n'existe que *des* Anglais, *des* Allemands, *des* Français. Prétendre qu'il n'y a pas des Allemands téméraires, des Allemands généreux, des Allemands que l'injustice révolte, serait une sottise. Toutefois l'emploi des termes « l'Allemand », « le Français », redevient légitime dès l'instant qu'on admet que la vérité que peuvent contenir ces concepts est d'ordre statistique. Dire que le Français a le sens de la justice plus développé que l'Allemand, c'est dire que, sur dix Français pris au hasard, il y en a peut-être sept ou cinq, ou trois qui possèdent ce sens, alors que sur dix Allemands il n'y en a peut-être que trois ou que deux, qui le manifestent. L'ethnologue qui réussira à établir la proportion exacte n'est pas encore né, et il est douteux qu'il voie jamais le jour; cela doit nous rendre d'autant plus prudents dans le maniement de ces composés logiques particulièrement instables.

L'Allemand, disions-nous, a pour la force un respect qui est bien proche de l'amour. Sous ce rapport, les jeunes gens que M. Ewers nous montre vivant autour de Horst Wessel sont bien allemands. Ainsi, ils n'ont que du mépris pour leurs adversaires des partis républicains : le Centre catholique, les socialistes. Ils font des gorges chaudes de l'objectivité où s'efforcent ces démocrates, du souci d'impartialité de leurs magistrats qui, bien qu'intimement convaincus de la culpabilité des jeunes nazis qu'on leur amène, les rendent à la liberté faute de preuves juridiques suffisantes. Au fond, Wessel et ses amis n'ont de considération que pour les communistes, parce que ces adversaires luttent avec les mêmes armes qu'eux : le revolver et le couteau. Horst Wessel est lui-même un grand « convertisseur » de communistes et il parvient

à constituer des compagnies entières de S. A. avec des communistes convertis.

Lorsque les nationaux-socialistes arrivèrent au pouvoir, un journaliste français alla interviewer un personnage important du nouveau régime. Comme on en venait au sujet inévitable du rapprochement franco-allemand, le nazi eut ce cri du cœur : « Vous avez pu constater notre force. Pourquoi ne pas vous allier à nous? Pour moi, il me semble que si je me trouvais devant quelqu'un de fort, je n'aurais qu'une pensée : en faire mon allié! » Cette sorte d'humilité devant la force nous apparaît comme spécifiquement allemande. Malgré les imprécations de la presse nazie contre les émigrés, ce sont de tous leurs ennemis ceux qu'ils méprisent le moins, parce que ce sont ceux qui leur font le plus de mal. Les journaux de la presse émigrée sont lus avec une attention scrupuleuse par les autorités hitlériennes. En septembre dernier, au Congrès de Nuremberg, comme j'entrais dans le bureau central de la presse étrangère, j'aperçus l'un des chefs de ce bureau penché sur le *Pariser Tageblatt*, le journal des émigrés de Paris, et y cochant avec soin des passages au crayon rouge.

Si souvent qu'on ait répété que l'Allemand ne respecte que la force, c'est là un trait si accusé de son caractère qu'il frappe à chaque fois comme une révélation tous ceux qui ont étudié d'un peu près ce peuple étonnant. Il est paru l'année dernière, à Londres, un livre de souvenirs, écrit par un ancien officier anglais qui fut prisonnier en Allemagne pendant la guerre[1]. Blessé et capturé dès le début de la campagne, il avait été dirigé avec un groupe d'officiers français sur une forteresse de Bavière. Parmi les Français se trouvait un certain Garabedian, d'origine arménienne comme l'indique son nom. Garabedian avait servi pendant dix ans dans la Légion étrangère; c'était un dur à cuire à qui on n'en imposait pas facilement. Pour gagner de la gare la forteresse, les prisonniers avaient dû faire huit kilomètres à pied, sur une route très dure. La blessure de l'Anglais n'avait jamais été sérieusement pansée, Garabedian boitait. Celle longue marche avait été pour tous deux un calvaire.

Dès que les prisonniers étaient arrivés, on les avait conduits,

1. Bertram Ratcliffe, *Iddle Warriors*.

sans leur laisser le temps de souffler, auprès du commandant du fort, qui avait aussitôt commencé les formalités de l'inscription sur le registre d'écrou. Interrogatoires interminables! Garabedian n'en peut plus de fatigue. Il cherche un siège des yeux. Sauf la chaise qu'occupe le commandant, et la table sur laquelle il écrit, la pièce est nue comme un caveau. Alors, résolument, il s'assied par terre et il fait signe à l'Anglais de l'imiter. Celui-ci hésite un instant, mais lui aussi se sent à bout de forces; il s'étend à côté de Garabedian. Le commandant d'abord n'en croit pas ses yeux; il ne sait que dévisager, muet de stupeur, les deux hommes assis par terre devant lui, qui le regardent aussi de l'air le plus innocent du monde. Lorsqu'il a enfin recouvré ses esprits, il hurle : « Levez-vous! » L'Anglais tressaille, interroge de l'œil Garabedian. L'autre ne bouge pas. L'Anglais ne bouge pas non plus. Le commandant est devenu violet de fureur : « Levez-vous! Levez-vous! » Alors Garabedian :

« Je suis blessé et mon camarade aussi. Nous avons fait huit kilomètres à pied. Nous avons besoin de nous asseoir. S'il vous déplaît de nous voir assis par terre, donnez-nous des chaises. »

Le commandant hurle un ordre. Un soldat sort en courant. « Ça y est! » pense l'Anglais. « Il a dû envoyer chercher une matraque et il va nous casser la figure à tous les deux. » Le soldat revient... avec deux chaises. « Avec les Allemands », lui souffle Garabedian en clignant de l'œil, « il faut savoir se montrer ferme ».

Il serait injuste de ne pas reconnaître la part de beauté morale qu'il y a dans le geste de ce commandant. Tout de même ces prisonniers étaient à sa merci; mais il s'est incliné devant leur courage. Ce qui est moins noble c'est que l'Allemand — cet Allemand abstrait, statistique, dont nous parlions — ait peu de scrupules, quand il a affaire à un faible, à profiter de sa faiblesse. Les *Souvenirs* de l'officier anglais contiennent des exemples frappants à cet égard. Et qu'il nous suffise de rappeler l'antisémitisme froid, méthodique, légalisé, impitoyable du régime allemand actuel.

***

L'ouvrage du docteur Otto Dietrich : *Mit Hitler in die Macht* est lui aussi un ouvrage de propagande. Et même de propagande officielle, car M. Dietrich n'est rien de moins que *Reichspressechef*, chef de la presse nationale-socialiste du Reich. C'est lui qui transmet aux journalistes nazis les mots d'ordre officiels, qui surveille leur activité et exécute ceux qui sont assez fous ou imprudents pour se permettre quelque écart de doctrine. Le docteur Dietrich, qui commença sa carrière de journaliste en écrivant dans les journaux conservateurs, a joué, vers 1928, un rôle important dans le mouvement national-socialiste. Hitler est entré en rapport avec les magnats de l'industrie rhénane par son intermédiaire, et c'est grâce à lui qu'ont afflué dans les caisses du parti ces subventions bienfaisantes qui devaient tant contribuer au triomphe final.

C'est, comme on voit, un personnage important du régime. Son livre est d'ailleurs d'un homme cultivé et d'un journaliste de talent. Cela ne l'empêche pas, en passant, de parler de la fameuse légende du « Coup de poignard dans le dos » comme d'une vérité historique indiscutable. (L'Allemagne n'a pas été battue, en 1918, par les Alliés, mais par les Juifs, qui l'ont poignardée en traîtres.) Son livre constitue, sous forme anecdotique, un récit de l'action qui a conduit Hitler au pouvoir. A ce titre, il est intéressant, car il nous donne sur ce sujet le point de vue national-socialiste plus ou moins officiel.

C'est ainsi qu'il met fort bien en lumière le rôle joué par M. von Papen dans les ultimes négociations, qui ont conduit Hitler à la chancellerie. On peut dire que sans Papen, Hitler ne serait probablement jamais devenu chancelier, et l'on comprend que les antinazis tiennent l'ancien attaché à Washington pour l'un des personnages les plus néfastes de l'histoire allemande contemporaine. M. Dietrich a, pour qualifier son rôle, un mot délicieux : « M. von Papen, écrit-il, agit en cette affaire comme un honnête courtier. » (A remarquer qu'il y a quelque temps un journal allemand conseillait à la Grande-Bretagne de jouer, entre le IIIe Reich et la France, ce même rôle *d'ehrlicher Makler*, d'honnête courtier.) On com-

prend dès lors pourquoi Papen est un des rares suspects qui aient réussi à passer entre les balles, lors des massacres du 30 juin 1934; les nazis lui devaient tout de même un trop fier service.

Le livre de M. Dietrich contient des détails anecdotiques curieux. Sait-on pourquoi, dans les débuts de sa carrière politique, Hitler refusait de se laisser photographier et interdisait qu'on publiât sa photo dans les journaux? Parce qu'il ne voulait pas être reconnu dans la rue. Il paraît même que cette prévoyance lui sauva la vie, un jour que sa voiture fut arrêtée, sur une route de Saxe, par des insurgés communistes.

***

Avec *Die Trommel*, de M. Heinrich Annacker, nous abordons la poésie nationale-socialiste. *S. A. Gedichte*, dit le sous-titre : « Poésies de S. A. » A ne pas confondre avec les chansons de route des S. A. dont on a déjà publié des exemples, généralement anonymes, effrayants par leur brutalité, leur accent sanguinaire. Ces vers-ci sont signés et ont plus de tenue. Ils portent l'accent d'un patriotisme, d'une foi en Hitler, l'homme marqué de Dieu, dont on ne peut mettre en doute la sincérité. Voici, par exemple, ce poème : *Au Führer*.

Toi qui es issu du peuple,
Et qui ne sers que le peuple,
Écoute le serment sacré et viril
De tes camarades de combat :
Derrière les bannières flamboyantes
Maint camarade s'affaisse, raide et pâle.
Mais nous continuerons obstinément à marcher
Jusqu'à la victoire du Troisième Reich!

Malgré la fureur bestiale qui t'accable d'injures
La haine et la trahison qui te poursuivent,
Ce que ta parole a semé dans nos cœurs
Lèvera en une fière moisson :
Derrière les bannières, etc...

Guide ton peuple jusqu'au vol de l'aigle,
Toi que Dieu a créé pour être guide (*Führer*)
Jusqu'à notre dernier souffle
Nous obéirons fidèlement à ton appel!
Derrière les bannières... etc...

De pauvres vers! Mais ils respirent un sentiment qu'il est difficile de feindre : la bonne volonté. C'est sur les flots d'un patriotisme, frénétique chez les uns, mais souvent aussi très pur, parmi les masses, que Hitler a été porté au pouvoir. C'est cette fierté nationale, d'un peuple humilié par la défaite, et qu'un agitateur de génie a réveillée, qui explique que Hitler ait réussi à créer tout de même, sur certaines grandes questions, une sorte d'unanimité allemande. Non point que ses adversaires fussent moins patriotes que lui, mais ils différaient d'avis quant aux moyens à employer, Hitler prêchant la violence, alors qu'ils craignaient que cette violence ne menât à la catastrophe. Nous ne savons où la politique de Hitler — qui ne fait que s'amorcer — conduira. Mais, si l'on veut rester objectif, on doit reconnaître que jusqu'ici les événements lui ont donné raison.

***

Bei Tannenberg zwei Schlachten, de Heinz Bürger, et *Hitlermädel kämpfem um Berlin*, de Marka Möckel, sont des ouvrages destinés à la jeunesse. Le premier, qui s'adresse aux garçonnets et fillettes d'environ dix ans, est le récit des deux batailles célèbres qui se sont livrées à Tannenberg. La première, en 1410, vit l'écrasement des Chevaliers teutoniques par les Polonais et les Lithuaniens de Ladislas Jagellon; la seconde, cinq siècles plus tard, « revanche » en quelque sorte de la première, se termina par l'écrasement des « hordes slaves » qui avaient osé « souiller » le sol germanique. C'est un ouvrage assez terne, d'une bonne documentation historique, intéressant surtout par la peine que l'on voit l'auteur se donner pour enflammer le patriotisme de ses jeunes lecteurs.

L'autre ouvrage est d'une lecture plus stimulante pour l'esprit parce que, comme le *Horst Wessel* de Ewers, il abonde en ces traits, souvent inconscients, qui sont pour un œil étranger si révélateurs de l'âme allemande. Il s'adresse, lui, aux jeunes filles d'environ quinze ans. Il est censé décrire la lutte que les jeunes filles hitlériennes menèrent, aux côtés des jeunes gens des S. A. — ces jeunes gens que nous avons vus évoluer dans le roman de M. Ewers — pour la conquête de Berlin.

Le volume s'ouvre sur une scène d'émeute communiste à Moabit, le quartier le plus « rouge » de Berlin. Scène brossée avec un certain savoir-faire brutal, pleine d'effets d'une violence presque répugnante mais d'une réussite sûre. Des schupos étendent raides, à coups de matraque, les manifestants, traînent vers les cars de la police des femmes échevelées, qui trépignent, hurlent, griffent les agents et leur crachent à la figure. Or, nous l'avons dit, il s'agit d'un « ouvrage pour la jeunesse » et pour la jeunesse féminine. Les trucs employés pour circonvenir l'âme de ces lectrices naïves ne sont pas moins faciles, ni moins éprouvés. Les jeunes gens des associations adverses — communistes, socialistes — sont immanquablement brutaux, insolents, débraillés, dépourvus de toute pudeur et de sens moral, tandis que les jeunes hitlériens et hitlériennes sont tous modestes, réservés, intelligents, bien élevés, dévoués, affectueux, honnêtes, avenants, et ils font venir la larme à l'œil aux personnes d'âge qui les admirent.

Une de ces jeunes filles hitlériennes aime un garçon qui, lui, est communiste. Elle a essayé de le convertir, mais en vain. Elle en est désespérée et déclare à une amie qu'elle renonce à la lutte. « Je sais que jamais il ne sera l'un des nôtres. A quoi bon continuer même à le voir? Nous ne nous retrouvons que pour nous faire mutuellement de la peine ». Alors l'amie, qui est aussi sa *Führerin* :

— Eh quoi! Ula! Qu'est-ce qui t'arrive? Depuis quand un soldat d'Adolf Hitler esquive-t-il le combat et perd-il patience? Flancherais-tu par hasard? Ce serait du propre.

Hitler est devenu un modèle et un exemple, pour tous les nazis et principalement pour la jeunesse. Chaque jeune Allemand ou Allemande est convaincu qu'on arrive à tout, pourvu qu'on s'entête, qu'on ne lâche pas prise. Un tel peuple exerce à ses frontières une pression qui peut devenir redoutable, pour des voisins qui n'apporteraient pas une égale ténacité à affirmer leur volonté et leur caractère national...

Ces jeunes filles sont organisées en escouades, sections, compagnies; soumises à une discipline militaire. Il y a, par exemple, la description d'une revue d'habillement. Le chef — ou la cheffesse? — de la section passe devant le front de ses troupes, fait sortir du rang les « soldates » dont la tenue

lui paraît défectueuse, les rabroue sur un ton de vieil adjudant. Ces jeunes filles ne se contentent pas d'imiter les manières bourrues de leurs amis des S. A.; elles se servent entre elles du même langage, un affreux argot, emprunté à l'ancienne langue des casernes, qui est déjà bien pénible à entendre employé par les jeunes gens, mais qui, sur les lèvres de ces pauvres filles, s'efforçant de paraître garçonnières, fait une impression déplaisante. Sur le plan de la propagande, on ne pense pas que, à l'étranger tout au moins, un ouvrage de ce genre réponde absolument au but que l'auteur s'est proposé...

Pour nous il n'en est pas moins précieux, comme les autres livres que nous avons examinés dans cette étude, par les lumières qu'il projette sur l'état d'esprit actuel d'une fraction de la population allemande. Si d'une façon générale les ouvrages qui tendent à démontrer l'excellence de tel ou tel régime politique se trouvent assez lourdement handicapés, lorsqu'on les considère au point de vue purement littéraire, du moins apportent-ils à l'histoire — l'histoire de l'opinion publique — une contribution qui n'est pas à négliger.

ARMAND PIERHAL

LA DÉVALUATION DU FRANC

Le 1er octobre 1936, le Parlement a procédé à la dévaluation du franc. Notre devise était, jusqu'à présent, définie par 65 milligrammes et demi d'or au titre de 900 millièmes de fin. Désormais, le Gouvernement a le pouvoir de fixer une parité nouvelle comprise entre 43 et 49 milligrammes d'or, ce qui correspond à une dévaluation qui atteindra au minimum un quart et au maximum un tiers.

Ainsi la France est-elle arrivée au point de rupture vers lequel elle s'avançait rapidement depuis qu'une politique financière, économique et sociale a bouleversé l'ordre déjà chancelant de notre économie. Comme toujours, le brisement s'est fait au point le plus sensible de l'organisme économique; la monnaie représente si l'on peut dire, le fusible placé sur un circuit électrique; si la tension devient trop forte, et indépendamment des troubles que cette élévation détermine partout de façon moins apparente, le franc éclate comme fond le plomb.

Les instruments de mesure enregistrent avec un automatisme aveugle les mouvements dont ils doivent accuser les variations : le baromètre monte, l'anémomètre tourne, la monnaie se brise. Le tyran qui fouette la mer pour la punir de ses vagues n'est pas plus sot que ceux qui dénonceraient un complot dans ce qui est le jeu des forces naturelles.

Ce résultat extraordinairement grave, et obtenu dans un temps si court de quatre mois (un temps-record, dirait-on, si pareilles catastrophes pouvaient faire l'objet d'une com-

pétition enviable), est d'autant plus significatif que le Gouvernement qui l'a réalisé n'a cessé d'affirmer sa volonté résolue et inébranlable de n'y recourir en aucun cas.

Pendant la campagne électorale, le signe de ralliement des groupes majoritaires d'aujourd'hui était double. Du point de vue monétaire : « Ni déflation, ni dévaluation. » Les candidats dénoncèrent avec force les ruines qu'entraînerait la dévaluation et rallièrent tous les suffrages en se posant comme défenseurs de l'intégrité monétaire menacée. Le second article financier du programme du Front Populaire visait la Banque de France, dont la réforme devait, paraît-il, amener la fin d'intolérables privilèges et procurer le crédit abondant et bon marché qui est incontestablement nécessaire au pays pour surmonter la crise douloureuse dans laquelle il se débat.

Aussi, dès le début de la législature, la question du franc ne fut-elle jamais abordée si ce n'est par prétérition, tandis que, au contraire, la réforme de la Banque de France était présentée comme une œuvre de première urgence. La chronologie veut donc qu'on examine d'abord ce qui fut voulu et fait vis-à-vis de l'Institut d'émission, et ensuite ce qui fut non voulu mais également fait vis-à-vis de la monnaie.

***

Il semble que l'Institut d'émission ait dû la place de choix qui lui fut réservée à des raisons assez particulières, pour ne pas dire inattendues, et qui, pour la plupart, relèvent du domaine de la psychologie politique.

La Banque est une institution napoléonienne qui avait su s'adapter instinctivement aux conditions nouvelles du marché financier, sans que les pouvoirs publics aient eu à intervenir : ce phénomène, qui est si courant dans les pays anglo-saxons, apparaît par contre comme une anomalie, sinon même un objet de scandale, dans un pays qui prétend ignorer l'évolution biologique et lui substitue obstinément une réglementation administrative et intellectuelle.

La Banque de France a constamment défendu la monnaie

française et, si elle n'a pas su résister aux demandes de certains gouvernements, du moins ses acceptations n'étaient pas spontanées et l'État paraissait craindre une opposition qu'en fait il n'avait cependant jamais rencontrée. A vrai dire, dans sa défense de la monnaie, elle recourut fréquemment au procédé classique de l'élévation du taux de l'escompte et nous croyons que c'est là un moyen démodé et peu efficace, mais qui présente, par contre, de graves inconvénients pour le pays. L'élévation du taux de l'escompte nous semble la seule critique à peu près justifiée que l'on ait pu adresser à la Banque de France. — La Banque, enfin, a été victime d'une curieuse concrétisation tenant au succès d'une formule bien frappée. L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France ne comprenait en effet statutairement que les 200 plus forts actionnaires et c'est de ce chiffre qu'est sortie l'heureuse formule des 200 familles. On dénonça en elles la nouvelle féodalité de l'argent. La maison de la rue La Vrillière devenait tout naturellement la Bastille symbolisant cette oppression. Un membre du Gouvernement compléta agréablement ces images d'Épinal en déclarant : « La France n'a plus de roi et elle ne veut plus de régents. »

De toute évidence il fallait donc que l'on fît quelque chose envers la Banque de France. Or, dès qu'on a le souci de l'intérêt national, il n'est pas très facile de toucher aux statuts de l'Institut d'émission sans risquer des catastrophes. Tout le monde est d'accord pour dire : « Il faut que cela change », mais le changement est singulièrement difficile à préciser. L'histoire de la réforme de la Banque de France, dont on a tant parlé, en est une illustration remarquable.

Le premier projet, présenté le 18 juin par le Gouvernement, avait curieusement tourné la difficulté par la candeur avec laquelle il la mettait en évidence. Le Gouvernement était en effet autorisé, par un article unique, « à modifier et compléter « par décret les lois et les statuts qui régissent la Banque de « la France afin de garantir dans sa gestion les intérêts éco- « nomiques de la Nation ». C'était bref, et énergique.

L'opinion et le Parlement s'effrayèrent de ce qui était à la fois un aveu d'impuissance, puisqu'on ne pouvait dire ce qu'on voulait, et un saut dans l'inconnu puisque le Gouver-

nement recevrait des pouvoirs exorbitants et proprement dictatoriaux.

Le Gouvernement reconnut le bien-fondé de cette opposition et déposa, le 15 juillet, un second projet qui fut aussitôt voté tel quel par la Chambre. Le Sénat lui fit par contre subir des modifications sérieuses qui font que la loi du 24 juillet 1936 est profondément différente de ce qu'on pouvait initialement redouter. On était parti pour l'étatisation du crédit. On a abouti à des modifications plus formelles que réelles.

La loi du 24 juillet 1936 stipule que l'assemblée générale se composera de tous les actionnaires, ayant droit chacun à une voix, quel que soit le nombre des actions qu'ils possèdent. Cet article premier semble donner la gestion de la Banque aux petits actionnaires qui, jusqu'à présent, se l'étaient vu refuser. Mais il n'en est rien, car les pouvoirs de l'assemblée générale sont des plus faibles.

Jusqu'alors, le Conseil général se composait du gouverneur, de 2 sous-gouverneurs nommés tous trois par décret, ainsi que de 15 régents, dont 3 étaient obligatoirement des fonctionnaires. Désormais, les 15 régents sont remplacés par 20 conseillers. Les 3 censeurs continueront comme par le passé à n'avoir que voix consultative. Sur les 20 conseillers, 2 seront élus par les actionnaires, 9 représenteront ce qu'on appelle les intérêts économiques et sociaux (un représentant du Conseil national économique, 1 de la commission supérieure des caisses d'épargne, 1 du personnel de la Banque, 6 choisis par le ministre des Finances sur des listes de 3 noms qui lui sont présentées par des organismes désignés). Les 9 autres représentent ce qu'on appelle les intérêts collectifs de la Nation : 3 sont désignés par trois ministres différents et 6 fonctionnaires sont membres de droit.

La situation personnelle du gouverneur et des deux sous-gouverneurs est sensiblement modifiée : dans le projet voté par la Chambre, ils devenaient littéralement des parias, des sortes d'intouchables à qui toute occupation de quelque espèce que ce fût était interdite à vie lorsque le Gouvernement les priverait de leur poste. Des dispositions raisonnables ont été finalement insérées dans la loi pour garantir l'indé-

pendance de ces trois hauts fonctionnaires tant vis-à-vis de l'État que vis-à-vis des milieux d'affaires.

Enfin, disposition capitale, ce qui intéresse les règles de l'escompte et de la distribution du crédit, a été purement et simplement écarté et ne figure pas dans la loi où il est simplement dit que des décrets pourront modifier « l'administration intérieure de la Banque ». On est loin des autorisations qui avaient été antérieurement demandées « pour modifier les textes qui régissent l'escompte et le portefeuille de la Banque ». Ceci eût été d'une gravité incalculable; mais ceci a été écarté.

Telle est la grande réforme de la Banque de France en Banque de la France. Devons-nous avouer que nous la trouvons assez peu opérante? Sans doute pourrait-on facilement montrer les contradictions qui se manifestent dans les tendances actuelles de la législation. On dénonce quotidiennement le fait que les affaires importantes sont dirigées par des administrateurs n'ayant qu'une part insignifiante du capital et travaillant, dit-on, avec l'argent des autres... Nous avons toujours trouvé cet argument misérable, le talent n'allant pas de pair avec la fortune. Exigerait-on que le Ministre des Finances soit milliardaire? Et personne pourtant ne gère une fortune plus considérable qu'il ne le fait. Les gouverneur et sous-gouverneurs de la Banque avaient respectivement l'obligation de posséder 100 et 50 actions de la Banque. Cette obligation a été supprimée; nous n'y voyons aucun inconvénient, mais cela prouve qu'il y a loin entre les principes et leur application. — Le Parlement, vote périodiquement des textes pour limiter le nombre des administrateurs de chaque affaire, ce en quoi il a raison car il faut éviter la dispersion des efforts. Mais il faut constater que les 15 Régents de la Banque sont remplacés par 20 administrateurs... Enfin, s'il paraissait théoriquement anormal que les 200 plus forts actionnaires aient seuls un droit de vote, il est tout aussi anormal qu'un actionnaire ayant 100 actions n'ait pas plus d'influence qu'un actionnaire n'en ayant qu'une, ce qui est contraire à l'égalité des droits proclamée formellement par la loi de 1867.

Ceci dit, tout cela n'a pas matériellement parlant une grande

importance et ces débats, après deux mois, ont déjà à nos yeux un aspect démodé, un air « d'avant-guerre », si l'on peut dire. Le tout est dans l'esprit qui anime l'Institut d'émission et ceux qui ont la charge redoutable de veiller au crédit public. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de compartimenter étroitement l'activité nationale pour que chaque forme de celle-ci ait un représentant attitré. Le sentiment de la conscience professionnelle tout court est un moteur infiniment plus puissant que celui de la défense d'intérêts matériels privés et localisés. Nous n'avons nous, Français, qu'un désir : celui que la Banque de France soit administrée par des hommes probes, de haut désintéressement et comprenant que les intérêts généraux qui leur sont confiés dépassent infiniment les intérêts personnels que chacun peut représenter. Il est incontestable que le Conseil de Régence de la Banque de France a joué ce rôle et l'a admirablement bien joué. Souhaitons que ceux qui le remplacent aient la même perspicacité et s'inspirent du même dévouement. Nous ne leur demanderons pas alors s'ils représentent le personnel de la Banque de France, les agriculteurs, ou les actionnaires. Nous constaterons avec joie leur indépendance. Telle est la seule question, mais c'est ici aussi que commence le drame.

On s'est en effet très vite rendu compte que l'État aurait besoin de toute la puissance de la Banque de France pour essayer de mener à bien une politique trop exorbitante du droit commun pour que les ressources ordinaires puissent satisfaire à l'alimenter. La Banque de France devait être un instrument, sur la docilité duquel l'État n'ait pas de préoccupations. La nature des rapports financiers que de nouvelles lois allaient créer entre le Trésor et la Banque suscitait en effet les plus vives inquiétudes.

Le plafond fixé à l'émission des bons était, lorsque le Gouvernement prit le pouvoir, de 22 780 millions sur lesquels, au 15 juin, 21 940 millions étaient déjà émis. Les derniers placements de bons avaient rencontré dans le marché libre de telles difficultés que la Banque de France avait été obligée d'escompter pour 13 800 millions de bons, faute de quoi le Trésor n'eût pu faire face à ses engagements. Une convention

fut signée le 18 juin 1936, prévoyant que ces 13,8 milliards seraient considérés non plus comme des bons du Trésor, mais comme une avance directe et définitive de la Banque de France à l'État. Du seul fait de ce changement d'appellation, le Trésor recevait la faculté, tout en restant dans la limite des autorisations législatives antérieures, de placer dans le public un montant correspondant de nouveaux bons. A cette occasion, il se donna les gants de diminuer le plafond des bons autorisés en ramenant celui de 22,7 milliards à 20 milliards. Par ailleurs, et en même temps, la loi du 23 juin 1936, après avoir consolidé comme avance au Trésor les bons détenus par la Banque, décidait qu'une nouvelle avance — pouvant aller jusqu'à 10 milliards de francs — serait consentie au Trésor public pour ses besoins courants. Le Gouvernement disposait donc de la possibilité, d'une part, de placer environ 11 milliards de bons nouveaux dans le public et, d'autre part, d'emprunter 10 milliards en billets à la Banque de France.

Sur les observations du Sénat effrayé d'une pareille inflation, qu'il était impossible de qualifier autrement, le Gouvernement prit l'engagement formel de ne pas cumuler les deux autorisations demandées et de ne recourir aux avances nouvelles de la Banque que dans la proportion où il ne pourrait ou ne voudrait placer des bons dans le public.

Le Trésor procéda sans tarder à l'émission des bons Auriol. Elle commença le 10 juillet 1936 et fut clôturée le mercredi 23 septembre. Le ministre déclara qu'elle avait rapporté plus de 4 milliards.

Avant la souscription à l'emprunt, l'État avait recouru, à concurrence de 1,5 milliard à l'ouverture de crédit de la Banque; puis il vécut en consommant les recettes de l'emprunt, ce qui lui permit de rembourser 1 milliard à la Banque (le recours aux avances tomba à 500 millions le 28 août 1936). Depuis cette époque, les prélèvements furent rapides : 400 millions la première semaine, 200 millions ensuite, puis 400 millions et enfin 570 millions entre le 18 et le 25 septembre.

Chacun sentait que le Trésor serait dans l'incapacité de se tenir à l'intérieur des limites, pourtant larges, qu'il s'était fixées. Effectivement, en déposant son projet de loi sur la dévaluation, le Gouvernement indiqua qu'il demandait la

faculté de revenir sur l'interprétation restrictive donnée par le Sénat aux autorisations comprises dans la loi du 23 juin, de façon à pouvoir désormais cumuler la possibilité de placer 10 milliards de bons et la possibilité de recourir aux avances de la Banque.

Cette détermination est extrêmement grave. Elle montre la légèreté avec laquelle les intérêts les plus hauts de l'État sont envisagés. Les engagements les plus formels sont repoussés, alors que l'encre avec laquelle ils ont été écrits n'est pas encore sèche. Comment s'étonner que le crédit de l'État soit ébranlé, quand on voit la désinvolture avec laquelle les engagements publics sont reniés? Il est vrai qu'on allait en voir bien d'autres avec la proposition du Gouvernement de dévaluer immédiatement le franc. Tel était en effet l'aboutissement inévitable de toute une série de mesures mal étudiées, mal préparées et appliquées dans un désordre grandissant.

***

Dès le début de juin, on comprit que les expériences plus ou moins volontaires auxquelles se livrait le Gouvernement ébranlaient toute l'économie française. M. Jèze, dont les opinions radicales sont aussi connues que la compétence, écrit le 26 juin : « L'inflation, c'est la banqueroute sournoise, la plus honteuse de toutes, c'est la ruine des épargnants, des classes moyennes, des salariés, des pensionnés, des fonctionnaires. Naturellement, le Gouvernement s'indignera contre ce processus inéluctable. Pour ma part je reste confondu devant les contradictions gouvernementales. Que fait le Gouvernement? Il se lance dans l'inflation, alors que partout et toujours l'inflation a mené à la culbute monétaire. » Mais les ministres n'ont cure des réalités, et de l'opposition qu'elles font aux billevesées de la politique. L'objectif était d'accroître le pouvoir d'achat du pays de façon à redonner de l'animation aux affaires. Il convenait donc de passer une période d'épreuve pendant laquelle commerçants, industriels et entreprises, devraient faire face à des dépenses accrues sans avoir aussitôt le bénéfice de recettes plus vastes; c'est ainsi que le Gouver-

nement déclarait : pas de dévaluation, pas de déflation, pas d'inflation, mais un simple « crédit de la nation à elle-même pendant la période d'amorçage », et la hausse des prix remettra tout en marche. « Cette inflation, ajoutait le Ministre, n'aura ni la forme morne qui caractérise l'emploi des quinze milliards nés de cette source au cours des six derniers mois, ni la forme massive qui nécessiterait un contrôle des changes. » Ni morne, ni massive peut-être, l'inflation fut donc fraîche et joyeuse...

Certes le recours au crédit était nécessaire pour réaliser le miracle entrevu. Nous pensons que, si difficile qu'ait été la tâche ainsi proposée à la France, celle-ci aurait pu la surmonter dans un élan de travail, d'ardeur et de confiance dans son propre avenir. Mais il est incontestable que tout a été fait à l'envers d'un tel programme et que le pays malmené, troublé, inquiet pour ne pas dire affolé par le régime auquel il a été soumis, ne pouvait physiquement pas supporter l'épreuve qui lui était imposée. Là où il eût fallu un travail accru, une confiance réciproque développée, le remplacement de tous les conflits aigres et négateurs par une collaboration enthousiaste vers le bien, on ne trouva pour commencer que des craintes paralysant le pays. On avait organisé une vaste fête du travail qui devait se dérouler à Paris au mois de juin : au jour choisi, Paris était en grève. Cette singulière façon de résoudre les problèmes économiques et de fêter le travail devait entraîner de lourdes et lamentables conséquences...

Une expérience difficile, certes, mais dont chaque Français ne pouvait que souhaiter le succès, si celui-ci signifiait un mieux-être général, a été ainsi sapée par l'incompréhension de ceux mêmes qui promettaient l'amélioration du sort des travailleurs, mais en faisant ou en laissant faire tout ce qui était nécessaire pour qu'ils ne puissent pas la réaliser.

Le crédit que le pays était censé se faire à lui-même se traduit par des chiffres malheureusement incontestables dans leur signification laconique.

Du 1er au 30 septembre 1936, les excédents de retraits dans les caisses d'épargne ordinaires ont atteint 2 381 millions. Pour la Caisse nationale d'épargne l'excédent des rem-

boursements pour le seul mois de juillet 1936 (on ne publie pas la récapitulation des mois antérieurs) a dépassé 208 millions. Comprend-on la gravité de l'hémorragie que représentent de pareils retraits de fonds qui supposent de la part des déposants une inquiétude mortelle, et la pression qui en résulte sur le crédit public (l'avoir des caisses d'épargne étant composé très largement de rentes françaises).

La Banque de France essaya d'abaisser le loyer de l'argent. Le 23 juin, elle prenait une première décision pour ramener le taux de l'escompte de 6 à 5, bientôt suivie d'un abaissement à 4 p. 100 le 25 juin et à 3 p. 100 le 9 juillet. L'examen de la Bourse montre éloquemment que la vie financière ne reprit pas pour cela dans le pays. Le mois de juillet 1936 détient le record de l'inactivité financière en France depuis au moins 1913. Les cours des valeurs tombaient à des cours plus bas que jamais. En juillet 1935 l'indice des valeurs françaises à revenu fixe était de 82,4 et il tombait à 73,2 en juillet 1936. L'indice des valeurs françaises à revenu variable passait lui-même de 181 à 138. Le marasme du commerce d'exportation continuait, alors que cependant dans le monde une amélioration extrêmement sensible se manifestait depuis deux ans. Les indices de l'exportation mondiale et de l'exportation française se comparent comme suit :

	MOYENNE DE 1934.	MAI 1936.	JUILLET 1936.
Exportations en quantités :			
Monde	81,3	87,3	87,4
France	82,2	71	68
Exportations en valeurs-or :			
Monde	54,3	58,9	59,
France	52,7	43	41,7

Il est incontestable en effet, que l'activité économique reprend dans le monde, et que beaucoup de pays ont surmonté leur crise, mais il est non moins évident que la France continuait à se débattre dans des difficultés dont le contraste est rendu plus frappant encore par l'exemple de l'étranger.

Enfin, ce qui illustre le plus clairement cette inquiétude, c'est le mouvement de l'or quittant la France.

Le 12 juin 1936, l'encaisse-or était de 54,562 milliards.
Elle baissa jusqu'à . . . . . 54 —
Puis remonta, le 7 août, jusqu'à . . . 54,988 —

Les plus modestes relèvements étaient alors salués comme l'espoir d'un retour de confiance. Combien plus massives allaient être bientôt les nouvelles sorties d'or, on le verra par le tableau suivant des exportations d'or depuis le 28 août 1936 :

Semaine du	28	août 1936	au	4 septembre	. . . . .	327 millions.
—	4	septembre	au	11 septembre	. . . . .	652 —
—	11	—	au	18 —	. . . . .	841 —
—	18	—	au	25 —	. . . . .	2 580 —

La Banque de France eut, devant ces sorties accélérées, les réactions purement classiques qu'elle avait eues autrefois et, le 24 septembre, le taux de l'escompte était porté de 3 à 5 p. 100. Ce geste devait être vain, mais il est significatif de voir combien, en dépit de la phraséologie, la réalité sait imposer son inflexible loi. Le relèvement du taux de l'escompte était à nos yeux la plus contestable mesure appliquée jadis pour s'opposer aux sorties d'or. Elle fut néanmoins prise (et avec la brutalité que l'on voit, puisqu'il s'agit d'une hausse de 2 points) par le Conseil institué pour faciliter le crédit français et donner l'argent facile et bon marché...

***

La sortie de 2,5 milliards d'or pendant une semaine présentait une telle allure catastrophique, que le franc ne pouvait lui résister. Il était condamné par les faits. L'embargo fut immédiatement mis sur l'or par le moyen détourné qui était à la disposition du Gouvernement. Conformément à la loi du 25 juin 1928, le Ministre des Finances et la Banque fixent « d'un commun accord » le montant minimum en échange duquel la Banque est tenue de fournir l'or. Cette somme avait été fixée depuis huit ans à 215 000 francs. Elle fut élevée d'un trait de plume à 5 milliards. Il est bien évident que les sorties d'or étaient enrayées, mais cela signifiait en même temps que

le franc de 1928 avait cessé de vivre et que sa dévaluation était désormais chose non seulement décidée mais effectuée.

Le Gouvernement qui a réalisé la dévaluation du franc n'avait cessé de prendre parti officiellement et en toutes circonstances contre cette éventualité. Il faudrait un volume pour répéter toutes les déclarations qui ont été faites à ce sujet. On se bornera à quelques-unes d'entre elles :

Le Président du Conseil exposa la politique monétaire du Gouvernement le 6 juin 1936 et répondit aux questions que lui posa M. Paul Reynaud. Sa déclaration à l'*Officiel* comprend notamment : « Le pays n'a pas à attendre de nous, ni à redouter de nous que nous couvrions, un beau matin, les murs des *affiches blanches de la dévaluation, des affiches blanches d'un coup d'État monétaire.* »

Le ministre des Finances défendit toujours l'intégrité du franc. Lorsque les régents quittèrent leurs fonctions, ils firent une déclaration collective, dans laquelle ils indiquaient qu'ils envisageaient les temps qui venaient avec une grande appréhension et où ils signalaient « un danger pour la monnaie et une menace redoutable pour l'avenir ». Le ministre des Finances leur répondit le 1er août en termes très vifs que leur déclaration risquait « d'alarmer sans raison les actionnaires et *qu'ils portaient atteinte au crédit public* ».

L'émission des bons fut faite sous le signe de l'intégrité monétaire respectée et l'on se rappelle que, donnant le choix entre les billets qui représentaient l'inflation et les bons, un appel officiel concluait par cette phrase lapidaire, et d'un style assez nouveau en matière financière : « Les bons, c'est la santé. »

Le 31 juillet, le ministre de l'Agriculture défendait l'Office du blé et M. de Tinguy demandait qu'en cas de dévaluation du franc le prix fût révisé. Le dialogue suivant précisa leurs points de vue :

Le Ministre : « Ce qui me semble particulièrement inadmissible et inopportun c'est de prévoir la dévaluation du franc, alors que vous avez tous réclamé que le franc soit maintenu. Indiquer dans un texte légal qu'on en prévoit la dépréciation, ce serait travailler contre le franc. »

Le Député : « C'est la conséquence inéluctable de votre politique. »

Le Ministre : « Quand vous déclarez que l'aboutissement nécessaire de la politique du Gouvernement, ratifiée par la majorité, c'est inéluctablement la dévaluation du franc, j'ai le droit de vous répondre, à vous et à vos amis, *que vous prenez une position de panique.* »

Il est pénible d'avoir à rappeler de telles déclarations. C'est pourtant nécessaire par simple souci d'objectivité et d'honnêteté intellectuelle. La dernière citation est particulièrement éloquente. Un député exprime la question dans les termes précis où elle se pose et on lui répond qu'il prend une « position de panique » contre la politique du Gouvernement « ratifiée par la majorité ». Le désordre de l'esprit peut-il être plus éclatant que dans ce texte? Il ne suffit pas de compter des voix ou de faire des cartels électoraux, ce qui est le jeu de la politique. Il faut considérer les réalités vivantes de la France, lesquelles n'ont cure des petites combinaisons éphémères qu'ignore dédaigneusement la vie.

Cet historique est également nécessaire puisqu'il situe les véritables causes de la dévaluation du franc. Personne ne peut être dupe d'une prétendue volonté réfléchie du Gouvernement de faire une grande manifestation de paix internationale par un alignement monétaire.

Cette prétention est d'abord fausse en elle-même. La déclaration commune des trois Gouvernements, publiée le 26 septembre, ne constitue nullement un accord général d'alignement monétaire. Ce dernier supposerait que les trois monnaies, par un accord précis, soient désormais fixées l'une par rapport à l'autre ou toutes trois par rapport à l'or. La livre sterling reste ce qu'elle est, c'est-à-dire une monnaie errante; et le dollar peut toujours être dévalué à nouveau, grâce à la marge restée disponible sur l'autorisation votée par le Congrès. L'alignement n'a pas davantage été tenté vis-à-vis des anciennes monnaies du bloc-or, puisqu'il ne semble même pas que des négociations aient été entamées avec la Suisse et la Hollande qui en ont manifesté leur étonnement. Ces deux pays durent en effet dévaluer précipitamment et par surprise leur monnaie, à la suite de la décision

improvisée du Gouvernement français. Il est donc superflu de faire remarquer qu'un accord monétaire qui ne porterait que sur des taux serait lui-même insuffisant s'il n'était doublé d'un accord douanier. C'est par les contingents et les droits compensateurs que la guerre monétaire a lieu, beaucoup plus encore que par la variation des devises. Il y a des années que le dollar et la livre ne bougent pas, mais cela ne veut pas dire que la paix monétaire existe, car la circulation des produits est entravée de toute façon. Aucun accord n'a réglé l'échange des marchandises. Aucun accord n'a réglé les rapports réciproques des monnaies. L'alignement monétaire n'existait donc même pas à l'état embryonnaire le 26 septembre. On ne saurait d'ailleurs s'en étonner, car une telle convention ne pourrait résulter que d'études précises, vastes et complètes, dépassant de loin la portée de quelques phrases, d'ailleurs non négligeables, exprimant seulement une bonne volonté réciproque dont personne n'a jamais douté.

On ne comprend même pas que le Gouvernement se prête une pareille attitude : si elle était vraie, sa responsabilité n'en serait que plus écrasante, car il aurait alors trompé volontairement le pays, ce que, nous en sommes sûrs, il n'a ni voulu, ni fait. Si la dévaluation avait été préparée de propos délibéré dès le début de juin, comment faudrait-il qualifier les appels réitérés à la confiance qui ont été adressés à la Nation pour appuyer l'émission d'un emprunt dont la clôture n'a eu lieu que le 23 septembre, alors que la dévaluation est du 26? Comment devrait-on qualifier l'invitation faite par le Gouvernement aux épargnants, le 25 juillet 1936, en ces termes : « L'intérêt bien compris des possesseurs d'or et de billets de banque va les porter à placer leurs avoirs, *surtout maintenant que le danger d'une dévaluation est écarté* et que la situation monétaire de la France devient tout à fait rassurante. La réserve des petits épargnants était parfaitement compréhensible jusqu'ici. Elle ne l'est plus depuis que l'État poursuit une saine politique économique »? Comment faudrait-il juger le fait que le prix du blé a été fixé à 140 francs pour une période de longue durée si le Gouvernement avait su dès cette époque que le franc devait être dévalué incessamment et que l'avantage que l'on faisait miroiter aux yeux des

paysans était donc dès ce moment-là pratiquement annulé? Ne devrait-on pas en dire autant de toute la politique du Gouvernement si, alors qu'il négociait des augmentations de salaires, qu'il proposait le rétablissement des traitements ou des pensions amputées par les décrets-lois, qu'il instaurait la semaine de quarante heures avec une nouvelle hausse de salaires, il avait l'arrière-pensée claire et nette que la monnaie dans laquelle étaient libellés ces salaires nouveaux, ces traitements accrus, ces pensions reconstituées, cette monnaie était destinée à être la victime d'un « coup d'État monétaire » déjà préparé qui annulerait largement et au delà tous les avantages qu'il avait primitivement accordés? C'est commettre une singulière erreur psychologique que de chercher à cacher une lourde faute d'improvisation et d'ignorance derrière une politique qui serait alors pleine de duplicité.

Mais tout cela n'est pas. L'histoire de l'alignement monétaire n'est qu'un euphémisme pour cacher une réalité pénible. Le franc a été dévalué parce qu'il était exsangue et que la situation à laquelle on s'était laissé acculer, ou plutôt qu'on avait inconsciemment mais implacablement créée, ne tolérait plus d'autre issue que la faillite. Il suffit de revoir la courbe des emprunts de l'État à la Banque de France pendant les quatre dernières semaines : 400, 200, 400, 570 millions, et surtout le rythme des sorties d'or qui ne fait que résumer en une image saisissante mille autres indices : 327, 652, 841, 2 580 millions. Quand, en une semaine, partent 2,5 milliards d'or, il est inutile de chercher d'autres explications à la dévaluation. Qu'on nous fasse grâce des projets de derrière la tête, et de la coopération internationale. Les plats les plus amers passent mieux, paraît-il, si on y met une cuillerée d'internationalisme. Mais déjà ce procédé est bien usé.

Nous vivons de plus en plus au milieu d'innombrables mensonges verbaux. Ce serait vraiment un soulagement général et le seul moyen d'arriver à s'entendre que de dire les choses telles qu'elles sont. Appelons un chat un chat et la dévaluation présente du franc une faillite, qui est en même temps la faillite d'un système. Plus dur encore, M. Jèze écrit le 2 octobre : « L'inévitable s'est produit. Le Gouvernement a fait banqueroute. Toute son agitation chaotique rendait

la dévaluation monétaire fatale. Il l'a faite dans des conditions lamentables. »

***

La loi du 2 octobre 1936 comporte de graves conséquences, économiques, financières et sociales.

Les répercussions d'ordre économique sont celles de toute dévaluation, c'est-à-dire la hausse des prix traduisant l'allégement des dettes, et un stimulant immédiat des affaires. La hausse de la Bourse exprimant sans délai la réévaluation des valeurs sur la base d'un étalon dévalué, constitue ce que tous les pays d'Europe ont connu sous le nom de hausse de misère, l'élévation en valeur nominale ne correspondant évidemment à aucun enrichissement véritable. Encore faut-il s'entendre sur cette hausse. Elle n'est sensible qu'en raison des cours catastrophiques en baisse atteints dans les semaines précédentes. Si on examine une plus longue période de temps, les conclusions sont toutes différentes. Le 4 1/2 a atteint, en 1935, le cours de 95,85. Après la hausse tumultueuse qui a suivi la débâcle monétaire, il est seulement à 87,50. La Banque de France a valu 11 475 francs en 1935 et 12 750 en 1934; le 5 octobre 1936, elle est à 9 500 francs. Ces deux titres, pris comme exemple, valent donc sensiblement moins en francs dévalués qu'ils n'ont valu en francs sains il y a un an.

Quant à la reprise économique, elle a de l'intérêt dans la mesure où elle correspond au dégel de la thésaurisation qui remet dans le circuit des achats les disponibilités antérieurement conservées; elle n'en a par contre aucun dans la mesure où elle traduit la fuite devant la monnaie et la crainte de la hausse des prix, car le pays consomme alors avec rapidité ses réserves antérieures, sans prévoir comment il pourra les reconstituer. Au surplus, ces considérations qui présentaient un incontestable intérêt quand le pays avait le choix entre la dévaluation et le maintien de la monnaie et qui pouvaient alors faire l'objet de discussions objectives et loyales de part et d'autre, n'en présentent plus aucun aujourd'hui. Le franc n'a pas été en effet dévalué parce que la Nation et le Gouvernement l'ont voulu; il l'a été au contraire malgré le vœu

explicite de la Nation et malgré les engagements formels du Gouvernement, parce qu'il a été impossible de faire cadrer le maintien du franc avec la politique économique suivie depuis des mois. Cette constatation de fait dispense de tout jugement sur les bienfaits éventuels de l'opération.

La dévaluation porte les stigmates de l'improvisation qui a procédé à sa réalisation. Le projet du Gouvernement a apporté deux preuves significatives de ce désarroi. L'exposé des motifs invoque en effet la nécessité de dévaluer le franc, non pas « pour entériner une hausse des prix mais pour remédier à leur baisse ». A un moment où les prix montent dans le monde à cause de la reprise des affaires, et, en France, pour la raison supplémentaire des hausses générales de salaires qui accroissent les prix de revient, il est proprement stupéfiant de constater que la dévaluation peut être invoquée comme un remède nécessaire à une baisse dont personne n'a jamais entendu parler. Mais le plus grave était l'institution de l'échelle mobile. Celle-ci est le mécanisme le plus remarquable et le plus sûr qui existe pour faire sauter toute économie de quelque ordre que ce soit. Il est bien évident qu'à partir du moment où tous les prix, au lieu de s'établir vis-à-vis d'un étalon commun, s'établissent, au contraire, en prétendant garder les rapports qui existent entre eux, une hausse implacable, rapide et bientôt vertigineuse ne peut manquer d'être atteinte. C'est la généralisation du chien mordant sa queue en cherchant un introuvable et fuyant équilibre. Cela est l'évidence même. Mais qui avait cure de l'intérêt national, lorsqu'il s'agissait de masquer une opération qui va peser si lourdement sur toutes les classes de la population et dont il fallait essayer de montrer, contre toute vérité et contre toute vraisemblance, qu'elle était un bien pour ceux qu'elle allait ruiner? Au surplus il y avait quelque chose d'amèrement plaisant dans ce projet gouvernemental qui déclarait vouloir aligner le franc, alors qu'il ne l'alignait pas du tout avec les monnaies extérieures et qu'il le désalignait systématiquement et définitivement par rapport aux prix des produits et des services. Que penser du franc « aligné », jeté dans le maelström de l'échelle mobile? On a heureusement renoncé à mettre en marche cette machine infernale.

Le franc vient d'être brisé, mais du moins le fragment qui nous reste est-il solide? C'est à cela qu'on juge finalement la réussite financière de la dévaluation.

Deux points doivent être mis en lumière :

La dévaluation de 1928 avait assaini rigoureusement le bilan de la Banque de France en permettant de rembourser toutes les avances à l'État de façon à présenter une situation bancaire inattaquable. Le bénéfice de la réévaluation du stock d'or était en effet de 16 710 millions, alors que le montant des dettes à amortir à l'actif de la Banque était de 15 710 millions. Il restait donc un solde libre supérieur à 1 milliard; l'article 7 de la convention porta à 3 milliards le crédit qui était ouvert au Trésor français comme fonds de roulement, au moment où la loi spécifiait nettement, et définitivement pouvait-on espérer, que toute avance de la Banque au Trésor était interdite.

La situation actuelle est complètement différente. La réévaluation de l'encaisse-or sur la base d'une dépréciation de un quart sera de 16 milliards. Mais l'incertitude de la situation monétaire oblige à en consacrer 10 à la création d'un fonds de stabilisation qui interviendra sur le marché. Il reste donc seulement 6 milliards libres. Cette somme doit être appliquée « au crédit des comptes des avances provisoires consenties au Trésor Public par la convention du 18 juin 1936 ». Or ces avances s'élèvent à 13,8 milliards sans compter les avances autorisées.

Par ailleurs, et en même temps, l'État a demandé, on l'a vu, à pouvoir utiliser « complètement et conjointement les autorisations d'émission de bons et d'avances de la Banque », qui n'avaient été autorisées qu'alternativement. Au minimum, par conséquent, l'État ayant émis déjà 4 milliards de bons a l'intention de ne pas les imputer sur les 10 milliards prévus par la convention, c'est-à-dire qu'il aura encore la possibilité d'emprunter au moins 8 milliards à la Banque. Le total des avances s'élèvera donc à 23,8 milliards, en face desquels le bénéfice de la réévaluation de 6 milliards laissera donc un résidu d'inflation, véritable kyste dans les actifs de la Banque, s'élevant à 17,8 milliards.

Encore n'est-on pas sûr de l'interprétation à donner à la

nouvelle convention. Celle-ci dit en effet que le bénéfice de la réévaluation sera appliqué au crédit des comptes des avances au Trésor, mais ne dit pas que le montant autorisé pour celles-ci sera réduit d'un montant égal. Cette précision serait pourtant indispensable. Si, en effet, le texte est interprété strictement, l'État, ayant indirectement remboursé la Banque de 6 milliards grâce à la réévaluation de l'encaisse-or, n'en a pas moins la possibilité aussitôt, sans dépasser les autorisations dont il bénéficie, de réemprunter ces 6 milliards à la Banque sous forme d'émission de billets. Dans ce cas, le Trésor trouverait évidemment des ressources monétaires importantes, mais au prix de l'existence même de la Banque et de la monnaie transformées la première en Office d'inflation et la deuxième en papier d'État. Nous espérons que des apaisements formels seront donnés sur ce point.

La seconde différence avec 1928, résulte de ce que, il y a huit ans, l'État avait équilibré entièrement sa situation financière et budgétaire avant de stabiliser le franc. Dès lors, aucun risque ne devait peser de son fait sur l'avenir de la monnaie qui venait d'être amputée. Il en est tout autrement aujourd'hui. Le budget est en déséquilibre dans une proportion qu'on ne peut même pas chiffrer. La trésorerie est extraordinairement difficile. Aussi la dévaluation n'est pas réalisée en apurant le bilan de la Banque, mais, au contraire, en y creusant un trou considérable destiné à fournir au Trésor les moyens de tenir plusieurs mois. La dévaluation de 1928 consacrait le remboursement du Trésor à la Banque. La dévaluation de 1936 réalise un emprunt du Trésor à la Banque.

Ceci veut dire que l'opération du 26 septembre ne sera stable que dans la mesure où les décisions nécessaires seront prises pour rétablir un équilibre qui n'existait pas le 25 septembre et qui n'existe pas davantage le 28, du fait de la dévaluation intervenue. Nous nous garderons de prophétiser en une matière aussi délicate et aussi grave. Il est bien évident que les finances publiques peuvent retrouver leur équilibre sur la base du franc amputé, aussi bien et même beaucoup plus facilement que sur la base du franc de 1928. Mais encore faut-il le vouloir. Faute de quoi la présente dévaluation n'aura été qu'un répit sans portée et sans durée.

Les réactions sociales sont profondes et concourent à renforcer l'écrasement des classes moyennes qui est le signe manifeste de la politique des derniers mois. Les victimes les plus sûres en sont les épargnants, les paysans et les artisans. Les victimes au second degré sont tous ceux qui ont des traitements ou des salaires, dans la mesure où les prix monteront à la suite de l'affaiblissement du franc. On voit périodiquement le Sénat et la Chambre proclamer la nécessité de protéger l'épargne publique. Aucune œuvre n'est certes plus nécessaire, mais comment est-elle compatible avec ce coup de bélier formidable de la dévaluation, sous lequel s'effondrent les patrimoines français? On dira que la hausse des rentes enrichit l'épargnant. Certes, nous sommes très sensibles à une baisse du taux de capitalisation qui est un avantage incontestable pour tout le monde. Mais le fait qu'un capital a une valeur nominale élevée, ne compense nullement le fait que la rente de ce capital représente une efficacité diminuée. Avec 4 francs de rente, l'épargnant français pouvait acheter une certaine quantité de marchandise. Après la hausse des prix cette quantité est amoindrie. Devant cette réalité d'une évidence quotidienne, aucun sophisme ne prévaudra jamais. Un malheureux, qui est député communiste de son métier, a osé sans rougir (mais c'est, il est vrai sa couleur) déclarer à la Chambre, le 1er octobre, en votant pour la dévaluation de 30 p. 100 et pour la suppression du prélèvement de 10 p. 100 effectué sur les pensions, que, enfin, la politique du Front populaire permettait de rendre leur dû aux anciens combattants! Cela dépasse les bornes de la vraisemblance et devant une telle énormité on est d'abord indigné, puis on se sent humilié, et bientôt infiniment triste...

Quant aux classes moyennes, si lourdement frappées, leur sort devient tragique. M. Caillaux a condamné de façon impressionnante le sans-gêne avec lequel le Gouvernement traitait les commerçants et artisans, ainsi que la paysannerie française. Il a dépeint en des termes irréfutables le paradoxe d'une politique économique qui crée un petit nombre de privilégiés pour se détourner de la grande masse de la Nation. La situation de l'immense foule des cultivateurs, que l'on pourrait

justement appeler « la Grande Muette », est pitoyable. Quand il s'agit d'accroître le bien-être populaire, de faire des conditions de vie plus faciles à tous les travailleurs, ouvriers et paysans, l'unanimité se fait instantanément dans notre pays généreux. Mais, hélas, les uns sont trompés, et les autres restent malheureux. C'est là le drame essentiel et la cause profonde du malentendu qui règne aujourd'hui en France. Nous ne pouvons mieux faire, pour le résumer, que de reproduire le jugement porté, le 24 septembre, par M. E. Roche, qui fut un des artisans les plus enthousiastes du Front Populaire : « La France est un pays de petites entreprises. Des centaines de milliers de chefs de petites affaires sont angoissés. Les délais de paiement ne leur apportent qu'un répit dont ils voient approcher le terme avec terreur. La plupart ont voté pour nous... qui, pourtant, les frappons comme jamais Gouvernement réactionnaire n'osa le faire. »

ED. GISCARD D'ESTAING

LE THÉÂTRE

MM. Rip et Willemetz : *Tout va trop bien* (Théâtre des Nouveautés). — M. Sacha Guitry : *Geneviève.* — *Le Mot de Cambronne* (Théâtre de la Madeleine).

Le Théâtre des Nouveautés a ouvert la saison par *Tout va trop bien*, revue en deux parties et douze tableaux, de MM. Rip et Willemetz, qui fait salle comble tous les soirs. Le titre renchérit sur celui d'une chanson célèbre : *Tout va très bien, Madame la Marquise.* On voit l'intention satirique. La « Marquise » ici est remplacée par l'anonyme « Princesse », qui fait les frais de toutes les erreurs des gouvernements, c'est-à-dire par vous, moi, tout le monde, tous les payeurs de pots cassés, le contribuable, le bon public moyen, l' « homme de la rue » qui ne défile pas en cortège mais se hâte chaque jour, individuellement, vers son travail. La vertu consolante de cette revue (consolante pour une soirée, mais n'est-ce pas beaucoup, par le temps qui court, que d'arracher une soirée aux soucis du lendemain?) consiste à broder des scènes fantaisistes et de gais couplets sur un fond tragique, sans que les couleurs de cet arrière-plan assombrisse le jeu. C'est une réussite. Il y faut de la dextérité, voire une étonnante prestidigitation. Songez que les auteurs tiennent la gageure de nous divertir, non pas en choisissant des thèmes éloignés de nos inquiétudes, mais en prenant souvent pour texte ou prétexte à leurs caprices la réalité même qui nous oppresse, les situations qui causent notre angoisse ou les

spectacles qui nous désolent. C'est qu'il y a une source éternelle de comique dans le drame humain. Le désarroi social entraîne *a fortiori* une foule de contradictions, d'illogismes, d'absurdités, où le burlesque abonde. Et cela est vrai jusque dans le pire. Ainsi, est-il horreur plus affligeante que la guerre civile qui ravage l'Espagne depuis trois mois? Il semblerait qu'il n'y eût aucune place pour la drôlerie dans cette aventure atroce. Eh bien! détrompez-vous! C'est compter sans la misère de l'homme, dont le propre est de surpasser toujours en ridicule l'effroyable amas de ses souffrances et de ses cruautés. Un exemple nous en fut donné par la profusion des fausses nouvelles qui nous venaient des deux camps. MM. Rip et Willemetz n'ont point laissé échapper une si belle encore que très triste occasion de raillerie. Le morceau qui a pour titre *Hendaye 1936* n'est peut-être pas sans répandre dans l'assistance, au début, une gêne assez pénible, mais cela dure à peine quelques secondes, bientôt la verve bouffonne l'emporte, la tragédie sanglante s'estompe au lointain et la farce occupe seule la scène; on rit, on applaudit. La disposition d'esprit des auteurs — et leur esprit tout court — apparaît sous une lumière crue dans ce cas extrême, et c'est pourquoi je cite ce passage en particulier, mais il en est d'autres dans l'ouvrage, notamment les tableaux intitulés *le Ciel est rouge* et *le Profiteur*, où se remarque la même tendance à extraire d'événements troubles et chargés de menace un sel hilarant.

Toutefois MM. Rip et Willemetz sont trop experts dans leur art pour multiplier, au cours d'une soirée, les épreuves de cet ordre. Ils savent qu'un des principaux éléments de succès, pour une revue, réside dans la variété, dans le dosage des tons et des rythmes. Toute la partie qui a pour thème les *Déplacements et villégiatures* sacrifie à un pittoresque un peu facile, mais l'intérêt en est soutenu par une bonne humeur constante.

Quelqu'un qui étudierait l'évolution du genre pourrait noter que les transitions, jadis ménagées en de petites scènes jouées par le compère et la commère, sont aujourd'hui réduites au strict minimum : les scènes ont disparu, de même que les anciens personnages du compère et de la commère; il n'y a plus, pour marquer la succession des tableaux, que

des annonces sous forme de courts monologues, débités devant le rideau, à tour de rôle, par quelques artistes de la troupe. C'est que la Revue, autrefois, était encore sous la dépendance de la dramaturgie propre à la comédie; aujourd'hui, elle subit plutôt l'influence des spectacles de « variétés » dont les rythmes sont de plus en plus accélérés.

L'interprétation est excellente, avec Tramel et Jeanne Aubert en tête, Magdeleine Bérubet, Dany Lorys, Robert Pizani, Georgé, Paul Cambo, Simone Barillier, etc.

Tramel plaît par une bonhomie charmante. Son art nuancé garde de la mesure jusque dans l'outrance, parce que le trait, chez lui, repose toujours sur une observation juste.

Jeanne Aubert a du feu, du cran, de l'abatage, un métier sûr, une voix agréable et bien timbrée; elle mène le train de bout en bout, sans faiblir ni ralentir une minute. Sa mimique peut paraître un peu conventionnelle. Mais cet artifice est rigoureusement voulu. Il ressortit à l'école de Mayol, laquelle s'apparente elle-même à la tradition ancienne de la pantomime. Le geste correspondant à chaque sentiment doit être selon cette vue, fixé d'avance, cliché, stéréotypé. A mesure que l'artiste parle ou chante, son jeu semble parodier ce qu'exprime sa voix.

Le comique de Magdeleine Bérubet puise sa force dans une maussaderie excentrique, des airs absorbés de lunatique, d'où sortent brusquement des accents bourrus, des notes mordantes et sifflantes. Ici le dessin caricatural ne ressemble à rien de connu. Magdeleine Bérubet est une personnalité.

Simone Barillier est bien jolie. Et elle est timide. Pourquoi? Les belles filles, à la scène, pèchent tantôt par excès d'audace, tantôt par excès de retenue, de pudeur. La seconde manière a son charme, mais c'est tout de même un défaut, dont l'artiste doit se corriger. Mademoiselle Barillier devrait se persuader que de beaux yeux, un plaisant sourire et un corps bien planté ne sont pas de ces choses dont une femme ait à se sentir gênée, lorsque le ciel l'en a pourvue.

***

Je conçois très bien ce qui a pu engager M. Sacha Guitry à écrire *Geneviève*. On a dit qu'il avait voulu faire une parodie

du mélo. C'est justement le contraire. S'il avait eu un dessein parodique, il eût grossi les traits, poussé le drame vers la charge. Or, ce qui semble l'avoir amusé (car son propre amusement est toujours à l'origine des plaisirs qu'il nous donne) c'est de dépouiller ce qui pourrait être un sujet de mélo de tout élément mélodramatique; c'est de désobéir constamment aux lois du genre, d'éviter la rhétorique, l'emphase, de briser les ressorts d'un mécanisme fatal, d'éluder les rencontres inévitables, les scènes à faire — et surtout les larmes. Pas de larmes, dussent-elles être « en situation », dussent-elles être, en l'occurrence, sincères!

Les conséquences de ce parti pris seront les suivantes : l'aversion de l'auteur pour l'enflure entraînera parfois son héros à dépasser imperceptiblement les bornes de la simplicité et du naturel; le dégoût que M. Sacha Guitry éprouve pour les larmoiements conventionnels conduira Gilbert-Laurent (un avocat général qui, une heure avant de prononcer son réquisitoire dans une affaire criminelle, apprend que l'accusée est sa propre fille) à éviter ou limiter les occasions d'attendrissement avec une maîtrise de soi un peu trop inhumaine. En d'autres termes, le dramaturge ayant imaginé un concours de circonstances tragiques, tout en étant fermement résolu à ne pas glisser sur la pente des émotions que l'aventure comporte, le personnage qu'il a créé, qui est l'esclave de ses plus secrètes intentions, courra le risque de paraître singulièrement léger ou monstrueusement égoïste dans une heure grave de sa vie. Le vœu esthétique de l'écrivain déterminant, colorant toutes les attitudes de ce magistrat supposé, celui-ci usera bien d'un stratagème pour obtenir l'acquittement de la coupable (il requerra avec une sévérité si exagérée que le jury, par réaction, sera porté à l'indulgence), mais, l'acquittement obtenu, il paraîtra estimer qu'il est quitte envers sa fille; il paraîtra totalement indifférent aux suites d'une affaire dans laquelle il n'ignore plus, cependant, qu'il avait une part lointaine mais lourde de responsabilité.

Toutefois, je dis : il paraîtra. Toute la question porte sur les apparences. Le ton mélodramatique n'est pas autre chose qu'un abus des apparences, une façon de se jeter sur tous

les motifs que l'homme peut avoir d'être ému, pour en tirer des effets, en faire sortir des discours et des gesticulations. Devons-nous juger Gilbert-Laurent d'après les apparences. Peut-être est-ce un grand sensible qui cache sa sensibilité. Il est vrai qu'il la cache bien. Pourtant, le President de la Cour, qui vient le voir dans son cabinet, après la visite de Marie-Jeanne (la femme dont Gilbert-Laurent fut l'amant autrefois et qui l'a rendu père à son insu), le Président, qui connaît bien le visage de l'avocat général, remarque sa pâleur, l'altération de ses traits. Il envisage même une minute de le faire suppléer à l'audience. Mais déjà Gilbert-Laurent a dominé son émoi. Il prononcera son réquisitoire. Pourtant, s'il a eu besoin de se dominer, c'est qu'il était troublé. Il n'est donc pas insensible. Il est seulement sobre, très sobre de paroles et de gestes. L'auteur le veut ainsi. Le héros n'a qu'à obéir. D'ailleurs, qui nous dit que le héros, par certains côtés, ne ressemble pas à l'auteur? La ressemblance ici est d'autant plus difficile à écarter entièrement que c'est M. Sacha Guitry en personne qui joue le rôle; il prête au personnage son flegme, son autorité, ses yeux expressifs dans un masque immobile, son horreur des grimaces, son timbre de voix modéré, ses gestes rares et précis. C'est une étonnante histoire que lui conte Marie-Jeanne : d'abord qu'elle, cette dame mûre qu'on vient d'introduire et qui s'est assise devant le bureau du magistrat, la mère de la jeune criminelle, elle est cette même Marie-Jeanne que Gilbert-Laurent, il y a vingt ans, a connue lorsqu'elle était danseuse dans un bar de Casablanca et qui fut sa maîtresse durant un mois; ensuite qu'elle était enceinte de lui quand il l'a quittée, et qu'il est le père de la jeune fille qu'on va juger dans un instant. A l'ancien Ambigu, c'eût été là un riche moment! Le fantôme des amours passées, le fantôme du remords ou des hasards fâcheux, tous les deux réunis, enlacés comme deux spirales de vapeurs sulfureuses s'échappant de la bouche de cette femme, aujourd'hui mariée à un lieutenant-colonel qui sert en Indo-Chine; et cette fille naturelle, inconnue de son père, cette Geneviève passionnée et violente, qui s'est donnée à un fils de famille et qui, sur le point d'être lâchée par lui, a tué l'infidèle, au cours d'une dispute, d'une balle de revolver! Gorges serrées, mouchoirs,

larmes, larmes, jadis, c'eût été là votre instant! Toutes les écluses de la sensibilité, ouvertes! Toutes les digues des convenances, crevées! Et quelle agitation, sur le plateau, quels éclats! Telle est la « situation » que M. Sacha Guitry, avec une profonde malice, une perversité délicieuse, s'est complu à ressusciter. Or, qu'est-ce qui arrive à cet instant pathétique? Je ne dirai pas que, dans la salle, l'émotion est à son comble, car ce qui eût été autrefois la « grande scène », et qui ne sera qu'une courte scène, vient au troisième acte, et le ton des deux actes et demi qui précèdent nous a déjà fixés sur les intentions de l'auteur. Nous savons qu'il nous fait participer à un jeu, et nous y prenons — comme il sied — un plaisir détaché, serein, gratuit, supérieur. Nous admirons son adresse, son dur esprit étincelant, les flèches qu'il nous décoche sans en avoir l'air et qui nous atteignent à chaque coup, et pénètrent en nous fort avant. Mais ce tir joyeux ne provoque point les pleurs, nous n'éprouvons aucune angoisse et les mouchoirs restent dans les poches. Sur le plateau, d'autre part, le spectacle est le suivant : oyant les fabuleuses nouvelles, le magistrat, installé à son bureau, les deux mains tranquillement posées sur le rebord du meuble, a seulement tendu le cou, examiné curieusement la Parque assise en face de lui, puis, brusquement, tête et buste, tout d'une pièce, se sont rejetés en arrière, de vingt centimètres, exactement, tandis que la bouche, d'une voix où la stupeur, déjà, se voilait de réserve et de prudence, murmurait : « Marie-Jeanne! » Cependant, l'ancienne maîtresse, inclinant le front sur son sac à main, étouffait un petit sanglot, et, dans un souffle, disait simplement : « Oui! » Ce fut tout, pour le premier temps; la « grande scène de la reconnaissance » était finie. Le second temps, celui où l'avocat général apprend, coup sur coup, qu'il est père d'une fille et que celle-ci est la personne contre laquelle il va bientôt requérir, se déroule apparemment dans le même calme. Apparemment, j'y insiste. Calme de simple surface. Sous son enveloppe impassible, Gilbert-Laurent, nous l'avons dit, est ému, et même bouleversé, puisqu'il pâlit et est sur le point d'avoir une syncope. Il y a deux genres d'émotifs : les démonstratifs, les véhéments et ceux qui peuvent être impassibles — jusqu'à à en mourir. Peut-

être notre avocat général appartient-il à la seconde catégorie. Mais le plus singulier, c'est qu'il réussit à communiquer son humeur, son style dans l'émotion, à tous les autres personnages : à Marie-Jeanne, quand elle était jeune, qui accepte la rupture, quoiqu'elle aime, avec une dignité pleine de mesure, à la Marie-Jeanne de quarante ans, qui se tire de son extraordinaire démarche sans avoir élevé un moment la voix; au Président de la Cour lui-même, qui accueille, avec une bonhomie souriante, les ahurissantes confidences de Gilbert-Laurent, comme s'il s'agissait d'une aventure sans importance et sans conséquence. Impossible de pousser le tact plus loin. Il y a à cela une raison : c'est que tous ces personnages pondérés subissent la loi de l'auteur. Ce n'est pas le caractère de l'avocat général qui déteint sur le leur. C'est l'auteur qui, après les avoir engagés dans une intrigue d'hyperdrame, leur ordonne à tous d'avoir de la tenue, du goût, d'éviter tout ce qu'il y aurait fatalement de théâtral dans leur situation, même si elle n'était pas du théâtre, même si elle était vraie. Pas de larmes, encore une fois, et pas de cris! Certes, la réalité n'est pas sans larmes ni sans cris. Une gesticulation extravagante s'observe, parfois, dans la douleur. Mais la réalité n'a pas de goût, la réalité se tient mal, et surtout elle n'a pas l'esprit de libre jeu, l'incomparable esprit de M. Sacha Guitry.

Madame Jacqueline Delubac est successivement la jeune Marie-Jeanne des deux premiers actes, lesquels se passent au Maroc, et la Geneviève du quatrième acte, qui est celui de la Cour d'assises. Elle montre, dans ce double rôle, infiniment de justesse et d'émotion — d'émotion contenue, selon la règle du jeu. Madame Edmée Favart a été très applaudie dans le rôle de Marie-Jeanne âgée et si discrètement éplorée, qui reparaît après vingt ans écoulés. M. Dubosc, le Président, est toujours élégant, distingué, jeune. M. Drain fait un excellent avocat. J'aurais voulu connaître sa plaidoirie. Mais le rideau tombe quand il la commence.

La soirée se termine gaîment par *le Mot de Cambronne*, un petit acte délicieux, en vers assonancés, artistement faciles, qui s'enroulent autour d'un mince sujet, comme les vrilles d'une vigne autour d'un rameau. M. Sacha Guitry apprit,

un jour, d'Edmond Rostand, que le général Cambronne avait épousé une Anglaise. Celle-ci, une lady tout ce qu'il y a de plus convenable, veut absolument savoir de son mari le mot fameux que tout le monde dit qu'il aurait prononcé. Cambronne se refuse à satisfaire cette curiosité. Mais une petite servante, en laissant tomber un plateau, laisse aussi tomber le mot. Madame Delubac est la gracieuse et incivile petite servante; M. Sacha Guitry, Cambronne, et madame Moreno, qui dit si bien le vers français qu'elle y peut mettre l'accent anglais sans le déformer, la charmante madame Cambronne. Madame Pauline Carton prête une truculente couleur à une silhouette de préfète venimeuse et mal élevée.

Le Mot de Cambronne est la centième pièce de M. Sacha Guitry. Nous n'avons pas attendu ce chiffre impressionnant pour lui tresser des couronnes.

FRANÇOIS PORCHÉ

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Avec *l'Homme de choc* et *Sang et lumières*, M. Joseph Peyré nous avait donné de vifs et pathétiques tableaux de la Révolution espagnole de 1931. Avec *Xénia*[1], il a entrepris une œuvre plus difficile : il a décrit la désintégration d'un homme. Au début du livre, Bernard de Sergy est un garçon solide et sain; à la fin, c'est une loque. Comme on peut penser, cette destruction est l'œuvre d'une femme. Comme elle donne son nom au roman, on pourrait penser que *Xénia* est le personnage principal. Il n'en est rien; elle n'est que la cause du cas pathologique qui nous est décrit. D'elle nous ne saurons presque rien. Qui est-elle? Mystère. Elle vit entourée d'une bande d'aventuriers, dont nous ne savons pas grand'chose non plus, sauf quand on arrête l'un d'eux. Nous la voyons accompagnée d'un malheureux, qu'elle fait passer pour son secrétaire et qu'elle a affublé du nom de Grichka, qui se meurt et qui l'aime avec la fidélité d'un chien. Elle-même nous apparaît par une nuit de tempête; elle est belle, parée, blonde avec des yeux verts. Elle passe dans le roman, énigmatique, sans que nous sachions au juste ce qu'elle fait quand elle n'est pas en scène. Une seule fois, nous la surprenons vendue à un marchand de coton égyptien, nommé Mavrotis. Elle obéit à des impulsions violentes, diverses, peut-être contradictoires. Dans le fond elle est triste. Mais elle serait toute différente que le roman ne serait pas changé.

1. Grasset.

La mort rôde autour d'elle. Elle en a le goût et le pressentiment. Xénia apparaît dans le livre un soir de tempête où deux hommes ont péri. L'un est un guide, l'autre est un nommé Semenoff, que nous ne connaissons pas, mais qu'elle connaît bien, et qui a déjà essayé de se tuer. A la fin du roman, c'est elle-même qui au même endroit vers le refuge de la Sandaz, et pareillement dans une tempête de neige, se laissera mourir avec Grichka. Enfermé entre ces deux soirées pareilles d'ouragan blanc, le livre est comme borné par ces images glacées et funèbres.

Le décor est quelque part dans les Alpes. L'auteur a volontairement brouillé les repères, en indiquant ces Alpes tantôt comme grisonnes, tantôt comme styriennes et en y plaçant de la Schupo. Quoi qu'il en soit, il faut se représenter des pics enneigés, qui dominent un lac. Au bas, sur le rivage, la ville d'Oberlaken avec son Kursaal et deux hôtels, le Palace et le Seehof. Plus haut, sur le versant ensoleillé, Vermont, qui est à la fois sanatorium et station de sport. C'est là que la sœur de Bernard, Marthe, est en traitement. Plus haut encore, l'Adelsberg, qui est un pur hôtel de montagne, à la façon des hôtels de Saint-Moritz, cosmopolite, élégant, dansant, ski le matin et poker le soir.

C'est là que nous rencontrons d'abord Bernard de Sergy. Nous le voyons d'abord sous l'aspect d'un robuste garçon, qui conduit toute la vie sportive de l'Adelsberg, commissaire des courses, capitaine de club, entraîné au ski, bon grimpeur, connaissant à fond la montagne. Il a, avec son beau-frère, monté en association une affaire d'automobiles, où il compte assez peu. Sa vie se passe entre Paris, Ostende, Saint-Moritz, l'Adelsberg. Le tennis, le dancing, l'auto, les sports d'hiver. Son carnet de chèques est confortablement approvisionné. Le même train recommence chaque année. Avec cela il s'ennuie. « Je me suis toujours ennuyé, avoue-t-il à sa sœur, au lycée jusqu'au jour où on me mettait à la porte, à la guerre à partir du vingtième jour. » Il s'est ennuyé pendant une croisière en Afrique. Ici, il a bien une maîtresse, une jolie Suédoise sans importance, Britken, figure falote qui sent le gin et le tabac. « Gare au jour où tu en seras fatigué! lui dit prophétiquement sa sœur. Un garçon comme toi, trop gâté et qui s'ennuie, est

à la merci de tout. » Le livre tient dans cette phrase. Pour mieux nous avertir encore, l'auteur nous cite un précédent : Jean de Marcey habitait ce joli château de Ravigny, à terrasse Louis XVI; encore jeune, les cheveux gris, quand il passait à cheval le matin, on croyait voir un gentilhomme d'autrefois. Une étrangère arriva. Scandale d'abord, puis disparition. « Parti à l'étranger, un homme perdu... On peut dire que le malheur est allé le chercher chez lui, celui-là, entre ses fusils et ses chiens. » Ainsi parle Bernard, et l'histoire de Marcey préfigure la sienne.

Il ne s'éprend pas aussitôt de Xénia. Il ne l'a pas vue quand elle est arrivée pendant la tempête. Ce n'est que quatre jours plus tard, après avoir recherché Séménoff, que Bernard aperçoit la jeune femme. Leurs chambres sont contiguës. Elle est sur son balcon, et son regard croise celui de Bernard. « Lui qui avait l'habitude de dévisager les femmes, il n'aurait pas su dire la couleur de ces yeux. Très grands, assombris par le contre-jour, sans un battement de cils, ils le tinrent un instant sous leur attention immobile. » Il est un peu surpris d'être ainsi dévisagé. Mais on voit très peu la jeune femme, qui descend à peine. Elle a des relations assez surprenantes : un faux baron de Reus, de son vrai nom Meyerling, aigrefin notoire, dont la femme est malade et couchée; Liebermann, un ancien ténor aux mains grasses et à la tête de brute, qui est là avec trois femmes. Bernard est intrigué, vaguement dégoûté de l'intimité de Xénia avec les Reus (elle les a connus à Mourmansk, pendant la Révolution), vaguement jaloux quand elle sort avec Selhofen, un beau garçon, ancien liftier de l'hôtel et devenu professeur de ski. Tous ces sentiments obscurs, remous de l'inconscient, humeurs ignorées de la raison, communiquent déjà au roman leur inquiétude, quand a lieu la première rencontre. Bernard a vu Xénia s'éloigner sur la neige, dans une brume dangereuse. Il la suit, il la retrouve à terre, la courroie d'un ski défaite. Ils rentrent ensemble et leur conversation est singulière. Dans ce brouillard, dans cette fine pluie vaporisée, Xénia qui étouffe et croit reconnaître la lumière que voient les noyés. « J'ai souvent des hallucinations volontaires, dit-elle, mais jamais je n'ai vu ainsi le jour des noyés... Vrai, maintenant

encore... Des formes pourraient flotter, descendre, hésiter avant de s'étendre sur la neige... le silence, ce jour vide, je vous assure qu'il doit ouvrir sur l'autre... Vous n'avez jamais touché la mort?

M. Peyré n'a pas inventé ces hallucinations, qui sont bien connues des malheureux en difficulté dans la neige. Mais il ne s'agit pas seulement ici d'un phénomène commun. Il s'agit d'un trait propre à Xénia, oiseau de mauvais présage. Quelle part a-t-elle dans la mort de cet hetman Matienko, dont elle seule connaît le secret. Quelle part a-t-elle dans la mort de Séménoff lui-même? Ce Grichka, qui la suit comme une ombre malheureuse, n'est-ce pas elle qui l'a réduit à cette misère? Enfin nous voyons ce qu'elle fait de Selhofen. Elle s'est toquée du professeur de ski. Elle l'entretient pendant un mois, et le laisse là, déshonoré, ivrogne, aveuli, une épave. Une atmosphère de malheur romantique embue l'image de cette jeune femme.

La jalousie, la colère, le désir commencent à ronger Bernard. Un jour en revenant de Vermont, il trouve Xénia maquillée, ivre, genou contre genou avec Selhofen; et on dit tout haut qu'elle finira la soirée chez l'ignoble Liebermann, où l'on prise. Fou de colère, il se donne le change en maquillant de ses mains la pauvre Britken interdite jusqu'à lui donner la ressemblance de Xénia; il se trompe lui-même avec ce masque. Un autre jour, il force la porte de Xénia, et il n'est arrêté que par la faiblesse de Grichka. Mais ces violences interrompent à peine l'assujettissement où il est tombé. Xénia se compromet jusqu'au scandale avec Selhofen. Il accepte de se compromettre avec elle. Il accepte les avances que lui font ses amis. Il ne quitte plus cette femme, qui ne lui accorde rien. Comme on a retrouvé le corps de Séménoff, ils vont ensemble à sa rencontre. « A quoi pensez-vous? » demande Xénia — « Je pense à Séménoff, répond Bernard... Je pense que je marche dans vos traces. » Et l'auteur ajoute : « C'était vrai. Sous la nuit qui tombait, Bernard ne voyait plus en avant que la silhouette de la jeune femme, rendue plus haute par la pente qu'ils gravissaient, et il trouvait à s'abîmer dans sa marche aveugle une sensation définitive d'abandon. »

De cet abandon, de cette déchéance, M. Peyré va nous

marquer les étapes. Bernard a d'abord le désir de s'enfuir. Mais ce désir ressemble aux traces que font ses skis, et qui semblent écrire un symbole sur la neige : « Des départs en fuite, toujours coupés. Autant d'images velléitaires. Il sentait qu'il ne pourrait jamais partir ». Cependant l'été vient; les habitants de l'Adelsberg se dispersent; Bernard descend à Vermont voir sa sœur Marthe. Là il peut se croire délivré. Il fait le rêve d'aller vivre à Cannes. Illusion! Le silence de Xénia lui est insupportable. Quand il pense que la saison a dû la ramener à Oberlaken, il y va. Il la retrouve en effet; avec des personnages de plus en plus équivoques. L'un d'eux, un faux comte Bartens, a assassiné une princesse polonaise pour la voler. Xénia est dans une condition de plus en plus difficile, elle commence à dépendre des autres. Une émeraude au doigt atteste le règne de l'affreux Mavrotis. Il lui devient cruel de voir les images d'elle-même dans les miroirs, — sa vérité, comme elle dit. Elle a encore des moments d'une étrange fraîcheur; mais parfois elle est lasse et comme désespérée. C'est pendant un soir de cette morne tristesse qu'elle se donne à Bernard, sans plaisir. Sergy commence à jouer, à perdre, à se ruiner, à boire, à faire des chèques sans provision, à subir l'humiliante protection de Mavrotis; puis un beau jour, dans un sursaut de haine, il l'étrangle. Xénia peut masquer la mort du nom d'accident. Mais n'est-elle pas elle-même ruinée par ce coup? Ou bien pense-t-elle qu'elle a accompli son destin? Ou entend-elle cet appel mystérieux de la mort qui l'a toujours hantée? Ou veut-elle couper cette influence de malheur qui a fait tant de désastres autour d'elle? Elle se laisse mourir dans la neige.

Les livres précédents de M. Peyré étaient d'un dessin dur et d'une couleur forte, comme un paysage espagnol. Celui-ci est tout en brume, en pressentiments, en images qui s'effacent, en fantômes. Peut-être le lecteur aura-t-il plus de peine à suivre ces hallucinations incertaines. Peut-être l'auteur lui-même est-il moins fait pour ces brouillards. Ils donnent du moins une impression d'angoisse et d'étouffement, de panique secrète et de destruction lente. Et cette atmosphère de désastre, dans ce paysage inhumain, donne au roman son pathétique et son caractère.

***

C'est aussi une destinée humaine que M. Roland de Marès a tracée en écrivant *la Maison du chanoine*[1]. Théo Daran est né d'assez pauvres gens, dans une petite flamande. Tout enfant, il aimait la musique à la passion, au point d'être pris de tremblement convulsif, ou de pleurer d'extase. Un vieux professeur un peu ridicule, le père Gigot, artiste malchanceux qui est venu échouer dans la ville, discerne la vocation de l'enfant, l'instruit, le fait partir pour Paris. Là Rongaud, un vrai maître, s'intéresse à lui. C'est l'histoire de plus d'un grand artiste. Bref Théo Daran devient un des violonistes les plus célèbres du monde. Mais ce n'est pas le roman, ou du moins ce n'en est que l'introduction.

Daran a cru pouvoir vivre seul avec son art, dont il s'est fait un amour et une religion. « Sa fierté était de ne pas être comme les autres, de ne pas connaître les faiblesses qu'il voyait aux autres, et dont son art, croyait-il, eût pu se trouver amoindri, avili à ses propres yeux. Rester maître de ses désirs et de ses affections, telle était la règle qu'il s'imposait avec une sévère vigilance. Il ne se rendait pas compte qu'à vouloir être un surhomme il glissait peu à peu à un égotisme et à un égoïsme qui étouffaient chez lui le sens de ce qui est véritablement humain. » — C'est de ce péché d'ascétisme que M. de Marès va durement le punir.

A soixante ans, en plein concert, Daran sent brusquement une crampe dans la main gauche. Il se soumet à un régime sévère. En vain... La crispation recommence. Il pense arrêter là sa carrière; puis, devant cette abdication il recule. « Tenir, tenir désespérément, ne pas descendre du rang où il avait réussi à s'élever, triompher encore par des prodiges de volonté, en dépit de ses doigts perdant leur souplesse, en dépit de l'anxiété paralysant ses moyens, ce fut à cela qu'il se résolut de toutes les forces de son être. » C'est pendant cette lutte désespérée et perdue d'avance qu'une femme se glisse pour la première fois dans sa vie, une jeune Polonaise, qui s'est attachée à lui pour être son élève. A mesure qu'il renonce

1. Mercure de France.

aux tournées, aux concerts, il se donne comme dernière tâche de faire de Magda une artiste parfaite. Il s'est retiré à Neuilly : ce vieux vagabond a besoin maintenant de la douceur du home. Magda, qui est libre et qui a quelque fortune, vient s'installer au deuxième étage. Déjà Daran ne peut plus se passer d'elle. « Elle le défendait, lui semblait-il, contre l'affreuse torture morale de l'artiste qui ne peut se résigner à vieillir, qui sent encore bouillonner en lui tous les sentiments qu'il ne réussit plus à exprimer. »

M. de Marès a montré d'une façon émouvante, ce remplacement de l'art par l'amour, au moment où l'art se dérobe, cette confusion à demi volontaire, cette victoire tardive et désastreuse de la vie, cette passion désespérée, impossible. Ce sont les meilleures pages de livre que celles où l'auteur montre Daran, qui a dans sa jeunesse renoncé à vivre pour être un plus grand artiste, devenu un vieillard incapable de renoncement, tourmenté par l'espoir insensé d'un miracle de l'amour, tremblant de perdre Magda dès qu'elle sera célèbre, et devenu pour la garder rusé, mesquin et jaloux.

Il la perd pourtant. Il renonce alors à vivre à Neuilly. Il va se retirer dans la petite ville où il est né, où on ne le connaît plus, et où il achète la maison d'un chanoine qui, après avoir vécu saintement, s'était lui aussi perdu sur ses vieux jours. La fin du livre est l'histoire de ces années de retraite que l'image de Magda hante toujours. Il a retrouvé une femme de modeste condition, qu'il aurait pu aimer dans sa jeunesse et qui sera la confidente de ses vieux jours, Jeanne Cervois. Il la décide à venir diriger sa maison : « La présence auprès de lui d'un être avec lequel il se sentirait en confiance l'aiderait peut-être, pensait-il, à écarter ce souvenir de Magda qui l'obsédait toujours et le rejetait à tout instant dans un morne désespoir. Ce qu'il espérait, c'était guérir de la passion qui le tourmentait si affreusement. » Et il retrouve en effet la paix du cœur.

Mais il va avoir un bien autre souci. Un soir (il a maintenant soixante-dix ans), il essaie de reprendre son violon. Mais après un moment il éclate en sanglots. Il ne sait plus jouer. Voilà donc ce qui reste d'un virtuose illustre. Il n'a plus qu'à mourir doucement. Avec son art, il a perdu la pré-

sence des maîtres que son archet faisait parler. Peut-être Magda pourrait-elle la lui rendre une fois encore, entre deux tournées. Jeanne Cervois lui écrit, et voici qu'ils commencent à l'attendre, pendant des mois. Mais quand Madga arrive, Théo Daran est mort.

***

Le cœur fait des livres. Celui que la comtesse André de Fels vient de consacrer à Saint Vincent de Paul est charmant de sensibilité et de finesse[1]. Ce n'est pas une biographie. Ce serait plutôt un Éloge, à la mode du XVIIe siècle. Et cet Éloge se résout en un portrait de la plus subtile ressemblance. On reconnaît, comme une figure qui naîtrait de ces pages, ce visage de paysan landais, « son nez épaté, ses grosses arcades sourcilières recourbées sur de petits yeux brillants, ses longues oreilles écartées et sa bouche largement fendue ». Mais l'humilité, la douceur, la finesse, la bonté de M. Vincent sont irrésistibles. Il a gardé, de l'homme de la terre, la finesse et la prudence. Il avait, nous dit-on, « un esprit posé, circonspect, capable de grandes choses et difficile à surprendre. Il n'entrait pas légèrement dans la connaissance des affaires, mais lorsqu'il s'y appliquait sérieusement, il les pénétrait jusqu'à la moelle...; et néanmoins, de peur de se tromper, il n'en portait pas jugement d'abord... et il ne déterminait rien qu'il n'eût balancé les raisons pour et contre, étant bien aise d'en concerter encore avec d'autres. » Tant de clairvoyance et de prudence font dire à madame de Fels que Vincent prend ses sûretés dans le fond même de sa race. Il y a pris aussi ce goût profond de la simplicité, ce sens pratique qui lui fera administrer Saint-Lazare avec une si sage économie, et, s'il faut le dire, cette méfiance des vanités du monde qui saura les reconnaître jusque sous l'habit religieux. « Laissez-là, disait-il à ses filles, la grandeur des religieuses; estimez-les beaucoup et n'en cherchez pas la fréquentation; la communication de leur esprit particulier ne vous est pas propre. » Il est resté rustique. Madame de Fels cite une délicieuse conférence sur les vertus villageoises. « Les filles des champs, dit-il, ont encore

1. Marthe de Fels, *Monsieur Vincent*. Gallimard.

une grande pureté... Viennent-elles de leur travail à la maison pour prendre leur repas, lassées et fatiguées, toutes mouillées et crottées, aussitôt elles s'en retournent sans s'arrêter à leur lassitude ni à leur crotte et sans regarder comment elles sont agencées. » — Que de tableaux, que de traits naïfs ne trouverait-on pas dans les trente mille lettres qu'il a laissées!

Ce mélange de réserve et de bonhomie sensible, de fermeté et de savoureuse douceur a donné à ce pauvre prêtre un crédit singulier. Anne d'Autriche ne peut plus se passer de lui. Louis XIII au seuil de la mort demande à s'entretenir encore avec lui. Il ose parler aux plus grands en langage hardi. « Donnez-nous la paix », dit-il à Richelieu. Et il presse Mazarin de se retirer de lui-même du pouvoir. Mais ce n'est pas là sa manière accoutumée. « Jamais, dit-il, jamais discours qui sentît la rudesse ne m'a réussi : j'ai toujours remarqué que pour ébranler l'esprit, il faut se garder d'aigrir les cœurs. »

Un élan de charité le porte, dès l'adolescence, vers les pauvres gens. Il est vrai que la première moitié du XVIIe siècle a été pour eux une période atroce. Madame de Fels l'a montré en quelques traits saisissants : « La terre sans emploi retournait à ses fauves et, sur le ciel hanté de vols sinistres, la charrue squelettique s'inscrivait comme un signe. Une France inanimée gisait, vidée de sa substance. » Dans cette misère générale, le jeune prêtre décide de consacrer sa vie au service des pauvres. Sa religion est simple et profonde : imiter Jésus-Christ, suivre ses conseils. Il est précepteur chez les Gondi, à Montmirail, quand il découvre, près de Folleville, un vieillard moribond, désespéré, qui se jugeait damné pour plusieurs graves péchés qu'il n'avait jamais osé avouer. Vincent l'exhorte à la confession générale. Mais madame de Gondi veut qu'il exhorte pareillement les paysans de Folleville. Et ces paysans de se presser à l'église. C'en est fait, le premier élan est donné. Vincent s'associe avec trois autres prêtres, André Portail, François du Coudray et Jean de La Salle, pour « ensemble vivre en manière de congrégation, compagnie ou confrérie et afin de s'employer au salut dudit pauvre peuple des champs ». Ils allaient faire la mission de village en village, tandis qu'un voisin couchait chez eux pour garder la maison. Pas de prédication peignée, pas de bordures ni de tons

élevés. Il faut sortir de soi pour être en Dieu, parler au cœur et descendre d'abord sur le terrain de l'action. C'est là parler à la missionnaire. « Je n'avais partout qu'une prédication que je tournais en mille façons, dira plus tard Vincent, c'était de la crainte de Dieu. » Au début de 1633, le pape Urbain VIII consacre l'œuvre, qui ne tarde pas à devenir immense. Le mouvement s'étend aux femmes : le 29 novembre 1633, la compagnie des Filles de la Charité est fondée. Le livre s'achève sur une évocation de toute cette foule de disciples qui va réaliser la tâche que Saint Vincent de Paul avait tracée et qui tient toute dans la prière qu'il avait composée : « Nous nous donnons aussi à vous, mon Dieu, pour honorer et servir toute notre vie, nos seigneurs les pauvres. »

HENRY BIDOU

TABLEAUX DE PARIS

FILMS. — Un de ces soirs d'inquiétude, pendant lesquels Paris porte un masque de plomb. Nul n'ignore déjà plus que le ministère prépare la dévaluation pour l'annoncer demain.

Entré dans un cinéma voisin des Champs-Élysées, attiré par le nom de Catherine Hepburn, dans *Mary Stuart*, film qui menace fréquemment de devenir ennuyeux comme un livre d'histoire, dont l'auteur, pour être rigoureux, se contraint à abdiquer toute personnalité.

Cependant, les... accommodements avec la vérité sont nombreux dans cette vie de Mary Stuart, que le livre de M. Zweig, professionnel international des « existences-vedettes », a rendue à une certaine actualité, comme l'avaient fait, sans doute, voilà près d'un siècle, les deux volumes de M. Mignet.

J'entends, derrière moi, une dame qui, évidemment, ne s'écoute pas parler :

— Les grandes reines d'Angleterre ont toujours été des femmes!

L'Angleterre et l'Écosse ont eu Marie Tudor, Marie Stuart, Elisabeth et Victoria Ier, ce qui ne saurait s'oublier. Les deux dernières, surtout, donnèrent au plus haut point l'impression de ce que peut une volonté et montrèrent un tel amour de leur empire, un tel sens du devoir royal, qu'un peuple ne peut qu'admirer, au cours de tels règnes, l'intelligence et le cœur qui le veillent.

La dame dont la voix est agréable, dit encore, derrière moi, vers la fin :

— Pauvre Marie... mourir si jeune!

En effet, pour complaire à la protagoniste, et aussi au public des cinémas, qui n'admet pas qu'on modifie rien au visage d'une de ses *stars* préférées, le film fait mourir la fille de Jacques V, la veuve de François II, dans cette même fraîcheur, cette grâce qui avaient enchanté la Cour de Henri II et ont fait la réputation de Catherine Hepburn dans les films précédents.

A sa mort, en 1587, Marie Stuart avait tout de même quarante-cinq ans... Mais, en la retranchant de l'Histoire, les obscures et longues années de captivité de la fin de sa vie lui ont accordé le privilège de survivre sous les apparences de la grande jeunesse dans la mémoire des hommes.

Sur cent spectateurs interrogés, quatre-vingt-dix-neuf répondront qu'elle fut décapitée à vingt-cinq ans. Cette « jeune femme » avait cependant un fils de vingt et un ans lorsque Élisabeth lui fit trancher la tête, sans que Jacques Ier, ce fils, eût d'ailleurs protesté.

Ces films historiques, si admirablement reconstitués qu'ils puissent paraître, laissent dans le souvenir, soyez-en bien persuadés, de moins profondes empreintes que n'en causaient chez leurs spectateurs, entre 1830 et 1850, les grands drames des boulevards. Le cœur, les muscles, les tripes de ces acteurs fougueux, ces madame Dorval, ces Lucie Mabire, ces Marie Laurent, ces Frédéric Lemaître, puis ces Dumaine, Lacressonnière, Taillade, que sais-je, qui n'ont jamais été pour moi que des noms, dégageaient entre les portants, dans cette sorte de transposition quotidiennement renouvelée, à laquelle sont obligés les comédiens, une vie auprès de laquelle, s'il nous était donné de pouvoir faire la comparaison, l'écran est, en dépit de toutes les mises en scènes, d'une qualité inférieure : — ce que devient à un épisode de la vie moderne, sa reproduction photographique dans un quotidien.

La voix des interprètes est mécanique, mécanisée; l'absence de couleur et de plan fatigue au bout d'une heure et demie et ne laisse pour ainsi dire, aucun souvenir exact de la vie; le carton-pâte des décors est le même qu'au théâtre, mais sans

l'amusement que peut prendre aux yeux la manière dont ils sont traités.

Nous sommes devant une industrie, certes. merveilleuse; mais, qu'elle ait pu si longtemps se maintenir sans se modifier et se renouveler davantage et même progresser dans la faveur des civilisés, n'est pas à l'honneur, en résumé, de l'intelligence.

Les sous-titres en blanc, s'étalent même sur le bas des visages de premier plan.

Les Japonais sont plus difficiles sur ce point, qui assoient, dans un coin de la salle, un conteur, dont le rôle est de traduire au fur et à mesure, le plus sobrement possible, l'action et le dialogue. Le visage de Mary Stuart dans les premiers plans, avec des fragments d'alphabet sur le menton et les épaules, ne prouve pas que nous soyons ni si difficiles, ni si artistes que nous pensons l'être.

Comme costumes, Catherine Hepburn a l'air habillée d'après des dessins de James Tissot, datant de l'époque 1872.

Ce qui choque, dans ces films d'histoire, disparaît évidemment en partie, lorsqu'il ne s'agit plus que de montrer des hommes du « milieu » ou des scènes de la vie américaine.

***

A la porte du cinéma et dans les Champs-Élysées, à la sortie, des vendeurs de feuilles antimaçonniques, antijuives, anti communistes, ne semblent pas trouver, dans le public, des acheteurs très empressés.

Grand sentiment de tristesse, de débâcle, de quelque chose qui finit, d'inquiétude, d'atonie, de manque de cohésion.

Des hommes par deux et trois parlent :

— L'Italie et l'Allemagne sont aussi communistes que la Russie..., tout est à l'État! (*sic*).

Étrangers, métèques, profiteurs à petits rendements...

***

Sommes-nous dans les Champs-Élysées?

Les gens d'après 93, qui avaient connu « la douceur de vivre », devaient faire des réflexions analogues en retrouvant Paris. Ce qui n'a heureusement pas empêché les Champs-

Élysées de voir passer le comte d'Artois, en 1815. Et, après, pendant bien longtemps, des promeneurs paisibles et autochtones.

Durant l'Exposition de 1867, soixante-dix ans avant la Foire improvisée de 1937, les Champs-Élysées ont été paradisiaques, pour des hommes comme Manet et Baudelaire qui ont bavardé là, le soir, après dîner, sur d'autres chaises, sous d'autres arbres, mais à cette même place, avant d'aller voir danser Lola de Valence. Puis Renoir, Degas, vinrent aux *Ambassadeurs*; des femmes affranchies, qui avaient la vie devant elles, la dépensaient aux quatre vents.

Que font ces contemporaines qui n'ont plus à *s'affranchir*, celles-là, et que je vois, conduisant dans la nuit de petites autos fermées — et, si étroitement vêtues de ces robes passe-partout, coiffées de chapeaux redevenus bien ridicules mais si étriqués, d'une fantaisie au fond si économe, si précaire et qui bravent, pourtant, avec trop de complaisance, l'état de révolution présent?

Les hommes, qui avaient vingt ans en 1871, ne se doutaient point de la carrière inouïe qu'ils allaient fournir, dans la paix.

Peut-être devons-nous à cette longue trêve de cinquante années, la plupart des inventions qui ont bouleversé, renouvelé les deux continents?

Les hommes nés après 1914 ne connaîtront plus les mêmes possibilités de travail. Mais, au sortir du *cinéma de l'Avenue*, si nous songeons aux temps d'Élisabeth et de Mary Stuart, de Philippe II, aux guerres de religion, aux troubles et révolutions qui n'ont cessé d'agiter l'humanité, convenons que les Français, les Anglais, les Allemands, les Espagnols qui ont vécu le presque demi-siècle qui va de 1870 à 1914, ont été favorisés.

Ces avantages, on ne s'en aperçoit qu'après, car l'âme et le corps, hélas! ont soif de souffrir, quels que soient les événements, — et les nouvelles générations, seules, peuvent considérer les privilèges d'un temps passé.

***

Ambitions. — Un mot d'une de ces femmes, dont on disait, avant guerre, qu'elles étaient *entretenues*. Fort belle, elle avait collectionné les amants les plus riches et les plus généreux de son temps.

Je m'étonnais — j'étais très jeune! — qu'elle montrât pour les bijoux, les parures de prix, une sorte d'aversion, bien qu'elle fût d'une élégance rare et possédât des meubles, des tapisseries, des tableaux d'une qualité exquise et dont le choix marquait le goût le plus sûr :

— Des bijoux, ça ne peut pas se léguer après soi à un musée!... — me dit-elle; avec la plus grande simplicité. — Tandis que les tableaux, les meubles, les œuvres d'art!... J'ai trop « travaillé » dans ma vie, je veux qu'après moi, dans *ma* ville, il y ait deux ou trois salles du musée, où le meilleur de tout ce que j'ai ici se trouve réuni et donne, peut-être, le goût du beau à des jeunes gens qui ne vont pas à Paris...

» *Oui*, — reprit-elle en lisant peut-être dans mes yeux trop de surprise : — je veux créer, après moi, de la beauté dans des âmes d'hommes... C'est ce que je leur laisserai, à ces inconnus, qui m'auraient peut-être aimée!... Ainsi, je n'aurai tout de même pas été tout à fait inutile... Je rachèterai les larmes que j'ai fait verser à ma pauvre mère — et le mépris d'honnêtes femmes qui, elles, ne laisseront rien, après soi! »

Hélas, à cinquante ans, elle devint amoureuse d'un beau garçon trop exigeant. Elle vendit tout pour s'en aller vivre avec lui, en Italie. Elle est morte tout récemment, dans la misère. Le musée de *sa* ville continuera de n'offrir que de médiocres tableaux et des silex, aux jeunes gens qui n'ont pas le moyen de faire le voyage de Paris — et qui seraient peut-être devenus artistes et se seraient affines, grâce à elle, « qui a tant travaillé » et dont ce fut longtemps le noble rêve, précisément, d'avoir *travaillé* pour eux!

*
* *

Peinture. — Un jour de la fin de septembre, voilé, moite, imprégné de brume séquanienne, au-dessus de laquelle se devinent vaguement les grands nuages colorés par le soleil sur des fragments de ciel d'un bleu verdâtre, effacé.

Au delà de cette brume de Paris, qui donne aux choses les moins séduisantes en soi-même, une poésie presque intraduisible pour un peintre et plus difficilement pour l'écrivain, le décor est comme encore tout prêt à recevoir un orage de

juin, en dépit des arbres des Champs-Élysées et des Tuileries, qui commencent à roussir, quoique bien moins desséchés que de coutume.

Il serait indispensable, sans doute, d'accomplir des besognes urgentes, d'obéir à des préoccupations matérielles. Mais, lorsqu'on s'est promis, pendant plusieurs mois d'absence, que le premier soin serait de retourner à l'*Exposition Cézanne*, en rentrant à Paris, rien ne saurait, rien, nous empêcher de nous y rendre.

Après avoir beaucoup vécu dehors, à toutes heures du jour, accumulé des ciels et les « effets » les plus divers sur les clichés du cerveau, retrouver Cézanne c'est se prouver bien vivement que la Nature est *une* et que l'Art est *un*, — et que ce dernier se garde de vouloir imiter servilement la première. Ni Renoir, ni Ingres, ni Watteau, ni Rembrandt, ni Velasquez, ni Rubens, ni Raphaël, ni Botticellini, Memling même, ne sont des peintres de trompe-l'œil. Cézanne, parfois, dans son isolement s'évade plus vite et plus loin que ses contemporains. Le solitaire d'Aix accompagne Manet qui, lui, loue une boutique sur le boulevard pour y exposer ses œuvres; il précède Van Gogh, Gauguin, Toulouse-Lautrec, Utrillo. Il a ouvert ou découvre un Nouveau Monde.

Les salles de l'Orangerie, aux Tuileries, sont cet après-midi presque aussi remplies qu'à la fin de mai. Ceci est à la louange du public. De nombreuses jeunes femmes, des étudiants, un journaliste sportif, des hommes mûrs, des étrangers, des provinciaux : tous venus pour Cézanne. La catégorie de ceux qui ne fréquentent ces expositions que pour y être vus est épuisée et, aussi, celle des gens qui accourent, quoi que l'on expose et ne voudraient pas manquer quelque chose, qu'ils se croient dans l'obligation de connaître et, surtout, de juger.

Sous une vitrine, une petite photographie, déjà jaunie, montre quatre solides bougres, guêtrés, bottés, vêtus moitié comme des laboureurs et moitié comme des rabatteurs ou des boucaniers, fusil à l'épaule, grosses vestes; l'un est Pissaro, à la barbe blanche des anciens pionniers, l'autre au centre, Cézanne; je n'ai su reconnaître les derniers, mais l'aspect de ces hommes rudes prouve qu'ils travaillaient dans la solitude, à l'école de la terre, loin de certains marchands qui obligent,

inconsciemment même l'artiste à produire en série, pour satisfaire une déplorable clientèle.

***

L'appât de la vente n'influence pas Cézanne. Une de ses grandes préoccupations, une de ses innovations — qui n'est peut-être qu'un retour aux XIIIe et XIVe siècles — c'est l'emploi de la serviette. Par *serviette*, entendons, non seulement le linge, mais quelque carré d'étoffe dont les plis sont destinés à contrarier les lignes, les plans de la nature morte ou du portrait. Cette draperie tombe avec des angles aigus, du haut de la toile, derrière le modèle : *Portrait de madame Cézanne*, *Homme assis*, — et d'autres, — ou bien (comme dans le nº 97 : *Nature morte* et aussi le nº 11 : *La pendule de marbre noir*) forment les premiers plans du tableau et créent cette sorte de diversité dont l'étude, la mise au point, nécessitent un travail réfléchi, une composition dont la science ne saurait s'improviser. L'assiette inclinée supportant sa poire droite, (au centre du nº 42), marque aussi l'un de ces savants artifices de Cézanne. Que l'assiette ne soit pas inclinée, mais posée à plat, presque toute l'architecture de la toile, toute son originalité, avec la serviette, disparaîtrait.

Pour la couleur, pour l'effet d'un fruit vert, placé exactement où il doit être, même effort, même recherche, même réussite.

Pensons aux peintres qui vendaient bien leur peinture, à l'époque où Cézanne, Manet, Renoir, Monet, Pissarro, Boudin ne vendaient rien, ou vivaient en partie, comme Renoir, grâce à l'affectueuse libéralité, l'hospitalité dépourvue de tout calcul, de certains particuliers, d'admirateurs spontanés comme M. Bérard. Pensons à ce qu'exportait la rue Laffitte et dont l'aristocratie, la finance, la bourgeoisie ornait ses salons, alors que Berthe Morisot ou Degas n'étaient même pas honnis, mais méconnus. Les noms ne viennent même plus à la mémoire. Il faudrait aller visiter les musées de province.

Vers la fin du siècle dernier, de Cazin à Lhermitte, existaient des peintres consciencieux, certes, genre vieux maîtres, comme Cabat, ignorés aujourd'hui. Il y avait Meissonier, puis il

y eut Detaille. Pour se faire portraiturer, les dames s'adressaient à Cabanel, à des élèves de Baudry. Il y eut les cartes-albums de J.-J. Weerts et les faux Léonard de Vinci de Dagnan-Bouveret. Il y a toujours eu des peintres pour dames du monde superficielles et sociétaires protégées. Le portrait de Jeanne Samary par Renoir, qui est au Foyer de la Comédie-Française, est une exception, — la seule!

Je me souviens, dans mon enfance, des tableaux *appréciés* de Worms, qui peignait des scènes espagnoles de marchands d'éventails; de Jacquet, qui s'inspirait de la belle carnation d'une jolie maîtresse, au type XVIIIe siècle. Je revois, avec horreur, les cardinaux de Vibert, les Parisiennes et les cercleux de Jean Béraud, les natures mortes de Desgoffes, qui travaillait dans la Galerie d'Apollon et qui, d'un chef-d'œuvre de la Renaissance, faisait un article de reproduction de bazar. Et les enfants à la groseille, de Deschamps et les Paris sous la pluie, au crépuscule, de Luigi Loir, et les marins de Virginie Demont-Breton, les vierges et les dianes de Bouguereau! Je crains bien que l'avenir ne ressuscite rien de cette production. Ziem avait commencé par de beaux albums vénitiens, qui sont au Petit Palais...

Peut-être existe-t-il, aujourd'hui, des portraitistes qui n'ont pas été Prix de Rome, qui n'ont pas remporté de médailles aux Salons et qui feraient des ébauches ayant le mystère, la saveur, le surprenant mérite de vérité et d'adaptation, et la fantaisie du peintre qui n'a pas achevé son œuvre, que nous trouvons à une toile-centre de l'Exposition Cézanne : *Le portrait d'Émile Zola et de Paul Alexis.*

Certes, ce n'est là qu'une ébauche, qui parut probablement informe dans sa fraîcheur; le matelas gris sur lequel Zola est assis n'est même pas peint. Mais, en vieillissant, la toile s'est patinée et il existe dans le « rapport » du journal ou de la grande feuille dépliée, sans indication aucune d'imprimerie, et le blanc du matelas, un accord de nuances d'une délicatesse rare. La chaise de jardin sur laquelle le lecteur est assis est à peine indiquée, mais le ton ocre des pieds de cette chaise, sur le brun du pantalon d'Alexis, le gris de celui de Zola, aux jambes à peine et mal indiquées, presque cul-de-jatte, les figures imprécises, mais de caractère si marqué, inou-

bliable, font de cette toile, peinte vers 1868 et laissée en plan, un de ces jeux impénétrables de l'art dont les Japonais paraissent avoir tenu souvent le secret.

Cette exposition, à laquelle il est bon de retourner, marque la force d'une volonté, la puissance d'un métier qui dédaigne celui que d'autres ont employé. Et la supériorité d'un homme qui préfère errer, se perdre même, mais marquer sa voie en n'usant que de ses seules ressources, — qui lui permettent souvent de dépasser le but qu'il se proposait. Il se fatigue, se désespère, restreint sa production par l'espèce d'obligation dans laquelle on semble le voir se contraindre à chaque nouvelle toile ébauchée, de recommencer un métier nouveau, de se créer une manière encore non façonnée.

Aux batifoleurs, aux Aliborons, Cézanne paraît être incomplet, mais le besoin d'adapter ses moyens à des sujets différents, de ne pouvoir travailler que difficilement, lentement, comme s'il était le premier homme qui tînt un pinceau, fait sa grandeur et lui assure chaque jour une place plus définitive.

Au-delà de la vie même de l'artiste qui crée, son labeur a des prolongements d'autant plus résistants, profonds, durables, qu'ils deviennent plus significatifs et plus nobles avec l'éloignement. Leur dynamisme est en raison directe de l'effort accompli. Les hommes y découvriront, à travers les générations, quelque secret, quelque conquête, qui leur avait échappé jusqu'alors.

Cette besogne, si opiniâtrément poursuivie, au milieu de l'indifférence, de la méconnaissance presque absolue de ses contemporains, donne toute sa valeur à la boutade d'une femme qui a le mieux apprécié la peinture, d'un œil souvent prophétique : madame Misia Godebska-Sert, qui commanda des décorations à Vuillard et Bonnard, alors qu'ils n'étaient guère connus et qui a posé pour tant de peintres, — sauf les médiocres, — depuis les Toulouse-Lautrec de sa grande jeunesse, jusqu'au merveilleux Renoir, que l'on pouvait voir exposé récemment encore, à l'Exposition des portraits, organisée par madame la marquise de Ganay, à la Galerie Seligmann :

« Un seul Corot, disait-elle, fait autant de plaisir à voir que cent Corots; mais, cent Cézannes font cent fois plus de plaisir qu'un seul Cézanne! »

J'avais déjà remarqué cet intérêt qu'il y a de voir rassemblées les œuvres de Cézanne dans cette quantité et ce choix. Cette exposition nous montre, une fois encore, qu'on ne peut juger de certains artistes que devant un ensemble complet et par conséquent aussi divers que possible. Les premiers essais, les tentatives de l'âge mûr, la conquête de la personnalité, le livrent en entier.

Je me demande ce que l'on doit préférer d'une de ces expositions de l'œuvre d'un homme exceptionnel ou d'une réunion de cent chefs-d'œuvre d'auteurs divers. Les cent chefs-d'œuvre obtiendraient-ils l'unanimité? Je pense que ces groupements ont donné des résultats souvent douteux.

Lorsqu'il s'agit d'une personnalité aussi considérable que celle de Cézanne, d'un homme dont le « moi » possède tant de secrets, dissimule des luttes si constantes, offre une réclusion si persévérante, un labeur si acharné, l'œuvre complète offre un autre intérêt. Ne choisirions-nous pas, de préférence à une anthologie du XIXe siècle tout Stendhal, pour emporter en voyage?

***

PARTIR. — Presque en même temps que nous apprenions le naufrage du *Pourquoi-Pas*, et la mort de Jean Charcot et de ses compagnons, un cyclone monté des mers du Sud gagnait l'Amérique avec une violence accrue.

La T. S. F. dépasse heureusement en rapidité les 150 ou 180 kilomètres à l'heure de ces trombes. De minute en minute, l'approche du cyclone et ses ravages étaient signalés. Les pays s'organisaient. Les avions, par nuées, rebroussaient chemin, remontant vers le nord. Dans les îles qui forment le cirque immense du golfe du Mexique, les habitants se terraient. Partout, les Croix-Rouges mobilisaient leur personnel, s'approvisionnaient; des polices prévoyantes multipliaient les ordres.

L'humanité du Nouveau Monde, frissonnante, épiait le ciel. Tout un continent, tout un monde, attendait la catastrophe dans la plus vive angoisse. Cette trombe devancée, annoncée, évoquait le nuage dans lequel le Seigneur ordonne à Noé de remplir l'Arche pour échapper au Déluge?

J'évoquais, entre les peintures que peignit Puvis de Chavannes pour la bibliothèque de Boston, celle qui montre sur

les fils du télégraphe, la course ailée de la Bonne et de la Mauvaise Nouvelle, — la première vêtue de blanc et tenant une branche de laurier, la seconde vêtue de noir et ramenant devant son visage, dans son vol allongé, un pan de voile, obscur.

La catastrophe eut des conséquences moins fatales qu'on ne le redoutait; mais, de l'endroit où je passais les derniers jours de septembre, à l'horizon des Alpes et de la Méditerranée, devant un espace presque illimité, ce cyclone attendu, repéré, signalé de tous côtés, puis, passant sur les Antilles, le Mexique, la Californie, atteignant New-York, pour aller s'engouffrer dans les blafardes ténèbres des régions polaires, prenait des apparences de grandeur antique, semblait un avertissement donné aux hommes, qui, dans les villes où ils s'écrasent, ne veulent rien entendre — hélas! — que leurs propres cris.

***

Jean Charcot était, comme le défunt Albert Ier de Monaco, comme Virginie Hériot, une sorte de ces princes de la mer qui ne peuvent s'arracher à son envoûtement et ne sauraient plus vivre que sur un bateau. Dans sa coquille de noix, Alain Gerbault reste le dernier de ces navigateurs *civils*, si l'on peut dire. Leur exemple est salutaire, ils entretiennent les vocations ils font parler, rêver, partir... C'est ainsi qu'il faut envisager leur rôle, leur mission. Ce sont de brillantes estafettes.

Pendant plus d'un quart de siècle, le *Pourquoi-Pas* témoignait que des Français étaient toujours attirés par l'aventure, que des bourgeois, fils d'hommes célèbres, ne songeaient point à demeurer oisifs, comme ils l'auraient pu, et finissent, c'était le cas pour Jean Charcot, par se ruiner ou presque, dans un but désintéressé, qui a ses dangers, ses risques, dont ils vont mourir.

Les savants de cabinet de travail, — dont on ne nie pas le mérite, — ont observé que Jean Charcot n'avait précisément rien découvert. Mais il est des participations, des exemples qui valent autant que des découvertes incontestables. Elles les préparent.

La persévérance, l'obstination, deviennent chez les gens

éduqués ou bien élevés, plus rares, chaque saison. Des hommes comme Jean Charcot continuent et font renaître des qualités, dont c'est précisément la disparition qui a porté un grand pays au bord des abîmes.

***

Tolède. — La prise de l'Alcazar de Tolède fournit aux conversations un aliment qui change des préoccupations dévaluationnistes, pendant ces premiers repas de fin de vacances où, devant les dahlias amassés sur la table, entre deux « fins de semaine », de rapides traversées de Paris, des amis se retrouvent, — encore une fois! — qui repartent pour l'étranger ou la Seine-et-Oise et qui ne se reverront de huit jours ou d'un an, ou jamais!

Au flanc de Tolède, depuis le 20 juillet dernier, dix-huit cents insurgés nationalistes, prisonniers de sept mille soldats gouvernementaux, résistaient dans cet Alcazar, au milieu de quatre cents femmes, vieillards et enfants.

Des milliers d'obus (450 bombes d'avions de 50 kilos dans la même journée), l'explosion à la dynamite des trois quarts du monument, quatre-vingts morts, ne firent céder ni les assiégés, ni leurs femmes, ni les pères, ni les enfants.

— J'imagine que cette présence et l'assistance des femmes et des enfants même leurs ont permis plus sûrement la résistance.

— Si pareil exploit avait eu lieu quelques centaines d'années avant Jésus-Christ, l'Histoire ne l'aurait pas oublié : on en parlerait encore!

— On en parlera!

— Mais, pourtant, nous sommes là, mes pauvres amis, avec nos préoccupations!

— Lesquelles voudriez-vous donc nous trouver?

— Je veux dire que nous n'attachons pas à cet exploit toute l'importance qu'il prendra, de loin. L'avenir de la France est tributaire de cet Alcazar et de ceux qui l'ont défendu : les deux tiers de l'Espagne blanche sont aujourd'hui notre rempart contre les Soviets et le Communisme.

— Ces Espagnols, qu'on connaît si mal en Europe, montrent la force de l'idée de foyer, de tradition, de foi, de patrie,

opposée à la force de la révolution, de la violence étrangère installée dans un pays, pour en détruire les éléments les plus anciens, les attaches les plus profondes.

— Ces héros anonymes, peut-être même parfois inconscients, sommés d'évacuer avec promesse de la vie sauve, préfèrent demeurer parmi les assiégés.

— La grandeur qu'ils imposent rejaillit sur l'autre camp de ces frères qui s'entretuent!

— Ces Espagnols, coupables de violence, qui ne semblent ni de ce continent, ni de ce siècle, paraissent moins *rouges*, depuis que d'autres Espagnols *blancs*, sont susceptibles d'un tel héroïsme.

— Vous avez toujours éprouvé pour l'Espagne un enthousiasme secret, brûlant, tenace?...

— C'est-à-dire que, contrairement à beaucoup de mes semblables, je me suis efforcé de ne pas trouver que, selon un cliché admis, l'Espagne était isolée *à une extrémité de l'Europe*; comme la Finlande. L'Espagne est un centre, au contraire; elle baigne un de ses flancs dans la Méditerranée, l'autre dans l'Océan. La côte d'Afrique est à ses pieds, l'Europe sur sa tête.

— Oui, tant que les Espagnols ont été de grands navigateurs, jusqu'à Charles-Quint, ils ont tenu une partie du monde. Mais les rigueurs de Philippe II les ont précipités vers les Edens de l'Amérique-Sud, dont les douceurs les ont épuisés, détournés de leur véritable situation et de leur rôle en Europe.

— C'est peut-être la nostalgie de leurs Colorados, en effet, qui nous fait éprouver, à Madrid ou dans les grandes villes, l'impression que l'Espagnol considère l'étranger, d'où qu'il vienne, sous un même aspect indifférent ou hostile et ne souhaite guère que les rapports s'étendent au delà de la plus inexpressive banalité.

— Vous ne parlez ni de la société, ni des milieux intellectuels et artistes, bien entendus!...

— A Madrid, j'ai des amis; il est vrai que leur mère s'était fugitivement unie à un Français, mort à la guerre et, depuis, elle est redevue presque aussi espagnole qu'auparavant.

— Le plus lointain de tous nos voisins, c'est évidemment l'Espagnol.

— J'ai toujours entendu des personnes instruites de leur caractère, assurer qu'il était nécessaire, pour s'en rapprocher, de vivre chez eux longtemps. Mais ils ne semblent guère tenir à ce rapprochement.

— Il y a des exceptions.

— Oui..., les Portugais!

— Mais, voyez-vous, n'oubliez jamais une chose, avec l'Espagne...

— Quoi donc?

— Les corridas... Réfléchissez!

— Les Américains et nous-mêmes nous précipitons à des combats de boxe qui ne sont pas moins brutaux, à peine moins sauvages.

— Je vois des causes de répulsion, mais point de sauvagerie, dans ces corridas.

— Cependant, la guerre civile qui détruit en partie ce pays admirable et si prodigieusement riche encore de son passé, marque par sa cruauté, son aveuglement, en dépit des plus nobles ardeurs, son éloignement de l'Europe.

— L'Allemagne travaille à l'en rapprocher!!

— Dans son art, même étrangeté persévérante : froideur cadavérique ou exaspération sensuelle, débordement d'arabesques ou vertiges rectilignes; mosaïques, eau jaillissante. Ces deux visages, ces deux âmes, la cathédrale de Tolède et la mosquée de Cordoue, l'Escurial et l'Alhambra, cette opposition, les Espagnols les ont gardés dans le cœur et l'esprit, croyez-le bien.

— Je n'ai pas les mêmes préoccupations que les Milanais; pourtant, lorsque je touche à Milan, si je vais dîner dans les Galeries Victorio-Emmanuele, je m'aperçois bien vite que les Milanais ne diffèrent guère plus d'un Parisien qu'un Marseillais ou un Lyonnais.

— A Madrid, la société sentait l'armure, si je puis dire, et les vieux velours de la Féodalité.

— Elle sentait aussi l'Argentine! C'est à l'image de Buenos-Aires que Madrid s'est agrandie depuis vingt-cinq ans, ne disons pas « embellie », par ce choc en retour.

— J'ai vu défiler, sur la *Puerta del Sol*, il n'y a guère plus de six ans, — à travers une foule coiffée de la casquette

anglaise, comme le Jeune Turc, une procession interminable de cagoules noires et de cierges oscillants, — une vierge ornée de bijoux et portée sur un brancard, au milieu du bredi-breda de litanies ininterrompues.

» Un mauvais air de grève environnait ce Torquemada, ressuscité, paraît-il, par Primo de Rivera. La placide indifférence et le trouble inconcevable pourtant, de cette population, en apparence si peu croyante, offraient un aspect peu rassurant et, d'ailleurs, assez incohérent.

— Rappelez-vous Tolède, l'hôtel, la cathédrale...

— Quel éloignement, à une heure de la capitale!

— Qu'est devenu le chef-d'œuvre du Greco, *l'Enterrement du comte d'Orgaz*?

— Dans sa petite église de San Tome?... On n'en parle pas!

— Pas plus que des Velasquez de Madrid, qui représentent évidemment le sommet de la peinture, un des trésors de l'humanité. Et un enseignement, dans le geste affable du vainqueur. Avez-vous lu, à ce sujet, que les directeurs des grands musées d'Europe se soient entendus pour émettre un vœu ou qu'une voix, une voix seulement, se soit élevée pour envoyer un train blindé, destiné à les mettre à l'abri? Le Vieux Monde et le Nouveau regorgent, pourtant, d'Académies et d'Instituts...

— L'association des directeurs des musées de France, récemment réunie à Toulouse, a émis un souhait!

— Il est temps! Mais à qui a-t-il été transmis?

— Ce désintéressement est bien symptomatique des préoccupations de tous les peuples.

— Rappelez-vous, avant la guerre, le bruit mené autour du simple enlèvement de la Joconde, cette vieille carte-album jaunie... Mais *les Lances, les Menines, les Borrachos, don Balthazar?*... Et les Goya et, d'ailleurs, tous les chefs-d'œuvre du Prado?

— Dès le début de la guerre, le Louvre tout entier avait été expédié vers Pau.

— Ceux qui détiennent les grandes œuvres d'art n'en sont plus que les conservateurs. Elles font partie de la communauté humaine.

— Parlez-lui du dollar et de la livre, à cette brave communauté!

— Depuis deux mois, je me suis souvent posé une question, sur laquelle beaucoup d'honnêtes gens de tous les partis se sont interrogés : comment la Croix-Rouge, qui avait envoyé des ambulances, des trains, des centaines d'infirmières et d'infirmiers bénévoles aux Éthiopiens, contre l'Italie, n'a-t-elle pas exigé qu'on laissât pénétrer la S. S. B. M. en Espagne, dans les deux camps?

— Il y avait moins de risques à courir, en Éthiopie.

— Cette raison n'arrête pas, au contraire, les dévouements. D'ailleurs, sur les instances d'Espagnols réfugiés en France, l'Amérique a expédié, — dans les deux camps, précisément, — des couvertures, des pansements et tout un matériel. Il n'y eut d'incidents qu'au sujet de tubes de morphine destinés aux opérations.

— Les derniers amputés de l'Alcazar n'ont pu être anesthésiés, en effet.

— Parmi les souscripteurs, que voulez-vous, il s'en trouve qui ne veulent pas que leurs secours aillent aux *rouges*!

— Des blessés sont des blessés! Et, sans doute, y aurait-il là un excellent moral à exercer sur les *rouges*! Quelques centaines de meneurs suffisent à dresser un peuple en deux parts ennemies, le replonger de beaucoup de siècles en arrière, lui faire commettre les actes de cruauté dont vous avez entendu citer tant d'exemples, qui devraient faire mettre un peuple au ban des ...

— Voyons... voyons... Songez aux héros de l'Alcazar!

— Oui, c'est vrai; inclinons-nous : l'Histoire continue...

ALBERT FLAMENT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

La Bourse de Paris vient de vivre une période extrêmement agitée qui fera époque dans ses annales.

On en sait la raison : la dévaluation du franc brusquement décidée dans la soirée du 25 septembre.

Débarrassée des explications politiques qui l'ont entourée l'opération paraît bien avoir été improvisée sous la pression des circonstances, celles-ci se matérialisant par une recrudescence subite de l'hémorragie de l'or.

Les épisodes de cet événement ont été abondamment relatés par les journaux.

Retenons-en ceci, qu'il a réellement surpris la Bourse et, d'une façon générale, le monde financier.

Certes, on pensait bien que, malgré les affirmations, maintes fois répétées, des chefs responsables du gouvernement, de maintenir l'intégrité de la monnaie, une dévaluation s'imposerait un jour en raison du désarroi des finances publiques comme de l'ensemble de l'économie nationale, à la suite des bouleversements survenus depuis le mois de juin. Mais il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en préjuger la date. Ce n'était qu'une assez vague menace. Elle s'est précisée subitement lorsque la Banque de France s'est vue contrainte, le 24 septembre, d'élever le taux de son escompte de 3 à 5 p. 100, ce qui était absolument à l'opposé de la tactique, si énergiquement préconisée précédemment, d'assurer la détente du loyer de l'argent. Aussi, s'il est vrai que certains ont pu bénéficier du large décalage de cours dû à la dévaluation — ce dont ils seront, d'ailleurs, assez sévèrement « punis » — ils l'ont dû bien davantage, sauf de rares exceptions, au hasard qu'à des indiscrétions.

L'ampleur de ce décalage boursier paraît devoir être grande. Elle réjouira, dans son ensemble, l'immense masse des porteurs de valeurs mobilières qui avaient été si durement éprouvés depuis

plusieurs années. Dans une certaine mesure du reste, elle est un leurre. Le franc étant dévalué — disons, pour simplifier, de 30 p. 100 — il est logique que le prix de la plupart des marchandises et par conséquent des valeurs monte, aussitôt, proportionnellement. Mais il est bien évident que, pour de multiples raisons, cette hausse, qui devrait être de 42 p. 100, ne jouera pas dans tous les cas.

La perspective, cependant, devait suffire pour provoquer à la Bourse sur-le-champ un énorme développement des demandes d'achat, en même temps que les offres de vente allaient se restreindre encore davantage que précédemment. C'est ainsi que lors de la réouverture de la Bourse, le vendredi 3 octobre, après toute une semaine de fermeture, il a été pratiquement impossible d'ajuster les cotations, sauf sur les valeurs internationales, et, aussi, les rentes, qu'il était nécessaire de coter, ce qui n'a été obtenu que par des mesures d'exception.

Quand, dans une huitaine de jours, ces considérations parviendront à nos lecteurs, la Cote du marché boursier aura été « débrouillée » et bon nombre de valeurs se traiteront, sauf imprévu, à des prix — en francs nouveaux — supérieurs de 30 à 40 p. 100 à ceux d'avant la dévaluation.

Dans quelle mesure cet équilibre sera-t-il maintenu, ou même amélioré, ensuite? On ne peut encore le prévoir. La Bourse est actuellement en effervescence. En l'occurrence il m'est agréable de constater que les « valeurs réelles » que j'avais si souvent préconisées sont parmi les plus largement avantagées par le nouvel avatar que nous subissons. Mais ne nous leurrons pas. Quand le calme reviendra, bien des mises au point seront indispensables. Les détenteurs de valeurs ainsi que ceux qui ont des capitaux disponibles à employer devront ne pas le perdre de vue afin d'éviter d'opérer à contre-temps.

ANDRÉ PLY,
de la Banque de l'Union industrielle française.

Toute demande de renseignements détaillée concernant cette chronique doit être adressée directement à son rédacteur, M. André Ply, 4, rue de Vienne, Paris (8e).

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
FASQUELLE ÉDITEURS
11, rue de Grenelle, PARIS

MAURICE MAGRE

A LA POURSUITE DE LA SAGESSE

Faut-il, comme Maurice Magre, aller chercher auprès d'un grand philosophe de l'Inde et ses disciples la solution des problèmes de l'au-delà et de la vie future, — ou bien chacun peut-il la découvrir en lui-même ?

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier* . . . . . 12 fr.

Il a été tiré de cet ouvrage :

20 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés. . . . . 60 fr.

Du même auteur :

Le Roman de Confucius
Magiciens et Illuminés
La mort et la vie future
L'Amour et la Haine
Le Livre des Lotus entr'ouverts
La Clef des choses cachées
Confessions sur les femmes, l'amour, l'opium, l'idéal, etc...

Le Temps

PARIS — 5, Rue des Italiens, 5 — PARIS

Registre du Commerce Paris n° 70,722

6 ou 8 PAGES GRAND FORMAT

TÉLÉPHONE (CINQ LIGNES)

Taitbout : 76.60 - 76.61 - 76.62 - 76-63 - 76.64

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **TEMPS-PARIS**

Directeurs : Jacques CHASTENET et Émile MIREAUX

Le plus grand journal d'information. Rend compte de toute l'activité politique, intellectuelle, artistique et économique du monde entier

Services Télégraphiques et Téléphoniques

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET FINANCIERS PARTICULIERS

DE TOUTES LES CAPITALES

ET DE TOUS LES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

		Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS et COLONIES FRANÇAISES	.. ..	35 fr.	68 fr.	130 fr.
ÉTRANGER	Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux .	57 fr.	112 fr.	220 fr.
	Autres pays	80 fr.	157 fr.	310 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Par abonnement le numéro ne coûte pas même 36 centimes

Pour la Publicité, le Temps s'impose par sa diffusion, sa présentation et la qualité de ses lecteurs

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

Vient de paraître :

LOUIS-PAUL DESCHANEL. — **Histoire de la Politique extérieure de la France**, 806-1936. Préface de WLADIMIR D'ORMESSON. . . . . 24 »
« Un livre qui vient au bon moment. Au-dessus des vicissitudes mouvantes de l'heure, il nous rappelle les lois éternelles auxquelles la France est soumise. »
Wladimir d'Ormesson.

S.A. LE PRINCE AAGE DE DANEMARK, chef de bataillon au 3e étranger. **Mes Souvenirs de la Légion étrangère.** Préface de JEAN-PIERRE DORIAN. 18 »
« La légion est un monde. Toutes les émotions humaines, toutes les joies, toutes les souffrances s'y retrouvent, comme ailleurs, et plus qu'ailleurs. » *Aage de Danemark.*

ALBERT FALCIONELLI. — **Les Sociétés secrètes italiennes.** Les Carbonari. La Camorra. La Mafia. . . . . 18 »
Le premier exposé complet des agissements de ces associations ténébreuses.

MADELEINE LEVÉE. — **Les Précurseurs de l'indépendance tchèque et slovaque à Paris.** Préface de M. LOUIS MARTIN, sénateur du Var. 15 »
« Des documents inédits, des horizons nouveaux sur l'indépendance tchécoslovaque. »

CAPTAIN TAPRELL DORLING. — **Les Destroyers au combat.** A bord des destroyers, des torpilleurs et des patrouilleurs durant la guerre mondiale. Tome II. Traduction de L. DRIART, contrôleur de la Marine. . . . 15 »
« Étant l'homme des destroyers, ayant commandé pendant dix ans, dont quatre en guerre, plusieurs de ces bateaux, nul mieux que le capitaine Taprell Dorling ne pouvait les présenter au grand public en pleine action, accomplissant avec abnégation les missions les plus périlleuses. » *R. Lestonnat.*

CAPITAINE GEORGE HILL, du British Secret Service. — **Ma Vie d'Espion.** Tome II : Après la Révolution. Traduction de P.-F. CAILLÉ. . . 20 »
« Le Capitaine Hill force notre admiration par son ingéniosité, son courage, sa maîtrise de soi. » *Revue de Paris.*

TATIANA TCHERNAVINA. — **Nous, Femmes soviétiques.** Traduction de S. CAMPAUX . . . . . 20 »
Les nouveaux types féminins créés par la Révolution.

ROBERT MICHELS, professeur à l'Université de Pérouse. — **Le Boycottage international.** Boycottage économique et crises politiques. Boycottage et crises économiques. Préface et traduction de GASTON BOUTHOUL, professeur à l'École des Hautes Études sociales. . . . . 15 »
« De nos jours, le boycottage occupe une place toujours plus grande, soit qu'il se présente comme l'un des aspects des luttes et des oppositions politiques, soit comme un épisode aigu des crises économiques. »

L. MARCUSE. — **Ignace de Loyola**, le dictateur des âmes. Traduction française de PIERRE DEGON . . . . . 24 »
« A qui veut, rien n'est difficile. » *Ignace de Loyola.*

HERMAN WENDEL. — **Danton.** Préface de PIERRE CARON. . . . . 18 »
Le plus grand des révolutionnaires.

J.-T. ADAMS. — **L'Aventure américaine.** Histoire nouvelle des États-Unis par un Américain. Préface d'ABEL CHEVALLEY, ministre plénipotentiaire, ancien directeur des Affaires d'Amérique au Ministère des Affaires étrangères . . . . . 18 »
« Le livre qu'il faut lire pour comprendre l'Amérique. » *La Vie.*

V. VERESSAIEV. — **Guerre civile.** Roman traduit du russe par V. SOUKHOMLINE et S. CAMPAUX . . . . . 10 »
« Une image trop cruellement véridique de toutes les révolutions. »
Nouvelles Littéraires.

Rappel :

H. G. WELLS. — **Tono Bungay.** Roman traduit de l'anglais par ÉDOUARD GUYOT, professeur à la Sorbonne . . . . . 12 »
— **Mariage.** Roman . . . . . 10 »

CHEZ PLON

HENRY BORDEAUX
de l'Académie française

NOS INDES NOIRES

Le pittoresque, la couleur et l'épopée de notre empire du centre africain.

In-16, avec 1 carte h. texte. **15 fr.**

JÉROME ET JEAN THARAUD

LE PASSANT D'ÉTHIOPIE

Choses vues et qu'on ne reverra jamais.

In-16. **15 fr.**

VALENTINE THOMSON

LE CORSAIRE CHEZ L'IMPÉRATRICE

Un vol. avec 6 gravures hors-texte.

20 fr.

EUGÈNE DELACROIX

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Publiée par A. JOUBIN

TOME II, 1838-1849

Au cœur même de la vie du maître, l'éclosion de ses chefs-d'œuvre et l'épanouissement de ses amitiés.

In-8° carré de 448 pages. **40 fr.**

RENÉ BENJAMIN

MOLIÈRE

« J'espère que ce livre est un portrait et non une autopsie. »

RENÉ BENJAMIN

Un volume in-16. **15 fr.**

PAULE RÉGNIER

CHERCHEZ LA JOIE

Roman. **15 fr.**

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, PARIS-IXe

Pour paraître le 21 Octobre

COLETTE YVER

LE SACRE

Roman

Annie se rappela ce que lui avait dit un jour le prêtre à demi céleste : " La Douleur est un Sacre... "

Un volume.. .. .. 15 fr.

Vient de paraître

GUY CHANTEPLEURE

EUX ET NOUS SUR UN BATEAU

Roman

Un volume.. .. .. 15 fr.
50 exemplaires numérotés sur beau papier Outhenin Chalandre, à .. .. 25 fr.

Collection "CHATEAUX, DÉCORS DE L'HISTOIRE"

PIERRE D'ESPEZEL

LE PALAIS ROYAL

Avec une gravure hors texte et cinq plans

Un vol. in-16 sur papier vergé du Marais .. .. 15 fr.
100 exemplaires numérotés sur papier du Marais. .. .. 30 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

—:—

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

PRIX DE L'ABONNEMENT

		UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE		120 »	61 »	31.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		126 »	64 »	33 »
ÉTRANGER	Demi-tarif postal	150 »	76 »	39 »
	Plein tarif	180 »	91 »	46.50

LA LIVRAISON — 240 pages — 7 fr. 50

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *Paris.*

Correspondants à l'étranger :

Alep : Djanji, 24, Bd de France; *Alexandrie* : Librairie Hachette, S. A. 16, Bd de Ramleh; *Amsterdam* : Meulenhoff et Cie; Feikema, Caarelsen et Cie; *Anvers* : La Grande Librairie; *Athènes* : Eleftheroudakis; *Barcelone* : Librairie Française, 8, Rambla del Centro; *Belgrade* : Henri Soubre; *Berlin* : Asher et Cie, Behrenstrasse 17; *Beyrouth* : Bugnard, 5, Av. des Français; *Bruxelles* : Agence Dechenne; Office de Publicité; Lebègue; *Bucarest* : Cartea Romaneasca S. A.; *Budapest* : Cserepfalvi, Vaci-Utca 10; *Buenos-Ayres* : Libreria Hachette S. A., 49, Maipù; *Cologne* : Ausland Zeitungshandel, Disch Haus; *Copenhague* : Vilhelm Tryde; *Damas* : Makki, rue Salhie; *Elisabethville* : Desclée, Av. Royale; *Florence* : B. Seeber; *Genève* : Naville et Cie, Agence des Journaux; Charles Dürr; *Irun* : Sociedad Gal Española de Libreria, 20, Calle de Los Martires de Jaca; *La Havane* : La Casa Belga, René de Smedt, O'Reilly; *Lausanne* : Payot et Cie; *Le Caire* : Librairie Hachette S. A., rue du Télégraphe; *Liége* : V. Bourguignon; *Lisbonne* : Torrès et Cie; *Londres* : Librairie Hachette, 34, Maiden Lane Bedford Street, W. C. 2; *Madrid* : Libreria internacional de Romo, Alcala 5; *Milan* : Bocca; *Montevideo* : Libreria « El Correo », Maximino Garcia; *Montréal* : Déom Frères; *Neuchâtel* : Delachaux et Niestlé S. A.; *New-York* : G. E. Stechert et Cie, 31 East 10 th. Street; *Port-Saïd* : Librairie Hachette; *Rio de Janeiro* : Soria et Boffoni, 157, Avenida Rio Branco; *Rome* : Modernissima; *Salonique* : Molho, 19, rue Tsimiski; *Shang Haï* : Librairie Extrême-Orient, 2, route de Vallon; *Sofia* : J. Carasso et Cie; *Stamboul* : Librairie Hachette, succursale de Turquie; B. P. 2219; *Tirana* : Guga et Cie; *Turin* : Fratelli Bocca, S. Lattès et Cie; *Varsovie* : Jean Nowicki, 17, Krakowskie-Przedmiescie; *Zagreb* : Soubre, Juriciseva ulica 6; *Zurich* : Paul Morisse.

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 *franc et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er *ou du* 15 *de chaque mois.*

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Tables décennales : (1894-1903); (1904-1913). — *Chaque livraison* . . . . . 10 fr.
Tables (1914-1933) . . . . . 20 »

BRODARD et TAUPIN, Coulommiers-Paris.